

SUPPLÉMENT

Le Monde
DES LIVRES

Penser le Moyen Âge
Cinéma et musiques

ALGÉRIE

Elections municipales p. 2

MAROC

Driss Jettou nouveau premier ministre p. 3

BRÉSIL

La force du Parti des travailleurs p. 5

RETRAITES

Le privé paiera pour les fonctionnaires p. 10

NÉS SOUS X...

La France devant la Cour européenne p. 11

PARIS

L'Hôtel de Ville sans Delanoë p. 14

FIAT

8 100 suppressions de postes p. 20

CHÈQUES

Le contrôle serait devenu impossible p. 21



NOS ANCÊTRES

La mandibule de l'Homo georgicus p. 26

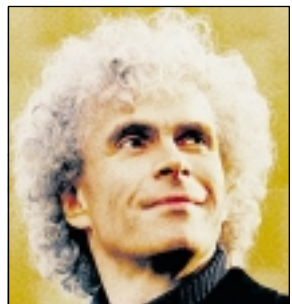
VOLLEY

La France en demi-finales du Mondial p. 28

| | | | |
|-----------------------|----|-----------------------|----|
| International..... | 2 | Marchés..... | 23 |
| Union européenne..... | 7 | Carnet..... | 25 |
| France..... | 8 | Abonnements..... | 25 |
| Société..... | 11 | Aujourd'hui..... | 26 |
| Régions..... | 14 | Météorologie..... | 29 |
| Horizons..... | 15 | Jeux..... | 29 |
| Entreprises..... | 19 | Culture..... | 31 |
| Communication..... | 22 | Radio-Télévision..... | 35 |

MUSIQUE

Rattle, un Sir à Berlin



LE CHEF britannique a pris ses fonctions à la tête de l'Orchestre philharmonique de Berlin, après avoir obtenu une modification de son fonctionnement. Lire page 31

Côte d'Ivoire : enquête sur une mystérieuse rébellion

QUI SONT les hommes qui, dans la nuit du 19 au 20 septembre, ont fait basculer le nord de la Côte d'Ivoire dans la guerre ? Qui sont ces soldats qui, sous le prétexte d'une mutinerie motivée par leur renvoi de l'armée, ont, en fait, mené une tentative de coup d'Etat pour tenter de renverser le régime du président élu Laurent Gbagbo ? Alors que le nord du pays est toujours aux mains des rebelles, et notamment la ville-carrefour de Bouaké, Le Monde a retracé l'itinéraire de ce groupe de sous-officiers déserteurs, réfugiés au Burkina Faso voisin, regroupés au sein d'une organisation clandestine dite « Cosa nostra », et qui a conduit l'opération du 19 septembre. C'est l'histoire d'hommes - un temps proches du général Robert Guéï et d'Alassane Ouattara - qui incarnent certains des problèmes du pays : pression démographique et migratoire, humiliation du Nord.



► L'aventure d'un groupe de déserteurs de l'armée installés au Burkina Faso

► « Cosa nostra » et le sergent-chef « IB » : des hommes chassés du pouvoir et qui ont voulu le reprendre

► Dans Bouaké, la ville qui est au cœur de la rébellion

Notre enquête page 15, nos autres informations page 4

Lire page 19

La droite débat du vote des immigrés

YVES JEGO, député UMP de Seine-et-Marne, a rédigé un projet de contrat entre la France et les immigrés, qu'il a transmis au ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, dont il est proche, au ministre des affaires sociales, François Fillon, et à Jean-Pierre Raffarin. Yves Jego, candidat au Haut Conseil à l'immigration, propose un « contrat d'accueil » de trois ou quatre ans, puis un « contrat d'enracinement » de quinze ans, durée pendant laquelle les immigrés disposeraient du droit de vote lors des scrutins locaux et



de la possibilité d'acquiescer plus facilement la nationalité française. Cette initiative lance le débat, à droite, sur le vote des immigrés, au moment où des communes de gauche organisent des référendums locaux ouverts aux étrangers (photo, à Stains). Yves Jego affirme que son projet a reçu un « très bon accueil » à Matignon. Jean-Pierre Raffarin s'était déclaré, en 2001, ouvert à un débat sur ce sujet.

Lire page 8 et notre éditorial page 18

Le combat du sénateur Byrd, 85 ans, contre la guerre de Bush

WASHINGTON de notre correspondant Robert Byrd n'empêchera pas le Sénat d'adopter la résolution autorisant George W. Bush à employer les forces armées, s'il le juge nécessaire, contre l'Irak. Les sénateurs finiront par voter la résolution, comme les députés devaient le faire, jeudi 10 octobre. Le vénérable élu de Virginie-Occidentale n'en aura pas moins éprouvé les nerfs du président, des républicains et d'une bonne partie de ses amis démocrates, pressés d'aller faire campagne pour les élections du 5 novembre.

Robert Byrd n'en démord pas. La menace irakienne, estime-t-il, n'est pas démentie. Il s'insurge contre la pression de l'exécutif, visant à faire voter le Congrès « dans une atmosphère surchargée de politique partisane ». Il a tout fait pour que le Sénat ne puisse pas se prononcer avant les élections. Cette bataille-là est perdue. Les résistances qui s'étaient manifestées au Congrès sont quasiment effacées. Reste Robert Byrd. Il aura 85 ans dans un mois, et sa main tremble, parfois, quand il prend la parole, mais le propos est ferme. Brandissant la Constitution, dont il a toujours sur lui un exemplaire, il martelait, le 3 octobre, que « nulle part il n'y est écrit

que le président a autorité pour convoquer la milice afin d'agir par avance contre ce qu'il perçoit comme une menace ». Ce jour-là, il citait Tite-Live : « La hâte est aveugle et imprévoyante. »

Fils d'un mineur, né dans la misère, Robert Byrd a travaillé dans les chantiers navals avant d'être élu pour la première fois, à 29 ans, à la Chambre des députés de Virginie-Occidentale. Il était allé, pour cela, jusqu'à se faire admettre au Ku Klux Klan, ce que, par la suite, il a toujours affirmé regretter. C'était un de ces démocrates du Sud hostiles aux droits civils des Noirs avant que Lyndon Johnson le fasse changer d'avis. Il est entré au Sénat en 1958 et siégeait déjà au Capitole quand il a passé ses diplômes de droit et de science politique en suivant les cours du soir. Il défend jusqu'à l'entêtement la démocratie parlementaire et les droits des États contre les abus du pouvoir exécutif. « Cédant à M. Bush, a-t-il déclaré mercredi, le Congrès ferait aussi bien de s'en aller, fermer les portes et accrocher un écriteau : "On est à la pêche !" »

Patrick Jarreau

Lire aussi nos informations page 3

POINT DE VUE

Le livre : liberté ou monopole ?

par Hervé de La Martinière

HACHETTE, dans différents quotidiens, sort l'artillerie lourde, ce qui n'est pas forcément étonnant. Le fantassin Claude Durand, PDG de Fayard, est mis en avant (Le Monde du 4 octobre), ce qui est bon pour l'image d'Hachette, l'éditeur étant prestigieux, mais le résultat est médiocre tant la démonstration est vague et les chiffres erronés.

La démonstration, pour virulente qu'elle soit, ne manque pas d'humour. Pour admirer Claude Durand comme éditeur, je n'ose imaginer qu'il faille prendre son plaidoyer au premier degré. L'humour transparait à toutes les lignes.

Agardère amoureux des livres, défenseur de la culture française

face aux méchants envahisseurs que sont les fonds d'investissement américains, il fallait quand même y penser. A propos, le Groupe Lagardère pourrait-il publier la liste des différents partenaires qui forment son capital ? Je ne serais pas surpris que l'on y découvre quelques fonds d'investissement honnis par Claude Durand. D'ailleurs ne fait-il pas appel à un fonds d'investissement américain pour faire une proposition sur l'ensemble de VUP ?

Mais je ne veux pas polémiquer sur l'humour de Claude Durand. Il me semble seulement nécessaire de revenir sur les chiffres qu'il cite. Car il est trop grave de faire croire que La Fontaine s'est retourné dans sa

tombe et que le loup est devenu un agneau.

Sur la distribution, d'après Claude Durand, tout va bien dans le meilleur des mondes, les éditeurs petits ou grands seront enfin bien servis par une logistique appropriée. De quoi parle-t-on ? Des 1 000 plus gros clients ou des 20 000 points de vente du livre ?

Lire la suite et le point de vue de responsables de maisons d'édition de Vivendi Universal Publishing page 17

HERVÉ DE LA MARTINIÈRE est président-directeur général de La Martinière Groupe.

TÉLÉVISION

96 députés veulent interdire les films pornos sur le petit écran



EMMENÉS par Christine Boutin, députée UMP des Yvelines, 96 députés de la majorité de droite ont signé une proposition de loi visant à interdire la diffusion de films pornographiques à la télévision. Cette proposition est soutenue par le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), Dominique Baudis. Elle embarrasse le gouvernement, l'Elysée et Matignon, qui craignent de donner l'image d'une croisade pour un retour à l'ordre moral. Lire page 22

FRANÇOISE CHANDERNAGOR



La chambre

roman

«Ce livre était un défi. C'est peu de dire qu'il a été brillamment relevé.»

Mona Ozouf, Le Nouvel Observateur



GALLIMARD

INTERNATIONAL

MAGHREB

Les Algériens votent à nouveau ce jeudi 10 octobre pour élire leurs assemblées municipales et de wilayas. Ce scrutin devrait **TOURNER LA PAGE DE 1997**, marquée par des fraudes électorales massives.

Mais il est surtout l'occasion pour le FLN, parti du premier ministre Ali Benflis, de renforcer son emprise après le **SUCCÈS** remporté lors des élections législatives du 30 mai. M. Benflis a mené une **CAMPAGNE**

INTENSIVE et rallié des personnalités locales. En Kabylie, plusieurs milliers de policiers et gendarmes ont été dépêchés. La situation demeure très tendue dans cette région où la coordination des aârchs appel-

le au boycottage du vote alors que le FFS, premier parti kabyle, a décidé de **PARTICIPER**. Leader du parti islamiste légal, Abdallah Djaballah bénéficie pour sa part d'une **POPULARITÉ** accrue auprès des exclus.

Le FLN algérien veut profiter des élections locales pour s'imposer

Après avoir emporté les législatives du 30 mai, le parti du premier ministre Ali Benflis veut transformer l'essai lors du vote du 10 octobre pour les assemblées de communes et de wilayas. En Kabylie, la situation demeure extrêmement tendue

ALGER, ANNABA, CONSTANTINE

de notre envoyée spéciale

Quatre mois après les législatives du 30 mai, marquées par la victoire du Front de libération nationale, qui a remporté la majorité absolue à l'Assemblée nationale, la population algérienne était de nouveau appelée aux urnes, jeudi 10 octobre. Il s'agissait de désigner les Assemblées de plus de 1 500 communes (APW) et celles des 48 wilayas (APW).

A Alger, à la veille du scrutin, tous les yeux étaient braqués sur la Kabylie, où la situation, extrêmement tendue pendant ces deux dernières semaines de campagne électorale, menaçait de dégénérer en affrontements sanglants entre partisans du vote et tenants du boycottage. Six mille membres des for-

ces de sécurité avaient été dépêchés dans la wilaya de Tizi Ouzou et 20 000 sur l'ensemble de la Kabylie, pour « protéger les urnes ».

Aussi lourde de conséquences que soit l'issue de ce bras de fer, l'enjeu des élections locales ne peut se limiter à la Kabylie. Au soir du 10 octobre, la carte politique de l'Algérie devrait être plus représentative qu'elle ne l'était jusque-là. D'abord parce qu'une page sera tournée pour de bon sur les élections de 1997, marquées par une fraude massive au profit du Rassemblement national démocratique (RND) du président de l'époque, Liamine Zeroual.

Ensuite parce que, à l'inverse des élections législatives, les « corps constitués » (armée, police, gendarmerie, douanes, pompiers...) ne votent pas cette fois

dans des bureaux spéciaux, aménagés sur leurs lieux de travail, mais sur leurs lieux de résidence, comme de simples citoyens. Ainsi, un million de personnes (au moins) se retrouvent totalement libres de leur choix lors de ces élections,



« La moralisation de la vie publique » est un chantier central du FLN

ALI BENFLIS

loin de toute éventuelle directive ou esprit de corps, ce qui pèsera sur l'issue de la consultation.

A dix-huit mois de la présidentielle, l'objectif, pour le pouvoir, est de rééditer l'exploit du Front de libération nationale (FLN) aux

législatives de mai et de voir confirmé le retour en force de l'ex-parti unique. Tout indique que le FLN sortira largement vainqueur de ces élections locales, en raison, notamment, de la personnalité de son secrétaire général, le premier ministre Ali Benflis.

REGARDS VERS LE MAROC

A Tiaret, Gardhaïa, El-Golea, et partout ailleurs, M. Benflis a rempli les stades et remporté un triomphe pendant la campagne électorale qu'il a menée lui-même sur le terrain, à raison de trois à quatre meetings par jour, sur le thème de « la moralisation de la vie publique », chantier central du FLN. « Il a fait une campagne de conviction, sans jamais se prêter à de basses attaques à l'encontre de ses rivaux. Benflis est sûr de lui, à l'inverse d'Ouyahia [le

leader du RND], qui a mené une campagne défensive, presque par devoir », souligne un observateur.

Quelle que soit le mérite supposé de M. Benflis, la confusion des genres entre sa fonction de secrétaire général du FLN et celle de premier ministre aura joué en sa faveur, au détriment des autres partis en lice, ce que ne manquent pas de souligner ses détracteurs. « Les gens se tournent à nouveau vers le FLN parce qu'ils voient bien que c'est le parti qui a le vent en poupe. Ils ont l'espoir de capturer ainsi davantage de ressources, fidèles en cela au proverbe arabe selon lequel « le monde est avec les gens debout » », remarque le chercheur Mohammed Hachemaoui, qui pointe au passage le discours « quelque peu démagogique » du secrétaire général du FLN.

Le taux de participation est un autre enjeu de ce scrutin, et pas seulement en Kabylie. En mai, les législatives n'ont attiré que 46 % des électeurs sur l'ensemble du territoire (moins de 3 % en Kabylie).

Parce qu'elles concernent directement les citoyens en raison de leur caractère de proximité, et qu'elles font appel aux liens tribaux, communautaires, ethniques, les élections locales devraient enregistrer un taux de participation plus élevé, en particulier dans les petites agglomérations et les campagnes, où, à l'inverse d'Alger et des grandes villes, les gens s'intéressent aux APC et APW. Ces assemblées sont en effet considérées comme des lieux de pouvoir donnant accès au logement et à la terre, deux des causes d'émeutes qui secouent le pays à intervalles réguliers.

La dernière inconnue est la régularité de cette consultation. Alors que les premières élections « propres » de l'histoire du Maroc, intervenues il y a deux semaines, suscitent ici des sentiments divers – admiration, curiosité, mais aussi scepticisme, voire irritation –, il ne déplairait sans doute pas à l'Algérie de se voir décerner le même label de transparence. Au ministère de l'intérieur, on rappelle que les dispositions mises en œuvre pour les législatives de mai dernier – dépouillement des bulletins en présence d'observateurs de chaque parti et remise d'un procès-verbal à chacun – sont toujours en vigueur et qu'elles rendent la fraude « difficile à imaginer ». Reste à en persuader la population, toujours dubitative.

En Kabylie, le mot d'ordre de boycottage est rejeté par certains au nom de la « citoyenneté »

TIZI-OUZOU

de notre envoyée spéciale

« La Kabylie en Etat de siège », titrait *Le Matin* à la veille des élections municipales. « Après la campagne, les émeutes », ajoutait *La Dépêche de Kabylie*. « Ce sont des pyromanes, protestent de plus en plus de voix en Kabylie, le moindre affrontement devient maintenant une émeute. » Des affrontements qui opposaient les forces de l'ordre aux partisans de la Coordination des aârchs, des daïras et des communes (CADC), qui tentaient d'empêcher l'arrivée des urnes et des forces de sécurité qui les accompagnaient, ainsi que l'installation des bureaux de vote, dans certaines communes. Cependant, mercredi, si l'on dénom-

brait déjà de nombreux blessés et des arrestations, la Kabylie n'était pas à feu et à sang. Dans la ville de Tizi-Ouzou, où le mot d'ordre de grève générale de la CADC était passablement suivi, les magasins sur les grandes artères étaient fermés, pendant que le commerce continuait dans la ville nouvelle. Une dizaine de jeunes brûlaient des pneus au pied de la Cité des genêts, fief de la CADC, avant de se disperser, faute de combattants. Les forces de l'ordre étaient discrètes et circulaient en civil.

Les écoles transformées en bureaux de vote sont fermées depuis lundi. « Ras le bol, proteste un parent d'élève, nos enfants n'étudient plus qu'un jour par semaine. La

manière dont fonctionne ce mouvement n'a rien à voir avec la citoyenneté, ils veulent faire de nous des moutons. La citoyenneté, c'est le droit à la différence et, ici, elle est qualifiée de trahison. »

LASSITUDE DE LA POPULATION

Comme lors des élections législatives du 30 mai, pour la CADC, il ne s'agit pas de boycotter ce scrutin mais de l'empêcher. « Si la loi nous assurait qu'à moins de 5 % d'électeurs les élections ne seront pas validées, il n'y aurait pas de problème, on laisserait voter librement, explique un délégué de la CADC, mais ce n'est pas le cas. Nous sommes donc dans l'obligation d'empêcher ces élections. »

Ce raisonnement commence à lasser une population, épuisée par 16 mois d'émeutes et de répression, qui s'interroge sur la représentativité de ce mouvement. « La démocratie vaut ce qu'elle vaut, mais si l'on dévalue le vote, cela veut dire qu'il n'y a plus de citoyenneté et qu'il ne nous restera plus qu'à fonctionner à l'allégeance », estime un universitaire, résolu à aller voter, « même à blanc, sauf si on m'en empêche militairement ». Selon lui, la Kabylie est sommée de se taire pour faire la démonstration qu'elle est derrière ce qu'il appelle « le commandement » de la Coordination. Un commandement dont la légitimité est à ses yeux discutable et discutée, qui « impose dans l'ombre son diktat » à toutes les

préfectures berbérophones, par la peur. Celle-ci est perceptible dans le haussement d'épaules des commerçants, dans les pressions exercées sur les candidats de tous les partis en lice et, plus particulièrement, du Front des forces socialistes (FFS), jusqu'alors le principal parti en Kabylie. Peur des dérapages comme, ce mardi à Maatkas, où un commerçant appartenant à un groupe d'autodéfense contre l'islamisme armé, excédé par des jeunes qui entendaient le contraindre à fermer son magasin qu'ils venaient de saccager avant de s'en prendre à sa voiture, a ouvert le feu, tuant l'un de ses agresseurs.

Ghania Mouffok

Florence Beaugé

Le général Nezzar ne fait pas appel

Le général et ancien ministre de la défense algérien Khaled Nezzar, débouté le 27 septembre de sa procédure en diffamation à Paris contre l'ex-officier Habib Souaïdia, renonce à faire appel de ce jugement, ont indiqué, mercredi, ses avocats. Dans un communiqué, M^{re} Jean-René Farthouat et Bernard Gorny assurent que « le double objectif poursuivi par le général Nezzar a été atteint ». Le tribunal correctionnel de Paris avait estimé qu'il ne lui appartenait pas de « se prononcer sur la véracité des thèses soumises à son appréciation, que seule l'Histoire pourra déterminer ». Habib Souaïdia, auteur du livre *La Sale Guerre*, était poursuivi en diffamation pour avoir affirmé que l'armée algérienne manipulait les groupes islamistes et commettait elle-même des attentats pour asseoir sa domination dans le pays.

Abdallah Djaballah, chef du parti islamiste légal : au nom de Dieu et « des exclus du pouvoir »

ANNABA, CONSTANTINE, SKIKDA

de notre envoyée spéciale

Qui peut dire qui est véritablement Abdallah Djaballah ? Quarante six ans, licencié en droit, marié, père de neuf enfants (dont huit filles), le chef de file d'El-Islah, parti islamiste légal, est un mélange de tolérance et de dogmatisme. Son calme étonne. Même au micro, quand il hausse le ton devant un auditoire captivé, Djaballah semble ne faire aucun effort, comme si la voix jaillissait d'elle-même. De cette voix, en tout cas, ne sortent que des phrases en arabe, bien que le chef d'El-Islah comprenne, et parle, parfaitement la langue de l'ancien colonisateur. Question de principe.

Djaballah a choisi en effet de se ranger du côté des « exclus du pouvoir » en Algérie, ceux qui ne maîtrisent pas le français et, du coup, ne peuvent prétendre à des responsabilités importantes au pays. En ce jeudi 3 octobre, il tient un meeting au Palais de la culture d'Annaba, dans la salle et sur l'es-

trade où a été assassiné le président Mohammed Boudiaf, le 29 juin 1992. Est-il en campagne pour les élections locales ou déjà en pleine répétition pour les présidentielles d'avril 2004 ? Il s'agit de son 85^e meeting depuis le début de la campagne. La salle est pleine mais disciplinée. Vêtu d'un costume beige bien coupé, mocassins aux pieds, chechia blanche posée sur le sommet du crâne, cheveux et barbe noirs, Djaballah écoute les orateurs qui se succèdent avant lui au micro, psalmodient des versets du Coran et lancent des slogans tels que « nos principes ne sont pas à vendre ».

DÉLABREMENT AVANCÉ

Soudain, il se lève. La foule l'ovationne. Au balcon, les femmes lancent des youyou. En bas, les hommes, non barbus pour la plupart, sont plutôt jeunes. Pendant trois quarts d'heure, Djaballah va évoquer les thèmes qui lui tiennent à cœur, en particulier l'islam et l'arabité, « les deux constan-

tes de l'algérianité ». Ce jour-là, la Palestine, l'embargo contre l'Irak, la « lâcheté des régimes arabes qui s'inclinent devant les Etats-Unis et en redemandent » ne sont pas du programme, mais ils le seront dans ses interventions suivantes. Comme d'habitude, Djaballah interpelle ses fans : « Ceux qui sont au pouvoir depuis quarante ans, vous ne trouvez pas que ça suffit ? » « Ouïii ! », hurle la foule. « Voulez-vous le changement ? », reprend-il. « Ouïii ! ». « Et qui va aider Annaba à obtenir ce changement ? » « El-Islaaah ! », crie la salle. « Alors rendez-vous le 10 octobre. Ne pas voter est un crime », conclut-il, toujours aussi calme. La foule évacue la salle sans incident.

Sur sa route vers Constantine puis vers Skikda, sa ville natale, Djaballah et son cortège, composé d'une dizaine de voitures prêtées par des militants d'El-Islah, s'arrêtent dans différentes localités, toutes plus misérables les unes que les autres. El-Hadjar. El-Boumi. Sidi Ammar. Zirout-Youcef,

El-Harouch... Le spectacle est toujours le même. Des barres d'immeubles dans un état de délabrement avancé, hérissés d'antennes paraboliques, des sols jonchés d'ordures, des flaques d'eau boueuses, des habitants l'air épuisé, et qui n'ont qu'une phrase à la bouche : « Ras le bol ». L'air, par moments, est irrespirable, en raison des vapeurs rejetées par des usines d'engrais chimiques installées dans la région. Quand Djaballah descend de voiture, les gens s'agglutinent autour de lui. Il prononce quelques mots de réconfort, mais il secoue aussi ses interlocuteurs, les invitant à se prendre en main.

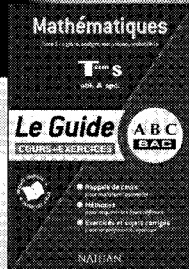
« Ce que les gens apprécient en lui ? Sa sincérité, son intégrité », explique une jeune journaliste de la radio algérienne. En 1999, je l'avais suivi pour les élections présidentielles. Trois ans plus tard, je constate que sa popularité a incroyablement augmenté ».

Fl. B.

POUR RÉUSSIR LE JOUR J

RCS Paris B 393 291 042 - LE PARTI DU CLIENT
Crédit Photo : Colin Hawkins / Getty Image
Nathan, une maison d'édition de Virendi Universal Publishing

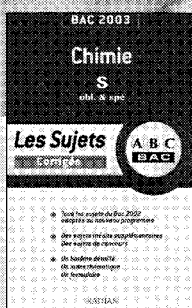
ABC
NATHAN



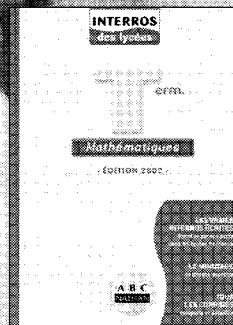
POUR RÉVISER TOUTE L'ANNÉE



POUR RÉVISER RAPIDEMENT



POUR SE PRÉPARER À L'ÉPREUVE



POUR VISER LE SANS-FAUTE EN SCIENCES

abcbac.com

POUR RÉVISER EN LIGNE

TOUTE UNE GAMME POUR RÉVISER UTILE

Le roi Mohammed VI nomme Driss Jettou à la tête du nouveau gouvernement

Homme sans appartenance partisane, il est chargé de trouver une majorité au Parlement

DOUZE JOURS après une élection législative qui a été saluée comme le premier scrutin « honnête et transparent » au royaume, Mohammed VI a nommé, mercredi 9 octobre, Driss Jettou nouveau premier ministre. A l'issue d'une réunion du gouvernement sortant à Marrakech, le roi a annoncé, par voie de communiqué, que M. Jettou, jusqu'alors ministre de l'intérieur, était chargé d'entamer des consultations « avec tous les partis », en vue de la formation du nouveau gouvernement, lequel serait « constitué autour d'un plan d'action répondant aux véritables aspirations de la société marocaine », notamment dans les domaines économique et social, où « d'importantes réformes » devraient être mises en œuvre.

Après avoir mené le Maroc à des élections libres, l'ancien premier ministre, le socialiste Abderrahmane Youssoufi, est ainsi congédié (lire ci-dessous). Pour la même raison, artisan du scrutin à la tête du ministère de l'intérieur, Driss Jettou est appelé à lui succéder. La décision royale a « surpris » au sein de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), où l'on s'attendait



Driss Jettou arrivant au palais royal à Marrakech, mercredi 9 octobre.

apparemment à une reconduction de M. Youssoufi ou à la nomination d'un autre dirigeant du premier parti du Maroc qui, le 27 septembre, a conquis les plus de sièges à la Chambre des représentants, 50 sur 325 au total. Un dirigeant du Parti de la justice et du développement (PJD), la formation islamiste légale dont la percée – en passant de 14 à 42 députés – avait constitué le trait marquant du scrutin, est allé plus loin. Pour Moustapha Ramid, la nomination de M. Jettou, un grand commis

de l'Etat sans appartenance partisane, traduit un « recul » de la démocratie marocaine. « Je souhaitais, a-t-il expliqué, que le choix du premier ministre se fasse parmi les dirigeants des partis qui ont réalisé les plus grands scores lors des élections législatives du 27 septembre, afin de consolider les fondements de la démocratie. » A défaut, ce qui est une nouveauté, les choix du monarque se discutent au royaume...

AU-DELÀ DES PARTIS

Né en 1945 à El-Jadida, au sud de Casablanca, diplômé d'études supérieures en physique-chimie, M. Jettou, d'une volonté adamantine serties dans une courtoise urbanité, a occupé son premier fauteuil ministériel, de l'industrie et du commerce, dans le gouvernement constitué de « technocrates » de Karim Lamrani, à partir de 1993. Chargé ensuite, en cumul, aussi des finances et de l'artisanat, il a quitté le gouvernement en 1998. Gérant de sociétés et dirigeant de la Fédération marocaine des industries du cuir, il a été appelé par le roi Mohammed VI, le 3 août 2001, à la tête de l'Office chérifien des phosphates, la plus importante

entreprise publique du Maroc. Un mois plus tard, le 19 septembre, il a été nommé ministre de l'intérieur, l'équivalent moderne de la fonction de l'ancien « grand vizir » du sultan.

L'été 2001, Mohammed VI avait également propulsé plusieurs autres personnalités indépendantes, au profil de « manager chevronné », à la tête des grandes régions du royaume. Aujourd'hui, la nomination de M. Jettou comme premier ministre parachève ce quadrillage du pays par des « super-walis », des préfets hors cadre, directement reliés au palais. Alors que Hassan II gouvernait à travers les formations politiques qu'il manipulait à sa guise, quitte à leur attribuer leur poids électoral, son fils semble vouloir régner au-delà des partis, au nom de l'urgence économique et sociale. A la formation d'une large coalition hétéroclite, le monarque a préféré la conduite du gouvernement par un homme sûr, qui, face à l'émission du Parlement issu du scrutin du 27 septembre, a toute latitude de choix pour former son équipe.

Stephen Smith

Abderrahmane Youssoufi, le loyal artisan de l'alternance

QUE RETIENDRA l'histoire d'Abderrahmane Youssoufi ? Avant tout, qu'il aura été l'homme de l'« alternance » voulue par Hassan II. Echaudé par les coups d'Etat militaires, le défunt roi était convaincu depuis les

■ PORTRAIT

L'ancien premier ministre a été l'adversaire puis l'allié du roi Hassan II

années 1980 que, pour consolider le trône alaouite et stabiliser le Maroc, il fallait associer au pouvoir ses adversaires, les héritiers de Mehdi Ben Barka. L'analyse était habile. Encore fallait-il persuader la gauche de jouer le jeu et de se rapprocher du palais qui les avait combattus. Abderrahmane Youssoufi a sauté le pas et accepté de travailler avec la monarchie. Hassan II fut le père de l'alternance ; Youssoufi en a été l'artisan loyal.

Nommé premier ministre à l'issue des élections législatives de novembre 1997, il a mis en pratique la réconciliation sans jamais tenter de négocier ou d'imposer un rééquilibrage du pouvoir au profit du gouvernement.

La conviction que la fin de règne de Hassan II et la situation économique du royaume imposaient cette union sacrée explique probablement l'attitude conciliante du chef de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) pendant ces quatre années et demie d'alternance. M. Youssoufi a raconté comment, fraîchement nommé premier ministre, en février 1998, lui et Hassan II, au cours d'une cérémonie sans témoin, avaient juré sur le Coran de travailler ensemble « pour l'intérêt du pays ».

Mais il y a autre chose. Le monarque usé, devenu plus sage au soir de sa vie, avait réussi à s'attacher son premier ministre par des gestes d'attention. De son ancien opposant, il s'était fait un allié, de son adversaire de toujours un fidèle parmi les fidèles. Les collabora-

teurs de M. Youssoufi savent combien le socialiste Youssoufi fut touché lorsque, hospitalisé à la suite d'un léger accident cérébral, il reçut, la tête enturbannée comme un mamelouk, la visite inopinée du monarque. La photo immortalisant la visite royale n'allait plus quitter le bureau du premier ministre. Et lorsque, plus tard, au hasard d'une interview, le chef du gouvernement lâcha qu'il eût été plus juste que la mort soit venue le chercher, lui plutôt que Hassan II, son cadet de cinq ans, il y avait de la sincérité dans cet aveu oblatif.

RECALADES ET NOUVELLES PISTES

Mohammed VI monté sur le trône, M. Youssoufi a continué à respecter le serment fait dans le bureau de Hassan II. Au cours de cette période délicate, qui a vu un jeune prince héritier succéder à un roi vieilli sous le harnais chérifien, le premier ministre s'est fait le chantre de la stabilité des institutions, quitte à avaler des couleuvres : le défenseur de la liberté d'expression, grand amateur de journaux, a dû signer l'interdiction de deux hebdomadaires non conformistes (avant que la justice revienne sur la décision) ; l'intime de nombre de dirigeants progressistes du tiers-monde n'a pas hésité à brocarder la « horde des séparatistes de Tindouf » et l'« entité fantôme » à propos du Front Polisario, en quête de l'indépendance du Sahara-Occidental depuis plus d'un quart de siècle ; l'homme de gauche n'a rien fait pour améliorer le statut de la femme marocaine, pourtant très rétrograde...

Le bilan du gouvernement Youssoufi ne saurait être réduit à ces recalades et atermoiements peu glorieux. Homme d'appareil, solitaire et rancunier, le premier ministre n'avait pas la tâche facile. A la tête d'une majorité de bric et de broc, mélange de conservateurs avisés et de progressistes en chambre, surveillé de près par le palais, il a réussi cahin-caha à lancer des chantiers, à ouvrir des pistes. La scolarisation des enfants a fait d'énormes progrès sous son gouvernement. La couverture médicale se généralise. L'électrification des campagnes progresse. L'accès à l'eau n'est plus un luxe.

En dépit de trois années de sécheresse catas-

trophiques pour un pays agricole comme le Maroc, M. Youssoufi n'a pas à rougir de ses résultats économiques. Avocat de formation, peu porté à commenter un taux de croissance ou un indice des prix, il a géré les finances du pays en bon père de famille, sans audace mais, aussi, sans faute majeure. Avec lui, le Maroc n'est pas devenu un dragon ; il n'a pas davantage suivi le chemin de certains Etats d'Amérique latine, aujourd'hui en faillite. « Youssoufi s'est inscrit dans la continuité », résume l'universitaire Nourredine El-Aoufi, directeur de la revue *Critique économique*. « La lutte contre le chômage, en particulier celui des jeunes diplômés, l'intégration du secteur informel à l'économie, la réforme de l'administration : sur ces dossiers le gouvernement aurait pu être plus volontariste », ajoute-t-il.

LE BRAS DROIT DE BEN BARKA

Ne pilotant plus le gouvernement, M. Youssoufi entend, malgré ses 78 ans, demeurer à la tête de l'USFP, son parti, jusqu'au prochain congrès, en 2003 ou 2004. Ensuite, laisse-t-il entendre, il abandonnera la vie politique. Se retirera-t-il à Cannes, où cet homme qui, exception vertueuse au sein de la classe politique marocaine, a toujours ignoré l'argent, possède un deux-pièces, en compagnie de sa femme, Hélène, une Française ? Se lancera-t-il dans la rédaction de ses Mémoires ? Ils éclaireraient un pan de l'histoire du Maroc et d'une partie du monde arabe.

Venu à la politique très jeune, alors que le Maroc était encore un protectorat français, Abderrahmane Youssoufi a traversé le siècle aux avant-postes. Il a été le bras droit de Mehdi Ben Barka, le compagnon de route du socialiste Abderrahim Bouabid ; il a côtoyé le président Bourguiba et défendu Ahmed Ben Bella ; il a connu l'exil, sillonné le monde arabe, dirigé des journaux et subi la répression sous Hassan II. Ironie de l'histoire, les deux hommes ont fini par se retrouver sur le tard. D'adversaires, ils sont devenus les complices d'une « alternance » insoupçonnée.

Jean-Pierre Tuquoi

Irak : dialogue de sourds entre Paris et Washington

Une conversation entre George W. Bush et Jacques Chirac n'a pas permis de réduire les divergences

LA DISCUSSION entre Paris et Washington sur un projet de résolution contre l'Irak susceptible d'être soumis au Conseil de sécurité s'est sensiblement durcie, mercredi 9 octobre. Alors que les négociations aux Nations unies demeurent dans l'impasse, George W. Bush et Jacques Chirac ont eu une conversation téléphonique. Les deux présidents ont campé sur leur ligne et finalement confié le dossier à leurs ministres des affaires étrangères « pour s'efforcer d'intégrer les préoccupations respectives de la France et des Etats-Unis », a indiqué l'Elysée.

Agacé du refus de la France de voir inscrite dans une résolution l'automatisme d'un recours à la force en cas de violation par le régime de Bagdad de ses obligations, le président Bush a répété à son homologue français la volonté de Washington. « Notre position est toujours

que cette résolution doit comporter une déclaration sur les conséquences en cas de non-respect » par Bagdad des modalités d'inspection, a résumé un porte-parole de la Maison Blanche. « Plus forte sera la résolution, plus grandes seront les chances de résoudre la question pacifiquement », a affirmé le président Bush, selon ce porte-parole.

PROPOSITIONS REJETÉES

Jacques Chirac, selon Catherine Colonna, porte-parole de l'Elysée, a au contraire réaffirmé qu'il souhaite « d'une part, l'adoption d'un mandat renforcé et clair pour les inspecteurs et, d'autre part, la réaffirmation de la compétence du Conseil de sécurité pour tirer, dans un deuxième temps, les conséquences d'une violation éventuelle par l'Irak de ses engagements ». Dominique de Villepin, ministre des affaires étrangères, a également clairement

prévenu, mercredi, que « la France ne donnera pas son accord à une formule délivrant par avance un blanc-seing sur l'action à entreprendre en cas de manquement par l'Irak ».

Si Richard Boucher, porte-parole du département d'Etat américain, a cru bon de juger que « les discussions progressent » à l'ONU, le sur-place semble l'emporter. Evoquant un travail sur la base « de concepts » plutôt que sur une rédaction précise d'un texte, Richard Boucher commentait les rudes tractations entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

Les Français auraient présenté, mercredi, de nouvelles propositions aménageant un « non-texte » précédent. Ces dernières auraient été immédiatement rejetées par l'ambassadeur américain aux Nations unies, qui jugeait insuffisant le renforcement du régime d'inspection en désarmement que

la France se dit prête à accepter. A l'inverse, les nouvelles propositions américaines, elles aussi informelles, étaient analysées comme bien peu différentes des précédentes, et donc inacceptables. Ces désaccords auraient incité M. Bush et M. Chirac à se consulter directement.

L'Irak, de son côté, a de nouveau mis en garde contre une nouvelle résolution, reprochant vivement à la France de s'aligner sur la position américaine. En Syrie, étape d'une tournée dans les pays arabes, Tarek Aziz, le vice-premier ministre irakien, a accusé les Etats-Unis de vouloir « anéantir l'Irak puis diviser le Moyen-Orient ». Mercredi, des avions américains et britanniques ont bombardé des installations militaires irakiennes dans le nord du pays, faisant quatre morts et dix blessés.

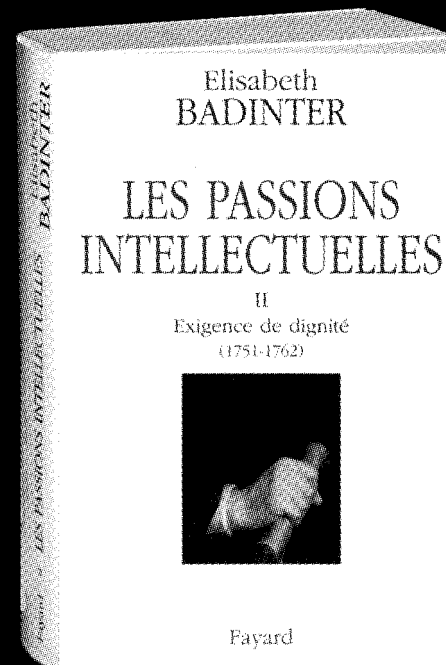
F. Bt



Elisabeth Badinter

Gloire, dignité, pouvoir.
Le siècle des Lumières
préfigure les vices et vertus
des intellectuels
d'aujourd'hui.

Après *Désirs de gloire*,
voici le deuxième tome
des *Passions intellectuelles* :
Exigence de dignité.



fayard
www.editions-fayard.fr

Côte d'Ivoire : Bouaké, ville fantôme, s'enfonce dans la peur et les pénuries

La « capitale » des rebelles est menacée d'asphyxie

BOUAKÉ

de notre envoyé spécial

Bouaké s'est accordé un répit. Après deux jours de combats intenses au début de la semaine, la

REPORTAGE

Ici, la seule valeur en hausse est la haine entre communautés ethniques

« capitale » des militaires rebelles a retrouvé son visage d'avant l'offensive de l'armée gouvernementale ivoirienne : celui d'une ville fantomatique et inquiète, au bord de l'asphyxie économique. La seule valeur en hausse est la haine entre communautés ethniques. Il y a ceux qui soutiennent bruyamment la cause des soldats mutins, qui se reconnaissent dans leur lutte, et les autres, en attente d'une « libération » de leur ville envahie, selon eux, par des soldats « étrangers », venus du Burkina Faso et du Mali. « Ils n'ont pas notre accent, et certains d'entre eux ne parlent pas français », jure un jeune homme, Olivier, qui tient une station-service sur la route qui conduit à la capitale administrative, Yamoussoukro, au sud. Il y a ceux qui se considèrent comme les seuls vrais Ivoiriens de Bouaké, et ceux

Les rebelles veulent marcher sur Abidjan

Au lendemain d'un discours conciliateur du président Laurent Gbagbo, qui leur avait demandé de déposer les armes en préalable à de nouvelles négociations sur une trêve, l'un des porte-parole des insurgés, Ousmane Chérif, a refusé cette ouverture et annoncé l'offensive finale des rebelles. « Pas question de déposer les armes », a-t-il déclaré, mercredi 9 octobre, à Bouaké : « On n'est pas prêts à négocier avec Gbagbo. On ne fait aucun crédit au régime, on est déterminés à aller jusqu'au bout. Notre objectif est militaire, c'est Abidjan et on va l'atteindre. On demande aux militaires français de rester neutres. Si on prend le pouvoir, c'est pour instaurer la démocratie, organiser des élections libres et ensuite remettre le pouvoir aux civils. On est convaincus qu'une majorité des forces armées est en train de nous rejoindre. On demande à nos collègues de se rallier à nous pour libérer la Côte d'Ivoire. »

qui n'en seraient pas, même s'ils sont nés dans cette ville et qu'ils y travaillent depuis des générations. Ces « vrais-faux » étrangers sont hantés par l'idée d'un retour des forces régulières. « Il y aura un bain de sang contre nous, les dioulas », nom générique donné à tous ceux qui parlent la langue des commerçants.

Entre ces deux mondes, l'incompréhension et la violence s'installent. Mardi matin, des habitants auraient été brutalisés pour avoir refusé de soutenir un camp, telle cette jeune femme en route vers l'hôpital et blessée à la jambe parce qu'elle n'a pas voulu aller manifester aux côtés des militants du Front populaire ivoirien (FPI), le parti du président Laurent Gbagbo, a-t-elle expliqué.

D'autres ont eu moins de chance : les corps carbonisés de trois personnes – victimes du « supplice du collier » – gisaient, en milieu de matinée, dans un quartier excentré de la ville ; ailleurs, deux autres cadavres, étendus sur la chaussée sous un plastique, témoignaient d'une violence qui menace d'emporter la ville.

Certains des habitants se réjouissent de la fuite, lundi soir, des troupes loyalistes – 200 hommes au maximum – et de leurs pertes, dont témoignent, à la sortie de la ville, les carcasses de véhicules flambant neufs, détruits au cours de la retraite. D'autres s'interrogent sur le revers des loyalistes et rêvent d'une contre-offensive qui, cette fois, serait victorieuse. « On ne comprend pas qu'ils aient été repoussés et qu'ils aient quitté la ville. Ils avaient pourtant un moral de fer », affirme un habitant, approuvé par

les autres membres de sa famille, installée devant une maison.

La difficulté à trouver de quoi vivre est peut-être le lien ultime entre tous les habitants de cette métropole du centre de la Côte d'Ivoire vidée d'une bonne partie de sa population. Le manque d'argent paralyse l'activité. Les banques font davantage recette que les églises. On s'y précipite dès 4 heures dans l'espoir d'une ouverture improbable. La matinée commence à peine que la file d'attente ne cesse de s'allonger dans la rue. Les jours de calme, les plus matinaux patientent, assis sur des bancs. Les autres restent debout en attendant que la banque daigne ouvrir ses portes. Au fil des jours, l'attente est devenue vaine.

L'argent liquide manque à Bouaké et les chèques appartiennent à un monde étranger. « On est payé le 28, chaque mois. A partir du 10, je vis à crédit en attendant la prochaine paie. Aujourd'hui, il n'y a plus de crédit et ma famille est dans une situation dramatique. On a faim », raconte un fonctionnaire qui fait la queue devant l'immeuble de la Société générale de banque. « J'ai une vingtaine de personnes réfugiées chez moi dont trois femmes qui allaient, et je n'ai rien à leur donner », dit Claudine, une jeune enseignante. « Je n'avais plus que deux œufs ; j'en ai donné un aujourd'hui à ma fille de 7 ans ; elle aura l'autre demain. Nous, les adultes, cela fait deux jours qu'on n'a rien mangé », se plaint, de son côté, une femme d'âge mur. Un habitant propose une solution approuvée par ses voisins : que l'armée française, postée à une sortie de la ville, prenne en charge l'acheminement des billets de banque depuis Abidjan...

JUSTICE EXPÉDITIVE

Inutile de compter sur la bonne volonté des commerçants en cette période confuse. Ils ont baissé leurs rideaux, déserté Bouaké ou attendent chez eux des lendemains meilleurs. La crainte des pillages plane, surtout depuis que la prison civile a été vidée de ses pensionnaires. Et malheur à celui qui se fait prendre en flagrant délit de vol. Les soldats rebelles, à leur façon, maintiennent l'ordre dans les rues. Il y a quelques jours, un homme surpris en train de chaparder un matelas dans une maison a été froidement exécuté d'une rafale. Cette justice expéditive ne choque pas outre mesure les habitants de Bouaké.

Impossible en principe de quitter la ville, dont les sorties sont gardées par les rebelles. Pourtant, une partie de la population a fui par des chemins de traverse, et l'hémorragie fait sentir ses effets. Depuis le début de l'insurrection, le 19 septembre, et la conquête de la ville par les mutins, Bouaké fait penser à un décor de cinéma monumental.

La seconde ville de la Côte d'Ivoire est devenue une cité irréelle d'où la vie s'est échappée. Les administrations sont fermées. L'université est en vacances. Les écoles sont vides. Seuls, les deux hôpitaux travaillent avec des moyens de fortune. Quelques vélos et cyclomoteurs circulent, mais le trafic automobile est inexistant. Les voitures particulières ont été mises en lieu sûr dans les villages de brousse et les stations-service ont été réquisitionnées par les rebelles. Ailleurs, les larges avenues qui quadrillent l'agglomération appartiennent aux seuls mutins qui les traversent à grande vitesse à bord de véhicules tout-terrain pris à l'armée régulière ou « empruntés » aux entreprises locales.

Le seul quartier animé de Bouaké est le grand marché. Nombre d'échoppes sont vides, mais on y trouve quelques produits de consommation de base (oignons, ignames...). Les prix correspondent à ceux d'un temps de guerre sur fond de pénurie générale. Les bouteilles de gaz sont introuvables. Le sac de charbon de bois, le pain, l'essence pour les deux-roues, la viande, valent des fortunes. Avec leurs marges états, les marchés font piéger. Dans leur retraite, lundi soir, les loyalistes en ont pourtant incendié un. Les rebelles ont fait de même, mardi matin.

Jean-Pierre Tuquoi

Le Pakistan vote au terme d'une campagne électorale marquée par les manipulations du régime militaire

Dans un discours prononcé juste avant le scrutin du 10 octobre, le général-président Moucharraf a promis un retour à la démocratie. Mais les observateurs indépendants sont extrêmement critiques

ISLAMABAD

de notre correspondant en Asie du Sud

Quelque 72 millions d'électeurs pakistanais ont commencé à se rendre aux urnes, jeudi 10 octobre, sous haute surveillance. Plus de 200 000 membres des forces de sécurité ont été déployés à travers le pays dans la crainte d'actes de violence comme le Pakistan en a connus depuis un an. Ordonnées par la Cour suprême trois ans après le coup d'Etat militaire du 12 octobre 1999 qui avait renversé le premier ministre élu, Nawaz Sharif, et porté au pouvoir le chef de l'armée, le général Pervez Moucharraf, ces élections sont censées conduire au retour d'un régime démocratique.

Mais le général Moucharraf s'est déjà fait confirmer pour cinq ans à la présidence du pays par un référendum contesté, en avril. D'une manière tout aussi discutable, il a promulgué une série d'amendements constitutionnels de nature à assurer la pérennité du pouvoir à l'armée, en tant qu'institution, et à lui-même. En conséquence, la marge de manœuvre du Parlement prochainement élu, qui pourra – comme le premier ministre – être renvoyé par le président, sera beaucoup plus étroite que celle de ses prédécesseurs. Quel qu'il soit, le premier ministre travaillera ainsi sous la surveillance du président.

Dans un discours très peu démocratique (prononcé 24 heures après la clôture de la campagne électorale), le général Moucharraf a toutefois promis aux 140 millions de Pakistanais, mercredi soir 9 octobre, « l'avènement d'un nouveau et meilleur système démocratique ». Intervenant en uniforme militaire et durant trente minutes, le général s'est félicité de la « bonne gouvernance » des trois ans de son régime. Il a promis de « transférer complètement le pouvoir au premier ministre », tout en posant des limites à l'action du gouvernement. Celui-ci ne devra pas compromettre « l'intégrité et la solidarité » du Pakistan et devra « être libre de corruption ». C'est toutefois le président qui décidera, avec l'aide du Conseil national de sécurité (CNS) des critères de jugement à appliquer à l'action du gouvernement.

Le président Moucharraf a aussi lancé un vibrant appel aux électeurs pour qu'ils se rendent aux urnes, en promettant des « élections libres, justes et transparentes ». Près de 300 observateurs internationaux de l'Union européenne, du Commonwealth, d'Asie du Sud et



MIAN KHURSHED/REUTERS

Un fonctionnaire pakistanais procède au transfert des urnes vers les bureaux de vote, mercredi 9 octobre, à Islamabad, sous la surveillance de la Cour suprême par la Cour suprême et censées conduire, trois ans après le coup d'Etat du général Moucharraf, à un retour à la démocratie.

des Etats-Unis, ainsi qu'environ 400 observateurs locaux des organisations non gouvernementales, sont déployés au Pakistan pour suivre ce scrutin.

Dans son discours, le président a tenté de contrer les très nombreuses critiques énoncées avant le vote sur les diverses manipulations des autorités visant à obtenir les résultats désirés. Evoquant l'obligation

le rapport également critique de la très respectée Commission des droits de l'homme du Pakistan. Détaillant les nombreuses plaintes reçues de divers bords avant le scrutin, son rapport conclut : « La Commission des droits de l'homme du Pakistan ne trouve aucun motif d'un quelconque optimisme pour croire que les élections du 10 octobre conduiront à la fin du régime militaire,

une heure après l'ouverture des bureaux de vote, personne ne se bousculait pour se rendre aux urnes. Les agents des partis tentaient bien de rameuter leurs troupes dans les rues, mais sans grand enthousiasme. Lors des dernières élections, en 1997, le taux de participation s'était élevé à 35 %. Les analystes situent entre 35 % et 40 % un taux respectable de participation. Selon le ministre de l'information, Nisar Memon, l'actuelle participation (sans précédent) des jeunes de 18 à 21 ans, soit plus de 5 millions de personnes, et la plus grande mobilisation des femmes sont des inconnus qui pourraient peser sur les résultats. Ceux-ci ne devraient pas être connus avant vendredi, dans la soirée.

Chacun s'attend à un Parlement éclaté, où tout se jouera sur les alliances. Ce qui donnera un rôle peut-être non négligeable à des partis régionaux comme le Muttahida Quami Movement (MQM), qui représente les musulmans venus d'Inde lors de la partition, très implanté à Karachi. La question cruciale est de savoir qui arrivera en tête et si la Ligue musulmane du Pakistan tendance Qaid-e-Azam (PML-Q), soutenue par le pouvoir, sera en mesure de faire alliance avec des indépendants, dont certains sont aussi soutenus discrètement par les militaires, ou si elle devra s'allier à d'autres partis. Un autre scénario, l'alliance des deux grands partis, le PPP de M^{me} Bhutto et la PML de Nawaz Sharif, serait plus délicat pour le pouvoir militaire.

Françoise Chipaux

Statut spécial pour les femmes et les minorités

Des élections pour l'Assemblée fédérale et pour les Assemblées provinciales ont lieu jeudi 10 octobre. Deux coalitions politiques et 62 partis se disputent les 272 sièges de l'Assemblée fédérale, ainsi que les 70 sièges réservés (50 pour les femmes et 10 pour les minorités) attribués au prorata des voix recueillies par les partis. Parallèlement seront élus les membres des Assemblées du Pendjab (371 sièges), du Sind (168), de la province frontalière du Nord-Ouest (124) et du Baloutchistan (65). Cette fois, 128 sièges sont réservés pour les femmes et 23 pour les minorités religieuses.

En dehors des sièges réservés, environ 60 femmes se présentent sur les listes générales. Dans certaines régions du Baloutchistan et de la province du Nord-Ouest, comme dans les zones tribales jouxtant l'Afghanistan, les responsables locaux ont exclu que les femmes aillent voter. Par ailleurs, l'âge de voter a été porté à 18 ans. Pour la première fois depuis 1985, les minorités religieuses, chrétiennes, hindoues, sikhs, etc. (à l'exception des Ahmadi qui restent sur des listes séparées) votent avec le reste de la population. – (Corresp.)

nouvelle pour tout candidat de posséder une formation universitaire, il a affirmé : « De nouveaux dirigeants vont émerger ; ils feront avancer ce pays. »

Selon un rapport très défavorable de l'International Crisis Group (ICG), « à peu près la moitié des membres de l'Assemblée fédérale et des quatre assemblées provinciales ont été exclus » du scrutin actuel à cause de ce décret. Les autorités pakistanaises semblent aussi avoir été particulièrement atteintes par

amélioreront le statut de soumission des institutions, comme la justice, et permettront au Parlement de jouer son rôle d'institution indépendante et souveraine. »

Le taux de participation est l'un des enjeux de ces élections, tant la campagne – en l'absence des deux ténors de la politique récente du Pakistan, Benazir Bhutto et Nawaz Sharif, tous les deux en exil – a été morne.

A Rawalpindi (la grande ville populaire voisine d'Islamabad),

Quand Gloria Arroyo, présidente des Philippines, fait « beaucoup » l'amour...

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Pressée par un journaliste particulièrement insistant, la présidente Gloria Macapagal Arroyo a fini par lâcher qu'elle faisait « beaucoup » l'amour... avant de piquer un fard, mercredi 9 octobre, devant un parterre de représentants de la presse, de diplomates et de ministres ayant pris le parti d'éclater de rire. « Cela va faire la une », s'est aussitôt reproché la présidente en demandant aux médias présents de s'intéresser d'abord à ses propos sur la politique étrangère de Manille.

Gloria, 55 ans, dont l'énergie est proverbiale, conserve donc bon pied bon œil. Elle est partout à la fois, dès qu'un otage est libéré, un escroc attrapé ou un criminel tué. La sobriété délabrée d'une présidente portée au pouvoir, en janvier, par des manifestations de cols blancs et un sérieux coup de pouce de généraux, n'a pas empêché la titulaire de poser, voilà quelques semaines, en compagnie de membres de son gouvernement dans une parodie de l'affiche cinématographique de la série *Men in Black*. Cinq paires de lunettes, une robe et quatre complets

noirs. L'initiative a, pour le moins, prêté à controverse.

Mais la fille de feu Diosdado Macapagal, lui-même président de 1961 à 1965, ne se bat pas contre des extraterrestres. Elle devra se soumettre en 2003 au suffrage universel et les adversaires ne manquent pas, à commencer par Panfilo Lacson, un général de police au profil de vrai dur devenu sénateur.

DIEU, LE PAYS, LA FAMILLE

Si le retour des GI aux Philippines, à la suite des attentats du 11 septembre 2001, est plutôt populaire, la criminalité est en forte hausse et l'économie se porte mal, ce qui n'est guère flatteur pour une économiste diplômée de l'université américaine de Georgetown. La corruption s'étale au grand jour, les investisseurs étrangers boude et des raisons d'image – surtout l'insécurité – découragent les touristes, quatre fois moins nombreux en l'espace de quatre ans.

La bataille électorale s'annonce donc d'autant plus rude que, en prison pour corruption depuis son limogeage de la présidence, le populiste Joseph « Erap » Estrada utilise-

ra un reste jugé substantiel d'aura auprès des petites gens pour démolir celle qui, à ses yeux, lui a volé la présidence. En ce qui le concerne, « Erap » – « mon pote » en tagalog, *lingua franca* des Philippines – est un ancien acteur de films policiers de série B dans lesquels il interprétait des rôles de justicier. Ce spectaculaire tremplin avait bien servi la réussite du célèbre détenu. M^{me} Arroyo a beau avoir annoncé, voilà deux ans, qu'Estrada était « politiquement mort », elle n'en cajole pas moins l'électorat de son prédécesseur qui, une fois installé au palais présidentiel, y avait poursuivi une joyeuse vie tout en restant lié à la mafia des loteries clandestines.

Spontanément déplacée ? M^{me} Arroyo, pieuse catholique, mère de trois enfants aujourd'hui adultes et épouse d'un homme d'affaires, a assorti son propos d'un rappel des priorités que lui déclinaient, a-t-elle dit, son père : dans l'ordre, Dieu, le pays, la famille. « Et le mari fait bien partie de la famille », a-t-elle ajouté. Précision que les très chrétiennes Philippines pourraient juger, somme toute, rassurante.

Jean-Claude Pomonti

Soupçons contre Al-Qaida aux Philippines

Un Jordanien interpellé par la police philippine, Mohammed Amin Ghaffari, est soupçonné d'avoir financé l'attentat du 2 octobre au cours duquel un soldat américain a été tué à Zamboanga, le port de Mindanao où sont stationnées des troupes des Etats-Unis. M. Ghaffari dirige une organisation caritative, Islamic World Mission, soupçonnée par les autorités de liens avec Al-Qaida. Les policiers chargés de l'enquête sur l'explosion, qui a aussi blessé quatre Philippines et un autre soldat américain, n'excluent pas une responsabilité du groupe Abu Sayyaf, un mouvement extrémiste local de rançonneurs qui tenterait ainsi de se reconvertir dans la guérilla urbaine. Une bombe du même type avait explosé en septembre à Zamboanga, faisant un blessé, tandis qu'un autre engin explosif avait été découvert à Jolo, chef-lieu de l'archipel voisin de Sulu, où Abu Sayyaf est présent. S'il est établi que le groupe Abu Sayyaf a entretenu des relations avec Al-Qaida, voici une dizaine d'années, on ignore si ces liens sont toujours effectifs. – (Corresp.)

WORLD MBA TOUR The Official MBA Fairs

Rencontrez les Responsables d'Admissions de plus de 120 MBA et Exec MBA internationaux

PARIS

Samedi 12 Octobre 2002

14h-18h La Bourse de Paris

Palais Brongniart - Métro La Bourse - rue Vivienne - 75002 Paris

Pharos, INSEAD, Stanford, HEC, Kellogg, LBS, Bocconi, NYU, Harvard, ESSE, Columbia, ESSEC, EDHEC, Duke, UCLA, Rotterdam, Michigan, MD...

Inscrivez-vous :

MBA MasterClass in Leadership, Séminaires, Bourses d'études, ...

www.topmba.com

Le Parti des travailleurs est désormais la première formation politique au Brésil

Le mouvement de Lula a su fédérer des courants allant de l'extrême gauche à la social-démocratie

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

En portant le nombre de ses députés de 58 à 91 à l'issue des élections législatives organisées, dimanche 6 octobre, simultanément avec l'élection présidentielle, le Parti des travailleurs (PT) est devenu le premier groupe parlementaire à la Chambre fédérale des députés de Brasília, qui compte 513 sièges. Du même coup, il prend une sérieuse option sur la présidence de la Chambre, poste clé du pouvoir brésilien.

Vingt-deux ans après sa fondation en 1980, la formation phare de la gauche brésilienne domine ainsi la vie politique. Elle a cette fois profité à plein de la popularité de Luis Inacio Lula da Silva, arrivé largement en tête au premier tour de l'élection présidentielle avec 46,44 % des suffrages exprimés.

Formation pluraliste et démocratique, le PT a appris à maîtriser ses tensions centrifuges à l'heure d'affronter les grandes échéances électorales. Il doit cette cohésion avant tout à Lula, son chef historique et président d'honneur, infatigable et habile fédérateur d'une nébuleuse en forte expansion et en voie de recentrage radical, allant de la « gauche rouge » au « PT light » très proche de la social-démocratie.

Créé à l'initiative des syndicats de l'industrie automobile de la banlieue de Sao Paulo, dans la foulée des premières grèves lancées à la fin des années 1970 contre la dictature militaire (1964-1985), le PT se caractérise à sa naissance par sa relation « génétique » avec le mouvement ouvrier. Cependant, note



Des partisans du Parti des travailleurs (PT) agitent des drapeaux en signe de victoire à Sao Paulo, dimanche 6 octobre. Avec 91 sièges, le parti de Lula est devenu le premier groupe parlementaire à la Chambre fédérale de Brasília, et son leader est largement favori pour le second tour de l'élection présidentielle du 27 octobre au Brésil.

l'Américaine Margaret E. Keck, dans son livre *La Logique de la différence : le Parti des travailleurs dans la construction de la démocratie brésilienne*, « les travailleurs n'ont pas été l'unique élément constitutif de la base initiale du parti. La gauche organisée, les activistes catholiques, les politiciens progressistes, des intellectuels et d'autres représentants de mouvements sociaux ont eu et continuent d'avoir un rôle crucial dans l'organisation du parti ».

« Il ne sera jamais exagéré de souligner, indique-t-elle par ailleurs, l'importance de l'Eglise catholique, qui a garanti, dans les années les plus difficiles du régime autoritaire, un espace d'interaction et d'organisation, un réseau de communication et la défense des droits de l'homme. »

DÉVOTION POUR FIDEL CASTRO

La Conférence nationale des évêques du Brésil (CNBB), toujours dominée par les « progressistes », favorables à un engagement sur le terrain social, a certes pris ses distances avec Lula. Elle critique, entre autres, l'alliance électorale inédite scellée entre le PT et le Parti libéral, une formation de droite largement contrôlée par la secte évangélique de l'Eglise universelle du royaume de Dieu. Mais divers organismes dépendant de la Conférence nationale, notamment les communautés ecclésiales de base, viviers de la théologie de la libération, fournissent encore au PT une bonne partie de ses troupes.

A travers sa pastorale du travail, l'Eglise a également conservé une influence, bien que déclinante, dans les syndicats de Sao Paulo. Dans les campagnes, c'est la pastorale de la terre qui a impulsé l'émergence d'un satellite indocile du PT : le Mouvement des sans-terre (MST) pour la réforme agraire.

Depuis huit ans, ce mouvement n'a cessé, par des marches organisées avec l'appui logistique de

l'épiscopat, et par des occupations de bâtiments administratifs ou de propriétés foncières jugées improductives, de faire pression sur le gouvernement du président sortant Fernando Henrique Cardoso.

Jusqu'à la chute du mur de Berlin, l'utopie socialiste a servi de ciment doctrinaire à cette nébuleuse du PT, englobant syndicalistes ouvriers et paysans, chrétiens de gauche et étudiants tentés par la voie révolutionnaire. « Dès la fin des années 1980, une forte tendance

ces au socialisme sont devenues de plus en plus rares, au point de disparaître totalement dans le dernier programme de gouvernement du candidat du PT.

Seule la dévotion envers Fidel Castro, objet d'une quasi-unanimité au sein du PT, qui organise des visites régulières de militants à Cuba, a résisté à l'écroulement du bloc soviétique. Lors de la dernière convention nationale du parti, en décembre 2001 à Recife, le courant centriste – désormais domi-

Une progression dans toutes les régions

Les élections législatives du dimanche 6 octobre ont été marquées par un recul des quatre formations de droite et du centre qui composaient la majorité présidentielle sortante, au profit de la gauche en général, et du Parti des travailleurs (PT) en particulier. Porté par une « vague rouge » d'une ampleur inespérée, le PT devient le premier parti brésilien à la Chambre des députés (91 sièges sur 513), et la troisième force au Sénat (14 sièges sur 81). Le PT progresse également dans toutes les régions du pays, notamment dans le Nordeste, la plus pauvre, dont est originaire Luis Inacio « Lula » da Silva, son candidat au deuxième tour de l'élection présidentielle qui se tiendra le 27 octobre.

Le Parti de la social-démocratie brésilienne (PSDB) de José Serra, ancien ministre de la santé, dauphin du président sortant Fernando Henrique Cardoso et adversaire de Lula, est de son côté le principal perdant des élections du 6 octobre. Il passe de 94 à 72 députés. – (Corresp.)

s'est dégageé au sein du parti en faveur du « socialisme démocratique ». La démocratie n'était plus un moyen d'arriver au pouvoir mais une fin en soi, qui supposait l'alternance du pouvoir. C'était l'époque où le PT montrait beaucoup de sympathie pour le syndicat polonais Solidarnosc », témoigne Artur Obino, informaticien et membre fondateur du PT à Rio.

Seul parti brésilien digne de ce nom, tant par son organisation que par son assise populaire (300 000 adhérents), le PT a pris acte des bouleversements qui ont suivi l'effondrement de l'URSS, puis de la mondialisation accélérée de l'économie sous les préceptes néolibéraux. Au fil des trois échecs successifs de Lula à l'élection présidentielle depuis 1989, les référen-

nant – dénommé « Articulation », dont le chef de file est justement Lula, a recueilli plus de 80 % des suffrages.

La gauche du parti en est ressortie complètement marginalisée. Et ce, malgré les succès du PT dans l'Etat du Rio Grande do Sul, où les trotskistes de Démocratie socialiste tiennent, depuis treize ans, le haut du pavé et administrent la capitale, Porto Alegre, siège du Forum social mondial et berceau du « budget participatif » (solicitant l'avis des représentants de la société civile). Le Parti des travailleurs est-il aujourd'hui menacé de risques de scission ? « Ceux qui devaient quitter le parti l'ont déjà fait », estime Artur Obino.

Jean-Jacques Sévilla

Une femme tuée dans un attentat au sud de Tel-Aviv

JÉRUSALEM. Une Israélienne a été tuée, et quatre Israéliens blessés, jeudi 10 octobre, au sud de Tel-Aviv par un kamikaze palestinien qui s'est fait exploser près d'un autobus, rapporte la police israélienne. « C'était un attentat-suicide. Un kamikaze a essayé de monter à bord du bus, le chauffeur l'a remarqué et les passagers l'ont poussé dehors. C'est alors qu'il s'est fait exploser », a déclaré un porte-parole de la police. L'explosion s'est produite le long d'une route reliant Ramat Gan à Bnei Brek, deux villes situées au sud de Tel-Aviv. Cet attentat survient après deux jours de violences dans la bande de Gaza, consécutifs à un raid israélien, lundi, avant l'aube, à Khan Younès, qui a fait 16 morts palestiniens. Le mouvement Hamas avait promis de venger ces morts. Par ailleurs, deux Palestiniens ont été tués jeudi matin par des tirs de soldats israéliens lors d'une incursion dans le camp de réfugiés de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza. – (AFP, Reuters.)

La crise s'aggrave au Népal toujours privé de gouvernement

ISLAMABAD. Une semaine après avoir renvoyé le premier ministre et son cabinet, le roi Gyanendra du Népal n'a toujours pas rencontré les chefs des partis politiques qui attendent, depuis lundi 7 octobre de discuter avec lui des modalités de désignation du nouveau gouvernement et de son fonctionnement, dans l'attente des élections législatives qui ont été repoussées sine die. Le roi, qui avait promis de désigner un premier ministre « dans les cinq jours », est parti, mercredi, dans le palais de ses ancêtres à Gorkha, à 120 km à l'ouest de Katmandou, et ne devrait pas rentrer avant jeudi soir dans la capitale... – (Corresp.)

Transport de déchets radioactifs vers la France et l'Angleterre

UN CONVOI ferroviaire devait acheminer, jeudi 10 octobre, des déchets nucléaires de sept centrales allemandes vers les usines de retraitement de La Hague (France) et de Sellafield (Grande-Bretagne). Selon le Réseau Sortir du nucléaire, ce convoi regroupe 192 assemblages de combustible, soit une quantité de radioactivité supérieure à celle d'un réacteur. Mercredi soir, des militants antinucléaires ont endommagé la voie ferrée de la gare de Brunsbüttel (nord de l'Allemagne), d'où devait partir une partie du convoi. Les conteneurs provenant des autres centrales sont arrivés sans encombre en gare de Walheim (sud-ouest), où ils seront assemblés en un seul convoi avant de poursuivre vers La Hague et Sellafield pour arriver vendredi matin.

Des armes biochimiques ont été testées sur des troupes américaines

WASHINGTON. Le Pentagone a révélé, mercredi 9 octobre, que les Etats-Unis avaient procédé, durant la guerre froide, dans les années 1960 et 1970, à des tests d'armes chimiques et biologiques sur des troupes américaines dans l'Utah, en Alaska, aux îles Hawaï, en Grande-Bretagne et au Canada. Vingt-huit essais ont eu lieu, qui ont impliqué 500 personnes dans des endroits isolés et « sous un étroit contrôle », selon James Turner, porte-parole du Pentagone, en vue d'étudier les effets d'agents biochimiques sur les équipements de protection portés par la troupe et sur des matériels. « Il n'y a pas d'indication de problème de santé pour le moment », a expliqué M. Turner. En mai, déjà, des documents du Pentagone avaient montré que des navires de guerre américains avaient été aspergés, par le passé, de toxiques, à titre expérimental. – (AFP, AP.)

Extradition de Malaisie d'un Américain soupçonné de terrorisme

KUALA LUMPUR. Ahmed Ibrahim Bilal, étudiant américain soupçonné de terrorisme, a été extradé de Malaisie, jeudi 10 octobre. M. Bilal figure sur la liste de six personnes, comprenant l'un de ses frères, censées avoir participé aux préparatifs d'une offensive en liaison avec le réseau terroriste Al-Qaida (Le Monde des 6 et 7 octobre). Il avait été arrêté, dimanche, en Malaisie, où il est inscrit, depuis le début de l'année, à l'Université islamique internationale. D'après l'acte d'accusation de la justice américaine, les six suspects, dont cinq sont des ressortissants américains, ont acheté des armes et participé à des entraînements militaires en vue de rejoindre les talibans et les éléments d'Al-Qaida qui combattent les forces américaines en Afghanistan. – (AFP.)

Les Colombiens découvrent les Mémoires de « Gabo »

BOGOTA

de notre correspondante

L'hymne national colombien retentit subitement. Attirés par la musique, les quelques badauds qui traînent encore dans ce luxueux centre commercial du nord de Bogota entrent dans la librairie illuminée. Trois vendeuses souriantes sortent des caisses le dernier livre de Gabriel Garcia Marquez, *Vivir para contarla* (Vivre pour la raconter). Il est 20 heures précises, mardi 8 octobre, et le premier tome des Mémoires du Prix Nobel de littérature 1982 est mis en vente dans toutes les librairies de Colombie.

L'opération publicitaire est à la mesure de l'événement commercial et littéraire. Plus d'un million d'exemplaires ont été imprimés pour cette première édition destinée au monde hispanophone. Maria Paula Muñoz, attachée de presse chez Norma – la maison d'édition qui détient les droits pour la Colombie et les pays voisins – confirme les chiffres : « Nous avons tiré 200 000 ouvrages pour la Colombie, le Mexique en a fait de même, l'Argentine 150 000 et l'Espagne 600 000. »

MESURES DE SÉCURITÉ EXCEPTIONNELLES

Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises pour que l'ouvrage, imprimé sur un papier spécial, ne fasse pas l'objet d'éditions pirates, si fréquentes en Colombie. « Nous espérons vraiment ne pas trouver dès demain matin le livre à l'étalage des vendeurs ambulants », espère Maria Paula Muñoz.

Gabriel Garcia Marquez – « Gabo » pour ses compatriotes – raconte en 579 pages les trente premières années de sa vie, depuis sa naissance en 1927 à

Aracataca, un village perdu de la côte caraïbe, jusqu'en 1957, lorsqu'il part pour la France, décidé à faire de la littérature un métier.

Quelques années plus tard, en 1967, il publie son chef-d'œuvre, *Cent ans de solitude*, traduit depuis dans vingt-cinq langues et vendu à 33 millions d'exemplaires. Mais ce succès fera l'objet des tomes suivants. Celui-ci raconte l'enfance au pays du réalisme magique, les études à Bogota, les débuts dans le journalisme et la publication du premier roman.

« IL NE PEUT PAS MOURIR »

Biographie, chronique biographique, roman biographique ? Le débat est lancé entre les quelques amis du Nobel colombien qui ont eu le privilège de lire ce premier tome avant sa mise en vente. Tous suggèrent le chef-d'œuvre. L'écrivain William Ospina parle avec émotion de ce portrait que « Gabo » trace de lui-même où « l'histoire de l'homme, celle de son œuvre et celle du continent s'entrelacent et s'entrecroisent en permanence ». Beaucoup attendent de ce chassé-croisé à la première personne de nouvelles clefs de lecture. L'attente est d'autant plus vive que l'on sait Gabriel Garcia Marquez malade.

« Vous devriez l'acheter, c'est peut-être son dernier livre », susurre une vendeuse du centre commercial à l'oreille d'un de ses potentiels clients. « Gabo est un grand écrivain, il ne peut pas mourir avant d'avoir terminé ses Mémoires », lui rétorque-t-il, indigné.

Marie Delcas

Bernard Dupaigue
Gilles Rossignol
Le carrefour afghan

folio III actuel
INCIT

Axe du Mal

La guerre de diversion n'est pas finie

336 pages
7 €

folio III actuel
INCIT

Le gouvernement de Belfast est dans la tourmente après l'arrestation d'espions de l'IRA

La crise irlandaise a volé la vedette à l'Irak dans l'agenda de Tony Blair, qui doit s'efforcer de trouver une solution d'attente afin que tout le processus de paix ne soit pas mis en péril

LONDRES

de notre correspondant

L'Ulster a pris, cette semaine, la place de l'Irak en tête de l'agenda de Tony Blair. Le premier ministre britannique s'escrime à sauver du naufrage le gouvernement et l'assemblée semi-autonomes mis en place à Belfast il y a bientôt trois ans en application des accords d'avril 1998. Ce n'est pas la première fois qu'il met en jeu toute son autorité pour tenter d'« ancrer » un peu plus solidement la paix dans les institutions nord-irlandaises, et surtout dans les cœurs. Mais c'est la première fois que sa force de persuasion semble ne pas pouvoir suffire, tant la méfiance entre les acteurs de la crise s'est épaissie.

Catholiques et protestants se succèdent au 10 Downing Street. Mardi 8 octobre, Tony Blair avait reçu le premier ministre nord-irlandais, le protestant David Trimble. Mercredi, il a accueilli le vice-premier ministre, Mark Durkan, chef du Parti travailliste social-démocrate (SDLP), le principal parti catholique à l'assemblée locale, puis a dîné avec le premier ministre de la République d'Irlande, Bertie

Ahern. Jeudi, il devait recevoir les deux chefs du Sinn Fein, l'aile politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), Gerry Adams et Martin McGuinness.

Depuis l'arrestation de quatre militants du Sinn Fein, soupçonnés d'espionnage au profit de l'IRA, puis l'inculpation de trois d'entre eux pour « terrorisme » – deux événements qui ont précipité la crise –, personne ne semble prêt à parier le moindre sterling sur la survie du gouvernement de Belfast. Selon les enquêteurs, qui ont filé les suspects pendant treize mois, ces « taupes » de l'IRA, nichées au cœur même du pouvoir britannique à Belfast – en l'occurrence les bureaux du ministre chargé de l'Irlande du Nord, John Reid – ont collecté des centaines de documents « sensibles », et compilé des informations détaillées sur l'ensemble de la classe politique et de l'appareil militaire et policier (adresses personnelles, numéros d'immatriculation de leurs voitures, itinéraires de leurs déplacements, etc.). Cette récolte aurait permis depuis plus d'un an au Sinn Fein, secrètement informé des analyses et de la stratégie de

Londres, de toujours disposer d'un « coup d'avance », notamment sur les protestants.

Le Sinn Fein rejette les accusations portées contre lui. Ses dirigeants fustigent les « séurocrates sans visage » qui ont, selon eux, fourni à David Trimble le prétexte d'une crise pour pouvoir récupérer une partie de la clientèle électorale de son rival unioniste ultra, le révé-

Catholiques et protestants se succèdent au 10 Downing Street

rend Ian Paisley. Ce dernier a d'ores et déjà annoncé le retrait, qui prendra effet vendredi, des deux ministres de son parti. Que peut faire Tony Blair ? Expulser le Sinn Fein du gouvernement ? C'est ce que David Trimble lui demande de faire avant le 15 octobre, faute de quoi son Parti unioniste d'Ulster (UUP) quittera l'exécutif.

Mais c'est un scénario improba-

ble. Tout le processus de paix a justement eu pour objectif d'intégrer le Sinn Fein au jeu politique, et au-delà de lui, d'inciter l'IRA à renoncer pour toujours au terrorisme. Ensuite, techniquement, une telle mesure exige d'être votée par une majorité d'élus, et le SDLP, malgré son amertume, n'ira pas jusque-là.

Suspendre les institutions, pour la quatrième fois en deux ans, Londres reprenant le contrôle direct de l'administration ? Ce serait un moindre mal, qui « gèlerait » les acquis et éviterait que les choses ne dégénèrent. « La situation est très grave », reconnaît Tony Blair tout en se disant « absolument déterminé » à trouver une issue. Demandra-t-il à Gerry Adams de prendre une initiative ? On ne voit pas ce que le chef du Sinn Fein pourrait faire en ce moment d'assez convaincant pour rassurer une communauté protestante persuadée, dans sa majorité, que ses chefs ont été « naïfs » de faire confiance à un parti et à une organisation – l'IRA – qui n'ont pas, selon eux, renoncé à celui de la violence.

Jean-Pierre Langellier

La lutte contre le chômage sera la priorité du nouveau gouvernement de M. Schröder

Difficiles tractations sur la politique fiscale

BERLIN (Allemagne)

de notre correspondant

Les négociations que mènent, depuis les élections, sociaux-démocrates et Verts pour rédiger l'accord de gouvernement et répartir les portefeuilles ministériels devraient être terminés d'ici la fin de la semaine prochaine. En trois semaines de discussions, les partenaires de la majorité ont essentiellement traité de la situation économique et du chômage, créant pour le combattre un « superministère » de l'économie et du travail confié à un proche du chancelier, Wolfgang Clement, ministre-président social-démocrate du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Le nouveau ministre devrait rapidement mettre en œuvre une politique de lutte contre le chômage en appliquant les recommandations de la commission Hartz.

Les partenaires sont d'accord sur cet objectif, mais il n'en va pas de même de la future politique financière du gouvernement. Il y a trois semaines, il avait été suggéré d'augmenter la pression fiscale pour financer les mesures sociales et réduire la dette. Gerhard Schröder s'y était opposé, d'accord avec son ministre des finances, Hans Eichel, sur la nécessité de privilégier, pour 2003, la réduction des dépenses.

La querelle a cependant rebondi, mercredi 9 octobre, les Verts estimant que le ministre des finances était surtout guidé par une logique budgétaire ne tenant pas suffisamment compte des nécessités de la conjoncture ni des mesures nécessaires pour relancer l'emploi. Selon la presse, Hans Eichel, soucieux avant tout de « tenir » son budget, aurait notamment proposé la suppression de plusieurs avantages fiscaux dont bénéficier certaines catégories de contribuables, soulevant l'opposition des Verts et des syndicats. Wolfgang Clement serait, lui aussi, réservé à l'égard d'une politique trop fortement marquée par l'orthodoxie du ministère des finances. Le débat, qui ébauche les lignes de force de futurs conflits à l'intérieur de l'équipe gouvernementale, risque de durer entre un ministre des finances proche du chancelier et un nouveau ministre de l'économie qui ne l'est pas moins mais est tenté par une politique différente.

Ce dernier s'oppose également aux Verts qui désirent voir affecter au ministère de l'environnement,

qu'ils contrôlent, la responsabilité de la politique énergétique du pays, domaine qui, avec le gaz, l'énergie nucléaire et le pétrole, constitue un fief traditionnel du ministère de l'économie. La question est d'autant plus sensible que les Verts, qui veulent promouvoir de nouvelles énergies, demandent la diminution de la TVA sur les voyages ferroviaires, l'augmentation des taxes sur le kérosène et l'abandon, à terme, des subventions aux producteurs de charbon implantés dans les Länder tels que... la Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Lorsqu'il en était le ministre-président, M. Clement n'a cessé de s'affronter à ce sujet avec le ministre local (Vert) de l'environnement.

Le 22 septembre en chiffres

Le nouveau Bundestag, issu de l'élection du 22 septembre, se réunira le 22 octobre pour élire le chancelier, c'est-à-dire, compte tenu des résultats officiels, renommer le chancelier sortant Gerhard Schröder. Selon les chiffres publiés par la commission électorale, 79,1 % des inscrits ont voté, soit une diminution de la participation de 3,1 % par rapport à 1998. Les sociaux-démocrates du SPD ont obtenu 38,5 % des suffrages (- 2,9) et 251 sièges, les chrétiens-démocrates de la CDU-CSU 38,5 % (+ 3,4) et 248 sièges, les Verts 8,6 % (1,9 %) et 55 sièges, les libéraux du FDP 7,4 % (+ 1,2 %) et 47 sièges, les néoconservateurs du PDS 4,0 % (- 1,1 %) et 2 sièges. Populistes et extrême droite se partagent respectivement 0,8 % et 1,0 % des suffrages (aucun siège).

Enfin demeure en suspens la question de l'armée. Les Verts, soutenus jusqu'au sein de certains secteurs du SPD, demandent la suppression de la conscription et la mise en place d'une armée de métier. L'affaire a été renvoyée à plus tard, mais la question du budget militaire, étroitement contrôlé, devra être rapidement réglée. L'état-major, puis l'Association des soldats allemands viennent de demander que soit augmenté le budget de l'armée afin de moderniser la Bundeswehr et de la mettre à la hauteur de ses nouvelles missions internationales.

Georges Marion

« D'après vous, qui a attaqué Dubrovnik, monsieur Milosevic ? »



LE PROCÈS DE SLOBODAN MILOSEVIC

LA HAYE

correspondance

Venu témoigner les 8 et 9 octobre au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) contre Slobodan Milosevic, Nikola Samardzic s'est fait l'avocat du Monténégro. Ministre des affaires étrangères, en 1991 et 1992, de la petite république yougoslave, Nikola Samardzic a en effet raconté comment l'accusé a « utilisé » à ses fins le premier ministre de l'époque (et futur président), Momir Bulatovic, pour mener sa guerre contre la Croatie (1991-1993).

Le 1^{er} octobre 1991, raconte le témoin, huit militaires yougoslaves s'assoient à la table du gouvernement et alertent Momir Bulatovic : 30 000 oustachis (nationalistes croates durant la seconde guerre mondiale) s'approprieraient à prendre la baie de Kotor, à la frontière croate. Pour Nikola Samardzic, les militaires veulent organiser la mobilisation des Monténégrins. « Une grande partie du peuple croyait que nous étions attaqués », raconte le témoin, qui fait état d'une

« propagande terrible ». Le lendemain, un ordre signé de Momir Bulatovic, et présenté à la cour par le procureur, commande la mise en place d'un bataillon de policiers placés sous le contrôle de l'armée yougoslave.

La « grande campagne pour que Dubrovnik soit libérée et devienne une république indépendante, dans le sillage de la grande Serbie » commence, raconte M. Samardzic. Les bombardements sur cette ville classée au patrimoine mondial par l'Unesco et sans intérêt stratégique pour les militaires vont durer trois mois. Le témoin y voit « une guerre où le Monténégro s'est couvert de honte parce qu'il s'est joint à l'armée yougoslave et à Milosevic ».

« ELLE S'EN SERAIT EMPARÉE »

Présent à la conférence de La Haye le 15 octobre 1991, l'ancien ministre relate l'opposition de Milosevic au plan de paix de lord Carrington, qui propose, en substance, l'entrée aux Nations unies d'Etats indépendants offrant un statut aux minorités nationales. Selon le témoin, Milosevic menace ses partenaires : « Les Serbes de Croatie ont le droit de créer leur Etat. » M. Samardzic évoque également la fragilité de l'entente entre Momir Bulatovic et le président croate d'alors, Franjo Tudjman, consommée au sujet de la base

militaire de Prevlaka revendiquée par le Monténégro et la Croatie. « Je n'ai plus le droit de vous donner Prevlaka, c'est le Parlement qui doit décider », dira Tudjman au premier ministre monténégrin. A son retour au Monténégro, ce dernier trouvera sur sa table le plan de Belgrade, censé unir les deux Etats au sein de la Yougoslavie.

Avec un mépris appuyé, Slobodan Milosevic attaque son contre-interrogatoire. Il fournit une déclaration de Momir Bulatovic, datée de la veille, niant les propos du témoin et s'offrant de venir à la barre soutenir l'accusé. « La Yougoslavie n'est pas un nouvel Etat mais une refonte de l'ancienne Yougoslavie », assène l'accusé. Le témoin ne désarme pas : « C'était une fiction destinée à asseoir son pouvoir et qui a pris fin avec son limogeage par le peuple. »

Milosevic réfute toute responsabilité pour l'attaque sur Dubrovnik. Le président May va alors le pousser dans ses retranchements : « D'après vous, qui a attaqué Dubrovnik, monsieur Milosevic ? » L'accusé reporte sa réponse. « Pouvez-vous nous le dire maintenant ? » insiste Richard May. Qui est responsable, d'après vous ? « Si l'armée avait attaqué Dubrovnik, elle s'en serait emparée », rétorque simplement Milosevic.

Stéphanie Maupas

Les Russes et les minorités abordent avec méfiance le premier recensement postsoviétique

Les résultats, qui ne seront connus qu'en 2003, devraient révéler l'ampleur du recul démographique depuis 1991

MOSCOU

de notre correspondante

« Inscris-toi dans l'histoire de la Russie ! » Tel est le slogan de la campagne publicitaire lancée à grands frais par le gouvernement russe pour le premier recensement de la population de l'ère post-soviétique, qui se tient du 9 au 16 octobre. Les écueils ne manquent pas pour cet exercice qui repose, pour la première fois, sur une base volontaire : les habitants auront toute latitude de ne pas répondre aux questions de quelque 500 000 agents de recensement qui feront du porte-à-porte à travers ce vaste pays. D'abord prévu en 1999, le recensement avait été reporté pour des raisons financières, après le krach du rouble.

Les journaux russes s'interrogent sur le taux de participation. De nombreux habitants craignent que les données qu'ils fourniront aux enquêteurs puissent être transmises aux services fiscaux. Des repré-

sentants de minorités nationales, tels les Tatars, deuxième groupe ethnique en Russie après les Russes, selon le recensement de 1989, dénoncent par ailleurs une tentative de dilution de leur groupe en différentes catégories (« Tatars de Sibérie », « Tatars christianisés », etc.). De nombreux immigrants clandestins, ainsi que les milliers de personnes dépourvues de *propiska* (autorisation de résidence) se garderont de toute participation, de peur des contrôles d'identité. Dans certaines régions du grand Nord, des localités entières ont annoncé qu'elles boycotteraient le recensement pour protester contre les coupures de chauffage et d'électricité.

CRAINTE DE MANIPULATIONS

En Tchétchénie, le remplissage des questionnaires devrait donner lieu à toutes les manipulations, sous l'égide de l'armée. Le directeur du Centre de démographie, à Moscou, Anatoly Vichnievsky,

craint par ailleurs que des autorités municipales poussent les agents de recensement (souvent des étudiants) à gonfler les statistiques afin d'obtenir plus de subventions fédérales.

Les résultats, qui ne seront connus qu'en 2003, devraient, pour l'essentiel, révéler l'ampleur du recul démographique russe depuis 1991. La population russe diminuerait, selon certaines estimations, de 900 000 personnes par an. Elle s'établirait à 143,4 millions de personnes, selon le Comité d'Etat aux statistiques, contre 148,7 millions en 1992.

Cela résulte des chocs économiques successifs subis depuis dix ans, de l'effondrement des services de santé, d'une espérance de vie tombée à 59 ans pour les hommes (soit 20 ans de moins que pour un Européen), et d'une natalité très faible (1,1 enfant par femme). L'impact du virus du sida, qui toucherait un million de personnes et se diffuse rapidement en

Russie, est une autre source d'inquiétude. Selon les prévisions les plus pessimistes, la Russie pourrait ne compter plus que 80 millions d'habitants en 2050.

L'AFFLUX DES OUVRIERS CHINOIS

La question de l'effet des mouvements migratoires sur le pays sera aussi un élément central. On estime que 3,6 millions de personnes, essentiellement originaires des autres républiques ex-soviétiques, se sont installées en Russie depuis dix ans. Une nouvelle loi sur la citoyenneté, adoptée en mai, vise à limiter ces arrivées, alors que certains experts arguent, au contraire, du besoin d'attirer des migrants pour compenser le déficit démographique. La nouvelle loi sur la citoyenneté n'accorde aucune facilité, en termes de naturalisation, aux quelque 22 millions de Russes vivant aujourd'hui dans les autres républiques de l'ex-URSS. L'importance de l'afflux de com-

merçants et d'ouvriers agricoles chinois dans les régions de Sibirie orientale faiblement peuplées devrait aussi être l'un des enseignements de ce recensement. Des autorités russes locales ont chiffré cette présence à plusieurs millions de Chinois, mais selon d'autres évaluations, leur nombre ne dépasserait pas les 300 000. Le dépeuplement de l'Extrême-Orient russe, face à la Chine, a été évoqué par le président Poutine, lors d'une récente visite dans la région, comme un problème crucial pour le pays.

Le recensement ne comporte pas de question sur la religion. Le poids de la population musulmane en Russie, évaluée par certains à 15 millions de personnes, restera donc l'objet de spéculations. Une question sur la « nationalité » a été incluse sur les formulaires, après d'amples discussions, certains experts s'y opposant au nom de la suppression, dans les nouveaux passeports russes, du fameux « cin-

quième point » qui, du temps de l'URSS, classait les habitants par origine ethnique. Dans des républiques comme le Tatarstan, les résultats pourraient indiquer un basculement de majorité entre population russe et non russe.

En 1937, Joseph Staline avait fait emprisonner ou fusiller les responsables du recensement tenu, cette année-là, en Union soviétique. Les résultats, qui reflétaient les pertes humaines dues à la terreur et aux purges, ne correspondaient pas à ses attentes d'un accroissement de la population, ni d'une victoire de l'athéisme (56 % des plus de 16 ans s'étaient déclarés « croyants »). Si aujourd'hui l'échec guette le recensement, ce sera par l'insuffisance des participants. A deux reprises, en 1997 et 2000, des « mini-recensements » effectués en guise de tests n'avaient pu être exploités, tant les Russes s'étaient méfiés des enquêteurs.

Natalie Nougayrède

Le Monde

www.lemonde.fr

Chaque week-end avec Le Monde, le meilleur du New York Times.

La sélection en V.O. du New York Times, chaque samedi avec Le Monde, daté dimanche-lundi.



La Turquie regrette le refus de la Commission de recommander un calendrier d'adhésion

Ankara reporte ses espoirs sur le sommet de Copenhague pour arracher un compromis

ANKARA

de notre correspondante

Sauf en Turquie, la publication officielle, mercredi 9 octobre, à Bruxelles, du rapport de la Commission européenne sur l'élargissement de l'Union a suscité généralement des réactions positives dans les treize pays candidats, malgré les critiques, parfois sévères, de la Commission à l'égard de certains d'entre eux, notamment la Pologne.

Les dix pays d'Europe centrale, de la région baltique, plus Chypre et Malte, qui sont susceptibles de rentrer dans l'Union en 2004, en retiennent surtout l'avis favorable de la Commission à deux mois du sommet de Copenhague où les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze doivent clôturer la négociation. Ils ont généralement fait amende honorable pour les manquements qui leur sont reprochés.

La Bulgarie et la Roumanie sont encouragées, quant à elles, par l'objectif de 2007 qui leur est fixé, une perspective somme toute pas trop lointaine, compte tenu des efforts qu'il leur reste à faire pour se haus-

ser au niveau. La seule à être incontestablement déçue par l'avis de la Commission est la Turquie, le treizième larron de l'élargissement, à laquelle les Européens ont toujours fait des promesses, mais qui sont aujourd'hui bien embarrassés à l'heure du choix. Pour Ankara, le refus de la Commission de lui proposer une date pour l'ouverture des négociations d'adhésion est injuste et ne tient pas compte suffisamment des réformes politiques et économiques introduites au cours de l'année écoulée.

Pour le moment, la Turquie réagit cependant avec modération. « Le rapport de la Commission est loin de répondre à nos attentes, a déclaré Mesut Yilmaz, vice-premier ministre chargé des affaires européennes. Mais le rapport ne peut pas faire obstacle au lancement des négociations d'adhésion, car ce lancement est une décision politique qui sera prise à Copenhague. » Le ministre des affaires étrangères Sükrü Sina Gürel a critiqué le document tout en exprimant le vœu « qu'il n'affectera pas la décision politique. Une date pour les négociations doit être décidée

lors du sommet. Rien de moins ne serait acceptable », a déclaré le ministre.

Les violations des droits de l'homme, la mise en application insuffisante des réformes démocratiques figurent parmi les raisons citées par la Commission pour justifier ses recommandations. Ce qui



« Le rapport de la Commission est loin de répondre à nos attentes »

MESUT YILMAZ

ne l'empêche pas de souligner l'importance des réformes entreprises, notamment l'abolition de la peine de mort, votée en août, qui a conduit les tribunaux à commuer officiellement la peine de mort du dirigeant du PKK Abdullah Öcalan en une peine de prison à vie.

La Turquie n'a pas perdu espoir d'obtenir une date précise, ou au moins un signe positif concret, lors du sommet de Copenhague en décembre. Elle dispose du soutien des Etats-Unis et le premier ministre danois Rasmussen, dont le pays préside actuellement l'Union européenne, a souligné que celle-ci n'avait pas fermé la porte à Ankara. Certains y espèrent que les élections législatives du 3 novembre feront pencher la balance : s'il en émerge un gouvernement fort, tourné vers l'Europe et capable d'accélérer le processus de démocratisation, la Turquie pourrait plus facilement convaincre les Européens de sa détermination à adopter les critères d'adhésion et d'appliquer avec rigueur les réformes introduites. Si, en revanche, elle est gouvernée une fois de plus par une coalition fragile et

divisée sur le projet européen, le processus prendrait vraisemblablement du retard.

Les pro-européens craignent pourtant qu'à trois semaines de ces élections le rapport de la Commission ne fasse l'effet d'une douche froide et renforce la position des eurosceptiques, convaincus que l'Europe chrétienne n'acceptera jamais la Turquie musulmane. Le 8 octobre, la Cour constitutionnelle a rejeté une tentative légale de bloquer certaines réformes adoptées le 3 août dernier. Ce parti – le seul qui affiche ouvertement sa méfiance à l'égard des Européens – était jusque-là, à en croire les sondages, plutôt en perte de vitesse.

La réaction tempérée de la Turquie face au document publié par la Commission est en soi une indication d'un changement d'atmosphère. Pendant longtemps, la population turque était restée indifférente au projet européen, qui était mal compris et souvent manipulé par les politiciens à leurs propres fins. Mais le désir d'adhérer à l'Union est désormais réel et ressenti par l'homme de la rue, qui souhaite des conditions de vie meilleures. Ce changement est appuyé avec enthousiasme par de nombreuses organisations non gouvernementales, regroupées en un mouvement « Avrupa 2002 ».

La presse, qui joue souvent la carte nationaliste, a également réagi avec sobriété et souligné le fait que la Turquie doit poursuivre ses efforts pour convaincre du sérieux de ses intentions. « Tous à vos postes, titrait, jeudi, le quotidien *Hürriyet*, il reste 64 jours jusqu'à Copenhague. »

Nicole Pope

Paris confirme que le déficit du budget sera réduit de 0,5 % par an à partir de 2004

Réunion au sommet sur la politique européenne

APRÈS la volée de critiques que lui avait valu son refus de s'engager devant ses partenaires européens de l'Eurogroupe, sur la réduction du déficit français en 2003, le ministre français des finances, Francis Mer, a confirmé mercredi 9 octobre à l'Assemblée nationale que le gouvernement suivrait à partir de 2004 la recommandation de la Commission de diminuer de 0,5 % par an le niveau du déficit budgétaire pour se rapprocher progressivement d'un meilleur équilibre. « Nous avons choisi la stabilisation du déficit cette année 2003, sachant qu'à partir de 2004, à hauteur de 0,5 % par an minimum, nous continuerons comme nos collègues [européens] à aller vers la voie de la discipline et de la rigueur », a déclaré M. Mer au cours de la séance des questions au gouvernement.

Cette mise au point fait suite à l'incompréhension suscitée chez de nombreux partenaires, mais aussi en France, par la dureté du ton employé mardi à Luxembourg par le ministre pour justifier la décision française, qui était alors apparue comme une remise en cause du pacte de stabilité de la zone euro. L'incident avait ajouté au flou que l'on reproche actuellement à la France sur ses intentions européennes.

Pour couper court aux critiques, le porte-parole du gouvernement, Jean-François Copé, a annoncé que le président Jacques Chirac a présidé mercredi une réunion de travail consacrée aux questions européennes et aux travaux de la Convention sur l'avenir de l'Europe. Le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, le ministre des affaires étrangères Dominique de Villepin, le ministre de l'économie Francis Mer, la ministre déléguée aux affaires européennes Noëlle Lenoir, le représentant de l'exécutif français à la Con-

vention, le socialiste Pierre Moscovici, et sa suppléante, Pascale Andreani, conseillère pour les affaires européennes à Matignon, participaient à cette réunion, qui n'a donné lieu à aucune déclaration.

ENGAGEMENT SUR LE TERRAIN

Avec un Sommet européen à la fin du mois à Bruxelles pour faire le point des négociations d'élargissement et préciser les propositions financières des Quinze, avec l'entrée de la Convention dans sa phase active, le calendrier européen se resserre. Lundi prochain, Jacques Chirac et Dominique de Villepin retrouveront à Paris le chancelier allemand Gerhard Schröder et son ministre des affaires étrangères Joschka Fischer pour un dîner à quatre informel afin de tenter de parvenir à concilier les approches des deux pays dans cette phase délicate. Il est beaucoup reproché actuellement au président de la République et à son ministre des affaires étrangères, malgré l'affirmation de leur volonté européenne, de ne pas s'être engagés véritablement sur le terrain, donnant l'impression que la France n'est pas très présente ni à la Convention, ni sur l'élargissement.

Ce dernier devrait être le principal thème du dîner franco-allemand, sachant que Berlin et Paris doivent absolument trouver un arrangement pour régler leur querelle permanente sur le calendrier d'une réforme de la politique agricole commune, que les Allemands voudraient voir aborder avant l'entrée de nouveaux membres dans l'Union. Cette question est le test de la capacité de Jacques Chirac et Gerhard Schröder à dépasser leur contentieux pour travailler de concert sur le projet européen.

Henri de Bresson

Washington fait pression sur les Européens

Les Etats-Unis poursuivent un intense lobbying auprès des Européens pour que des promesses soient faites à Ankara sur un calendrier d'adhésion. Réagissant au rapport de la Commission, le porte-parole du département d'Etat américain, Richard Boucher, n'a pas caché, mercredi 9 octobre, que Washington regrette qu'un meilleur sort ne soit réservé à la Turquie, l'un des plus proches alliés des Etats-Unis à l'OTAN et un partenaire stratégique en cas de conflit avec l'Irak.

« Nous pensons depuis longtemps que l'avenir de la Turquie est en Europe. Il est dans l'intérêt stratégique des Etats-Unis et de l'Union européenne, de la Turquie et de l'Union européenne, que la Turquie et l'UE construisent une relation la plus étroite possible », a-t-il déclaré. « Nous espérons que des discussions d'adhésion pourront avoir lieu avec la Turquie le plus rapidement possible », a ajouté M. Boucher, en précisant que Washington « continuera d'être en contact » avec l'Union à ce sujet avant le sommet de Copenhague, en décembre, qui doit officialiser l'élargissement. – (AFP.)

Les Journées Découverte Jaguar.

Comme un week-end en famille qui durerait un mois.



Les concessionnaires Jaguar vous souhaitent la bienvenue.

Votre concessionnaire Jaguar vous accueille pour vous faire découvrir les nouvelles X-TYPE et S-TYPE et essayer les modèles de votre choix.

A cette occasion, du 20 Septembre au 19 Octobre, votre concessionnaire vous offrira pour toute commande d'une X-TYPE ou d'une S-TYPE l'option de votre choix⁽¹⁾ ⁽²⁾ et pour 1€ de plus, 3 ans d'entretien⁽¹⁾.

Jaguar, une gamme à partir de 29 600 €⁽³⁾. Tous les modèles Jaguar sont garantis 3 ans, kilométrage illimité.

N°Azur 0 810 497 497
PRIX APPEL LOCAL

**JAGUAR**

(1) Offres cumulables valables pour l'achat d'une X-Type ou d'une S-Type dans le stock défini en concession, avant le 19/10/02, dans les concessions participantes. Entretien selon le Programme d'Entretien Jaguar. (2) Sous la forme d'une remise effectuée sur le prix de vente du véhicule neuf, équivalente au prix recommandé de l'option de votre choix sur le véhicule choisi. (3) Prix TTC recommandés constructeur au 2/09/02. Jaguar France, division de Ford France Automobiles, SAS au capital de 6 097 061 €. SIREN 410 349 104, RCS Versailles.

FRANCE

POLITIQUE

Député (UMP) de Seine-et-Marne, Yves Jégo prend position en faveur du droit de vote des étrangers aux **ÉLECTIONS LOCALES**. Dans un texte qu'il a fait parvenir à MM. Raffarin, Sarkozy et Fillon, cet élu propose

deux « **CONTRATS** » aux nouveaux arrivants. Le premier, baptisé « *contrat d'accueil* », d'une durée de trois ou quatre ans, serait suivi d'un « *contrat d'enracinement* » comportant le droit de vote. M. Jégo a

toutefois conscience d'être « **AU-DELÀ** » des positions de la droite, malgré les opinions nuancées, énoncées avant leur arrivée au gouvernement, par MM. Raffarin et Sarkozy. Un conseiller du ministre

de l'intérieur indique que « *le gouvernement ne travaille pas sur cette hypothèse* ». **UN RÉFÉRENDUM LOCAL** ouvert à tous les étrangers a été organisé à Stains et à L'Île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

Un député UMP relance le débat sur le droit de vote des étrangers

Jusqu'alors portée par la gauche, la question de la participation des résidents extracommunautaires aux scrutins locaux ressurgit à droite. Elu de Seine-et-Marne, Yves Jégo s'y déclare favorable. Le gouvernement affirme ne pas travailler sur cette hypothèse

POUR L'INSTANT, ce n'est qu'un texte de trois pages, « *une contribution au débat* », selon son auteur, Yves Jégo, député (UMP) de Seine-et-Marne et maire de Montreuil-Fault-Yonne. Mais il est symbolique : un député de droite aborde frontalement la question du droit de vote des étrangers aux élections locales. Intitulé « *Pour une nouvelle logique de contractualisation entre le nouvel arrivant et la République* ».

Le premier acte, baptisé « *contrat d'accueil* », portant sur une « *durée de trois ou quatre ans* », permettrait de fixer les droits des étrangers en définissant « *un certain nombre d'obligations et de règles* », telles que l'apprentissage de la langue française, le respect des lois, ou l'obligation de trouver un emploi légal et rémunéré. Dans le second, dit « *contrat d'enracinement* », étendu sur une durée de quinze ans, l'étranger se verrait proposer « *des droits nouveaux* », « *tels que le droit de vote et la possibilité d'acquiescer plus facilement la nationalité au terme de cette période* ».

Pour l'heure, Yves Jégo dit ne s'exprimer qu'en tant que « *député de Seine-et-Marne* » et maire d'une commune d'Ile-de-France « *confrontée aux problèmes de l'immigration et de l'intégration* ». M. Jégo – qui précise, par ailleurs, être candidat à l'entrée au Haut conseil à l'intégration – explique qu'il faut, selon lui, associer « *une logique de générosité à une démarche sécuritaire indispensable* ».



Proche de Nicolas Sarkozy, à qui il fait parvenir sa contribution ainsi qu'à François Fillon et à Jean-Pierre Raffarin, M. Jégo s'inscrit dans la ligne du ministre de l'intérieur, développée notamment dans son livre *Libre* (Fixot-Robert Laffont, janvier 2001). A cette époque, M. Sarkozy écrivait : « *J'avoue ne pas être outrageusement choqué par la perspective de voir des étrangers, y compris non communautaires, voter pour les scrutins cantonaux et municipaux. A compter du moment où ils paient des impôts, où ils respectent nos lois, où ils vivent sur notre territoire* ».

re depuis un temps minimum, par exemple de cinq années, je ne vois pas au nom de quelle logique nous pourrions les empêcher de donner une appréciation sur la façon dont est organisé leur cadre de vie quotidien.

« BON ACCUEIL À MATIGNON »

La proposition de M. Jégo paraît toutefois être en avance sur la réflexion du gouvernement. Interrogé par *Le Monde*, le conseiller juridique du ministre de l'intérieur, qui doit recevoir M. Jégo prochainement, explique : « *On ne travaille*

pas précisément sur cette question. » Un autre conseiller précise : « *Ce n'est pas, à l'heure actuelle, le problème du gouvernement.* »

Même prudence au ministère des affaires sociales où l'on se contente d'accuser réception du projet. Un conseiller de François Fillon indique simplement que le député de Seine-et-Marne est plus en pointe que M. Fillon sur cette question. Toutefois, ses services travaillent à un projet similaire, intégrant lui aussi l'idée d'un « *contrat d'intégration* ».

Ce projet, « *quasi bouclé* », toujours selon l'entourage de M. Fillon, prévoit lui aussi un chapitre sur les « *devoirs* » de l'étranger (notamment l'apprentissage de la langue) et pourrait faire l'objet d'un décret plutôt que d'une loi afin d'être présenté « *dans l'hiver* ».

Le cabinet de Jean-Pierre Raffarin renvoie, lui, aux écrits du premier ministre. Ce dernier, dans les toutes dernières pages de son livre *Pour une nouvelle gouvernance*, (L'archipel, décembre 2001) affirme : « *Un authentique décentralisateur ne peut pas être opposé à un débat sur le droit de vote aux élections municipales pour les étrangers résidant depuis plusieurs années dans une commune. Ce pourrait être un signe de la France à leur endroit.* »

« *Ma proposition a reçu un bon accueil à Matignon* », assure M. Jégo qui a par ailleurs pris contact avec Malek Boutih, le président de SOS-Racisme. Enfin, un groupe de travail au sein de l'UMP devrait être créé afin d'associer

d'autres députés à cette réflexion. Occulté lors de la campagne présidentielle par les questions de sécurité, le débat sur l'intégration et le droit de vote ressurgit paradoxalement à droite, alors qu'il avait jusqu'alors été porté principalement par la gauche. « *Il est tout fait normal que la droite s'empare de ce sujet* », déclare un conseiller de

« *le gouvernement ne travaille pas sur cette hypothèse* ». **UN RÉFÉRENDUM LOCAL** ouvert à tous les étrangers a été organisé à Stains et à L'Île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

Malgré cette évolution, la droite maintient encore les positions exprimées lors du débat du printemps 2000 à l'Assemblée. Seuls les UDF Gilles de Robien et Jean-Louis Borloo, aujourd'hui ministres de M. Raffarin, avaient voté en faveur de la proposition de loi présentée

Le renoncement de Lionel Jospin en 2000

C'est sous la pression de sa majorité plurielle, à un an des élections municipales, que le PS avait accepté de débattre, en mai 2000, de la proposition de loi constitutionnelle visant à accorder le droit de vote et d'éligibilité des étrangers non communautaires aux élections municipales ; une mesure qui était inscrite dans la fenêtre parlementaire des Verts. Bien que « *favorable* » à cette réforme, que les socialistes promettent depuis 1981, Lionel Jospin était persuadé qu'elle ne pouvait aboutir en période de cohabitation ; la droite étant massivement hostile à ce projet.

En janvier 2000, le premier ministre avait expliqué aux députés MDC, Verts et PRG qu'il ne souhaitait pas « *susciter un espoir qui serait entravé par la réalité politique* ». Le 2 mai 2000, lors d'un petit déjeuner des dirigeants du PS à Matignon, M. Jospin l'avait répété : « *C'est un débat hypocrite et abstrait.* » Le texte, adopté en première lecture le 4 mai 2000 par la gauche, ainsi que par les deux élus centristes Gilles de Robien et Jean-Louis Borloo, n'a jamais été inscrit à l'ordre du jour du Sénat.

Tokia Saïfi, secrétaire d'Etat au développement durable et figure symbolique de l'intégration. « *Jusqu'alors, le droit de vote des étrangers prôné par la gauche n'avait eu pour effet que d'instrumentaliser les étrangers pour faire monter l'extrême droite. Désormais, c'est le débat des années à venir pour la droite. Je me réjouis qu'il ait lieu* », poursuit ce conseiller.

En revanche, Jean-François Copé, ministre des relations avec le Parlement, dénonce l'initiative de M. Jégo. « *Nous n'avons aucun inté-*

par la gauche plurielle. Le RPR avait mis en garde contre un texte risquant de « *susciter des réactions xénophobes* ».

Aujourd'hui, François Bayrou admet avoir « *changé d'opinion sur cette question. J'y étais d'abord hostile. Mais dès lors que des Européens ont le droit de vote aux élections locales, je ne vois pas comment le refuser aux étrangers extracommunautaires dès lors qu'ils sont en France depuis une dizaine d'années.* »

Philippe Ridet

PROFIL YVES JÉGO, FRANC-TIREUR DE LA DROITE

Dans sa carrière politique, Yves Jégo, 41 ans, a connu trois victoires et reçu, pour l'heure, une seule « *citation au combat* »... pour une défaite. Les victoires ? Celle de 1995, quand il emporte la mairie de Montreuil (Seine-et-Marne) ; celle de 2001, quand il s'y maintient dès le premier tour ; celle encore de juin 2002 aux législatives. Sa seule campagne perdue, aux législatives de 1997, lui vaudra toutefois d'être reconnu, par les médias et par ses pairs. « *J'ai eu l'honneur, dit-il, de faire partie de la liste de ceux que le FN voulait abattre. Le Pen a eu ma peau.* » Aujourd'hui, il n'est pas sûr qu'il le regrette.

De sa désignation comme « *ennemi* » du FN, Yves Jégo a bâti une part de son identité politique. Elu d'une banlieue d'Ile-de-France aux « *38 nationalités* », il compte parmi ceux qui, à droite, peuvent aborder de front les questions de l'immigration et de l'intégration sans être suspectés de faire le jeu de l'extrême droite.

Ses amitiés portent témoignage de sa position de franc-tireur. Julien Dray, député PS de l'Essonne, parvint la Journée nationale des quartiers que le député de Seine-et-Marne a lancée ; Malek Boutih, prési-

dent de SOS-Racisme, suit de près chacune de ses initiatives. En contrepartie, il introduira le président de SOS-Racisme jusqu'à la table de Jacques Chirac, à l'Élysée. « *On peut dépasser les clivages partisans sur ces questions-là* », explique-t-il.

Toutefois, son camp est et reste clairement à droite. Chiraquien de cœur – « *le bonhomme me plaît* » –, il a emboîté le pas de Nicolas Sarkozy : « *Je me retrouve complètement dans son discours de fermeté avec les hors-la-loi et de générosité avec les autres.* » « *C'est le meilleur de sa génération* », s'exclame-t-il.

Yves Jégo sait pourtant qu'il lui faudra beaucoup plaider sa cause pour convaincre son camp de s'ouvrir à l'idée du droit de vote des étrangers. Il tempête : « *Aujourd'hui, ces gens-là sont intégrés, ce qui leur manque, ce sont les moyens d'être des acteurs de la République. On peut désormais tenir un discours équilibré et audible sur cette question, y compris à droite.* » Pour l'heure, il reconnaît que sa proposition risque d'être mal accueillie : « *Ça va secouer, mais moi j'y crois.* »

Ph. R.

Un référendum « illégal » en Seine-Saint-Denis

Une consultation sur l'intercommunalité était ouverte à tous les étrangers

ELECTRICE d'un jour, et chilienne. Comme tous les habitants de Stains, français ou non, Marlène Treskow a reçu par la poste sa carte électorale. Une copie presque

REPORTAGE

« **Juridiquement, cette consultation n'existe pas** »

LE SOUS-PRÉFET

parfaite du document officiel, à ceci près qu'elle porte la mention du « *référendum du 29 septembre 2002* ». Ce jour-là, les Stanois, ainsi que leurs voisins de l'Île-Saint-Denis – les Ilodionsiens –, étaient invités à se prononcer sur l'adhésion de leur ville à la communauté d'agglomération Plaine Commune, qui regroupe déjà Saint-Denis, Aubervilliers, Pierrefitte, Villetaneuse et Epinay-sur-Seine.

Une opération jugée illégale par le tribunal administratif de Cergy (Val-d'Oise), car ouvrant le droit de vote aux étrangers non européens. Un référendum virtuel aux yeux de la préfecture, qui assure ne détenir aucun résultat du scrutin. « *Juridiquement, cette consultation n'existe pas* », souligne le sous-préfet de Saint-Denis, Raymond Ledain, ancien chef de cabinet de Jean-Pierre Chevènement au ministère de l'intérieur.

Une simple délibération en conseil municipal aurait suffi pour acter l'entrée des deux villes dans l'intercommunalité. Mais le maire de Stains, Michel Beaumale (PCF), et celui de L'Île-Saint-Denis, Michel Bourgain (Verts), qui militent pour le droit de vote des étrangers, ont voulu organiser, pour le symbole, un référendum ouvert à tous leurs administrés. Un registre électoral ad hoc a été constitué, avec 600 nouveaux inscrits à l'Île-Saint-Denis – soit un total de 3 444 –, et 1 500 à Stains – soit un total de 15 672.

Les deux « *shérifs* » sont deve-

nus hors la loi... et les médias ont accouru. « *Le droit n'a pas vocation à stagner dans le formel* », explique le maire écologiste. « *C'est pas un coup politique. Le débat était lancé avant que la droite ne revienne au pouvoir* », prévient Michel Beaumale, qui ajoute qu'il ne fait que « *mettre en œuvre les promesses de Chirac sur l'expérimentation locale* ».

« MESSAGE BROUILLÉ »

La droite a protesté. Cinq députés de l'UMP, élus en Seine-Saint-Denis – Jean-Claude Abrioux, Robert Calmejane, Christian Demuyunck, Robert Pandraud et Eric Raoult – ont dénoncé, dans un communiqué, « *une consultation illégale, inopportune et provocatrice* », et appelé à « *l'abstention républicaine* ».

Les socialistes ont soutenu la démarche, avec quelques bémols. Conseiller municipal de Stains, Raymond Riquier (PS), ancien chef adjoint au cabinet de Lionel Jospin, avait souhaité – en vain – que seuls les « *étrangers en situation régulière* » puissent voter.

Les résultats du scrutin, délivrés par la mairie, sont étonnants. Si le « *oui* » l'a largement emporté – 83 % à Stains ; 85,43 % à L'Île-Saint-Denis –, le taux de participation s'est avéré très faible – respectivement 24,36 % et 28,02 %. La mobilisation des étrangers a été inégale : elle est estimée à 90 % à L'Île-Saint-Denis et à 30 % à Stains.

« *Succès civique* », ont tranché les deux « *Michel* », qui notent que

l'abstention est traditionnellement élevée dans leur commune.

M. Beaumale reconnaît que « *le message a été brouillé* ». « *Certains électeurs m'ont dit : "Monsieur le Maire, qu'est-ce que vous nous demandez d'approuver ? l'intercommunalité ou le vote des étrangers ?"* » Dans cette commune où Jean-Marie Le Pen est arrivé en tête au premier tour de la présidentielle, le maire admet aussi que, « *dans les bureaux de vote où le FN réalise ses meilleurs scores, le taux de participation était parfois plus faible qu'ailleurs* ».

Certains Stanois ont reçu leur carte d'électeur au lendemain du vote ! Quant aux Ilodionsiens, tous n'étaient « *pas au courant* ». Fathia Bellali, Algérienne, a appris l'existence du référendum « *par un jeune qui faisait du porte-à-porte* ». Mais son amie Selvi Kalhor, qui habite dans le quartier sud, cité Saint-Paul, n'a pas eu de visite.

Le maire de L'Île-Saint-Denis a, lui, reçu quelques lettres incendiaires. Ainsi, « *une Française écau-rée* », dont le père fut un « *grand blessé à Verdun* », n'est « *pas surprise* » que « *l'extrême droite reprenne de l'avance* ». Autre conséquence de ce scrutin « *qui n'a pas eu lieu* », les dépenses liées à l'organisation du référendum seront assumées, en théorie, par les deux municipalités. Ils assurent que les habitants ne paieront pas la facture.

Clarisse Fabre

L'hebdomadaire des initiatives citoyennes

NUMÉRO HORS-SÉRIE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le rendez-vous de l'anti-mondialisation libérale, de l'économie solidaire, de la défense de l'environnement.

www.politis.fr

4€ CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX OU AU 01 55 25 86 86

Politis,
REVUE
DÉMOCRATIE ET BUDGETS PARTICIPATIFS, ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Entre espoirs et obstacles

EN CHANTIER

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

projet

271
automne 2002
le n°11,50 €

Une société d'individus

L'individualisme puise aux références d'une tradition philosophique qui essaye d'articuler loi, liberté, autonomie, individualité. Les espaces et les lieux traditionnels où se construit la communauté sont bousculés. La référence omniprésente au sujet, au moi, permettra-t-elle de nouvelles innovations ?

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

PROJET - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

Le Conseil constitutionnel a rejeté les comptes de campagne de M. Mégret

Pour quatre candidats à la présidentielle, l'Etat réduira ses remboursements, notamment pour des frais d'habillement, de réceptions et de voyages

CINQ MOIS après la réélection de Jacques Chirac, le Conseil constitutionnel a rejeté, mercredi 9 octobre, les comptes de la campagne présidentielle de Bruno Mégret, établis à 1,07 million d'euros par son mandataire financier. Le président du MNR devra, en plus, rembourser l'avance de 153 000 euros allouée à tous les candidats. La décision a été motivée par l'utilisation, au profit de M. Mégret, d'un agent de la sécurité de la ville de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) sur ses heures de service. « Une telle pratique contrevient directement à l'article L.52-8 du code électoral qui prohibe les aides des personnes morales autres que les partis politiques », a souligné le Conseil.

« C'est une tentative d'assassinat politique, mais je ne me laisserai pas abattre », a affirmé M. Mégret, qui va déposer un recours auprès de la Cour européenne des droits de l'homme. Les comptes des quinze autres prétendants à l'Élysée ont été approuvés. Pour François Bayrou, Olivier Besancenot, Christine Boutin et Jean-Marie Le Pen, le Conseil constitutionnel a, toutefois, procédé à des « réformations » conduisant à revoir à la baisse le montant du remboursement de l'Etat escompté par les quatre postulants.

La campagne de M. Chirac a été la plus onéreuse : un peu plus de 18 millions d'euros. M. Le Pen a dépensé 12 millions, soit un peu moins que Lionel Jospin (12,5 millions). Jean-Pierre Chevènement a frôlé la barre des 10 millions et M. Bayrou a consacré à sa campagne près de 9 millions d'euros. Les plus économes ont été Daniel Gluckstein (573 000 euros), Corinne Lepage et M. Besancenot (755 000 euros).

Les candidats ont assez bien ajusté leurs comptes de manière à être remboursés de leurs frais, à l'exception de M^{me} Boutin, de M. Chevènement, d'Alain Madelin et de Christiane Taubira.

Les irrégularités observées par le Conseil constitutionnel portent, en général, sur les frais de garde-robe, de déplacement ou de représentation sans rapport direct avec l'élection présidentielle. Le Conseil a également relevé l'imputation arbitraire de la totalité du prix d'acqui-

sition d'un bien d'équipement, alors que seul son amortissement aurait dû figurer dans les dépenses. Enfin, des frais concernant des réunions publiques organisées par les partis en faveur de leur candidat ont parfois été omis.

Selon le Conseil, ces « réformations ne bouleversent pas les déclarations des candidats ». La lecture détaillée des comptes rendus met, cependant, en évidence quelques dérapages. Le mandataire financier de M. Bayrou a, par exemple, fait figurer un montant de 42 566 euros au titre de frais d'habillement du candidat de l'UDF. « Une somme manifestement excessive », indique le Conseil, qui a finalement comptabilisé 5 000 euros.

ACHAT D'UNE ŒUVRE D'ART

Ce même mandataire a présenté une facture de 10 980 euros payée à deux reprises. Au total, 101 953 euros n'ont pas été admis au remboursement des comptes de M. Bayrou, qui n'a pas pour autant dépassé le plafond des dépenses autorisées.

Dans les comptes de M. Le Pen, ont été défacturées des dépenses de communication de l'épouse du candidat du FN pour un montant de 20 569,98 euros et des dépenses diverses, notamment d'habillement pour cette dernière et pour l'une des filles de M. Le Pen, chiffrées à 5 532,46 euros. Non sans ironie, le Conseil remarque que l'achat d'une œuvre d'art moyennant 1 680 euros et la subvention de 800 euros accordée à l'association culturelle du village de Saint-Sauveur-la-Pommeraye (Manche) « ne correspondent à aucune prestation à caractère électoral ». Enfin, une somme de 2 971,52 euros, correspondant à des déplacements de M. Le Pen au Gabon et en Italie, n'a pas été approuvée. Pour le FN, le total des dépenses « non admises » par le Conseil constitutionnel s'élève à 75 461,93 euros.

Pour M. Besancenot, les frais refusés concernent la Fête rouge à Marseille (8 264 euros) ou encore une réunion organisée le soir du premier tour, le 21 avril (11 850 euros). Bien plus lourde a été la retenue infligée à M^{me} Boutin : 278 122 euros ont été soustraits des dépenses déclarées

comme payées par son mandataire financier. Le Conseil constitutionnel a en effet estimé qu'une « partie des dépenses exposées (...) a été directement acquittée par le parti politique Le Forum des républicains sociaux [qui soutient l'action de M^{me} Boutin] » et doit donc « être supportée par ce parti ».

Le Conseil constitutionnel a, par ailleurs, exclu une facture de 7 094,33 euros payée par le mandataire de M. Chirac concernant 58 nuitées dans un hôtel en Martinique correspondant à l'hébergement des agents chargés de la protection du chef de l'Etat. 12 863 euros de frais de réception de M. Jospin ont aussi été rejetés. Le coût des déplacements de M. Chevènement en Algérie, Tunisie, Maroc, Sénégal et Brésil pour un total de 88 048 euros n'a pas été retenu.

Plus modestement, M. Madelin n'a pas été défrayé pour un « pot du second tour » facturé 286 euros, et M^{me} Taubira n'a pas pu se faire rembourser les frais de mise en fourrière de sa voiture pour un montant de 96,10 euros.

Elie Barth

Les socialistes pressent M. Hollande de préciser sa stratégie

Le premier secrétaire devrait s'expliquer lors du conseil national du 19 octobre

FRANÇOIS HOLLANDE fait de la résistance. De retour de Londres, où il a participé, mercredi 9 octobre, avec Tony Blair, à une réunion du Parti des socialistes européens (PSE), le premier secrétaire du PS, de plus en plus interpellé par ses troupes, n'entend pas modifier son calendrier. C'est au conseil national du 19 octobre, où doivent remonter les résultats des débats dans les sections, à partir d'un « questionnaire » envoyé par la direction, qu'il lèvera un peu plus le voile sur sa stratégie.

Pour M. Hollande, le congrès de Dijon de mai 2003 doit être « fondateur d'une pensée, d'une stratégie, d'un mode de fonctionnement, d'une pratique ». A ses yeux, « il doit en sortir une ligne, une équipe, un leadership ». Pas question, pour lui, de créer « un nouveau Parti socialiste » comme le demandent Julien Dray, Vincent Peillon et Arnaud Montebourg.

M. Hollande juge que ce n'est « ni surprenant, ni anormal » que ces trois responsables envisagent de déposer une motion et donc de créer un courant. Dans son entourage, on estime que cette initiative n'a pas que des inconvénients. Dès

sa rupture avec Jean-Luc Mélenchon, avant que celui-ci ne crée, le 27 septembre avec M. Emmanuelli, le courant Nouveau Monde, M. Dray envisageait un rapprochement avec M. Montebourg (Le Monde du 17 septembre). Toujours selon l'entourage de M. Hollande, ce nouveau courant pourrait enlever des voix à la motion de Nouveau Monde.

« ON SE SENT MOINS SEULS »

D'après cette lecture optimiste, la présence de M. Peillon, toujours porte-parole du PS, pourrait faire contrepoids à M. Montebourg, plus hostile à M. Hollande, et faciliter à l'arrivée une synthèse.

Les élus socialistes étaient nombreux, mercredi à l'Assemblée, à commenter cette initiative. La majorité d'entre eux pressent M. Hollande de sortir de son mutisme. « C'est un peu les cent fleurs ! », commente Jean Glavany, demandant au premier secrétaire de « donner le la, de fixer le cap et la méthode ». Sur le même registre, Claude Bartolone reproche à M. Hollande de « trop laisser les choses s'émietter ». « Dans un climat où les Français sont très sensibles sur l'insécurité,

estime ce proche de Laurent Fabius, il ne faudrait pas que la perspective du congrès ajoute l'insécurité politique ».

« On s'est donné des échéances tellement longues que ça ouvre un espace. Hollande doit s'exprimer », martèle Manuel Valls, ancien porte-parole de Lionel Jospin et qui a fait allégeance au premier secrétaire. Parmi les contestataires, Pascal Terrasse, qui a rejoint M. Montebourg, souligne qu'entre M. Hollande et M. Emmanuelli, « il y a de la place pour du neuf ». Le député de l'Ardèche compte sur le ralliement du groupe Nouvelle Gauche.

« On se sent moins seuls à expliquer que le parti fonctionne mal », assure M. Emmanuelli, tentant de faire bonne figure après cette initiative et celle de six premiers secrétaires fédéraux pour une « nouvelle organisation » du PS. Hollande se dit prêt à accepter une modification des statuts applicable dès le congrès de Dijon. Mais il refuse d'ouvrir au vote des militants la désignation des instances dirigeantes, réservée jusqu'ici aux courants.

Isabelle Mandraud et Michel Noblecourt

Privée des subventions de la Ville de Paris, la CSL se saborde

Le syndicat pro-patronal pousse les siens vers FO

C'EST UN EFFET inattendu de la défaite de Jean Tiberi à la mairie de Paris. La Confédération des syndicats libres (CSL), organisation patronale longtemps proche de l'ex-Servic d'action civique (SAC), considéré comme le service d'ordre parallèle des gaullistes, ferme boutique. La « mise en sommeil » du syndicat a été prononcée le 4 octobre dans une salle de restaurant de l'Hôtel du nord, dans le 10^e arrondissement de Paris, en présence d'Auguste Blanc, son président d'honneur et fondateur, ancien agent de maîtrise chez Citroën. Depuis, la plaque de l'organisation a été dévissée, au 37, rue Lucien-Sampaix, où était situé son siège. Les téléphones ne répondent plus et six salariés ont été licenciés.

Implantée dans l'automobile, longtemps proche des directions de Peugeot et Citroën, la CSL a commencé à souffrir avec l'arrivée de Jean-Martin Folz à la tête de PSA, en 1997. Soucieux de normaliser ses relations avec les syndicats, ce dernier a mis sur la touche cette organisation, symbole à ses yeux d'un autre temps. La perte de ce bastion a conduit à une hémorragie militante – notamment au profit de FO. La CSL parvenait à vivre grâce à la large « subvention compensatrice de loyer » (2,6 millions de francs en 2001) accordée à son union départementale par la collectivité parisienne. La somme couvrirait presque intégralement les 2,7 millions du loyer annuel de la rue Sampaix.

En 2001, la majorité change. Bernard Bled, secrétaire général de la Ville de Paris, longtemps aux petits soins pour la CSL, est remplacé – il

est aujourd'hui directeur général des services au conseil général des Hauts-de-Seine. « A la Ville de Paris, la CSL ne représente rien, assure un élu du PS. Ils ne sont même pas assez nombreux pour siéger dans toutes les commissions, mais son permanent Jean-Christian Valentin distribuait encore aux législatives des tracts pour le RPR. » La nouvelle majorité parisienne a, en 2002, puis en 2003, réduit de 20 % la subvention de la CSL. Elle a décidé qu'à partir de 2004, les sommes versées seraient proportionnelles aux résultats des élections prud'homales de décembre. Une catastrophe prévisible pour la CSL : en 1997, elle n'avait obtenu que 4,2 % des voix.

« FINANCIÈREMENT EXSANGUE »

« La CSL est financièrement exsangue », reconnaît son bureau confédéral, dans un courrier adressé le 7 octobre à ses responsables syndicaux. « S'il reste aujourd'hui 500 adhérents au niveau national, c'est bien le bout du monde », confirme Gérard Meudal, secrétaire général de 1998 à 2001, évincé par M. Blanc lorsqu'il tentait de prendre ses distances avec les amis de M. Pasqua.

Mise en sommeil, la CSL a invité ses adhérents à rallier FO et ses quelques élus prud'homaux à négocier une place éligible sur les listes de la centrale de Marc Blondel. « Il n'y a pas d'intégration des structures CSL à FO », indique FO, en affirmant que ses listes sont bouclées et que les adhérents CSL ne peuvent la rejoindre « qu'à titre individuel ».

Christine Garin et Caroline Monnot

Le JTD au prix de l'essence
1850 € D'ECONOMIE
sur la gamme Punto JTD 85*

Quel placement vous garantit
de gagner autant en moins d'une heure ?



Exemple : Fiat Punto JTD 85 Class 3p.
à 10 820 € (70 975 F)*

Moteur Turbo Diesel 1.9 Common Rail à injection directe
Climatisation • Condamnation centralisée des portes • Lève-vitres électriques
Double Airbag Fiat • Direction assistée Dualdrive™ • ABS avec EBD...

*Offre valable pour tout achat d'une Punto JTD 85 (hors Active) commandée avant le 31/12/02, réservée aux particuliers, chez les concessionnaires participants. Tarif conseillé hors option au 1/7/02. Exemple : version présentée Punto JTD 85 Class 3p. prix tarif : 12 670 € au prix de la Punto 80 16v Class 3p. : 10 820 €, soit 1 850 € (12 135 F) d'économie. Les correspondances en 3p. et/ou 5p. : JTD 85 Class/80 16v Class - JTD 85 Sound/80 16v Sound - JTD 85 Dynamic/80 16v Dynamic - JTD 85 Emotion/80 16v Emotion - JTD 85 Sporting/80 16v Sporting 6 Speed.

2+

Deux ans de SuperGarantie avec kilométrage illimité

2 ans de Garantie Constructeur, kilométrage illimité, conditions chez votre concessionnaire.

www.e-fiat.com

FIAT

Les députés modifient les lois sur les 35 heures dans un sens favorable aux chefs d'entreprise

L'Assemblée devrait voter, mardi 15 octobre, le projet de loi Fillon. Le ministre des affaires sociales a fait peu de concessions. Certaines astreintes seront assimilées à du repos

A L'ISSUE de quatre jours de débats, les députés ont achevé dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 octobre, avec une journée d'avance sur le calendrier prévu, l'examen en première lecture du projet de loi de réforme des 35 heures. Le texte devrait être voté mardi 15 octobre, avant d'être soumis au Sénat à partir du mardi 22 octobre. D'ici là – sans doute à la fin de cette semaine –, le gouvernement devrait publier le décret relevant de 130 à 180 heures le contingent annuel d'heures supplémentaires, l'une des principales mesures permettant l'« assouplissement » annoncé des lois Aubry.

« La gauche nous avait promis un combat historique, a ironisé François Fillon. Il n'a pas été de très longue durée. » Le ministre des affaires sociales s'est félicité d'avoir « préservé l'équilibre » de son texte, sur lequel il a accepté très peu d'amendements. « La majorité n'a pas renoncé. L'UMP a eu la sagesse d'accepter tout ça », a-t-il ajouté, en se prévalant d'avoir obtenu, « au-delà des critiques très convenues, un accord général avec les partenaires sociaux ».

A droite, seule l'UDF a tenté de faire entendre une musique différente, à travers des amendements – tous repoussés – sur le dialogue social, les allègements de charges et l'harmonisation du smic. « Ce n'est pas un démantèlement des 35 heures. L'UDF proposait de le faire », a jugé M. Fillon, feignant de s'étonner des « positions très, très libérales » adoptées par un groupe « plutôt centré ».

Les douze articles examinés à l'Assemblée consacrent la révision en profondeur des lois Aubry. Le texte supprime la référence aux 35 heures en moyenne hebdomadaire pour ne plus retenir que celle de 1 600 heures par an. Il facilite le recours aux heures supplémentaires pour les entreprises, les PME de

moins de 20 salariés ne payant plus que 10 % de plus les « heures sup » effectuées entre la 35^e et la 39^e heure.

De plus, le projet de M. Fillon augmente le nombre des cadres soumis aux forfaits-jour et qui échappent ainsi à l'horaire collectif de travail. Il ouvre la possibilité de convertir le compte épargne-temps en argent. Surtout, il prévoit le retour à un smic unique au 1^{er} juillet 2005 (contre six valeurs actuellement en raison des 35 heures). Enfin, il supprime toutes les aides financières incitatives liées à la réduction du temps de travail, pour les remplacer par un nouveau dispositif d'allègements des cotisations sociales patronales sur les salaires allant jusqu'à 1,7 fois le smic.

M. Fillon n'a fait qu'une seule concession à l'UDF : les astreintes

pourront être assimilées à du repos. Il revient ainsi sur un arrêt de la Cour de cassation de juillet 2002, qui jugeait qu'elles devaient être comptabilisées dans le temps de travail. L'UMP, elle, a obtenu une majoration « spécifique » des allègements de charges en faveur de la Corse.

« VOUS FINISSEZ EN BEAUTÉ ! »

Les débats se sont conclus sur l'adoption d'un amendement du rapporteur du projet de loi, Pierre Morange (UMP, Yvelines), destiné à « sécuriser » tous les accords de branche ou d'entreprise signés avant ou après la seconde loi Aubry de janvier 2000 – notamment celui, controversé, de la métallurgie – qui pourraient apparaître en deçà de la réforme Fillon. « Vous finissez en beauté ! », s'est exclamé Alain Vida-

lies (PS, Landes). Les dispositions qui améliorent le droit du travail s'appliquent de fait. La question ne se pose que pour les dispositions qui constituent des régressions. Vous en êtes tellement conscient que vous posez vous-même le problème, monsieur le ministre, dans ce bouquet final. »

Attaqué par la gauche sur la disparition des accords majoritaires avec les syndicats nécessaires pour bénéficier des allègements de charges, le ministre n'a rien cédé. « Il a été en permanence sur la défensive. Ce qui devait être une loi pour l'emploi est devenu une loi contre les 35 heures », commentaient les orateurs socialistes à la sortie de l'Hémicycle.

Philippe Le Coeur et Isabelle Mandraud

La retraite des salariés au secours des régimes spéciaux

LA TUYAUTERIE du financement de la Sécurité sociale, décrite par tous les élus sous les traits d'un cauchemar, ne se simplifie pas. Deux transferts nouveaux, décidés par le gouvernement, provoquent aujourd'hui la colère des partenaires sociaux. Le premier consisterait à intégrer les chômeurs, dont les cotisations retraites sont payées par le Fonds de solidarité vieillesse (FSV), dans les effectifs de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV, 1,6 milliard d'euros d'excédents attendus en 2002, 1,5 milliard en 2003). Cette opération, estimée à 830 millions d'euros, aboutirait à augmenter le poids du régime général des salariés du privé par rapport aux régimes spéciaux (fonctionnaires, artisans, entreprises publiques...), contraignant le premier à compenser davantage le financement des pensions des seconds. Cette modification du mécanisme de solidarité financière, fondé sur des critères démographiques, entraînerait un quasi doublement de la contribution de la CNAV. En contrepartie, la charge assumée par l'Etat, elle, diminuerait. Au nom de son conseil d'administration « unanime », la présidente (CGC) de la CNAV, Danièle Karniewicz, a écrit à François Fillon, ministre des affaires sociales, pour lui demander de « sur-

seoir » à cette décision en dénonçant un « manque de concertation ». « Le régime vieillesse des salariés du privé s'est beaucoup réformé, ces dernières années, ce qui n'est pas le cas des régimes spéciaux », critique le conseil de la CNAV. La Confédération française des retraités s'est, elle aussi, émue de ce projet, estimant que « la solidarité doit jouer mais pas à sens unique comme c'est le cas depuis des années ».

Tout aussi convoités sont les excédents de la branche famille (1,1 milliard d'euros en 2002, 1,7 milliard en 2003). La Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) vient ainsi de condamner la décision du gouvernement de transférer 945 millions d'euros de la branche vers le FSV, dont le déficit doit s'accroître. Objectif : financer partiellement les majorations des pensions des parents de trois enfants ou plus. Ces dispositions n'ont pas fait l'objet d'un seul commentaire du ministre de la santé, Jean-François Mattei, lors de la présentation du projet de loi de financement de la « Sécu », mercredi 9 octobre, devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, après son adoption au conseil des ministres.

I. M.

Les régions de gauche créent leur « Conférence »

LES PRÉSIDENTS des huit régions de gauche métropolitaines ont annoncé, mercredi 9 octobre, à Toulouse, la création d'une « Conférence des présidents de région de gauche ». Cette instance se présente comme une riposte à l'élection, le 10 juillet, de Gérard Longuet (UMP-UDF) à la présidence de l'Association des régions de France (ARF), qualifiée de « putsch » et de « hold-up » par Alain Le Vern, président (PS) de la région Haute-Normandie. Les présidents de gauche reprochent à leurs collègues de droite de ne pas avoir respecté un accord tacite, passé au lendemain des élections régionales de 1998, qui organisait une présidence tournante à la tête de l'ARF. Ils ne quittent pas officiellement l'association, mais refusent d'y siéger. « Nous ne reconnaissons pas l'autorité du président autoproclamé », a déclaré M. Le Vern, désigné par ses pairs pour présider la « Conférence ». – (Corresp.)

L'UDF dépose une proposition de loi sur la décentralisation

À UNE SEMAINE de la présentation en conseil des ministres du projet de loi constitutionnelle sur la décentralisation, le groupe UDF de l'Assemblée a déposé, mercredi 9 octobre, sa proposition de loi sur « l'exercice des libertés locales ». Selon ses auteurs, Anne-Marie Comparini et Pierre Albertini, il présente de « profondes similitudes » avec celui du premier ministre (Le Monde du 5 octobre 2002). Mais les deux députés craignent « que le texte gouvernemental ne comporte pas toutes les garanties nécessaires ». Ils souhaitent que les projets de loi sur les collectivités territoriales soient soumis au Conseil constitutionnel et proposent que la Cour des comptes garantisse l'autonomie financière des collectivités.

Les députés de la majorité modifient peu le budget 2003

LA COMMISSION des finances de l'Assemblée nationale a suivi les instructions gouvernementales : ne rien faire qui aggrave le déficit budgétaire. Dans la nuit du mercredi 9 octobre au jeudi 10, elle n'a adopté que deux amendements significatifs. Le premier étend aux ascendants et aux descendants le dispositif Besson sur l'immobilier locatif, qui permet de déduire partiellement de ses impôts les intérêts d'emprunt pour l'acquisition d'un logement, quand celui-ci est ensuite loué. Le second surtaxe de 60 % les bénéfices dégagés par la production, la distribution ou la représentation de films pornographiques ou d'incitation à la violence.

DÉPÊCHES

■ NICE : Le Conseil d'Etat a confirmé, mercredi 9 octobre, l'élection de Jacques Peyrat (UMP) à la mairie de Nice en mars 2001. Il a rejeté la réintégration de certaines dépenses dans les comptes de campagne de M. Peyrat, qui l'aurait conduit à dépasser le plafond des dépenses autorisées.

■ VERTS : Dominique Voynet a indiqué, mercredi 9 octobre, sur LCI, qu'elle proposera aux Verts « un calendrier de rénovation des statuts » du parti, avant de quitter, lors du congrès de décembre, son poste de secrétaire nationale. Elle a ajouté qu'« une consultation des militants sur ces propositions de réforme avant l'automne 2003 s'imposait ».

RENAULT

**Du 10 au 14 octobre
Portes Ouvertes
Nouvelle Mégane**

Du 10 au 14 octobre, laissez-vous aspirer dans le champ d'attraction de Mégane. Venez découvrir et enfin essayer la nouvelle Mégane. Venez profiter d'offres exceptionnelles et découvrez aussi les séries limitées et les tout derniers modèles Renault, comme le nouvel Espace. Venez jouer au Jeu de la Clé, avec 7 Clio PlayStation 2* à gagner et de nombreux autres cadeaux. Du 10 au 14 octobre, n'essayez pas de résister à la force d'attraction de Mégane. Venez.

*Clio PlayStation 2. Prix tarif n° 2153 au 02/09/02 : 12 250 €. Grand jeu national gratuit.

**Un petit essai de Mégane.
Un grand pas pour l'humanité.**

Dans le Réseau Renault
Ouverture exceptionnelle dimanche 13 octobre selon autorisation

Cliquez, choisissez, rêvez sur www.renault.fr

SOCIÉTÉ

JUSTICE

La **COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME** a examiné, mercredi 9 octobre, la plainte de Pascale Odièvre contre la France. L'Etat refuse en effet de communiquer à la jeune femme, âgée de 37 ans, l'identité

de sa mère, qui avait requis l'**ANONYMAT LORS DE SA NAISSANCE**, ainsi que celle de ses frères. La Cour, qui rendra sa décision dans les semaines à venir, doit dire si la France viole la Convention européenne des

droits de l'homme. Pour l'avocat de la plaignante, la **LOI SUR L'ACCOUCHEMENT SOUS X...**, réformée en janvier dans le sens d'un accès plus facile aux origines, maintient « le système d'une naissance juridique sans

mère ». Minée par vingt ans de **RECHERCHES INFRUCTUEUSES**, Pascale Odièvre, célibataire, sans enfants et sans emploi, ne rêve plus que d'une chose : « rencontrer quelqu'un avec qui [elle] a des liens de sang ».

Une femme née sous X... poursuit la France devant la Cour européenne

La Cour européenne des droits de l'homme a examiné, mercredi 9 octobre, la plainte de Pascale Odièvre, 37 ans, qui se heurte depuis des années au refus de l'administration française de lui communiquer l'identité de ses parents et de ses frères

LEUR ENTRÉE successive, d'un pas lent, vêtus d'une même robe noire, marque à elle seule toute la solennité de l'instant. Vingt magistrats de diverses nationalités européennes étaient réunis, mercredi 9 octobre à Strasbourg, pour juger l'Etat français. La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a estimé qu'il n'en fallait pas moins pour décider si la loi française sur l'accouchement sous X... viole la Convention européenne des droits de l'homme, qui garantit notamment le respect de la vie privée et familiale.

Présente à l'audience mais muette, comme l'exige la procédure,

c'est une jeune femme discrète de 37 ans, Pascale Odièvre, qui poursuit son propre pays : l'Etat français refuse en effet de lui communiquer l'identité de sa mère - qui a requis l'anonymat lors de sa naissance en 1965 -, ainsi que celle de ses frères. En 1998, Pascale Odièvre a saisi la CEDH qui, en sa troisième chambre, a déclaré la plainte recevable le 16 octobre 2001 (*Le Monde* du 18 octobre 2001).

UNE « INGÉRENCE DE L'ÉTAT »

Mais en juin 2002, cette chambre se dessaisissait au profit de la Grande Chambre pour le jugement de l'affaire sur le fond. Une procédure

relativement exceptionnelle. Un arrêt rendu par la Grande Chambre est définitif et amené à faire jurisprudence.

Formant un imposant arc de cercle, les dix-sept magistrats et leurs trois suppléants ont d'abord entendu M^e Didier Mendelsohn, l'avocat de la plaignante, déplorer que la loi française sur l'accouchement anonyme « empêche l'enfant d'avoir accès à la réalité de son histoire », constituant donc une « ingérence de l'Etat qui prive légalement de son identité ». Or « la connaissance de ses origines est un élément essentiel de la vie privée ». Pour M^e Mendelsohn, la protec-

tion de la mère qui accouche ne nécessite nullement de refuser à son enfant l'accès à ses origines. Dans la majorité des cas, le choix d'accoucher anonymement n'est, selon lui, « ni libre ni éclairé ». Et l'évolution commune des pays européens tend actuellement à favoriser la connaissance des origines. La loi du 22 janvier 2002 sur l'accès aux origines des personnes adoptées ne le convainc nullement : « Le système, organisé par le code civil, d'une naissance juridique sans mère est maintenu. La fiction reste entière. Qu'ils soient nés avant ou après cette loi, les enfants nés sous X... resteront exclus du droit

à trouver leurs origines car le législateur ne leur ouvre aujourd'hui qu'un droit : celui de les chercher. »

UN « CHANGEMENT SUBIT »

Créé par la nouvelle loi, le Conseil national pour l'accès aux origines personnelles (Cnaop) n'instaurer à ses yeux aucun équilibre entre les intérêts divergents de l'enfant et de la mère : si cette dernière refuse de dévoiler son identité, « ce texte ne permet pas au Cnaop d'analyser les raisons du refus de la mère et de passer outre si ces raisons ne sont pas légitimes ». Par ailleurs, le « changement subit » de président du Cnaop, en août, fait douter

l'avocat de Pascale Odièvre de l'indépendance de cet organe.

« *Appréciation purement politique !* », a rétorqué François Alabrune, du ministère des affaires étrangères, qui défendait l'Etat français. La loi du 22 janvier, « adoptée à l'unanimité par le Parlement français », est « une innovation très importante pour diminuer le nombre de cas où le secret sera opposé à l'enfant ». Cette loi favorise la réversibilité du secret, prévoyant que des moyens importants soient accordés au Cnaop pour retrouver les mères de naissance, et solliciter leur accord.

Plus généralement, M. Alabrune a rappelé que l'accouchement sous X... ne protège pas seulement la mère mais aussi l'enfant. Et qu'on ne peut évoquer l'existence d'une communauté de vue en Europe, où le débat reste entier. « Une large marge d'appréciation doit donc être laissée aux Etats. »

François Alabrune a tenté de reposer la question de la recevabilité de la requête de Pascale Odièvre, cette dernière n'ayant pas épuisé toutes les voies de recours internes. « Il n'est pas normal, a-t-il insisté, que la CEDH soit appelée à se prononcer sur une matière aussi délicate alors même que toutes les juridictions françaises, et notamment le Conseil d'Etat, ne se sont pas prononcées. » Sur cette matière hautement délicate, la Cour européenne rendra un avis dans les semaines qui viennent.

P. Kr.

Pascale Krémer

Minée par le sentiment d'abandon, Pascale Odièvre se heurte depuis vingt ans à un mur de silence

SON HISTOIRE, on l'a « *gommée* ». A la place, il n'y a que du « vide ». Un grand vide qui empêche Pascale Odièvre de se construire une vie. Célibataire, sans enfant,

■ PORTRAIT

Son rêve : « Savoir ce que ça fait de voir quelqu'un avec qui on a des liens de sang »

sans emploi, cette jeune femme menue au teint diaphane n'a qu'une obsession : faire enfin « le deuil des origines » en retrouvant la trace de ses parents biologiques.

Non pas que ses parents adoptifs aient failli à leur mission. Pascale Odièvre a été adoptée en 1967, à presque 3 ans, par un couple qui ne s'est « pas trop mal » débrouillé avec elle. « Est-ce parce que je suis une enfant adoptée ? Je demandais énormément, trop peut-être, d'affection », concède-t-elle. Pascale, qui a aujourd'hui 37 ans, a toujours su qu'elle avait été adoptée. « Je me souviens de la séparation avec la famille d'accueil. D'une maison en Normandie, d'une voiture, puis d'un appartement à Paris. Je savais que je venais de l'extérieur. »

A 18 ans, dans un moment de solitude, émerge l'interrogation sur les

origines. Ses parents, dit-elle, fuient la discussion. « *Le sujet est tabou.* » Trois fois, quatre fois, elle se rend, seule, à la Ddass pour obtenir communication de son dossier. Et finit par apprendre que sa mère a accouché anonymement en 1965. Jamais, donc, elle ne connaîtra son identité.

D'un dossier de carton rouge, elle extirpe des photocopies écornées à force d'avoir été compulsées. Tous les renseignements identifiants ont été caviardés. Dans un accès de rage, elle a elle-même biffé ses lieu et date de naissance : « *On m'a dit que même ça, ça pouvait être faux.* »

Grâce au « Bulletin de renseignements concernant un enfant admis à l'hôpital-hospice Saint-Vincent-de-Paul », elle a appris que ses parents vivaient maritalement depuis sept ans à sa naissance, et ont eu deux enfants : « *L'ainé, âgé de 21 mois, et Pascale que sa mère nous confie.* » Le père, un peintre en bâtiment d'origine espagnole, était marié, et avait une fille légitime. « *D'après les dires de la dépositante, lit-on, son ami ne veut pas entendre parler de Pascale, déclare qu'il ne peut assumer cette nouvelle charge.* »

« GRAVE DÉPRESSION »

Froidement, il est précisé que la mère de Pascale, qui ne travaille pas, « se soumet sans peine au désir de son ami » et se sépare de sa fille « dans une indifférence absolue », en demandant le secret de la naissance. A la rubrique Signalement de la mère, il



PIERRE ANDRIEU/APP

est encore noté qu'elle a « un genre équivoque » et « des moyens intellectuels limités ». Des mots qui blessent Pascale bien qu'on lui ait dit de ne pas faire attention, « *parce que ces femmes étaient méprisées.* »

Des fonctionnaires de la Ddass, Pascale a fini par obtenir un renseignement précieux : ses parents biologiques ont eu deux autres enfants après sa naissance. Des garçons, semble-t-il, nés en 1966 et 1967, et eux aussi confiés en vue d'adoption. « *J'ai surtout eu envie de chercher mes origines à cause de cette fratrie. Mes parents, au départ, je n'avais pas tellement envie de les chercher. Je les trouvais irresponsables. Faire trois enfants et les abandonner ! Que cela arrive une fois, encore, mais trois...* »

Lorsqu'elle demande des renseignements sur ses frères, la Ddass lui oppose un refus. « *Pourtant, nous*

étions tous majeurs à l'époque où j'ai fait la demande. Le plus jeune avait 23 ans !, s'agace-t-elle. Mes frères savent-ils qu'ils ont une sœur, abandonnée comme eux ? » Réflexion faite, elle tient aussi désormais à retrouver ses parents. « *Je me dis que quarante ans après, ce ne sont plus les mêmes personnes. Je voudrais surtout savoir ce que ma mère est devenue. J'ai toujours eu le sentiment que lui s'en était sorti, mais pas elle. Elle est victime de tout ça, soumise, sans revenus.* »

Tandis que ses recherches s'avèrent infructueuses, Pascale est hospitalisée, à 28 ans, pour une « grave dépression ». Aujourd'hui encore, elle recourt « par intermittence » aux psychotropes dont elle a abusé durant son adolescence.

« *J'ai toujours peur de l'abandon. Quand je finis une mission d'intérim de trois mois, je suis mal. J'ai peur de l'inconnu. Peur de la vie.* »

Sur les conseils de son psychiatre, Pascale a fini par s'en remettre à un avocat qui, infructueusement, a déposé une requête auprès de la Ddass, puis mené une action auprès du tribunal de grande instance de Paris. Sachant qu'un recours devant la justice administrative serait tout aussi vain, il s'est directement adressé à la Cour européenne des droits de l'homme. Depuis, Pascale Odièvre rêve de « savoir enfin ce que ça fait de rencontrer quelqu'un avec qui on a des liens de sang ».

La nouvelle législation, adoptée en janvier, tente de concilier les intérêts de la mère et de l'enfant

ENTRE JUIN 1998, date à laquelle Pascale Odièvre a saisi la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), et l'audience du 9 octobre 2002, la législation encadrant l'accouchement sous X... a évolué en France. La loi relative à l'accès aux origines personnelles votée le 22 janvier évitera-t-elle à la France d'être condamnée par la CEDH ?

Dès mars, le gouvernement s'est empressé d'informer la CEDH de ce changement. L'avocat de Pascale Odièvre, M^e Didier Mendelsohn, a aussitôt contre-attaqué, remettant un mémoire en réponse. « *Si la loi résolvait le problème, il n'y aurait pas de raison de condamner la France. Mais la loi maintient l'accouchement sous X... !* », analyse Odile Roy, assistante en droit privé à l'université Paris-X, qui épaula M^e Mendelsohn.

Votée à l'instigation de l'ancienne ministre déléguée à la famille et à l'enfance, Ségolène Royal, la loi de janvier 2002, qui modifie celle du 8 janvier 1993, est un délicat compromis : elle tente de concilier les points de vue des défenseurs des droits des femmes et des militants du droit aux origines. L'idée est de transformer l'accouchement anonyme en accouchement secret, avec une possibilité de réversibilité de ce secret. Une femme entrant à la maternité peut toujours requérir l'anonymat. Mais elle est « *informée des conséquences juridiques de cette demande et de l'importance pour toute personne de connaître ses origines et son histoire.* » La mère est « *invi-*

tée » à laisser son identité à l'hôpital sous pli fermé (ainsi que des renseignements sur sa santé et celle du père, des éléments de leur histoire et de celle de l'enfant), qui est conservé par le conseil général.

Elle est avertie que cette identité ne sera communiquée à l'enfant qu'avec son accord préalable. Elle est également informée de la possibilité qu'elle a de lever à tout moment le secret de son identité. Cette information n'est alors fournie à l'enfant que s'il a lui-même effectué une demande d'accès à ses origines.

POSSIBILITÉ DE LEVER LE SECRET

La loi a également créé un Conseil national pour l'accès aux origines personnelles (Cnaop). Dans chaque département, ce sont les correspondants du Cnaop qui recueillent désormais les plis confidentiels laissés par les mères, qui reçoivent les demandes d'information des enfants majeurs (ou mineurs avec l'accord de leurs parents adoptifs), et font éventuellement procéder à la recherche des parents de naissance, grâce à de vastes pouvoirs d'investigation. Le Cnaop reçoit encore les demandes de levée du secret en provenance des mères et pères de naissance. Il est chargé de l'accompagnement psychologique et social des personnes en recherche, et des mères. Dans le cas d'une demande explicite de maintien du secret de la part de la mère, le Conseil communique les

renseignements non-identifiants, qui ne portent pas atteinte à ce secret.

Cette loi n'empêche nullement que d'autres personnes se retrouvent, à l'avenir, dans une situation identique à celle de Pascale Odièvre. Ségolène Royal ne s'était d'ailleurs pas cachée d'avoir été « *aussi loin que possible dans l'état actuel de la société* », son intention étant de rendre l'accouchement anonyme exceptionnel avant, dans un second temps, d'en prévoir l'extinction (*Le Monde* de 15 décembre 2000).

Tout récemment, la mise sur pied du Cnaop a par ailleurs achevé de convaincre les défenseurs du droit aux origines que leur combat devait se poursuivre. Par un arrêté du 3 mai, Ségolène Royal avait placé à sa tête Pierre Verdier, militant de la levée du secret de l'accouchement. Saisi d'un recours déposé par des associations d'adoptants et de défense des droits des femmes, le gouvernement Raffarin l'a démis de ses fonctions fin août, au profit du professeur Roger Henrion, qui, dans un rapport de l'Académie de médecine, s'était clairement prononcé en faveur du maintien de l'accouchement sous X... (*Le Monde* du 29 août). L'installation officielle du Cnaop s'est donc déroulée, le 12 septembre, sous les huées des manifestants de la Coordination des actions pour le droit à la connaissance des origines (Cadco).

P. Kr.

new émotions in Washington

SOFITEL ACCOR HOTELS & RESORTS

new hotel Sofitel Washington D.C.

Sofitel Lafayette Square Washington DC - 806 15th st. NW - Washington DC 20005

Bonjour, Washington. Bienvenue au nouveau Sofitel Lafayette Square Washington D.C. Au cœur de Washington. Nouvelle cuisine. Café 15. Haute technologie. Business everywhere, émotions every time.

RESERVATIONS : N° Indigo 0 825 88 55 55 (0,15 € TTC/min) www.sofitel.com ou www.accorhotels.com

ACCOR Leader européen et groupe mondial de l'hôtellerie et des services.

Epais mystère autour de la rhumatologie trouvée égorgée dans son cabinet de Valenciennes

L'arme du crime n'a pas été retrouvée et le vol ne semble pas être le mobile de l'assassinat. Les enquêteurs, qui n'excluent pas la piste d'un rôdeur, s'attendent à une enquête difficile

VALENCIENNES

de notre correspondant régional
Trois jours après le meurtre de Sophie Berkman, médecin rhumatologue retrouvée égorgée dans son cabinet de Valenciennes, les enquêteurs semblent ne disposer d'aucun indice leur permettant de cibler leurs recherches. Mardi 8 octobre, ils avaient fouillé minutieusement la maison de briques abritant le cabinet et le domicile de la victime, ainsi que le parc de la Rhodelle – un jardin public de 5 hectares qui lui fait face – et les rues avoisinantes, à la recherche de l'arme du crime. Apparemment sans grand résultat. L'arme n'a pas été retrouvée et l'agresseur a pu aisément passer inaperçu dans ce quartier calme et cosu des « *boulevards extérieurs* », lieu de résidence de nombreux médecins et dentistes, où – surtout à cette heure – les voitures sont plus nombreuses que les piétons. « *Il ne faut pas s'attendre à des résultats rapides* », indiquait-on, mercredi soir, au SRPJ de Lille.

Seule certitude : la jeune femme

avait quitté à 11 heures, lundi 7 octobre, le centre de médecine de la Société de secours minière (SSM) d'Anzin, dans la banlieue valenciennoise, où elle donne des consultations tous les lundis matin. « *Elle était de très bonne humeur et la matinée s'était déroulée normalement* », a indiqué une employée du centre. A 13 h 30, inquiète de trouver porte close au cabinet alors que les rendez-vous devaient débiter une demi-heure plus tard, la secrétaire du cabinet avait alerté la mère du docteur Berkman qui possède un double de clés de la maison. Les deux femmes ont découvert la victime gisant dans son sang, la gorge tranchée. Elle portait également une blessure profonde au crâne et des traces de coups violents au visage.

Aucune trace d'effraction n'a été détectée et le vol ne semble pas être le mobile du crime. « *Tout se passe comme si elle avait ouvert elle-même la porte* », précise un enquêteur. Cela n'étonne pas l'un de ses proches. « *Il lui arrivait d'être dérangé à l'heure du déjeu-*

ner par des patients qui venaient, par exemple, chercher un certificat, dit-il. Mais l'agresseur devait bien connaître son emploi du temps. Savoir, par exemple, que le lundi était l'un des rares jours de la semaine où sa secrétaire ne mangeait pas sur place et qu'elle était donc seule. »

Placé quelques heures en garde à vue mardi matin, son ami, un enseignant de 46 ans, a rapidement été mis hors de cause. « *Nous continuons à nous intéresser à son voisinage, aux éventuelles relations, ou à l'entourage de la victime, sans écarter pour autant la piste d'un rôdeur ou d'un toxicomane en manque* », indique-t-on au SRPJ de Lille.

« SOLIDARITÉ ET RÉVOLTE »

Issue d'une famille modeste de Quiévrechain, bourgade ouvrière proche de la frontière belge, à une quinzaine de kilomètres de Valenciennes, Sophie Berkman, 41 ans, célibataire, sans enfant, est décrite comme « *une fille volontaire, courageuse et sans histoire* » par ses pro-

ches. « *Consciencieuse, douce et dévouée, très appréciée de ses patients* », elle était « *discrète sur sa vie privée* » et sortait peu. Après des études et un internat à Reims, elle était revenue s'installer à Valenciennes pour y ouvrir son cabinet il y a une dizaine d'années, tout en étant consultante au service de rhumatologie du centre hospitalier de la ville jusqu'en 2000.

L'association des médecins généralistes du Valenciennois appelle ses adhérents à fermer leur cabinet lors des obsèques de leur consœur, prévues vendredi 11 octobre dans l'après-midi. « *Nous voulons montrer notre solidarité et notre compassion à la famille, mais aussi notre révolte, indique le docteur Louis Boez, président de l'association. Bien que les raisons de ce crime horrible soient encore inconnues, nous nous sentons évidemment concernés : comment peut-on faire cela à un médecin, à quelqu'un qui aide les gens et les soulage ?* »

Jean-Paul Dufour

Oriana Fallaci voue « une haine bestiale » aux islamistes, selon son avocat



TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE DE PARIS
Chambre civile
de la presse

LE LIVRE de la journaliste italienne Oriana Fallaci, *La Rage et l'Orgueil*, constitue-t-il un brûlot antimusulman à connotation raciste ou bien n'est-il qu'un pamphlet destiné à mettre en garde l'Occident contre les menaces islamistes ? La chambre civile de la presse du tribunal de grande instance de Paris, qui examinait l'affaire, mercredi 9 octobre, devra choisir entre ces deux propositions et dire si l'ouvrage publié chez Plon et poursuivi par trois associations antiracistes incite à la haine raciale.

Au mois de juin déjà, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), initiateur de la plainte, la Ligue des droits de l'homme (LDH) et la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) avaient saisi le juge des référés, le premier pour obtenir une mesure d'interdiction provisoire du livre incriminé, les deux autres préconisant l'insertion d'un avertissement (*Le Monde* du 20 juin). A l'époque, le magistrat avait choisi de ne pas choisir, préférant renvoyer les pro-



La journaliste italienne était poursuivie par trois associations antiracistes pour son pamphlet sur l'islam, « *La Rage et l'Orgueil* »

tagonistes devant les juges du fond. Devant la chambre de la presse, les avocats des trois associations, citant de nombreux passages du livre, ont repris pour l'essentiel l'argumentation développée devant le juge des référés. « *Oriana Fallaci emprunte au style de la littérature antisémite des années noires avec le résultat que l'on sait, a assuré M^e Ahcène Taleb pour le MRAP. Pour elle, il faut anéantir, éliminer physiquement les musulmans.* »

« BEN LADEN DE L'ÉCRITURE »

Avocat de la LDH, M^e Patrick Baudoin a, pour sa part, insisté sur « *les amalgames* » dont se serait rendue

coupable la journaliste italienne, qualifiée de « *Ben Laden de l'écriture* ». « *C'est son droit d'écrire un pamphlet, un ouvrage de révolte et nous pouvons partager sa dénonciation du fanatisme et les actes terroristes, a-t-il concédé. Mais, dès le départ, elle tient un discours de violence et de manichéisme primaire qui essaye de nous faire croire qu'il n'existerait qu'une seule bonne civilisation, l'occidentale, et les autres ne seraient que des sous-civilisations.* » Inquiet des effets négatifs qu'il pourrait produire, M^e Charles Korman, conseil de la Licra, a estimé que le livre incriminé permettait « *de passer de la pensée à l'acte et de*

la détestation à la tuerie » et a dénoncé l'éditeur, Plon, « *qui a fait du fric sur le dos d'une population* ».

Avocat de la journaliste, qui n'a pas fait le déplacement de New York où elle réside, M^e Gilles William Goldnadel a réclamé pour sa cliente le droit de « *faire de l'anti-islamisme primaire, car elle considère que le vert est la couleur primaire du totalitarisme* ». A l'en croire, Oriana Fallaci ne s'en prend pas aux musulmans dans leur ensemble, mais à une frange d'islamistes auxquels elle a décidé de « *vouer une haine bestiale* ». « *Pour elle, la montée de l'intolérance est une donnée de nature à mettre en danger la civilisation occidentale, a enchéri M^e Christophe Bigot, autre avocat d'Oriana Fallaci. C'est ça l'enjeu fondamental de ce livre et ça, c'est un débat d'opinions qui ne doit pas être mené devant un tribunal.* »

Par leur décision, les magistrats diront, le 20 novembre, s'ils s'estiment fondés à intervenir dans ce débat. A moins que les nombreux incidents de procédure soulevés par les avocats de la défense, et qui ont occupé un tiers de l'audience, ne les conduisent à débouter les trois associations sans que le fond soit finalement tranché.

Acacio Pereira

Le ministère de l'intérieur supprime les notes blanches des RG

Ces notes, sans en-tête ni signature, pouvaient se prêter à toutes les manipulations

NICOLAS SARKOZY a décidé de supprimer un véritable symbole du renseignement français : la note blanche des Renseignements généraux. Dans son édition du 9 octobre, *Le Canard enchaîné* publie l'extrait d'un courrier adres-

sé par le ministre de l'intérieur au directeur général de la police nationale, Michel Gaudin, dans lequel il demande que « *les notes comportant des informations sensibles soient désormais, comme les autres, identifiées* ». Chaque exemplaire

devra désormais porter le timbre de la direction centrale des Renseignements généraux (DCRG), une date et un numéro, mais elles ne seront pas signées. Jusqu'à présent, ces notes blanches ne comportaient ni en-tête, ni signature.

Dans l'entourage de Nicolas Sarkozy, on justifie cette décision par une « *volonté de transparence et de responsabilisation* ». Les notes blanches contiennent en effet souvent, à côté d'informations vérifiées, d'autres qui le sont moins, relevant de la rumeur ou d'un recoupement hypothétique. « *La réforme va entériner le fait que les RG sont un service de police comme un autre et supprimer cette vieille aura de mystère qui les entoure* », explique-t-on Place Beauvau.

« UNE ÉVOLUTION LOGIQUE »

A la direction centrale des RG, le son de cloche est identique. « *Il s'agit d'une évolution logique de la vie publique, qui clarifie notre situation* », estime un de ses responsables. Ce dernier espère également que la suppression des notes blanches va mettre fin à deux dérives : la circulation de faux destinés aux journalistes, aisément attribués à ses services ; la demande par les juges de la copie de notes afin d'en vérifier le contenu, par rapport à celles qu'ils ont reçues de façon officielle. Une allusion au juge Eric Halphen, auquel étaient mystérieusement parvenues deux

notes de synthèse en février 1998, alors qu'il enquêtait sur les HLM de la Ville de Paris.

Place Beauvau, on inscrit la suppression des notes blanches dans une redéfinition des missions des RG, commencée déjà depuis plusieurs années. Leurs deux objectifs essentiels doivent être la lutte contre la criminalité et le terrorisme. Jusqu'en 1994, une des vocations des Renseignements généraux consistait à suivre les partis politiques. Mais cette année-là, un grave dérapage précipita l'évolution de ce service de renseignement. Un de ses membres écouta clandestinement les discussions tenues au conseil national du Parti socialiste, organisé à huis clos à la Cité des sciences de la Villette. L'intrusion ayant été découverte et le scandale considérable, le ministre de l'intérieur de l'époque, Charles Pasqua, imposa aux RG « *l'arrêt du suivi des partis politiques* ».

Une nouvelle étape de cette réorientation a été franchie en 1997, lorsque Jean-Pierre Chevènement a décidé la suppression de l'Office central de sondage et de statistiques (OCSS). Aujourd'hui, les opérations de renseignement politique conduites par les RG ne concernent plus, officiellement, que les groupes extrémistes à risque ainsi que les affaires politico-financières.

Piotr Smolar

Richard Cazenave renvoyé en correctionnelle dans une affaire de financement occulte du RPR

Le député (Isère) est accusé d'abus de biens sociaux

LE JUGE LYONNAIS Marc Laleix a ordonné le renvoi devant le tribunal correctionnel, mercredi 9 octobre, du député (RPR-UMP) de Grenoble (Isère), Richard Cazenave, poursuivi depuis mars 2000 pour « *recl et complicité d'abus de biens sociaux* » dans une affaire de financement occulte du RPR. Conformément aux réquisitions du parquet, M. Laleix a également renvoyé en correctionnelle les principaux mis en examen, parmi lesquels figurent deux anciens responsables de la Cofreth – filiale de la Lyonnaise des eaux –, Raymond Roux et René Coulomb, et l'ancien responsable d'une fiduciaire suisse (Gestoval), Maurice Giriens.

En revanche, l'ancien patron de la Lyonnaise des eaux, Jérôme Monod – aujourd'hui conseiller de Jacques Chirac à l'Elysée –, qui avait été interrogé en qualité de témoin assisté le 8 février 2001, a conservé ce statut et ne comparaitra donc pas sur le banc des prévenus.

Ouverte en 1995, l'information judiciaire portait à l'origine sur les irrégularités apparues dans les comptes d'une société d'ingénierie thermique lyonnaise, le cabinet Martin, chargée de mener des études pour la Cofreth. L'enquête prit une dimension politique au début de l'année 2000, lorsque le directeur du cabinet Martin, Jean-Claude Joud – mis en examen pour « *abus de biens sociaux* » et renvoyé devant le tribunal –, déclara au juge Laleix que les sommes que la justice le soupçonnait d'avoir détournées, au début des années 1990, avaient bénéficié au RPR.

Les investigations ont mis en évidence un système de fausse facturation empruntant deux circuits. Le premier semble avoir alimenté un financement du RPR dans l'Isère, via une société-écran monégasque. En échange de huit fausses factures, Monacom avait perçu un total de 4,5 millions de francs du cabinet Martin. Ces sommes furent placées sur des comptes ouverts dans trois banques suisses. Soupçonné d'avoir été le destinataire final de ces fonds, Richard Cazenave n'a reconnu qu'une partie des faits au cours de l'enquête, admettant avoir

perçu un total d'environ 800 000 francs qu'il dit avoir utilisés pour financer ses activités politiques en Isère.

L'autre circuit pourrait avoir eu pour vocation de contribuer à un financement du RPR au niveau national – soupçon qui n'a toutefois pu être confirmé par l'enquête. Il passait par une société offshore immatriculée à Londres, mais échappant au droit britannique : Water Energy Engineers Limited (WEE). Le cabinet Martin a réglé à cette société plus de 6 millions de francs en contrepartie de fausses factures. Ces sommes avaient ensuite été refacturées à la Cofreth par le cabinet Martin.

UNE CAISSE NOIRE

Les enquêteurs postulèrent que la Lyonnaise des eaux s'était ainsi constitué une caisse noire destinée à rétribuer des intermédiaires et des élus pour l'obtention de marchés publics. L'enquête a établi que les fonds versés à WEE avaient été virés dans des banques genevoises, via la société fiduciaire Gestoval. Son dirigeant, Maurice Giriens, a déclaré au juge Laleix avoir « *remis des espèces* » provenant des fonds placés par WEE à Raymond Roux, ainsi qu'à Jean-Claude Méry, l'ancien collecteur de fonds occultes du RPR, dont les confessions posthumes ont été versées au dossier d'instruction (*Le Monde* du 8 décembre 2000).

Dans son témoignage enregistré, Jean-Claude Méry expliquait avoir « *accompagné M. Roux dans une fiduciaire suisse* » et y avoir, à sa demande, ouvert un compte. « *Dans cette fiduciaire, ajoutait-il, ils géraient aussi bien les comptes de la Lyonnaise que certains comptes Bouygues, certains comptes de certains élus du RPR. [...] Quand j'avais reçu les sommes qui étaient venues en paiement des commissions diverses et variées, j'allais chercher les instructions chez M. Roussin [directeur du cabinet de Jacques Chirac à la Mairie de Paris de 1989 à 1993] qui me disait quoi faire de la somme.* »

Fabrice Lhomme

Roger Marion a été nommé préfet à la sécurité de Marseille

L'INSPECTEUR général Roger Marion, 55 ans, quitte la police judiciaire dont il était à la fois directeur central adjoint et sous-directeur des affaires criminelles. Il a été nommé, mercredi 9 octobre, en conseil des ministres, préfet délégué pour la sécurité et la défense à Marseille. La cité phocéenne lui est familière, puisqu'il y fit ses premières armes, à la tête de la section criminelle du SRPJ.

Ce départ, programmé depuis longtemps, avait entraîné en longueur, le ministère de l'intérieur ne cachant pas son souci de trouver à Roger Marion une porte de sortie « *à la hauteur des services rendus* ». Sa longévité explique pour partie cette longue hésitation, conclue par une promotion qui laisse dubitatifs certains de ses plus virulents détracteurs au sein de la police judiciaire. « *Ça va nous redonner de la sérénité car la situation devenait intenable, tandis que lui va devoir faire l'apprentissage de ce que signifie représenter l'Etat* », explique un haut fonctionnaire.

UNE DOUBLE RÉPUTATION

Roger Marion a dirigé, entre 1990 et 1999, la division nationale antiterroriste (DNAT), qui s'appelait encore 6^e division de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) lorsqu'il y prit ses fonctions. Il a donné à la 6^e division une envergure inédite, au travers de la lutte contre les terroristes islamistes, basques et corses. Proche des juges de l'antiterrorisme, il s'est notamment attaqué aux filières des Groupes islamiques armés (GIA), permettant de démanteler le réseau de Khaled Kelkal.

Au fil des ans, il s'est aussi construit une double réputation : celle d'un gros travailleur ayant l'œil à tout, mais aussi celle d'un chef insupportable au quotidien avec ses collègues – il a été surnommé

Aigle 4 (Eagle Four, en anglais, soit « y gueule fort »), se nourrissant de la confrontation et du ressentiment, rejetant volontiers la responsabilité de ses échecs sur les autres services de police, comme dans l'affaire de la fuite d'Yvan Colonna. En 1997, 43 de ses 76 fonctionnaires avaient simultanément demandé leur mutation. Sa récente prestation, le 2 octobre, devant la cour d'assises spéciale de Paris, au procès des deux responsables présumés des attentats islamistes de 1995, a donné l'image d'un homme irascible, n'acceptant pas la critique.

P. S.

13 h à 16 h
Rassemblement
au Champ de Mars
Tous à Paris le 11 octobre

débats, repas
partagés, délégations
et rencontres

Halte à l'insécurité... sociale !

Logement, travail, santé,
vie familiale et
accompagnement social
sont les vraies réponses
à l'exclusion.

L'accueil, l'hébergement
et l'insertion
des personnes en difficulté
sont menacés !

Les associations
de solidarité manquent
de soutiens et de
financements publics !

Il y a urgence... sociale !

fnars

Nous agissons pour l'insertion
habitat, travail, santé, vie familiale et accompagnement social
10, rue de Valenciennes, 75011 Paris
Tel. 01 40 41 82 86 Fax 01 40 32 02 03

DU PLAISIR,
DE LA DOULEUR
ET DE QUELQUES AUTRES

XAVIER BARD
L'Harmattan Edition

Par l'auteur de
Pour une lecture critique
de LA TRANSCENDANCE
DE L'EGO

Retraités et mères de famille pourraient devenir les nouveaux « pions » dans les collèges et les lycées

La suppression de 5 600 postes de surveillants et de 20 000 aides-éducateurs est prévue pour 2003

BIENTÔT des mères de famille et des retraités pour surveiller les cours de récréation ? L'idée n'est pas de l'écrivain Alexandre Jardin, qui a fondé l'association Lire et faire lire pour que des retraités interviennent dans les écoles, mais émane tout droit du ministère de l'éducation nationale. Objectif : trouver de nouvelles recrues qui viendront pallier la suppression de 20 000 emplois d'aides-éducateurs et de 5 600 postes de surveillants, prévue au budget 2003.

Dans une note adressée aux recteurs et aux inspecteurs d'académie, en date du 27 septembre, Alain Boissinot, directeur de cabinet du ministre, Luc Ferry, présente une « pre-

mière esquisse » du nouveau dispositif qui sera mis en place dès la rentrée 2003.

Le ministère de l'éducation nationale prévoit d'effectuer un premier recrutement d'environ 11 000 « assistants d'éducation », selon la nouvelle appellation, qui couvriront « les fonctions essentielles actuellement assurées par les surveillants et les aides-éducateurs ».

« PAS LE SEUL VIVIER »

Ce système « beaucoup plus souple » permettra à « différentes catégories de personnes de trouver leur place », assure M. Boissinot pour qui les « étudiants ne doivent pas constituer le seul vivier, car en maint

endroit, ce vivier n'existe pas alors que de jeunes retraités, ou des mères de famille, peuvent souhaiter s'engager dans des tâches éducatives ».

Pour expliquer le recours à ces nouveaux profils, le ministère assure que le dispositif des MI-SE, maîtres d'internat-surveillants d'externats – les « pions » dont le statut remonte aux années 1930 – est aujourd'hui « essoufflé » et ne « répond plus aux besoins actuels des établissements scolaires ». Selon le collaborateur de M. Ferry, les emplois du temps des surveillants sont davantage conçus en fonction des contraintes de leurs études que des besoins des établissements, et il n'y a plus de candidats pour les lycées et collèges éloignés

des centres universitaires. Par ailleurs, l'exercice d'un emploi à temps plein de surveillant et la poursuite d'études universitaires sont « aujourd'hui très difficiles ».

« FRONTIÈRES DES COMPÉTENCES »

Dans le même temps, le dispositif des emplois-jeunes créé en 1997 par le gouvernement de Lionel Jospin arrive à son terme en 2003, « sans que rien n'ait été prévu pour la suite ». Et de préciser que de nombreux aides-éducateurs exercent des fonctions « aux frontières des compétences respectives de l'Etat et des collectivités locales (comme la maintenance informatique, l'animation d'activités culturelles ou sportives) ». Dans le cadre de la décentralisation, le gouvernement pourra inviter les régions et les départements à participer au financement des nouveaux postes d'assistants d'éducation. Ceux-ci pourraient être directement recrutés par les établissements.

Ces scénarios demandant à être validés par des discussions avec les syndicats et les collectivités territoriales, précise-t-on au ministère. Les premiers ont déjà réagi. Le SNES-FSU, pour le secondaire, souligne que les suppressions de postes prévues au budget 2003 laissent en tout état de cause « un déficit de 14 600 emplois ». Le SNUipp-FSU, pour le primaire, rappelle que ce dossier, avec la question budgétaire, sera un des « éléments forts de la grève du 17 octobre ». Enfin, la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), critique elle aussi le futur dispositif soulignant que « des milliers d'étudiants d'origine modeste seront privés d'un revenu minimal qui leur permet de poursuivre leurs études, alors que le dossier de l'autonomie de la jeunesse est en panne ».

Sandrine Blanchard

Martine Laronche

Gaücho : le Conseil d'Etat donne raison aux apiculteurs

LE CONSEIL D'ETAT a donné trois mois au ministre de l'agriculture pour reconsidérer sa position sur l'utilisation de l'insecticide Gaücho pour le traitement des semences de maïs. Dans une décision rendue mercredi 9 octobre, les juges donnent ainsi raison aux apiculteurs qui les avaient saisis et qui accusent le Gaücho de décimer les abeilles. Le ministre de l'agriculture a annoncé qu'il se plierait à cette décision. « Hervé Gaymard va saisir dans les plus brefs délais la commission d'étude de la toxicité et le comité d'homologation afin qu'ils réexaminent, au vu de l'ensemble des données scientifiques aujourd'hui disponibles, la demande de l'UNAF [Union nationale de l'apiculture française] », a annoncé un communiqué. Le ministère garde cependant la possibilité de maintenir l'autorisation de mise sur le marché. Il doit bientôt recevoir les résultats d'une étude scientifique qui lui permettra de fonder sa nouvelle décision.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le cas de Patrick Henry est un « échec personnel » qui « ne doit pas remettre en cause la politique menée par la justice française en matière de libération conditionnelle »**, a affirmé, mercredi 9 octobre, le ministre de la justice, Dominique Perben. Condamné à perpétuité, en 1977, pour l'assassinat du jeune Philippe Bertrand et placé en libération conditionnelle depuis avril 2001, Patrick Henry a été interpellé en Espagne en possession de 10 kg de haschich. M. Perben a déclaré qu'il avait demandé son extradition aux autorités espagnoles. Le parquet général de Caen, où Patrick Henry vivait depuis sa remise en liberté en étant interdit de sortie du territoire national, a ouvert une « enquête de routine » pour « faire la lumière » sur les conditions de sa présence en Espagne.

■ **Les quatre clients et les quatre prostituées poursuivis devant le tribunal correctionnel de Bordeaux pour « exhibition sexuelle » ont été condamnés**, mercredi 9 octobre, à une peine de 1 000 euros d'amende chacun, dont 750 euros avec sursis.

■ **Jacques Crozemarie, l'ancien président de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC)**, doit sortir de prison dans les prochains jours, au terme de l'exécution de sa peine, a confirmé son avocat, mercredi. Incarcéré à la prison de la Santé, M. Crozemarie avait été condamné le 30 juin 2000 à quatre ans d'emprisonnement par la cour d'appel de Paris pour abus de confiance et recel d'abus de biens sociaux.

■ **SÉCURITÉ : le président de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), Joël Thoraval, a décidé « de sa propre initiative »** de soumettre à l'examen de la commission le projet de loi sur la sécurité intérieure transmis au Conseil d'Etat le 3 octobre, a annoncé la CNCDH mercredi 9 octobre.

■ **VIOLENCE : une lycéenne de 19 ans a été légèrement brûlée, mardi 8 octobre, par un jet d'acide** dans les toilettes du lycée parisien Bergson. Touchée à l'épaule, elle a été soignée à l'hôpital avant de rejoindre son domicile. La jeune fille, qui a déposé plainte, aurait été victime d'un « acte de vengeance isolé » selon l'inspecteur d'académie. Une enquête de police est en cours.

■ **EXCLUSION : 3 000 places d'hébergement d'urgence supplémentaires** seront créées avant cet hiver et 4 718 en 2003, a annoncé mercredi Dominique Versini, secrétaire d'Etat à la lutte contre la précarité et l'exclusion. Actuellement, la capacité d'hébergement d'urgence et d'insertion s'élève à 79 000 places.

300 000 personnes vont être vaccinées contre la méningite de type C dans trois départements du Sud-Ouest

LE MINISTÈRE de la santé a annoncé, mercredi 9 octobre, sa décision de vacciner contre la méningite à méningocoques C les quelque 300 000 personnes âgées de 2 mois à 25 ans, résidant dans les Hautes-Pyrénées, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques.

C'est la deuxième fois en moins d'un an qu'une vaccination aussi massive est engagée par la direction générale de la santé (DGS). En janvier, quelque 70 000 enfants et jeunes adultes du Puy-de-Dôme avaient été vaccinés à la suite d'une recrudescence anormale de cas de méningites (*Le Monde* du 14 janvier). Dix mois plus tard, dans le Sud-Ouest, ce sont les mêmes causes qui amènent les pouvoirs publics à prendre une mesure préventive.

24 CAS DEPUIS LE DÉBUT 2002

Avec 24 cas depuis le début de l'année (12 dans les Pyrénées-Atlantiques, 7 dans les Hautes-Pyrénées, 5 dans les Landes), dont 7 mortels, ces trois départements ont des taux d'infection (de 2 à 3 pour 100 000 habitants) supérieurs à la moyenne nationale (0,2 pour 100 000). « Il ne s'agit pas d'une vaccination d'urgence. Nous ne sommes pas dans une situation pré-épidémique, mais, comme le risque d'infection est plus élevée en hiver,

nous recommandons la vaccination », explique Lucien Abenhaim, directeur général de la santé.

La campagne de vaccination devrait débuter dans les prochains jours et s'achever aux alentours du 1^{er} décembre. L'Etat mettra « les moyens nécessaires » à sa réalisation, avec l'aide des médecins scolaires, des centres de protection maternelle et infantile (PMI), des médecins généralistes et des pédiatres. Le vaccin sera gratuit et recommandé à tous les enfants et jeunes adultes de 2 mois à 20 ans révolus et aux 21-25 ans « qui vivent en collectivité ».

Cette augmentation des méningites de type C dans ces trois départements du Sud-Ouest reste difficile à expliquer. « Le Gers, limitrophe des Hautes-Pyrénées, n'a enregistré aucun cas depuis le début de l'année », note la DGS. En revanche, d'autres départements, comme les Côtes-d'Armor et la Haute-Loire, flirtent avec des taux d'incidence proches de 1,5 pour 100 000 habitants.

En Europe, la Grande-Bretagne, l'Irlande, les Pays-Bas, l'Espagne et la Belgique – dont les taux d'infections sont plus élevés qu'en France – procèdent à des vaccinations de routine contre la méningite de type C.

Le Diesel au tarif de l'essence

Gagnez à tous les pleins.

Portes Ouvertes 12 et 13* octobre

Opel Corsa 1.7 DI 16V
1 200 € d'économie

Opel Zafira 2.2 DTI 16V
1 400 € d'économie

Opel Astra berline et break Diesel
2 100 € d'économie

Opel. Des idées fraîches pour de meilleures voitures.

| Exemple : | Corsa Comfort 1.7 DI 16V 5p | Astra Fashion 2.0 DTI 16V 3p | Coupé Astra 2.2 DTI 16V | Zafira Executive 2.2 DTI 16V | Combo Tour Comfort 1.7 DI 16V |
|----------------------|-----------------------------|------------------------------|-------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| Prix (offre déduite) | 11 100 € | 16 100 € | 23 500 € | 24 000 € | 13 850 € |
| Offre Opel | 1 200 € | 2 100 € | 1 300 € | 1 400 € | 1 100 € |

Offres Diesel au tarif de l'essence, non cumulables, réservées aux particuliers, valables pour toute commande d'une Opel Astra Break ou Berline, Corsa N'Joy ou Comfort 1.7 DI 16V, Zafira Executive et Combo Tour jusqu'au 19/10/02. Consommations : Corsa 1.7 DI 16V (l/100 km) urbaine 5.9 / extra 4.2 / mixte 4.8 et CO₂ (g/km) 130. Astra 2.0 DTI 16V (l/100 km) urbaine 7.6 / extra 4.6 / mixte 5.7 et CO₂ (g/km) 154. Zafira 2.2 DTI 16V (l/100 km) urbaine 8.8 / extra 5.8 / mixte 6.9 et CO₂ (g/km) 186.

*Selon autorisation.

Paris s'organise en attendant le retour de Bertrand Delanoë

Les élus ont compris que, compte tenu de la gravité de ses blessures, le maire serait physiquement absent plusieurs semaines. L'intérim est assuré par la première adjointe, Anne Hidalgo. Mais les rendez-vous les plus politiques sont suspendus et les tensions dans la majorité toujours présentes

L'ÉTAT de santé de Bertrand Delanoë est aussi satisfaisant que possible, mais le maire de Paris aurait bien pu mourir de l'agression à l'arme blanche dont il a été victime. Tel est le message délivré, mercredi 9 octobre, par les professeurs Fabrice Ménégau et Jean-Paul Chigot du service de chirurgie générale et digestive de la Pitié-Salpêtrière. Ces deux spécialistes ont précisé que, après l'intervention chirurgicale subie dès son admission, M. Delanoë n'avait ni fièvre ni anomalie de la tension artérielle.

A son arrivée à l'hôpital, le maire de Paris souffrait d'une plaie hémorragique à l'estomac ainsi que d'une plaie des attaches péritonéales du côlon droit. Pour ces spécialistes, qui pensent qu'un seul coup de couteau a été porté, le coup aurait pu être mortel si le trajet de la lame avait lésé une artère abdominale. « M. Delanoë est parfaitement conscient des lésions dont il a été victime et qui lui ont été expliquées, a précisé le professeur Ménégau. Pour l'heure, il reste dans l'unité en soins intensifs dans l'attente de la reprise du transit intestinal. »

Les chirurgiens ont souligné qu'à aucun moment ils n'ont cherché à minimiser l'importance des lésions du maire de Paris. « Pour nous, le secret médical est une règle absolue. Or, le 6 octobre, M. Delanoë était à peine réveillé et souffrait comme c'est toujours le cas après une intervention chirurgicale, a précisé le professeur Chigot. Notre devoir était de l'entourer et de le soulager avant de lui demander de prendre position sur la communication d'un bulletin de santé. Le lendemain, nous lui avons expo-

sé les souhaits des médias. Il nous a donné son accord pour qu'un communiqué soit délivré. »

Pendant l'absence de M. Delanoë, l'Hôtel de Ville est sous contrôle et la vie continue. Une fois passé le choc du drame, une fois rassurés, les élus de la majorité municipale ont pris conscience qu'ils allaient devoir « assurer », pendant, sans doute, plusieurs semaines, et pas seulement expédier les affaires courantes. Dès lundi après-midi, les membres de l'exécutif municipal se sont réunis autour des plus proches collaborateurs du maire de Paris, Lau-

rent Fary, son porte-parole, Bernard Gaudillère, son directeur de cabinet, et Pierre Guinot-Delery, le secrétaire général de la Ville.

Conformément à la loi, la première adjointe, Anne Hidalgo, a été désignée pour tenir les rênes de la Ville et, surtout, pour représenter M. Delanoë dans les manifestations – nombreuses – auxquelles il est tenu d'assister.

Car l'agenda du maire est lourd. Très lourd. A l'emploi du temps protocolaire déjà surchargé, s'ajoutent réunions de cabinet et d'adjoints, rendez-vous politiques – non ins-

crits à l'agenda public – avec représentants de l'Etat, élus d'autres communes ou membres du gouvernement.

UN MAIRE QUI CONTRÔLETOUT

Il a donc fallu faire le tri. Deux rendez-vous importants ont été annulés, avec Anne-Marie Idrac, la nouvelle présidente de la RATP, et Bertrand Landrieu, le nouveau préfet de région. « Ces rencontres ont une portée politique et symbolique que Bertrand Delanoë est le seul à pouvoir assumer », justifie sa première adjointe. De la même façon,

M. Delanoë ne devrait pas être représenté, à Beyrouth, le 16 octobre, à l'assemblée générale annuelle de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) qu'il préside. Enfin, les comptes rendus de mandat qui devaient s'enchaîner, à partir du 22 octobre, dans les vingt arrondissements, seront sans doute différés.

Le maire a la réputation de déléguer beaucoup mais d'être, aussi, omniprésent. De s'intéresser de très près à chaque dossier, chaque détail. De vouloir tout voir et tout contrôler. M^{me} Hidalgo, dont la

nomination comme première adjointe avait été diversement appréciée au sein de la majorité municipale, assume son rôle provisoire. Mais elle insiste elle-même sur le fait que M. Delanoë reprendra, sans doute, même à distance, « dès qu'il sera en mesure de la faire », le contrôle des affaires. « Je connais le maire par cœur. D'ici la fin de la semaine, il aura remis le nez dans ses dossiers », prédit un adjoint, qui ajoute : « Anne Hidalgo assume une fonction strictement protocolaire. » La première adjointe dispose, certes, « de la délégation générale de signature », mais seulement depuis mai 2002. Et s'il a choisi comme première adjointe cette nouvelle élue du 15^e arrondissement, relativement novice en politique, M. Delanoë ne lui a concédé, en propre, qu'une délégation limitée : le bureau des temps et l'égalité hommes-femmes.

L'ancienne inspectrice du travail, qui fut membre du cabinet de Martine Aubry, avait rêvé des affaires sociales. Redoutant, à juste titre, d'être un peu considérée comme la « carte femme » de M. Delanoë, elle l'avait, discrètement, fait savoir au début de la mandature. Depuis, les choses se sont apaisées et elle est, dit-elle, « totalement associée à la gestion de la Ville » par le maire. Mardi, la première adjointe a eu l'occasion d'exercer sa nouvelle autorité en rappelant à « la dignité » le maire du 1^{er} arrondissement, Jean-François Legaret (UMP), qui s'était ému « de la perturbation du fonctionnement institutionnel » de la mairie.

Anne Hidalgo, première adjointe (PS) au maire de Paris

« Nous sommes en mesure de continuer à gérer la ville »

En l'absence de Bertrand Delanoë, comment s'organise la continuité à l'Hôtel de Ville ?

Il n'y a pas de vacance du pouvoir mais une absence physique du maire qui devrait durer plusieurs semaines. La vie ne s'arrête pas. Tous les rendez-vous où il peut être représenté sont maintenus. Vendredi, la conférence de programmation budgétaire avec les maires d'arrondissement se tiendra. Et samedi, je participerai, en son nom, au conseil des résidents non communautaires et au forum des associations, avec les adjoints concernés.

Nous sommes évidemment déstabilisés par ce drame. Parce que Bertrand Delanoë est symbolique d'un nouveau rapport à la politique, qu'il est maire de Paris et que cela

lui arrive à lui. Mais l'équipe est rodée. Entre le cabinet du maire, le secrétariat général, les cabinets d'adjoints et moi-même, en tant que première adjointe, nous travaillons de manière très fluide et je suis associée, par le maire, à toutes



« Chaque adjoint a une feuille de route et chacun connaît la limite politique de sa délégation »

ANNE HIDALGO

les réunions d'arbitrage budgétaire ou d'orientation des différents projets. Le travail est resserré et nous sommes à même, non pas de décider à la place du maire, mais de continuer à gérer la ville. En outre,

nous espérons qu'il sera rapidement en mesure de reprendre les dossiers ou les sujets pour lesquels son arbitrage est nécessaire.

Quels sont ces sujets ?

Par exemple, les comptes rendus de mandat avec les Parisiens, qui devaient démarrer le 22 octobre. Vingt comptes rendus de mandat, un par arrondissement, en deux mois et demi, c'est une épreuve physique. C'est un exercice qu'il souhaite mener en personne, même s'il y associe ses adjoints. C'est lui qui décidera si ces rencontres doivent ou non être repoussées. Mais dans le très court terme, il n'y a pas d'importantes décisions qui ne puissent être prises par le cabinet ou les adjoints. Les réunions sur les arbitrages budgétaires pour 2003 sont terminées. Sur

les sujets qui restaient à traiter ou sur lesquels il avait réclamé des informations complémentaires, nous attendrons qu'il puisse rendre ses décisions. Chaque adjoint a une feuille de route et chacun connaît la limite politique de sa délégation.

Pensez-vous que ce traumatisme soit de nature à modifier sa pratique d'élue ?

Bertrand Delanoë est quelqu'un de très volontaire et courageux. Je ne pense pas qu'il changera de comportement ni de pratique politique. Il continuera à aller au-devant des gens, comme avant. Parce qu'il est comme ça. Même cet événement terrible ne devrait pas le changer.

Propos recueillis par Ch. G.

Christine Garin et Jean-Yves Nau

Le climat reste tendu entre les socialistes et les Verts

CE ne fut qu'un accroc nocturne dans un Conseil de Paris assez morne. Le 23 septembre, les élus Verts ont quitté l'hémicycle parce que le président de séance, Christophe Caresche (PS), leur avait refusé une interruption de séance. Les Verts souhaitaient poursuivre une discussion entamée le matin avec leurs alliés de la majorité municipale, sur la répartition des nouveaux postes d'adjoints aux maires d'arrondissement, créés en application de la loi Vaillant sur la démocratie de proximité. « Hors sujet », a signifié M. Caresche. Alors les Verts se sont levés... Près de trois semaines sont passées et la situation est toujours bloquée, les Verts réclamant 11 des 27 postes qui devraient revenir aux mairies d'arrondissement de gauche. Cet accroc vient après d'autres. Il témoigne d'un durcissement des relations au sein de la majorité municipale. La nouvelle donne politique nationale et l'éclatement de la gauche plurielle rendent de plus en plus difficile le mariage de raison que Verts et socialistes s'étaient imposé pour gagner la Mairie de Paris. Cette nouvelle poussée de fièvre illustre, aussi, l'instabilité chronique d'un groupe que secouent, régulièrement, d'après batailles internes.

Le scénario est immuable. Quand une crise couve, Yves Contassot, adjoint au maire de Paris chargé de l'environnement et représentant de la gauche des Verts, se met à la manœuvre. Monte, alors, un créneau, un petit groupe d'électrons libres, dont Alain Riou (20^e), ancien PS passé chez les Verts, Jean-François Blet (19^e), « mamériste » spécialiste des questions urbaines ou encore François Florès (18^e), proche de M. Contassot. Ils multiplient interventions et amendements, soudés par leur défiance à l'égard du PS.

De son côté, le « voynétiste »

Denis Baupin, adjoint chargé des transports et porte-parole national des Verts, tempore. Tout en marquant sa « solidarité » avec les « revendications légitimes » de ses amis, M. Baupin se tient, généralement, à l'écart et soupire sur « l'incapacité » des élus Verts parisiens à « s'approprier l'outil municipal ».

Au milieu du champ de bataille, le président du groupe des Verts au Conseil de Paris, Christophe Najdowski, s'efforce de calmer ses troupes. La tâche est difficile pour ce nouvel élu de 33 ans qui n'a pas de véritable autorité sur ses troupes et a été contesté avant même d'être choisi comme président de groupe. En 2001, 8 des 23 élus Verts avaient refusé de participer à son élection. « Aujourd'hui », estime M. Najdowski, qui ne cache pas sa lassitude, les clivages de courants se sont atténués. Reste une différence d'approche dans la manière de gérer nos relations avec le maire et le PS. Il y a ceux qui sont dans une logique de coopération et ceux qui tablent sur le seul rapport de force. »

JETER UN FROID

Depuis la victoire de la gauche plurielle à Paris, la question des « moyens » alloués aux Verts est récurrente. C'est, déjà, sur ce motif qu'ils avaient, en juillet 2001, menacé de ne pas voter le budget rectificatif de la Ville, provoquant ainsi une première crise grave, au tout début de la mandature. La perspective de la négociation d'un accord pour les législatives de 2002 – dont les Verts sont sortis gagnants avec deux députés élus à Paris – avait calmé les esprits.

Dans la foulée des législatives, une nouvelle crise s'était ouverte avec l'éviction, pour « gestion dispendieuse », du Vert Jean-François Blet de la présidence de la Siemp, une société d'économie mixte chargée de l'habitat insalubre. Les Verts

s'étaient, finalement, discrètement désolidarisés de l'élu. L'autorité de M. Delanoë s'en était trouvée renforcée.

L'agression dont il vient d'être victime va sans doute faire passer au second plan le différend. Même si les Verts parisiens ne semblent pas près de désarmer. Lundi, alors que la majorité municipale était réunie pour s'organiser en l'absence du maire, M. Najdowski a jeté un froid en remettant sur le tapis la question des adjoints...

Ce conflit larvé démontre la fragilité du dispositif sur lequel s'appuie M. Delanoë. En favorisant les surenchères internes – notamment entre MM. Baupin et Contassot –, la perspective du congrès des Verts, en décembre, risque encore d'aggraver les choses. La majorité très courte – 20 sièges – dont bénéficie la gauche fait, pourtant, obligation, aux deux partis, de rester en ménage, contre vents et marées.

Ch. G.

La moue de la première adjointe au Mondial de l'auto

BERTRAND DELANOË ne pouvait pas avoir meilleure figure qu'Anne Hidalgo, sa première adjointe (PS), qui l'a remplacé, lors de sa première sortie officielle comme « maire par intérim », lundi 7 octobre, pour un rapide tour du Mondial de l'automobile, porte de Versailles. Accompagnée de Denis Baupin, l'adjoint (Verts) chargé des transports et de la circulation, M^{me} Hidalgo a en effet accordé une attention polie aux nouveaux modèles exposés par les constructeurs français, avant de passer ostensiblement plus de temps sur les stands presque déserts de la Sécurité routière, des taxis, des voitures pour handicapés et des énergies renouvelables.

Car le cabinet du maire de Paris ne cache pas que l'affiche et la campagne de publicité du Salon ont été perçues à l'Hôtel de Ville comme une « provocation ». Sur cette affiche, les rues du quartier des Champs-Élysées, habilement travaillées à l'ordinateur, dessinent la silhouette... d'une automobile. Et, dans le spot télévisé, des immeubles s'écartent pour laisser passer les voitures de ceux qui n'ont pas choisi les transports en commun pour se rendre dans le sud de la capitale.

Pour M. Baupin, cette thématique renvoie plusieurs dizaines d'années en arrière : « Elle évoque la déclaration du président Georges Pompidou, qui souhaitait "adapter la ville à la voiture". Il s'agit, sous forme caricaturale, du contre-exemple du mes-

sage que nous voulons faire passer sur les rapports qui doivent exister entre la ville et la voiture. » Depuis son élection en mars 2001, M. Delanoë a fait de la réduction de la place de la voiture dans Paris une de ses priorités. Il y a un an, pour présenter les premiers couloirs de bus protégés, il avait stigmatisé la proportion de 94 % de la chaussée occupée par les voitures dans la capitale. Et M. Baupin s'est félicité, lundi, au Mondial, d'enregistrer aujourd'hui une baisse de 3 % du trafic automobile dans Paris.

Les représentants des firmes qui guidaient les deux élus ont fait mine de ne pas entendre. Au nom du Comité des constructeurs français d'automobiles, Jean-Pierre Mercier estime que cette campagne illustre le thème de la « mobilité durable », qui avait fait l'objet d'un colloque avant l'ouverture du Mondial : « Nous avons voulu apporter un élément au débat actuel sur les déplacements. Nous estimons que la voiture doit y garder sa place. » Thierry Hesse, commissaire général du Salon, est plus clair. Déjà, dans la première lettre d'information du Mondial, il affirmait : « Nous ne pouvons pas dire que la voiture soit en odeur de sainteté dans la ville. [Elle] ne doit pas être écartée... au contraire, la ville doit lui laisser toute sa place. »

Christophe de Chenay

Météo France à Toulouse, vingt ans de délocalisation « heureuse »

Vendredi, l'établissement public célèbre l'anniversaire de son installation dans la Ville rose

TOULOUSE

de notre correspondant régional Jacques Manach en avait « rêvé ». Il a pu le faire. En octobre 1982, ce prévisionniste fut un des premiers à s'installer sur l'immense Météopole – 50 hectares – que la municipalité de Toulouse offrait obligamment à Météo France après qu'un premier ministre, Pierre Mesmer, eut décidé, en 1972, de délocaliser ce service de l'Etat et qu'un autre chef de gouvernement, Raymond Barre, eut posé, en 1977, la première pierre des bâtiments.

« Tout a changé, pour moi et pour ma famille. Meilleures conditions de travail, meilleures conditions de vie », raconte M. Manach. La direction a tout fait pour que l'opération se passe bien : primes d'installation, voyages de reconnaissance, aide aux conjoints... Dominique Baudis et la municipalité de Toulouse, ravis de cette chance tombée du ciel, ont ouvert grand les bras avec des aides au logement et aux familles. La « qualité de vie » de la Ville rose a fait le reste. Aujourd'hui, aucun des mille « délocalisés » ne regrette cet « exil forcé » de la région parisienne à Toulouse. « C'est une initiative exemplaire de l'administration, esti-

me le PDG de Météo France, Jean-Pierre Beysson. Cela nous a permis de renforcer notre efficacité et de gagner en crédibilité. »

C'est donc sans regret qu'on s'apprête à célébrer le vingtième anniversaire de cette saga heureuse, vendredi 11 octobre, en présence du ministre de tutelle, Gilles de Robien. Pourtant, après l'arrivée de la première vague, dans les années 1980, les pionniers de la délocalisation se sont longtemps sentis seuls, un peu perdus sur cet immense terrain verdoyant aux portes de Toulouse. Au début des années 1990, ils n'étaient

que deux cents, les enseignants de l'Ecole nationale de météorologie et quelques chercheurs. La direction de l'époque traînait les pieds.

DEUXIÈME VAGUE

Il a fallu attendre dix ans pour que la situation se débloque, sous l'impulsion de Pierre Méhaignerie, alors ministre des transports, et que la deuxième vague, la plus importante, arrive en 1992.

Pierre Reboullet, 49 ans, de la direction de la production, en faisait partie. Il garde le meilleur souvenir de l'aventure, même si, du jour

au lendemain, il se rappelle qu'il a fallu tout basculer sur le nouveau calculateur. Ce jour-là, Météo France pouvait se tromper dans ses prévisions. Elle ne se trompa pas. La dynamique était lancée. « Tout le monde avait deux ans pour demander à revenir à Paris. Sur cinq cents personnes concernées, on a compté moins de dix cas », observe-t-il. « Et s'il fallait revenir à Paris, ajoute-t-il, nous dirions tous non, sans hésiter. »

La délocalisation n'est pas achevée. Une partie de la direction des systèmes d'observation, basée à Trappes, va s'installer à Toulouse. De même, un Centre d'océanographie opérationnel pour l'étude et la prévision océanographique va être créé sur le site, ainsi qu'un Centre d'hydrométéorologie pour la prévision des crues et des inondations.

Appuyé par le réseau des stations d'observation locales, le Météopole toulousain regroupera ainsi toutes les branches de l'observation du ciel, des océans et des fleuves. Un centre de compétence unique en Europe. Seule la direction centrale de l'établissement public s'obstine à rester à Paris.

Jean-Paul Besset

ÉTVIDES MENSUEL
Le n° : 10 €
144 pages

DANS LE NUMÉRO D'OCTOBRE :

Tricheries capitalistes **HENRI MADELIN**

Evaluer l'Ecole **CLAUDE THÉLOT**

Sommaire sur <http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/>

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

14, rue d'Assas - 75006 Paris - Tel. : 01 44 39 48 48

CÔTE D'IVOIRE :

Qui sont ces hommes qui, dans la nuit du 19 septembre, ont fait basculer tout le nord du pays dans le but de prendre le pouvoir ? Ils appartiennent à la Cosa nostra que dirige le sergent-chef « IB », installé à Ouagadougou

SOMGANDÉ est un vieux quartier de Ouagadougou, dans le nord de la capitale du Burkina Faso, sur la route qui mène à Ziniaré, le village du président Blaise Compaoré.

Entre une zone industrielle et une forêt classée, une cité pavillonnaire y a été implantée dans les années 1980, à l'époque où le « pays des hommes intègres » se disait révolutionnaire. Dans ces villas à l'identique, un peu personnalisées au fil du temps, des « policiers ivoiriens » logeaient encore il y a trois semaines. Leurs voisins les appelaient ainsi parce qu'ils les apercevaient, le soir, assis sur leur terrasse, en uniforme, armés. En revanche, les mêmes étaient en civil quand ils sillonnaient la ville à bord de 4 x 4 rutilants, quand ils écumaient le Jimmy's ou le Papa Gayo, leurs boîtes de nuit préférées. Maintenant, sauf pour l'un d'entre eux, tous sont partis faire le coup de feu en Côte d'Ivoire. Qui sont-ils ? Quel est l'itinéraire qui les a faits « rebelles » ? Pour comprendre, il faut revenir douze ans en arrière...

En 1990, la Côte d'Ivoire n'a pas d'armée. Partant du principe « pas d'armée, pas de coup d'Etat », Félix Houphouët-Boigny, le premier président et « père » de la nation, s'en passe aisément. Dans un pays grand comme les deux tiers de la France, il n'entretient qu'une troupe d'opérette - moins de 5 000 hommes - dont les chefs bedonnants s'alignent sur le tarmac pour le saluer à ses départs à l'étranger, à ses retours de voyage. En cas d'agression extérieure, il y a l'armée française, avec ses forces « prépositionnées » sur une base attenante à l'aéroport d'Abidjan ; pour les besoins du maintien de l'ordre, la police et, surtout, une gendarmerie bien équipée font l'affaire. En tout cas jusqu'en 1990, quand le « réveil démocratique » change la donne.

Conspué dans la rue par la foule, le « Vieux » charge d'une mission d'inspection le général Jeannou Lacaze, ex-chef d'état-major de l'armée française. C'est alors que des chicanes sont installées autour de la résidence au cœur d'Abidjan, que l'accès à la résidence du chef de l'Etat est barré. Se sentant menacé par les cortèges qui hurlaient « Houphouët, voleur ! » sous sa fenêtre, l'autocrate débonnaire se dote d'une vraie armée vers la fin de son règne plus que trentenaire. Il en confie le commandement à un saint-cyrien, le général Robert Guéï. « Cet homme aime trop l'argent », le met en garde son entourage. « Justement, je lui en donne », répond Houphouët-Boigny.

Le général Guéï sert son bienfaiteur loyalement. A tel point qu'il fait descendre, en 1991, sa toute nouvelle unité de « paramandos » sur le campus universitaire de Youpougon, le grand faubourg populaire d'Abidjan. La répression est sauvage, mais le calme revient. Cependant, quand « l'héritier constitutionnel » d'Houphouët-Boigny, le président Henri Konan Bédié, veut réquisitionner l'armée à la veille de sa première épreuve électorale, en 1995, pour faire face au « boycottage actif » des urnes décidé par l'opposition, le chef d'état-major de l'armée s'y refuse. En plusieurs étapes, le général Guéï est alors limogé et, pour finir, rayé des cadres. Le 24 décembre 1999, il se venge en prenant le pouvoir à la tête des mutins, sortis des casernes pour réclamer leur solde. Sous les vivats de la population, le « Père Noël en uniforme » promet de réconcilier la Côte d'Ivoire avec elle-même.

Tout le monde pense alors que, dans l'ordre et la stabilité retrouvés, il va mettre un terme à la venimeuse querelle de l'« ivoirité ». Cette arme fatale sert, dans le combat des chefs qui s'est engagé après la mort d'Houphouët-Boigny, en décembre 1993, à exclure l'un des héritiers du « Vieux », l'ex-premier ministre Alassane Dramane Ouattara, surnommé « ADO ». Originaire du Nord, musulman, ancien fonctionnaire international pour le compte du Burkina Faso, il est empêché de se présenter aux élections au motif de sa « nationalité douteuse ». Parti en exil en France, il rentre au pays dès les premiers jours de janvier 2000, en glorifiant le premier coup d'Etat dans l'histoire ivoirienne comme l'équivalent de la « révolution des œillets » au Portugal.

Mais les réalités ont la vie dure. Pays de forte immigration à partir du Sahel, le « miracle » économique ivoirien ayant pris le relais des déplacements forcés de main-d'œuvre vers les plantations en zone forestière à l'époque coloniale, la Côte d'Ivoire ne se débarrasse pas de ses problèmes. Un quart de sa population est d'origine étrangère, dont 2,2 millions de Burkinabés, soit à eux seuls 15 % des habitants. Certes, un « étranger » sur deux est né en Côte d'Ivoire, mais dans la « boucle du cacao », dans le Sud-Ouest, des villages burkinabés homogènes, à part, donnent aux autochtones le sentiment d'être colonisés sur leurs terres ancestrales.

Dans deux départements, les « allogènes » sont même majoritaires. A Abidjan, la métropole côtière, un habitant sur trois est immigré. Or non seulement la natalité et le pourcentage des musulmans parmi les « étrangers » sont supérieurs à ceux des Ivoiriens de souche, mais leur taux

d'activité est aussi sensiblement plus élevé : 75 %, contre 57 % pour les « authentiques fils du pays ». Quand on y ajoute que les étrangers disposaient du droit de vote du vivant de Félix Houphouët-Boigny, on mesure le potentiel de xénophobie qui n'attend qu'à être exploité par des apprentis sorciers de la démocratisation.

EN juin 2000, désireux de se maintenir au pouvoir, le général Guéï change son fusil d'épaule. Six mois après avoir pris le pouvoir, et quatre mois avant de se présenter aux élections, il rejoint le camp de la majorité dite « TSO » : « tout sauf Ouattara ». A ce moment, il rompt avec ses frères d'armes, proches de l'opposant, qui l'avaient hissé sur le pavois. Parmi eux, des sous-officiers peu connus, mais qui avaient été décisifs aux heures chaudes du putsch. L' lendemain du coup de force, ils avaient été récompensés en intégrant qui le Groupe de sécurité présidentielle (GSRP), qui un bataillon blindé ou une autre unité d'élite. Jusque-là, ils avaient joui d'une impunité totale. S'étant parallèlement organisés dans des bandes armées informelles, telles que les brigades rouges, les « zinzins » ou les *bahéfoué* (sorciers), ils avaient racketté et terrorisé la population. Par centaines, et pour finir par milliers, ils ont fait entrer dans l'armée leurs « petits frères », parents pauvres de leurs ethnies.

L'été 2000, pour ceux d'entre eux qui, souvent originaires du Nord comme lui, avaient pris fait et cause pour Alassane Ouattara, c'est la fin de la récréation. Ils sont évincés de leurs postes lucratifs, parfois arrêtés et torturés. Ex-prébendiers ou nouveaux demi-soldes, ils n'auront plus qu'une seule idée : prendre leur revanche, les armes à la main. Dès septembre, une

première conjuration aboutit à l'attaque du domicile du général Guéï qui, informé, laisse faire et tend un piège meurtrier à ses anciens compagnons d'armes. Ce fut « le complot du cheval blanc », du nom de la monture du chef de l'Etat, l'unique victime des assaillants.

En octobre 2000, empêchant à son tour Alassane Ouattara de se présenter, le général Guéï tente de se faire élire président. Mais son seul rival resté en lice, avec lequel il croyait s'être entendu, le « roule dans la farine », comme il dira plus tard : Laurent Gbagbo, opposant de longue date à Houphouët-Boigny, ne se résigne pas à servir de caution au plébiscite du général, en échange d'un poste au gouvernement. Il mène campagne et, en l'absence d'autres concurrents, gagne. Le 25 octobre, il faut un soulèvement populaire pour chasser Robert Guéï de la présidence, défendue par ses miliciens autour du sergent-chef Boka Yapi, au prix de nombreuses victimes. Le socialiste Gbagbo accède au pouvoir, mais, lui aussi, frappe d'ostracisme « ADO », le chef de file du Rassemblement des républicains (RDR).

Le 4 décembre 2000, un quotidien du RDR, *Le Patriote*, publie à la « une » la carte du pays coupé en deux : les treize départements du Nord y sont arrachés au Sud, la déchirure s'opérant à la hauteur de Bouaké, la ville carrefour au cœur de la Côte d'Ivoire. En fait, cette fracture épouse l'actuelle ligne de front, celle qui sépare les insurgés du 19 septembre et les forces loyales au président Gbagbo. Il y a deux ans, elle annonçait le spectre de la sécession du Nord. Elle rappelait, aussi, que les frontières du pays avaient été fluctuantes. Entre 1932 et 1947, la Basse-Côte d'Ivoire et la Haute-Côte d'Ivoire, tout l'ouest du Burkina Faso d'aujourd'hui, formaient un seul et même pays. Artificielles, imposées par un coup de crayon du colonisateur, les frontières de la Côte d'Ivoire sont menacées par les contours d'une crispation identitaire qui cherche à les retracer autour de « communautés » tout aussi arbitraires.

Homme-clé du putsch de Noël 1999, puis garde du corps d'Alassane Ouattara, avant de fuir le pays pour échapper à la vindicte du général Guéï, le sergent-chef Ibrahim Coulibaly, dit « IB », tente depuis

deux ans de rectifier l'histoire de la Côte d'Ivoire à la pointe du fusil. D'abord éloigné du pays comme attaché militaire de l'ambassade ivoirienne au Canada, il s'est ensuite installé à Ouagadougou, au quartier Somgandé. Il est devenu le bras séculier d'une cause : celle du nord de la Côte d'Ivoire, la moitié humiliée du pays, la patrie des « grands boubous », des commerçants musulmans.

Les 7 et 8 janvier 2001, « IB » est impliqué dans « le coup de la Mercedes noire », la limousine escortée d'un convoi de 4 x 4 qui, venant du Nord, fait route vers

Irény Kablan et Souleymane Diomandé, surnommé « la Grenade » ? Il fait partie du premier cercle autour d'« IB », le chef de tous ces sous-officiers déserteurs au sein d'une organisation clandestine, la Cosa nostra. Celle-ci, basée à Ouagadougou, fournit le noyau organisationnel à l'insurrection. Grâce à un généreux bailleur de fonds, elle a recruté à tour de bras, d'abord dans les pays voisins, ensuite en Côte d'Ivoire. Elle a acheté des uniformes et des pataugas neufs, des armes en grande quantité. Elle a pourvu en numéraire des combattants payant cash, et s'abste-

Le 4 décembre 2000, « Le Patriote » publie à la « une » la carte du pays coupé en deux : les treize départements du Nord y sont arrachés au Sud, la déchirure s'opérant à la hauteur de Bouaké

Bouaké, en même temps que des éléments armés à Abidjan, 450 km plus au sud, attaquent la résidence du président Gbagbo. Cette tentative de prise de pouvoir tourne court. Rétrospectivement, elle apparaît comme la répétition générale de la mutinerie à Abidjan d'un bataillon appelé à être démobilisé et qui, dans la nuit du 19 septembre, s'est muée en insurrection et a fait basculer tout le Nord. Depuis, cette rébellion cache son visage politique. Elle veut renverser le pouvoir en place, mais fait accroire qu'elle n'a pas de chef, seulement des « porte-parole ».

Le plus connu d'entre eux est le sergent-chef Tuho Fozie. Agé de 38 ans, Mandingue d'Odiénné, dans l'extrême nord-ouest de la Côte d'Ivoire, il était du putsch de Noël, puis dans la garde rapprochée du général Guéï. L'été 2000, lors de la grande scission entre frères d'armes, il échappe à l'arrestation et fuit à l'étranger. Il ne revient que pour participer au « coup de la Mercedes noire », ce qui lui vaut une condamnation par contumace à vingt ans de prison pour « abandon de poste, violation de consigne, atteinte à la sûreté de l'Etat, assassinat, tentative d'assassinat ». Le 1^{er} octobre, onze jours après le début du soulèvement, c'est lui qui révèle le nom que finissent par se donner les rebelles : Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire.

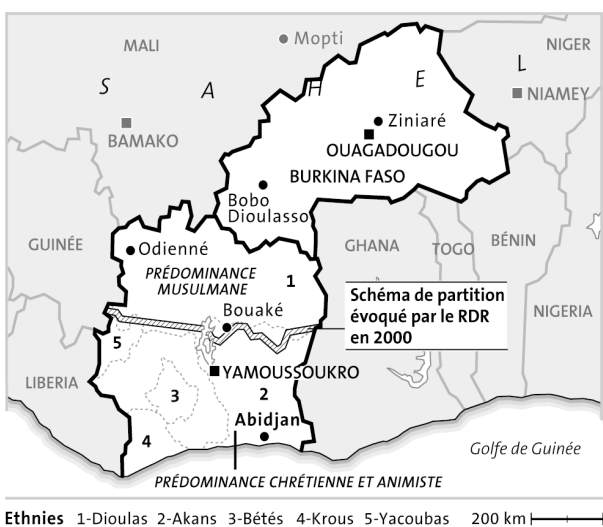
C'est au nom du MPCI qu'il négocie avec les médiateurs ouest-africains. Mais il n'est qu'un porte-parole parmi d'autres. Qu'a-t-il en commun avec son alter ego à Korhogo, l'adjutant-chef Massamba Koné, ou avec le caporal Omar Diarrasouba, dit « Zaga-Zaga », les sergents-chefs



Soldats rebelles, à Bouaké, le 7 octobre.

GUIDO NOEL/GAMMA

LE VISAGE DE LA RÉBELLION



Stephen Smith, avec Damien Glez et Vincent Rigoulet à Ouagadougou

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

FRANCE INTER

Pierre Le Marc

Investi par la force des choses d'une responsabilité qu'il n'imaginait pas - celle d'avoir à assumer le choc d'une défaite historique et d'une vacance traumatisante à la tête du mouvement socialiste -, François Hollande avait paru, cet été, avoir stabilisé la situation au PS. Il avait tablé sur une stratégie rationnelle visant à organiser, dans le temps, après réflexion et consultation des forces sociales, la maturation d'une nouvelle ligne, susceptible de rassurer les militants et de transcender les vieux courants. Cette stratégie est aujourd'hui totalement bousculée. Pour deux raisons. La première est on ne peut plus logique : la nature, tout simplement, a horreur du vide. Et l'absence d'une ligne politique claire a précipité le déploiement des stratégies alternatives de conquête du parti. La seconde raison, c'est que l'attitude de François Hollande a été perçue soit comme une incapacité à redonner un élan au PS, soit comme une tentative d'étouffer le débat pour conclure plus facilement un traité de non-agression avec les présidentiables du PS.

LIBÉRATION

Jean-Michel Thénard

Dominique Baudis, président du CSA, et Christian Jacob, ministre de la famille, feignent de croire qu'il suffirait d'enlever le X du petit écran pour prémunir la jeunesse contre ses tourments. Comme si n'existaient pas déjà de stricts horaires de diffusion, des codes parentaux pour, justement, empêcher les enfants de « tomber » dessus. Quand ces verrous ne fonctionnent pas, c'est que l'autorité parentale a failli, tout simplement. Nulle prohibition d'Etat ne pourra pallier son absence. On ne peut pas en appeler à la responsabilité des parents pour songer à mettre à l'amende l'absentéisme scolaire, comme Sarkozy, et la nier à propos d'autre chose. Sommé de trancher désormais entre les censeurs et les libéraux de son gouvernement, Raffarin va devoir méditer cette incohérence. Et mesurer les conséquences d'une logique prohibitionniste qui, si elle s'appliquait à la télé, devrait aussi s'attaquer à l'Internet, bien plus grand pourvoyeur d'images pornos que n'importe quel autre média. Où s'arrêter, dès lors que l'on censure ? En 1998, lors du débat sur le pacte, la droite s'était laissé caricaturer par ses ultras, qui l'avaient entraînée dans une homophobie détestable. Raffarin doit prendre garde aujourd'hui à la reclute.

LE JEU VIDÉO a grandi, tout comme son public s'est étendu. Et si la production de titres atteint des chiffres impressionnants, donnant la mesure des enjeux économiques sur ce secteur, le besoin de soutenir ce développement créatif d'une réflexion critique se fait de plus en plus cruellement sentir.

Dans un hors-série daté du mois de septembre, les Cahiers du cinéma apportent des éléments à cette réflexion en tentant de montrer comment la démarche de critique autour du cinéma (voir des films, en parler, écrire) peut être transposée dans l'univers du jeu vidéo. Ce dernier ne serait-il pour autant qu'une pâle copie du cinéma et de ses principes ? Non, répondent les Cahiers qui estiment que « désormais, le jeu vidéo n'a plus besoin d'imiter le cinéma pour exister, car il propose des hypothèses que le cinéma n'a jamais pu formuler », et il se révèle être « un carrefour essentiel d'une redéfinition de notre rapport au monde du récit en images ».



Cette exploration d'un nouveau territoire, où se mêlent plaisir esthétique et construction intellectuelle, se retrouve dans l'entretien avec Christophe Gans. Pour le réalisateur du Pacte des Loups, « le jeu vidéo, ce n'est pas du cinéma » parce que la scénarisation d'un jeu ne peut pas fonctionner comme pour un film. Et de livrer quelques clés pour mieux

comprendre les ressorts du jeu vidéo : « Ce ne sera pas la surenchère dans l'action, le visuel ou le coup de théâtre qui feront à l'avenir la qualité d'un jeu vidéo, mais sa capacité à toucher la sensibilité du joueur. En un mot, sa poésie. » En regard de cette idée, le cinéaste se livre à un début de critique des jeux nés pour les nouvelles consoles, en regrettant que l'utopie qui liait intimement progrès technique des machines et avancée conceptuelle des jeux n'ait pas donné lieu à la révolution attendue en matière de récits.

Les développeurs ne tirent pas assez profit des évolutions de la technique et se contentent d'histoires où seule la qualité d'image progresse. Un effet de « vitrine technologique » qui s'accompagne d'une « politique du réchauffé » en matière de scénario. Même si quelques développeurs de jeux montrent la voie à suivre et donnent déjà naissance à des titres qui dépassent « un langage ludique déjà bien installé » pour amener le

joueur vers des modes de narration « qui transgressent souvent le modèle cinématographique ».

Les Cahiers du cinéma font également un tour du côté des studios de développement et des éditeurs, en racontant notamment le travail des développeurs d'Ubi Soft, autour de son héros Rayman. Un moyen de rappeler non seulement que les budgets de production de certains jeux vidéo - de l'ordre de 40 millions de dollars - sont comparables à ceux des films, mais aussi que les processus de création font appel à des compétences ou des métiers plutôt proches de ceux que le cinéma a fait naître.

RACCOURCISSEMENT DU TEMPS

A l'image du cinéma, le jeu peut puiser ses sources d'inspiration dans l'actualité. Jeu vidéo peut alors rimer avec « jeu de société », rappelle le hors-série, car, dans un raccourcissement du temps parfois très fort, il devient possible de revivre des moments vécus peu de

temps auparavant dans les médias. Qu'il s'agisse de l'écrasement de deux avions sur les tours du World Trade Center, des manifestations contre le sommet du G8 à Gènes ou de l'Intifada.

A la question de savoir ce que le cinéma peut apprendre du jeu vidéo, Christophe Gans répond : la fluidité. La fragmentation, « la flamme du découpage » de certains films devraient, selon lui, laisser la place à l'envie des cinéastes de laisser leur caméra « suivre l'action aussi longtemps que possible ». Et si le discours sur le jeu vidéo se pare souvent des accents de pionniers explorant de nouvelles contrées, il revêt à certains moments les habits d'une cinéphilie nostalgique. Mais plutôt que de fouiller des armoires au fond d'une cinémathèque, les joueurs se tournent vers Internet et de vieilles machines pour retrouver les sensations un peu fanées de jeux comme PacMan ou Space Invaders.

Bertrand d'Armagnac

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

Marc Ravalomanana vu par la presse malgache

Le nouveau président est accueilli avec sympathie, mais les premières critiques pointent

« **RENTABILISER** », tel est le titre de l'éditorial de **Dans les médias demain**, reprenant un « mot d'ordre » récurrent « dans les propos des responsables suprêmes du pays, dont le président Marc Ravalomanana ». Et l'hebdomadaire d'interpréter : « Tout le monde a compris ou commence à comprendre aujourd'hui que des mines d'or possibles ont été sous-exploitées ces dernières années à Madagascar et que, maintenant, il est plus que temps de les faire fructifier. »

Rompu au monde des affaires en tant que patron du n°1 de l'agroalimentaire malgache, le président de la République a plus le profil d'un grand PDG que d'un politicien. Et son élection reflète plus le rejet de l'ancien régime qu'un plébiscite fondé sur son passé politique. Mais les bailleurs de fonds ne lui tiennent pas rigueur de ce manque d'expérience. « En beaucoup de points, ils manifestent de la compréhension, voire de l'indulgence, à l'endroit de Marc Rava-

lomanana et de ses méthodes », note **La Tribune**, en référence aux multiples mesures de détaxation, notamment sur les importations nécessaires au secteur textile. En outre, « la suspension du recouvrement des coûts dans les hôpitaux et les dispensaires ainsi que la suppression des droits d'inscription dans les écoles publiques auraient pu faire froncer les sourcils », car « elles transgressent la règle des institutions de Bretton Woods qui entendent déshabituer la population de l'Etat-providence ».

L'augmentation du salaire des ministres a suscité des interroga-

tions. Mais un des objectifs du président est de les soumettre à l'« obligation de résultats ». Nari-soa Rajaonarivony, vice-premier ministre, chargé des finances et du budget, en a fait les frais à la suite de plusieurs de ses collègues.

« OPPORTUNISTES »

« Cette série de limogeages au sein du gouvernement semble confirmer la détermination du président à « responsabiliser » les ministres », note **La Tribune**, qui considère qu'« à la longue, cela fait un peu désordre ». Mais, selon le mot du président, « il ne faut pas avoir

d'états d'âme quand il s'agit de doper l'action de redressement », rapporte **Midi Madagascar**.

Mardi, des responsables de la Banque mondiale et du FMI ont rencontré le président. Résultat : 32,9 millions de dollars octroyés. Ce qui fait dire à **L'Express de Madagascar** : « Enfin du concret, depuis le temps qu'on attendait le déblocage, même très partiel, des fameux 2,4 milliards de dollars que la Grande Ile a obtenus du « Club des amis de Madagascar ». »

Marc Ravalomanana a adopté « un nouveau style de communication », estime **La Tribune** à propos de sa visite à Sainte-Marie : « Pléthore de membres du gouvernement ont défilé devant le micro pour annoncer des projets de développement à réaliser dans cette sous-préfecture. [...] Autant de projets qui seront dans l'agenda du chef de l'Etat. Malheur ainsi aux ministres qui n'arriveront pas à concrétiser leurs dans le délai imparti. »

Le président n'a toutefois pas de base véritable, ni de réel parti pour asseoir son pouvoir et appliquer son programme : une lacune, alors que des législatives anticipées devraient se tenir en décembre. Soucieux d'« assurer à l'Assemblée nationale une majorité parlementaire sur laquelle Marc Ravalomanana peut s'appuyer pour gouverner », le TIM - son mouvement créé pour la présidentielle - « se voit de plus en plus conférer une réputation peu flatteuse : il serait le repaire des opportunistes et des arrivistes, habiles à retourner leur veste », commente **Madagascar Tribune**.

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Elargissement

■ L'évaluation des pays candidats par la Commission européenne. <http://europa.eu.int/comm/enlargement/overview.htm>

■ La BBC a composé un lexique du jargon communautaire. http://news.bbc.co.uk/2/hi/in_depth/europe/euro-glossary/

■ Le ministère des finances explique le processus institutionnel de l'élargissement depuis 1992. www.dree.org/elargissement/RapportsSite

■ PPT8ProcessusElargissement.pdf

■ En décembre, le ministère des affaires étrangères a demandé par sondage aux Français quels pays ils souhaitaient voir adhérer à l'Union. www.france.diplomatie.fr/europe/sondage2001/plang.html

■ L'Eurobaromètre montre que 50 % des Européens sont pour l'élargissement et que 30 % y sont opposés. http://europa.eu.int/comm/public_opinion/archives/eb/eb57/eb57_highlights_fr.pdf

■ Le Centre d'études prospectives et d'informations internationales décrit les « impacts économiques et sociaux de l'élargissement pour l'Union européenne et la France ». www.cepii.fr/francgraph/doctravail/pdf/2002/dto2-03.pdf

■ Le Parlement européen publie les chiffres des échanges commerciaux entre l'UE et les pays candidats. www.europarl.eu.int/enlargement_new/statistics/pdf/22a1_09_02_en.pdf

■ Un institut de recherche tchèque a comparé les stratégies mises en œuvre par la République tchèque, la Hongrie, la Pologne et la Slovaquie dans le processus d'intégration européenne. <http://e-lib.rss.cz/diglib/pdf/89.pdf>

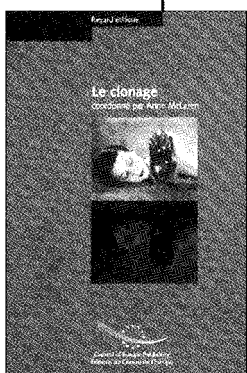
vincent.truffly@lemonde.fr

Regard éthique

Le clonage

Des scientifiques, des philosophes, des juristes, des journalistes expliquent les questions éthiques liées aux différentes techniques de clonage et apportent leurs éclairages sur ces questions. Des mots clés, illustrations et liens vers des pages web complètent le texte et facilitent sa compréhension.

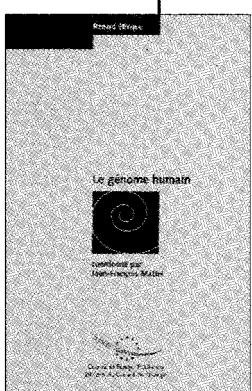
Format : A5, 200 pages - Juin 2002
ISBN : 92-871-4701-9 - Prix : 15 € / 23 \$US



Le génome humain

Ce livre de référence tente d'apporter des réponses aux enjeux et aux perspectives de la recherche génomique. Il s'adresse autant aux professionnels de la bioéthique, de la médecine ou du droit, qu'à un plus large public. Un glossaire, des références internet et des illustrations ponctuent le texte, rendant la lecture facile et la compréhension plus globale.

Format : A5, 150 pages - Juin 2001
ISBN : 92-871-4567-9 - Prix : 15 € / 23 \$US



Disponibles en librairie

Éditions du Conseil de l'Europe

Fax +33 (0)3 88 41 39 10 • E-mail : publishing@coe.intWeb : <http://book.coe.int>

Débordements. La France, l'Allemagne, l'Italie et le Portugal affichent des déficits publics égaux ou supérieurs aux 3 % admis dans le cadre du pacte de stabilité européen.

DESSIN DE VEENENBOS

AU COURRIER DES LECTEURS

Demain, l'Algérie

Le 10 octobre, l'Algérie aura de nouveau rendez-vous avec les urnes dans un climat de rejet et de violence sans précédent en Kabylie. Les ressentiments de la communauté berbérophone trouvent aujourd'hui une traduction radicale à défaut d'avoir été entendus. Humiliés et bafoués dans leur droit fondamental à vivre une culture et à s'épanouir dans une langue dont ils ont hérité depuis plusieurs millénaires, leur colère semble irréversible. Un héritage culturel qui aurait pourtant dû être mis au service d'une construction plus positive de la nation algérienne si le régime militaire n'en avait pas décidé autrement.

Combien sommes-nous de non berbérophones à les comprendre ? Certainement trop peu pour que le dialogue se réinstalle dans un climat de confiance. Faute n'est pas d'avoir tout tenté pour prévenir le désastre lorsqu'il en était encore temps. Il suffirait pourtant de presque rien pour revenir à une situation d'intelligence et de progrès. (...) Les Algériens feront-ils la même

erreur que dans le passé en refusant cette main à ceux qui pourraient un jour se laisser déborder par une frange hermétique à toute ouverture. Une frange très minoritaire pour le moment en Kabylie mais qui s'impatiente et hurle déjà à chaque parole sereine et responsable de leurs leaders.

Cette frange incompressible que possède toute communauté et qui se nourrit de slogans de haine et de racisme. Faire un signe de bonne volonté à l'endroit des responsables du mouvement autonomiste est par conséquent un acte d'urgence avant le basculement vers l'inconnu. Parlez avec la majorité des Kabyles et redonnez leur fierté et espoir avant que cette minorité ne s'exprime en leur nom et place.

Plus que d'autres, les Algériens francophones de ma génération devraient être plus prompts à se manifester car nous avons été broyés et laminés par la vague de fond d'une arabisation massive qui a tout détruit sur son passage, faisant la chasse jusqu'au plus planqué des neurones. Cette politique linguistique, fondée sur les critères d'un nationalisme idéologique exacerbé, n'a laissé aucune

chance à la jeunesse algérienne d'échapper au drame de l'inculture et de l'embrigadement. (...)

Boumediene Sid-Lakhdar

Paris

L'islam face à l'homosexualité

Jusqu'à quand va-t-on fermer nos yeux sur des agissements des personnes de confession musulmane qui veulent imposer, par la violence, leur intolérance. Je suis moi-même issu de culture musulmane et j'ai vu le ravage qu'a fait cette religion dans mon pays quand elle sort du cadre privé. Il faut que les personnalités musulmanes condamnant l'attentat contre le maire de Paris, et en même temps clarifiant leur point de vue vis-à-vis de l'homosexualité. (...) J'ai fui mon pays car des fanatiques ont pris le pouvoir, cette histoire réveille les vieux démons de mon enfance.

Bahram Naraghi

Paris

Crime raciste ? crime sexiste

Deux crimes odieux ont endeuillé la France en ce début d'octobre. Mais, alors que le crime raciste de Dunkerque a suscité à juste titre des réactions indignées

de gouvernement et de l'ensemble de la classe politique, le meurtre d'une jeune femme, brûlée vive par un homme à Vitry, n'a provoqué aucun commentaire. (...)

Or la violence des hommes est la première cause de mortalité des jeunes femmes en France, avant les accidents de la route et le cancer. Il n'est pas question de minimiser la gravité des meurtres racistes, mais de rappeler que le sexisme tue aussi, qu'il tue même beaucoup plus dans notre pays, et qu'il le fait dans l'indifférence générale. Le crime sexiste n'est jamais nommé comme tel.

Fabienne Vansteenkiste

Montreuil (Seine-Saint-Denis)

Pour nous écrire :

Le courrier des lecteurs du Monde, 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05.

Pour nous envoyer une télécopie : 01-42-17-21-74.

Pour nous envoyer un courrier électronique :

courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Pour saisir le médiateur : mediateur@lemonde.fr ou par courrier.

Merci d'indiquer votre adresse complète.

Vivendi te salutant

A RMAND COLIN, Bordas, CLE, Larousse, Le Robert, Nathan, Retz et quelques autres sont à vendre : ça n'arrive pas tous les jours. Trois peurs se superposent. Peur de la vente (le salarié : « *Que va-t-on devenir ?* »). Peur de la vente d'un ensemble de perles de la culture (le citoyen désireux d'éviter aux biens culturels le joug du marché : « *Vous vous rendez compte, Nathan à l'encan ?* »). Peur de la vente de ce bien symbolique à des non-Français (le nationaliste : « *On va parler anglais dans les réunions chez Bordas ?* »). Une solution est possible. Le pire chemin n'est pas sûr. Balisons.

Tout ce qui est à vendre d'occasion n'est pas forcément défraîchi. L'acheteur fera une bonne affaire : nos maisons d'édition sont anciennes, mais pas vieilles. Toutes se portent bien. Faire son métier : deux défis conjugués. D'abord, à long terme, viser des objectifs éditoriaux aussi ambitieux que possible (on a les rêves qu'on mérite) ; ainsi : inaugurer les modes d'accompagnement scolaire de l'avenir (le cartable électronique). Ensuite, réussir le court terme dans des conditions économiques satisfaisantes (être capable d'inventer le dictionnaire de demain sans être capable de vendre le dictionnaire d'aujourd'hui serait un comble). Nos marques, nos équipes, nos auteurs y arrivent, plutôt mieux que la moyenne. Si notre groupe d'édition est en vente, c'est parce qu'il a de la valeur.

La première conclusion sera rassurante pour nos acheteurs et pour nos salariés : ce qui est à vendre d'occasion respic. Parce que la cohérence des attelages de mai-

sons d'édition scolaires et de dictionnaires construits par l'histoire transforme l'âge en expérience.

Tout ce qui est culturel n'est pas forcément anticapitaliste. Évacuons les procès d'intention : Vivendi n'a jamais imposé aux éditeurs le contenu de leurs ouvrages. Philanthropie ? Non, réalisme, car il n'y a rien d'original dans l'équation à deux inconnues de l'édition.

Première inconnue, sans laquelle le jeu s'arrête immédiatement : sommes-nous capables d'imaginer des livres, des produits électroniques, des jeux d'apprentissage de qualité ? Deuxième inconnue : som-

subir à autrui ? Personne en France ne s'est offusqué devant le rachat de Houghton Mifflin, éditeur prestigieux aux États-Unis, ou devant le rachat du premier éditeur scolaire hispanique (Anaya).

Dégonflons vite les baudruches : une solution franco-française est à bannir, qu'elle soit directe ou indirecte.

Testons la solution directe : le rachat par un éditeur français obligerait à des reventes pour cause de trop grande concentration du secteur. Reventes à d'autres français, qui se croiraient heureux à l'abri de la ligne Maginot de leurs ambitions

d'en céder les débris au plus offrant.

La fusion avec le numéro deux français de l'édition ? C'est la mise en coupe réglée de la chaîne du livre : dans des secteurs-clés de l'édition française, les libraires et le système d'éducation nationale se retrouveraient devant un seul méga-interlocuteur devenu monopole historique (70 % des ventes en librairies) ; dans des métiers-clés de nouveau mastodontes, les salariés des services logistiques, commerciaux, comptables... se retrouveraient devant un chantage à la productivité, nécessaire pour rentabiliser l'offre d'achat établie en tenant compte des économies d'échelle du nouveau monopole.

Pourtant, nous ne sommes pas à l'abri du succès, et il existe une autre solution pour que la France puisse jouer son rôle. Nous devons, nous voulons faire vivre un leader mondial de l'éducation, présent sur tous les bassins linguistiques du monde sans écorner la dimension locale des cultures. Évitions le démantèlement de VUP, qui condamne la France à partir dans la course internationale en alignant une cohorte de lilliputiens qui se croient des géants, parce qu'ils tournent leur lorgnette du mauvais côté.

La troisième conclusion sera rassurante pour les piranhas à la petite semaine qui guettent, inconsistants de l'indigestion, les miettes du crash résultant de l'ère Messier : notre ambition est de faire notre métier en mariant les cultures au sein d'un groupe à la fois latin et anglo-saxon, et non pas en visant la concurrence franco-française.

Les effets du long terme ne sont pas forcément accessibles au court terme. Flash-back : les rachats internationaux de VUP se

justifiaient dans une dynamique de long terme. Agréger des acteurs leaders de tous les pays autour de l'ensemble originel français, c'était tout simplement se montrer digne de nos fondateurs, les Pierre Larousse, Fernand Nathan, Pierre Bordas, Paul Robert...

Au long des deux siècles écoulés, l'enjeu de l'école pour tous a mobilisé tous les pays, en Europe puis dans le monde entier. L'extrême fin du XX^e siècle a vu les taux d'alphabétisation faire des bonds prodigieux : cinq mille ans après l'invention de l'écriture, nous approchons du but. Faut-il s'endormir, au creux de nos politiques nationales ? Non, au contraire. Les défis de l'école se renouvellent, dans un contexte où tous les pays sont engagés dans une course au développement culturel, clé de l'accès à la prospérité pour tous. Les défis pédagogiques sont aujourd'hui communs à tous les pays, au-delà de la diversité des cultures et programmes.

Seuls les groupes qui « *pensent le monde* », qui confrontent les cultures de leurs équipes réussiront à bien accompagner les politiques nationales. La constitution de VUP, groupe mondial d'édition, était trop récente à l'échelle des enjeux de long terme pour que les effets de la dynamique enclenchée soient déjà perceptibles. Le court terme doit-il prendre le dessus, cassant la dynamique ?

Rassemblées dans un écrin, les perles brillent mieux. Il est possible de dessiner une solution d'achat convenable à trois conditions. Un acheteur de gabarit international pour une stratégie internationale. Une offre d'achat sur le groupe en un seul bloc. Pour un fonds d'investissement, l'engagement d'accompagner le développe-

ment de VUP à long terme ou de lui redonner son indépendance via la Bourse.

Et nous nous fichons d'être associés aux jeux de Monopoly bourgeois, censés nous enrichir à l'exclusion de nos équipes.

La quatrième conclusion sera rassurante pour tout le monde : nous,

ALAIN CARDONA, directeur général (DG) d'Armand Colin.

PHILIPPE CHAMPY, DG de Retz.

MARIE-FRANÇOISE ENLEN, DG de Bordas.

BÉATRICE GAU-ARCHAMBAULT,

directrice ressources humaines de Vivendi Universal Education.

CATHERINE LUCET, DG de Nathan.

PHILIPPE MERLET, DG de Larousse.

PIERRE VARROD, DG du Robert.

JEAN-LUC WOLLENSACK,

DG de CLE International.

les dirigeants actuels, nous nous engageons à relever le défi de l'avenir, si le groupe est cédé selon un protocole qui en conserve la force et l'identité par-delà les changements d'actionnaires.

Les peurs peuvent, au total, trouver une voie d'apaisement. La peur du salarié, inquiet de l'avenir de l'entreprise dans laquelle il investit des milliers d'heures de sa vie : l'entreprise vivra bien si elle vit haut (et si elle sait associer l'ensemble des équipes). La peur du citoyen, inquiet de la qualité d'un secteur-clé pour l'éducation : la contrainte économique peut n'être pas un obstacle pour la qualité. Enfin, la peur des gens de culture, préoccupés par l'érosion de la diversité – menacée par le nivellement de la mondialisation : pourtant, la confrontation maîtrisée, à l'intérieur d'un groupe multiculturel, peut produire les meilleurs effets.

Le livre : liberté ou monopole ?

Suite de la première page

Sur les 1 000 premiers clients, l'ensemble VUP Hachette représenterait 70 % du marché. Il est sûr que la logistique serait efficace, mais qui dicterait les conditions, qui imposerait les envois d'offices, les délais de livraison, les échéances, etc.

Sur les 19 000 autres points de vente, l'ensemble VUP-Hachette représenterait environ 95 % de la diffusion-distribution. On a beau être sensible à l'humour, on ne manquera pas d'être terrifié par ces chiffres. Certains auteurs pourraient appeler cela la « *tentation totalitaire* ». A moins que ces 19 000 points de vente ne soient que des interlocuteurs négligeables qui ne comptent pas aujourd'hui dans le raisonnement des employeurs de Claude Durand.

Quant à la littérature, sa part serait d'environ 40 %. Ces chiffres terrifiants amènent des éditeurs comme Le Seuil, Média-Participations, Francis Lefebvre et moi à participer à une solution solide qui, si elle

Venons-en aux chiffres de l'édition, maintenant. Pensez-vous, dit Claude Durand, que l'ensemble VUP-Hachette ne serait pas plus important que Mondadori en Italie, Random House aux États-Unis ou Planeta en Espagne, qui représentent respectivement 31 %, 27 % et 38 % de leur marché national ?

Tout d'abord, 27 % et 38 % ce n'est pas tout à fait la même chose ; ensuite, je ne sais pas d'où il tient ces chiffres mais, pour moi qui connais un peu les États-Unis, Random House ne représente pas plus de 15 % du marché américain. Reprenant VUP, Hachette représenterait beaucoup plus qu'un tiers du marché français. Plutôt que de parler de globalité – où l'on peut

tout mettre (les clubs comme France Loisirs rentrent-ils dans les pourcentages, la vente par correspondance, etc. ?) –, parlons des secteurs de l'édition pour lesquels les chiffres ne prêtent pas à confusion.

L'ensemble Hachette et VUP représenterait 90 % du secteur des dictionnaires. Au moins 70 % du marché scolaire. Plus de 60 % du secteur poche.

L'ensemble Hachette et VUP dont nous parlons aujourd'hui représenterait, dans notre pays, 90 % du secteur des dictionnaires et encyclopédies. Au moins 70 % du marché scolaire, parascolaire. Plus de 60 % du secteur poche.

était retenue, permettrait d'éviter un monopole qui serait un drame pour la liberté d'éditer et de diffuser le livre en France.

Est-il possible d'imaginer que nos enfants doivent obligatoirement passer par une pédagogie

Hachette durant toutes leurs années d'enseignement ? Est-il possible d'imaginer que l'ensemble de tout ce qui est référence à la langue française et aux données encyclopédiques, doit être contrôlé par Hachette ? Est-il possible d'imaginer que 90 % des points de vente de livres en France doivent passer par Hachette pour se fournir ?

Désolé, Claude Durand, votre démonstration est un beau témoignage de confiance à votre groupe, mais votre adhésion vous a emmené trop loin. Je suis bien placé pour vous le dire : j'ai passé quinze ans chez Hachette. J'ai quitté ce groupe pour être libre, parce que vous avez beau affirmer votre indépendance avec force, votre liberté est soumise aux contrôleurs de gestion et votre rôle d'éditeur est totalement dépendant d'une logistique qui est de loin la principale de rentabilité du groupe Hachette.

Une dernière chose : Claude Durand nous traite de « *faire-valoir autochtone* ». Encore une formule qui prête à sourire. Sa virulence est à la mesure de l'envie qu'il aurait d'être avec nous. Le grand éditeur qu'il est (les auteurs qu'il a publiés au Seuil d'abord, chez Fayard ensuite, sont là pour le prouver) serait bien plus à l'aise du côté de la liberté que du côté du monopole.

Hervé de la Martinière

Les textes proposés à la page Débats du Monde peuvent être transmis :
- par voie postale :
Le Monde, page Débats,
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242, Paris
- par télécopie : 01 42 17 21 22
- par courriel : opinions@lemonde.fr
Dans tous les cas, nom, adresse et numéro de téléphone des auteurs doivent accompagner ces envois.

www.skyteam.com

SkyTeam.

L'alliance de 6 compagnies aériennes pour rendre vos voyages plus simples et rapides.

 AEROMEXICO

 AIR FRANCE

 Alitalia

 CSA CZECH AIRLINES

 Delta

 KOREAN AIR



Caring more about you*

* Vous d'abord

Le Monde
ÉDITORIAL

Le vote des immigrés

UN GOUVERNEMENT de droite va-t-il accorder enfin aux immigrés ce que les gouvernements de gauche, en dépit de leurs belles paroles, n'ont jamais voulu leur donner : le droit de vote aux élections locales ? Ce serait un bien surprenant paradoxe, tant on a entendu les élus de droite protester pendant des années contre une telle hypothèse lorsqu'elle était avancée, avec mille précautions, par des porte-parole du PS, des Verts ou du PC.

En mai 2000, une proposition de loi présentée par les Verts était même adoptée par l'Assemblée nationale contre l'avis quasi unanime des députés de droite, à l'exception notable de Gilles de Robien et de Jean-Louis Borloo, aujourd'hui membres du gouvernement Raffarin. Une proposition que le gouvernement Jospin s'était empressé d'enterrer en s'abstenant de la transmettre au Sénat, où elle aurait été, il est vrai, vouée à l'échec.

A l'époque, Alain Juppé dénonçait dans l'initiative des Verts « une agitation démagogique » visant à « détourner l'attention des vrais problèmes qui sont l'intégration, notamment au travail, des jeunes issus de l'immigration ». Et il n'était pas le seul : malgré l'ouverture des scrutins locaux aux ressortissants de l'Union européenne par le traité de Maastricht, rares étaient ceux, à droite, qui envisageaient d'étendre cette disposition à tous les étrangers. En dépit de déclarations ambiguës en 1979, Jacques Chirac confirmait son hostilité à une telle mesure, accusant ceux qui, comme François Mitterrand, la mettaient en avant

d'« agiter le chiffon rouge » pour diviser la droite en favorisant le Front national. Au cours de sa campagne présidentielle, le chef de l'Etat, logique avec lui-même, a réaffirmé son opposition au droit de vote des étrangers, alors que Lionel Jospin, longtemps réticent, s'y est dit favorable.

Or ce sujet, apparemment, a cessé d'être tabou à droite. Jean-Pierre Raffarin l'évoque sans hostilité dans son livre *Pour une nouvelle gouvernance*, et Nicolas Sarkozy indique dans le sien, *Libre*, qu'une telle perspective ne le choque pas. C'est le moment que choisit un des proches du ministre de l'intérieur, Yves Jégo, député UMP du Val-de-Marne, pour relancer l'idée. Rien ne dit que le gouvernement se montrera prêt à le suivre, mais il semble bien que le climat ait changé et que ce qui apparaissait naguère comme un *casus belli* puisse faire aujourd'hui l'objet d'un relatif consensus.

Cette évolution des esprits est heureuse. L'extension du droit de vote local à tous les étrangers est d'abord une mesure de justice. N'oublions pas que les droits sociaux qui ont construit l'Etat-providence étaient d'abord réservés aux nationaux, que jusqu'en 1968 la fonction de délégué syndical était fermée aux étrangers, que jusqu'en 1982 ils ne pouvaient pas participer aux élections prud'homales. Mais une telle mesure serait également utile à la cohésion nationale : quelle meilleure façon de lutter contre la fracture sociale et de favoriser l'intégration des immigrés que de les associer aux décisions qui les concernent ?

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lollichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ; Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ; Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

No 12
MENSUEL - 3,8 €

Le Monde
initiatives

Le constat est économique, la réalité est sociale.

LE DOSSIER DU MOIS

DEPUIS LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
Nouvelle stratégie
pour le Medef

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
SOCIÉTÉ EDITRICE DU MONDE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Bush et le « piège » saoudien

« LES AMÉRICAINS n'ont pas le droit de faire ça ! Tout ce qui les intéresse, c'est le pétrole. Ils nous ont trahis aussi. On a vu le résultat ! » Dans sa retraite parisienne, l'ancien colonel du deuxième bureau iranien ne décolère pas. La croisade anti-Saddam de Bush junior évoque pour lui de cuisants souvenirs. En 1978, la révolution iranienne, assure-t-il, a été orchestrée en sous-main par ses homologues américains à seule fin de remplacer le chah par un homme lige. Motif ? Le pétrole, déjà. Les contrats de partage de production conclus avec les compagnies internationales arrivaient à échéance en 1979 : après cette date, l'Iran devenait seul maître de ses réserves. C'est ce que le chah avait voulu. Pour cela, il devait partir...

Cette thèse, pour le moins contestée, voire paranoïaque, fait sourire les historiens. Mais pas les milieux pétroliers, pour qui elle est familière et terrifiante. Car quelles qu'aient été les arrière-pensées ou les erreurs des Américains, la suite est connue : prise de pouvoir de Khomeiny, second choc pétrolier, guerre, récession mondiale et radicalisation de l'Islam... Ce scénario catastrophe peut-il se répéter ? Curieusement, les professionnels du pétrole ne sont pas loin de partager les appréhensions du vieux colonel iranien.

LA PROIE POUR L'OMBRE

« Cette guerre est motivée par le pétrole, c'est sûr. Mais lequel, pourquoi, comment ? Bush est en train de tout chambouler sans savoir où il va », dit un expert. L'idée que les Etats-Unis, en attaquant Bagdad, cherchent à faire main basse sur son or noir afin de réduire leur dépendance vis-à-vis de l'Arabie saoudite, patrie d'Oussama Ben Laden et des terroristes du 11 septembre, fait tiquer les spécialistes. D'un point de vue économique, cela revient de fait à lâcher la proie pour l'ombre. Car, quel que soit le critère retenu, l'Irak ne peut en aucun cas « remplacer » l'Arabie saoudite, véritable « grenier » à pétrole du monde, tout au plus pourrait-il, à terme, contrebalancer son influence, mais à un prix tel qu'on peut s'interroger.

Les réserves irakiennes sont moitié moins grosses, les champs totalement enclavés, les accès à la mer (donc au marché) limités et contingents. Sur tout, Bagdad ne pourra jamais jouer le rôle-clé de producteur d'équilibre qui a permis aux Saoudiens depuis vingt ans de maintenir tant bien que mal les cours du brut autour du prix cible de 25 dollars le baril - prix idéal pour les producteurs texans... Comme l'a rappelé récemment le ministre saoudien du pétrole, cette position a un coût énorme : elle suppose en effet de conserver en permanence un important volant de capacité inutilisée - donc d'investir pour garder du pétrole « sous le pied ». Riyad est aujourd'hui le seul pays au monde à pouvoir augmenter sa production

de moitié pratiquement dans l'instant et répondre ainsi à n'importe quelle rupture d'approvisionnement ou sursaut de la demande.

Les Irakiens n'en ont ni le potentiel ni les moyens, et ils ne sont pas près de les avoir. Depuis vingt ans, leurs équipements se sont tellement dégradés que, simplement pour produire à plein régime (3,5 millions de barils/jour environ), deux ou trois ans de travaux seront nécessaires. Pour porter l'extraction jusqu'à 5 ou 6 millions suggérés par l'administration américaine, il faudra encore quelques années (nécessaires entre autres à la construction de nouveaux oléoducs) et des sommes qui donnent le tournis. Quant à égaler les capacités saoudiennes (12 millions dont 8 utilisés), inutile d'y songer.

De surcroît, la mise en coupe réglée du pétrole irakien par les compagnies américaines n'ira pas sans difficulté. Elle suppose d'imposer un pouvoir à la botte mais « démocratique », donc avec l'appui de la population, et aussi de soumettre la technocratie irakienne du pétrole, fort patriote, laquelle a développé des liens avec les Français, les Russes, et les Chinois, tous trois membres du Conseil de sécurité, qui n'ont aucune raison de se laisser supplanter sans mot dire...

En face de ce gain pour le moins incertain, les risques d'une guerre sont énormes, le principal étant de déstabiliser l'Arabie saoudite, coincée entre ses engagements pro-occidentaux et une population travaillée par la propagande islamiste et anti-américaine. Les dirigeants saoudiens ont tout à perdre dans cette aventure : leurs alliés du Golfe (Koweït, Qatar), des tankers, des terminaux ou des puits, et, au pire, leur pouvoir. Ce, au moment même

où on aura le plus besoin d'eux pour empêcher les cours du brut de s'envoler, donnant un coup fatal à l'économie mondiale. Les Américains ne peuvent l'ignorer.

Pourquoi passent-ils outre ? Les séquelles du 11 septembre 2001 justifient une tension avec l'Arabie saoudite. Pas le renversement historique d'une alliance qui remonte à 1945, et dont l'industrie et les finances américaines ont été si largement bénéficiaires. En bonne logique, les Etats-Unis devraient plutôt aider les dirigeants saoudiens à combattre leurs extrémistes internes. Au contraire, on assiste à une escalade sournoise, qui, de malentendus en « fuites » organisées, empoisonne chaque jour un peu plus les relations entre les deux anciens alliés.

LE COUP DU CHAH

« Les Saoudiens sont totalement désorientés », assure un dirigeant d'une compagnie. Et de plus en plus méfiants, car en réalité la dégradation a commencé avant le 11 septembre 2001. Et elle n'a qu'une explication logique : le pétrole. « Ils craignent que les Américains ne leur refassent le coup du chah en 1978 », explique le même dirigeant ; en clair que l'objectif réel des Etats-Unis soit, non pas d'aller chercher en Irak d'improbables eldorados, mais bien de reconquérir par la force le contrôle des réserves et des puits que la « saoudisation » leur a fait perdre au fil des années.

Il est loin le temps où Exxon, Mobil, Chevron et Texaco pilotaient l'Aramco, la compagnie nationale. L'expropriation s'est faite sans éclat, au prix de négociations interminables. Mais, depuis 1990, les majors n'ont plus aucun intérêt dans les champs saoudiens. L'état

major de l'Aramco ne compte plus un seul Américain et les compagnies achètent leur brut au même prix que les autres. Bref, les Etats-Unis se sont fait « sortir » en douceur du grenier à pétrole. Pis, ils menacent désormais de s'y voir supplanter... par les Européens.

Le prince Abdallah, qui dirige le pays depuis la maladie du roi Fahd, a en effet lancé, il y a quatre ans, un nouveau round de négociations avec les compagnies internationales. Le projet consiste à mettre en exploitation du gaz, contenu dans le sous-sol de trois zones inexploitées, et de le transformer afin de stimuler l'économie locale et de créer des emplois. Des investissements gigantesques - 25 milliards de dollars - qui, sitôt annoncés, ont mis en ébullition tous les états-majors. Il s'agissait ni plus ni moins de reprendre pied en Arabie saoudite, avec l'arrière-pensée qu'après le gaz pourrait venir du pétrole... Suivant d'après luttes, trois consortiums ont été présélectionnés, au printemps 2001, deux étant pilotés par les majors (Exxon-Mobil), le troisième par des européens (Shell et Totalfina).

Les Américains, gouvernement en tête, raconte un négociateur, ont exercé des pressions « féroces » pour emporter l'affaire, tentant de faire modifier les conditions fixées par les Saoudiens - relativement peu favorables aux compagnies. Sans succès visible. Le second projet est au point mort et le premier achoppe toujours sur la rentabilité espérée (Exxon voulant, à défaut de la propriété des réserves, un retour sur investissement d'au moins 18 %). En définitive, seul le projet piloté par les Européens semblait avancer jusqu'à ces derniers jours. Ce serait évidemment un revers cuisant pour les majors américaines : pour la première fois des « étrangers » mettraient un pied dans « leurs » plates-bandes...

Cette bataille d'intérêts n'explique pas tout. Mais elle est, assurent les témoins, à l'origine du refroidissement des relations entre les deux pays, et ce plusieurs mois avant le 11 septembre 2001. Jusqu'où l'escalade peut-elle se poursuivre ? Les Etats-Unis sont-ils prêts, comme le redoutent les dirigeants saoudiens, à leur « faire le coup du chah », c'est-à-dire à jouer la déstabilisation pour mettre en place un gouvernement « démocratique » à leur dévotion ? Au risque de récupérer à la place un ayatollah ou un Ben Laden ? Cherchent-ils à provoquer une révolution de palais afin de propulser un prince comme Sultan, ministre de la défense, réputé pro-américain, à la place d'Abdallah, le nationaliste ? Ou ces grandes manœuvres ne sont-elles qu'une étape du bras de fer pétrolier qui oppose Riyad et Washington ? Pour cynique qu'elle soit, cette dernière hypothèse serait, somme toute, la plus rassurante. Car les Saoudiens depuis 1945, ont toujours cédé.

Véronique Maurus

Assurance PAR PESSIN



Menaces sur la conjoncture économique européenne

À LA FIN de l'année 1998, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, avait trouvé l'image du « trou d'air » pour qualifier la dégradation que connaissait l'économie française à la suite de la crise financière asiatique. Peut-on la réutiliser pour désigner cette fois la situation que connaît la zone euro ? Ou faut-il, comme certains experts, se montrer plus inquiet ?

Depuis plusieurs semaines, en tout cas, la plupart des indicateurs économiques sont passés au rouge. Le dernier en date, annoncé vendredi 4 octobre, a été l'indice des directeurs d'achat dans le secteur des services, établi par l'institut NTC Research, qui est passé, en septembre, sous la barre des 50 points pour la première fois depuis le mois de décembre 2001, à 49,1 points (contre 50,8 points en août). Le niveau des 50 points est décisif dans la mesure où il détermine le point de partage entre expansion et contraction. Plus inquiet encore : la composante emploi de l'indice a affiché sa plus forte baisse depuis que l'enquête a été créée, il y a plus de quatre ans. Cette détérioration dans le secteur des services a relayé celle annoncée, deux jours plus tôt, dans celui de l'industrie, où le climat des affaires est lui aussi

descendu sous le seuil des 50 points en septembre, à 48,9 points. « Cela signifierait, dans la mesure où l'on accorde un pouvoir prédictif à ces indices, que l'activité globale au sein de la zone euro est entrée en contraction », soulignent les économistes du Crédit agricole en s'interrogeant : « La fin de la reprise timide amorcée au deuxième trimestre a-t-elle déjà sonné ? »

RISQUES EN ALLEMAGNE

La situation est particulièrement préoccupante en Allemagne, où, au-delà des mauvais chiffres de production, se multiplient les plans sociaux, les défaillances d'entreprise et l'accumulation des difficultés pour les grandes banques du pays. Les indicateurs publiés outre-Rhin « s'articulent nettement avec une nouvelle récession en Allemagne dès le quatrième trimestre 2002 », notent les analystes de HSBC CCF. Le président de l'institut de conjoncture Ifo, Hans Werner Sinn, n'a pas hésité à évoquer le risque d'une déflation en Allemagne, au point d'établir un parallèle avec le processus qui, il y a plusieurs années, a amené le Japon dans cette situation pour ensuite l'y maintenir. « La situation d'insuffisance de compétitivité de l'Allemagne commence à s'apparenter à celle du Japon, avec le facteur aggravant que

le taux d'intérêt est choisi en fonction des besoins de la zone euro, et pas de ceux de l'Allemagne », estime Patrick Artus, directeur des études économiques à CDC Ixis. Le directeur général du FMI, Horst Köhler, n'est ni plus optimiste ni plus indulgent à l'égard de son pays d'origine. Dans un entretien publié le 6 octobre par *Die Welt am Sonntag*, il a fustigé « le marché du travail surrégulé de façon catastrophique, les coûts du système de santé qui débordent de partout, les universités inefficaces » et la difficulté du gouvernement « à respecter les critères de Maastricht en raison de la progression des déficits structurels ».

Pour M. Köhler, en effet, les difficultés conjoncturelles actuelles de la zone euro sont fortement aggravées par les rigidités structurelles des Etats. « Les Européens oublient que ce sont les consommateurs américains qui ont empêché jusqu'ici l'Europe de connaître une récession. Je ne peux plus supporter le ton pleurnichard des Européens. Ces derniers sont maintenant priés, comme les Japonais, de se réveiller enfin », a lancé le patron du FMI, dont les experts avaient, dans leur rapport d'automne, révisé à la baisse leur prévision de croissance pour la zone euro à 0,9 % en 2002, contre 1,4 % dans leur estimation du printemps.

La situation de l'Europe inquiète d'autant plus les économistes que le seul moteur encore en bon état de marche - celui de la consommation des ménages - devrait selon eux commencer à se gripper à mesure que la situation du marché de l'emploi se dégradera et que la destruction de richesses résultant de la crise boursière se fera ressentir dans la gestion des patrimoines.

Facteur aggravant pour la zone euro : elle ne dispose pas des moyens de relance sur lesquels les Etats-Unis, par exemple, peuvent compter. La relance budgétaire y est ainsi rendue très difficile par la situation déjà déficitaire que connaissent les finances publiques européennes. L'euro, de son côté, demeure faible face au dollar, ce qui rend vain tout recours à l'arme du taux de change et de la dévaluation compétitive. Le seul instrument disponible reste celui d'une baisse du taux directeur de la Banque centrale européenne, fixé à 3,25 % depuis novembre 2001. Mais la marge de manœuvre de l'institut d'émission est limitée par la dégradation de la situation budgétaire et par la poussée de l'inflation (2,2 % en septembre), alors qu'il s'est fixé une limite supérieure de 2 %.

Pierre-Antoine Delhommais

ENTREPRISES

CONSEIL

La société Altran Technologies est au cœur d'une **TOURMENTE BOURSIÈRE**. De 100 euros, début 2000, le cours de l'action est maintenant sous les 5 euros. Cette chute s'explique, en partie, par les

inquiétudes des investisseurs et des analystes, qui jugent la communication financière du groupe insuffisante. L'enquête réalisée par *Le Monde* fait apparaître qu'une **ÉTUDE INTERNE** du groupe évoque des

taux d'activité de la société plus faibles que ceux révélés publiquement. La direction du groupe justifie ce décalage par l'existence de plusieurs modes de calcul. Évoquant de possibles manœuvres de déstabilisation

conduites par une officine américaine, les dirigeants s'expliquent également sur leur **SYSTÈME DE FACTURATION**, qui soulève des interrogations de la part de certains cadres de l'entreprise.

Enquête sur l'effondrement boursier d'Altran Technologies

L'action est passée de 100 euros, début 2000, à près de 5 euros. « Le Monde » révèle des documents internes de la société qui suggèrent des taux d'activité de ses consultants plus faibles que ceux présentés au marché. La direction du groupe fournit ses explications et redoute un complot

LA SOCIÉTÉ Altran Technologies, spécialisée dans le conseil aux grandes entreprises et dans les missions de haute-technologie, est confrontée à une grave crise boursière. L'action, qui a franchi la barre des 100 euros début 2000, au plus fort de la bulle technologique, est tombée à 50,75 euros début 2002, a rebondi à 65,6 euros le 28 mars, avant de commencer une descente aux enfers pour tomber à 4,96 euros, mercredi 9 octobre. Pourtant, Altran a vu son résultat net part du groupe progresser de 46,9 % en 2001. La société a certes annoncé mardi 8 octobre un recul de 8,8 % de son résultat net pour le premier semestre 2002, mais cette inflexion était attendue dans des conditions de marché difficiles.

Pourquoi, donc, cet effondrement ? D'abord, beaucoup d'analystes et d'investisseurs jugent insuffisante la communication financière du groupe et observent qu'il ne respecte pas les principes de gouvernement d'entreprise : son conseil d'administration ne compte que des dirigeants de la société et des membres de leur famille. N'ayant pas d'administrateur indépendant, il n'a pas de comité d'audit. Compréhensif le préjudice que cause à leur entreprise cette situation, les dirigeants d'Altran sont à la recherche d'administrateurs indépendants.

Les investisseurs se posent d'autres questions. Les actionnaires et les analystes qui suivent la valeur Altran ont découvert dans le rap-

port annuel publié le jour même de l'assemblée générale (alors que le délai légal est de quinze jours minimum avant cette réunion), le 18 juin 2002, que le groupe avait cédé 53 millions d'euros de créances professionnelles à ses banques pour assurer sa trésorerie. Cette pratique est assez banale, mais c'est une première pour Altran qui n'en avait pas fait part au marché, le 9 avril, lors de la présentation de ses résultats annuels.

Lors de cette assemblée générale, ce même 18 juin, répondant à une question posée par un analyste de Dexia Securities, Nancy-France Naouri, Michel Friedlander, directeur général du groupe, a indiqué que le taux d'activité d'Altran, à l'époque, était de 95 % (soit 5 % de taux d'inactivité ou « d'inter-contrat ») et qu'il était stable par rapport à l'année 2001. Ce chiffre est un indicateur essentiel pour les sociétés comme Altran : il mesure le nombre de consultants « facturés », c'est-à-dire sous contrat auprès d'un client, par rapport au total des consultants « facturables » dans l'entreprise. Un mois plus tard, le 23 juillet, lors d'une conférence téléphonique avec les analystes financiers, M. Friedlander a indiqué que le taux d'inactivité était monté à 10 %.

Or, la direction d'Altran établit chaque mois, avec les données remontant de ses 180 filiales, un document estampillé « confidentiel », intitulé « *Altran Business Trends* » diffusé aux principaux diri-



geants du groupe. Selon ces documents, dont *Le Monde* a obtenu copie, le taux d'inter-contrat a oscillé entre 7,5 % et 8,6 % au cours du premier semestre 2001 (et non pas autour de 5 %, comme l'avait suggéré le directeur général), avant de monter à 10,3 % en août 2001, 11,7 % en septembre et 13,8 % en octobre.

Le Monde n'a pas eu connaissance des chiffres pour les mois de

novembre 2001 à janvier 2002. En février 2002, le taux d'inter-contrat monte à 15 %, il redescend à 14,8 % en mars, remonte à 15,1 % en avril et s'établit à 14,7 % en mai, dernier chiffre diffusé au sein du groupe. Ce chiffre de 14,7 % est donc très au-delà de celui de 5 % évoqué le 18 juin par M. Friedlander.

Interrogé mardi 8 octobre par *Le Monde* sur ce décalage, M. Friedlander a dans un premier temps dit

qu'il ne pouvait pas répondre à la question et qu'il devait se renseigner. « *Je vais le vérifier* », nous a-t-il déclaré.

Mercredi midi, il a fourni une explication plus détaillée. Les données diffusées dans les documents intitulés « *Altran Business Trends* » sont des données internes, a-t-il fait valoir, utilisées pour la gestion et la motivation des filiales. Selon lui, les taux sont calculés sur les seuls consultants facturables et non sur la totalité de l'effectif, comme ceux habituellement rendus publics, et sont donc plus élevés.

ACTIVITÉ RALENTIE

A toutes ces interrogations s'en ajoute une autre qui, elle, trouve sa source à l'intérieur même du groupe : si l'activité a ralenti dès 2001, pourquoi les résultats du groupe n'en portent-ils pas la trace ? M. Friedlander a fait valoir auprès du *Monde* qu'Altran a continué à acheter des entreprises en 2001 et au premier semestre 2002, assurant ainsi sa croissance.

Cette explication ne suffit pas toutefois à convaincre des cadres de l'entreprise, qui évoquent une possible fuite en avant du groupe pour éviter d'avoir à faire un avertissement sur ses résultats. Certains pointent les relations d'Altran avec Ilyad Value, une société créée le 24 décembre 2001, par un ancien dirigeant d'Altran. Entre ce même 24 décembre 2001 et le 31 décembre de la même année, plusieurs socié-

tés du groupe Altran ont facturé plusieurs millions d'euros à cette entité. Elle a notamment reçu une facture de 327 010,32 euros d'Altran Technologies, datée du 31 décembre 2001, et 6 factures, de la même date, émises par la société Lore (filiale d'Altran), pour un montant total de 13,6 millions de francs. Une troisième société du groupe, Sivan Consulting, affichait encore dans ses comptes, au 30 septembre 2002, une créance sur Ilyad de 885 217 euros. Selon Infogreffe, Ilyad Value a pour objet de faire « *des études et développement dans des secteurs technologiques, valorisation de travaux de recherche scientifique, conseil en ingénierie* ». Selon nos informations, Ilyad n'a jamais compté plus de deux salariés. Interrogé par *Le Monde*, M. Friedlander a déclaré ne pas connaître cette société. En revanche, il a expliqué connaître son fondateur, lequel avait décidé de créer une société pour vendre sous forme d'études ou de publication le savoir-faire d'Altran.

Mercredi, Frédéric Bonan, l'autre directeur général d'Altran, nous précisait qu'Altran aurait vendu à Ilyad un accès à la bibliothèque de projets de certaines de ses sociétés, une prestation facturée 5 millions d'euros hors taxes. Altran précise qu'Ilyad Value a pu payer une partie de ces créances.

Une autre forme de fuite en avant est évoquée en interne. A l'intérieur de la société, certains bons connaisseurs des contrats passés par le groupe avec ses clients font remarquer qu'on relève une prolifération dans certaines grosses filiales de factures dont la date d'échéance est le 31 décembre 2002. *Le Monde* a pu examiner de nombreuses écritures comptables faisant apparaître cette date du 31 décembre.

Mais pourquoi cette date est-elle mentionnée, alors qu'Altran facture en général ses prestations au mois le mois et n'a pas de forfait annuel avec ses clients ? Alain Rougnou, le directeur financier d'Altran, nous a expliqué qu'en régime de croisière les factures à émettre correspondent en fin d'année à environ un demi-mois de chiffre d'affaires, soit 50 millions d'euros pour Altran et que ses commissaires aux comptes, en l'occurrence Ernst & Young et Concorde, n'ont rien relevé d'anormal. Ils ont en revanche demandé à Altran d'accélérer le recouvrement des créances clients et la remontée de la trésorerie. Ce que le groupe s'efforce de faire.

Sophie Fay

Les dirigeants soupçonnent une officine américaine de les déstabiliser

NOMBRE de cadres d'Altran Technologies, qui ont bénéficié de plans de stock-options, sont des actionnaires importants de l'entreprise. Les fondateurs, Alexis Kniazieff et Hubert Martigny, aujourd'hui président et vice-président non exécutifs de l'entreprise, détiennent chacun 11,6 % du capital, selon le dernier rapport annuel, tandis que les fonds des cadres dirigeants et salariés en détiennent près de 14 %. Tous sont inquiets face à l'effondrement de l'action Altran en Bourse.

Michel Friedlander, l'un des deux directeurs généraux, dénonce des coïncidences troublantes sur le marché. Il souligne que la chute de l'action a débuté peu après l'annonce, début avril, de l'acquisition par Altran de la partie non américaine du célèbre cabinet de conseil Arthur D. Little, en faillite, et de l'exclusivité de l'usage de sa marque. « *Quelques jours après cette annonce, bien perçue par la communauté financière*, explique M. Friedlander, nous avons commencé à faire l'objet d'informations calomnieuses et de rumeurs. »

Les premières, selon lui, sont apparues dans une publication financière en ligne, *Breaking Views*. Elle évoquait la possibilité qu'Altran ait une dette supérieure à celle annoncée à cause

des mécanismes dit « *earn out* », ces compléments de prix que l'entreprise s'engage à payer aux sociétés qu'elle rachète dans les années qui suivent le rachat. Altran a, depuis, expliqué que ce mécanisme, qui avait pu mettre en difficulté des sociétés américaines comme Omnicom, ne fonctionnait pas de la même manière dans son cas. Les sommes à payer ne sont pas déterminées à l'avance, mais fonction de la progression sur résultat de l'entreprise. Si le résultat n'augmente pas, il n'y a pas de paiement complémentaire. A la suite de cette rumeur, le cours d'Altran est tombé aux environs de 37 euros.

UNE ENQUÊTE DE LA COB

Le cours s'est stabilisé à ce niveau jusqu'à l'assemblée générale du 18 juin, qui a coïncidé avec la publication du rapport annuel 2001 d'Altran. Dans ce dernier, les analystes ont découvert dans les engagements hors bilan la cession de créances pour 53 millions d'euros à des banques. « *Nous devions l'indiquer, même si ces sommes ne présentaient plus de risque à la date de la publication* », explique M. Friedlander, qui relève que les cours se sont de nouveau stabilisés, jusqu'à la

publication d'une étude de la banque américaine Merrill Lynch, datée du 8 juillet, intitulée *Dévoiler le secret*. « *Elle a été envoyée à tous les clients un lundi matin. Ils n'ont reçu que la page de garde. J'ai fait venir le responsable de la recherche de la banque et l'analyste, qui avaient commis la même erreur que Breaking Views. Ils étaient très ennuyés* », explique M. Friedlander. Deux banques, HSBC et BNP Paribas, ont réfuté l'étude.

Les rumeurs ont de nouveau repris, souligne M. Friedlander, le 11 septembre. « *Là, nous apprenons par plusieurs banques que des rumeurs venant de l'intérieur de la société évoquent le dépôt de bilan d'Altran* », explique-t-il. La direction d'Altran demande alors l'ouverture d'une enquête à la Commission des opérations de Bourse (COB) pour diffusion de fausses informations et manipulation de cours. Celle-ci est en cours.

Les principaux dirigeants du groupe se sont donc forgé une conviction, que rapporte, en aparté, un porte-parole : Altran serait l'objet d'une campagne de déstabilisation, orchestrée par une officine américaine.

S. F.

A la recherche d'administrateurs

A la recherche d'administrateurs indépendants, dont la nomination sera proposée lors de la prochaine assemblée générale, Altran Technologies, qui a commencé à améliorer sa communication financière, a approché quatre personnalités, dit l'un de ses deux directeurs généraux, Michel Friedlander : Maurice Lévy, PDG de Publicis, Edouard de Royère, ex-président d'Air liquide, Benoît Potier, président du directoire d'Air liquide, et Denis Kessler, vice-président du Medef. La loi limitant à cinq le nombre de mandats que peut accepter un administrateur, M. Lévy et M. de Royère ont décliné l'invitation d'Altran. M. Potier et M. Kessler n'y ont pas encore répondu. L'exercice se révèle donc difficile, car pour avoir des administrateurs vraiment indépendants Altran doit écarter tous les dirigeants de groupes clients ou de banques avec qui elle travaille.

Une star de la haute technologie confrontée au ralentissement économique

La société, qui fête ses vingt ans en 2002, fonctionne comme une agence d'intérim d'ingénieurs pour des missions pointues de très haut niveau

L'ANNIVERSAIRE est triste. En 2002, Altran fête ses vingt ans d'existence, alors que, depuis six mois, son action s'effondre. Pourtant, jusqu'ici, le parcours avait été sans faute. Introduite en Bourse en 1987, l'action Altran s'y était imposée comme une star de la haute technologie. L'entreprise s'est classée deuxième meilleur groupe français de la décennie 1990-2000 en termes de création de valeur pour l'actionnaire (derrière ST Microelectronics), avec un rendement net du capital investi record de près de 40 % par an ! Au point qu'Altran a atteint en 2000 une capitalisation boursière lui ouvrant les portes de l'indice CAC 40.

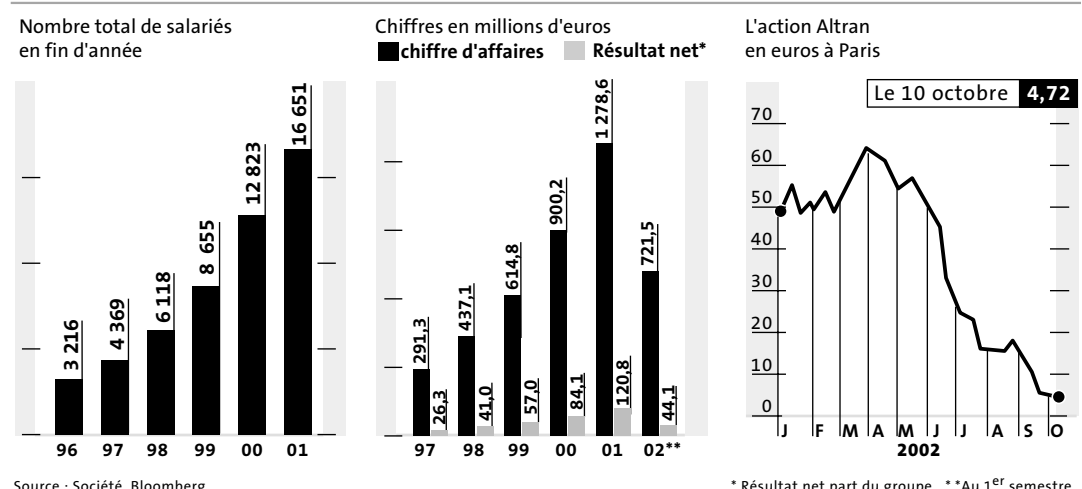
Une brillante carrière boursière justifiée par une success story économique. La croissance de l'activité, du profit d'exploitation et du résultat net d'Altran dépasse les 35 % par an en moyenne depuis dix ans. Ces performances exceptionnelles sont d'abord dues à son positionnement de numéro un européen sur le marché, porteur et assez peu concurrentiel, du conseil en sciences et technologies et de la recherche et développement externalisée. Fondée par deux ingé-

niers, Alexis Kniazieff, issu de Sup aéro, et Hubert Martigny, formé aux Arts et métiers, la société ressemble à une agence d'intérim d'ingénieurs de haut niveau pour missions très pointues. La différence avec une société de conseil et de services informatiques classique (SSII) est qu'Altran intervient très en amont et non seulement en informatique scientifique, mais aussi dans tous les domaines de la physique, de la chimie, ou de la biologie.

MULTIPLES ACQUISITIONS

En termes économiques, les avantages sont clairs : ce marché est en vigoureuse expansion (croissance interne de l'activité d'Altran de 33 % en 2001 contre 10 % en moyenne pour les SSII) et rentable (18,3 % de marge d'exploitation pour Altran en 2001 contre 11 % en moyenne chez les SSII). De plus, face à une concurrence atomisée, Altran a pu se développer en Europe via de multiples acquisitions et réalise plus de la moitié de ses facturations hors de l'Hexagone. Dernier rachat en date, début avril, celui (en association avec les cadres) des activités hors Etats-Unis et de la marque du cabinet de

CRÉÉ EN 1982, ALTRAN EST RÉPARTI DANS QUATORZE PAYS



conseil en faillite Arthur D. Little.

Le succès d'Altran s'est aussi bâti sur un modèle de management atypique. L'un des premiers recruteurs de France, avec une augmentation des effectifs proche de 40 % par an (4 500 embauches prévues en 2002 pour 18 000 salariés en fin d'année), le groupe est organisé en plus de 600 unités de 25 à 30 personnes,

dont chaque directeur est comme le PDG d'une start-up, responsable de sa stratégie, de sa clientèle, de la gestion de son équipe et rémunéré en fonction de ses résultats. Une façon de fonctionner qui renforce motivation et réactivité et qui a inspiré une étude du cabinet de conseil en stratégie américain McKinsey.

Mais aujourd'hui, la belle machi-

ne semble se dérégler. L'action a été divisée par dix en six mois. Malgré la relative sécurité que lui assure la longueur de ses missions (la durée moyenne d'un projet est de dix-neuf mois) et la diversité de ses clients (450 grands comptes) et secteurs d'intervention (télécommunications, électronique, défense, aéronautique, automobile, finance),

Altran n'est pas épargné par le ralentissement économique. L'objectif annoncé d'une croissance de 25 % du chiffre d'affaires cette année (1,27 milliard d'euros en 2001) paraît irréaliste à beaucoup d'analystes. Au premier semestre 2001, sa marge a été ramenée à 13,2 % et le groupe a indiqué aux analystes, mercredi 9 octobre, que son taux d'activité avait beaucoup baissé au troisième trimestre, à 85 %. Au-delà, c'est le modèle propre d'Altran qui, sans être invalidé, est mis à mal. Les analystes financiers reprochent à la stratégie agressive d'acquiescer d'alourdir la dette et de masquer la faiblesse de la croissance interne.

Ils s'interrogent sur la politique offensive de recrutement, soupçonnant que nombre de consultants n'ont pas de mission en cours. Ils s'inquiètent du management décentralisé qui rend plus difficile une reprise en main drastique, et de la rémunération à la performance qui peut avoir des effets pervers. De quoi écorner l'image d'excellence du groupe, pourtant cruciale dans cette industrie de la matière grise.

Gaëlle Macke

Fiat annonce un plan social concernant plus de 8 000 personnes

La vente à l'américain General Motors ne devrait pas être accélérée pour autant

MILAN

correspondance

Sommet interministériel convoqué en nocturne, syndicats sur le pied de guerre, ouvriers dans la rue : la crise du groupe italien Fiat est devenue une affaire d'Etat. Le plan social concernant 8 100 personnes, annoncé mercredi 9 octobre par le groupe Fiat aux syndicats, représente « un plan malheureusement très triste, mais un passage obligé », a déclaré Umberto Agnelli, président de la holding Ifil, actionnaire de Fiat.

Fiat demande au gouvernement la déclaration de l'« état de crise » pour Fiat Auto mais aussi pour l'équipementier Magneti Marelli et les systèmes d'automation Comau, afin de pouvoir accéder à certaines mesures sociales. Fiat entend mettre en « cassa integrazione guadagni » à zéro heure (chômage technique total), pendant un an à partir de décembre, 5 600 ouvriers et employés des trois entreprises. 2 000 autres suivront à partir de juillet 2003. Seule une minorité de ces travailleurs pourra revenir au sein de l'entreprise après un an, avec la mise en production de nouveaux modèles. Les autres bénéficieront de formations pour un éventuel reclassement. En outre, pour 500 salariés plus âgés est prévu un accompagnement jusqu'à la retraite.

Toutes les usines sont concernées par ce plan, à l'exception du site ultra-moderne de Melfi en Italie du Sud

Toutes les usines du groupe sont concernées par ce plan, à l'exception du site ultra-moderne de Melfi en Italie du Sud. L'usine de Arese près de Milan perdra la moitié de ses effectifs, mais, surtout, celle de Termini Imerese, près de Palerme en Sicile, sera fermée avec ses 1 800 salariés. Dès mercredi matin, tout le village de Termini Imerese s'était pourtant mobilisé pour tenter de sauver l'usine Fiat : une manifestation a rassemblé entre 15 000 et 20 000 personnes, maire et curés en tête, tandis qu'à l'annonce de la fermeture, les ouvriers ont occupé l'entreprise pendant deux heures. Le plan a déclenché la violente réaction des syndicats, qui ont déjà proclamé quatre heures de grève ven-



Entre 15 000 et 20 000 personnes ont manifesté à Termini Imerese, à l'est de Palerme, en Sicile mercredi 9 octobre pour protester contre la fermeture annoncée de leur usine en décembre.

dredi 11 octobre dans toutes les entreprises du groupe.

Les négociations s'annoncent longues et difficiles et seront gérées directement par le gouvernement. Gianni Rinaldini, secrétaire général du syndicat FIOM-CGIL (le plus à gauche), a annoncé la couleur, parlant d'un plan fait pour « prédisposer à la vente » de Fiat Auto, ajoutant que son organisation « n'a aucune intention d'assister Fiat et le gouvernement dans la direction de ce démantèlement », tandis que son homologue du syndicat UILM, Antonino Regazzi, a estimé qu'il n'y avait « aucune garantie pour le retour des travailleurs » placés en « cassa integrazione ».

Depuis décembre, le groupe est pris en tenaille entre la nécessité de réduire son endettement (la dette nette du groupe atteignait encore 5,8 milliards d'euros fin juin) et celle de redonner un élan à Fiat Auto. Les syndicats (à l'exception de la FIOM) avaient déjà signé en juillet un accord prévoyant près de 3 000 suppressions d'emploi, essentiellement avec la procédure de la « mobilité courte » (permettant aux personnes à qui il manque trois ou

quatre ans avant la retraite de partir en douceur). Les cessions d'actifs, conjoncture négative oblige, se poursuivent au ralenti.

Ni la vente d'une part de 34 % de Ferrari à la banque d'affaires Mediobanca, ni les mesures gouvernementales pour encourager l'achat de voitures propres semblent n'avoir donné une bouffée d'oxygène au groupe. En septembre et alors que le marché italien de l'automobile a gagné 3,4 % par rapport à septembre 2001, Fiat Auto a enregistré une baisse de 7,5 % de ses immatriculations, les marques étrangères profitant du rebond de la demande.

Faut-il alors accélérer la vente de la branche automobile à General Motors, qui détient déjà 20 % dans Fiat Auto, tandis que Fiat dispose d'une option pour lui vendre les 80 % restants à partir de 2004 ? « Je ne crois pas que les délais puissent être accélérés, je crois que c'est difficile », a affirmé Umberto Agnelli mercredi. Du reste, si General Motors devait reprendre aujourd'hui Fiat Auto, il le ferait à prix de solde et les Italiens pourraient ne pas apprécier de voir la principale industrie du pays bradée au groupe améri-

cain. Qui, lui, redouble d'attention : « Les considérations stratégiques qui ont porté General Motors à entrer dans Fiat en juin 2000 se révèlent plus actuelles que jamais », a ainsi indiqué Richard Wagoner, président du groupe américain, au quotidien italien *La Repubblica*, soulignant comment les derniers mois ont vu « une accélération des problèmes auxquels notre alliance tente de répondre ». Le quotidien *Corriere della Sera* de mercredi affirme pour sa part que les deux partenaires envisagent aujourd'hui un mariage industriel entre Fiat Auto et Opel, la branche européenne de General Motors.

En attendant, le titre Fiat, revenu mardi à son plus bas niveau depuis dix-sept ans, a encore chuté mercredi de plus de 5 % pour atteindre 8,34 euros. Fiat ne capitalise plus aujourd'hui que 4,5 milliards d'euros. Et l'agence de notation financière Moody's a fait savoir que si Fiat ne vendait pas sa branche automobile à General Motors, elle dégraderait l'entreprise au rang des « junk bonds » (actions pourries).

Marie-Noëlle Terrisse

Mobilisation médiatique, syndicale et politique

Le plan de Fiat est vécu comme la perte d'un patrimoine national

ROME

de notre correspondante

Au lendemain du plan « auto » annoncé par Fiat, tous les médias italiens en font leur « une » jeudi, avec des titres présentant la situation au pays comme un deuil, une catastrophe, la perte d'un patrimoine national. Ainsi peut-on y lire que le groupe turinois s'apprê-

te à vendre sa branche automobile et que « l'Italie ne fera plus que de l'assemblage », comme réduite à une fonction de nation sous-développée. « Turin est condamnée au déclin » : sa citadelle ouvrière de Mirafiori, épargnée pour l'instant, n'échappera pas au « désastre général ».

Dès mercredi 9 octobre au soir, le Palazzo Chigi, l'équivalent romain de Matignon, s'est emparé des rênes de cette nouvelle crise, la plus ample depuis longtemps, qui frappe la Péninsule au cœur de son histoire. Sans attendre, la présidence du conseil a invité les ministres et toutes les parties concernées à venir discuter à sa table. Jeudi matin, la presse fournit des précisions, avec des tonalités fort diverses. « Le gouvernement dit "non" à la fermeture du site sicilien de Termini Imerese », résume le quotidien *Il Corriere della sera*.

En Sicile, c'est l'union sacrée entre syndicats, hommes politiques et clergé autour des salariés en grève.

Gianfranco Fini, vice-président du conseil, leader d'Alliance Nationale et défenseur de l'aide au développement du Mezzogiorno, estime « inacceptable ce démantèlement au Sud ». Mais son collègue ministre du travail, Roberto Maroni (Ligue du Nord), se dit, lui, « préoccupé par les répercussions sur les comptes publics » et exclut d'accorder ce que viennent de demander au gouvernement la direction et les syndicats de Fiat, à savoir le financement des départ en préretraite et des chômeurs de longue durée.

Le gouvernement s'orienterait vers une politique prévue par la loi d'incitation à la création d'industries de substitution. « Le gouvernement refuse les aides », s'indigne le quotidien de gauche *L'Unità*. A l'inverse, *Il Sole 24 Ore*, le journal du patronat, dans un éditorial de « une », espère « que, cette fois-ci, l'Etat ne va pas se trom-

per », en bref qu'il ne va pas reproduire le schéma d'assistance des restructurations passées et ratées : « après des négociations qui tôt ou tard ne manquent pas de finir dans le bureau du ministre du travail, avant que le Trésor, sollicité, finisse par délier les cordons de sa bourse ».

En Sicile, c'est l'union sacrée entre syndicats, hommes politiques et clergé autour des salariés en grève

Vincenzo Visco, ancien ministre du Trésor sous le gouvernement de centre-gauche qui précéda celui de Silvio Berlusconi, s'empare, dans une interview au *Corriere*, à calmer les passions. Que pourrait faire le gouvernement ? « Prendre des mesures qui doivent être compatibles avec Bruxelles. Le gouvernement doit savoir que certains partenaires ont à affronter une situation similaire. Il ne s'agit pas d'une plaisanterie, mais du sort de plus de 8 000 salariés. Il faut voir le rôle des banques, et surtout assainir la situation pour préparer l'entente avec General Motors, accord indispensable, mais qui doit se faire dans des conditions acceptables. »

De Bruxelles, Mario Monti, commissaire à la concurrence et italien, fait savoir que « des aides éventuelles y seront examinées ». Sans attendre eux non plus, les syndicats ont annoncé pour vendredi une grève de quatre heures chez Fiat.

Danielle Rouard

Danone rachète Chateaud'eau, le leader français de l'eau en bonbonne

Le groupe devient numéro trois en Europe

LE GROUPE Danone continue son offensive sur le marché mondial de l'eau en bonbonne. L'entreprise dirigée par Franck Riboud a annoncé, mardi 8 octobre, l'acquisition de Chateaud'eau, le leader français détenu jusqu'à présent par Suez. Une acquisition qui avoisine les 220 millions d'euros, soit près de quatre fois et demie le chiffre d'affaires de l'entreprise.

La veille, Danone avait rendu public l'achat du numéro trois canadien, la société Patrimoine des eaux du Québec. En moins de deux ans, le groupe agroalimentaire aura ainsi multiplié les acquisitions pour se hisser à la première place mondiale d'un métier nouveau : le Home and Office Delivery (HOD), c'est-à-dire le service ou la vente directe d'eau en grand contenant.

COURSE AUX ACQUISITIONS

Pour Danone, cette acquisition est une façon de rattraper son retard sur un marché européen occupé jusqu'à présent par le hongkongais Pow Wow et le suisse Nestlé. Alors qu'il n'était pas présent en Europe, le groupe agroalimentaire a mis le prix pour devenir d'un seul coup numéro un en France, numéro deux en Italie et numéro trois au Royaume-Uni et en Espagne. Il se hisse ainsi à la troisième place sur le Vieux Continent, détenant désormais 12 % d'un marché estimé à 920 millions de litres. La semaine dernière, Nestlé Waters, la division eaux du groupe suisse Nestlé, avait elle-même annoncé avoir acquis 33 % de la société Saphir, le numéro quatre français du secteur.

Cette course aux acquisitions se comprend car le marché de l'eau en bonbonne (de source ou purifiée) est un enjeu de taille. Ce marché mondial, en croissance de 15 % par an, représente un volume de 46 milliards de litres soit 38,7 % de l'eau embouteillée consommée sur la planète. En Amérique du Nord, c'est un passage obligé puis-

UNE EXPANSION MONDIALE

Principales acquisitions du groupe Danone, en millions de litres

| Année | Pays | Acquisition | Volume (millions de litres) |
|-------|------------|-----------------|-----------------------------|
| 2000 | Etats-Unis | McKesson | 660 |
| | Chine | Robust Aquarius | 570 |
| 2001 | Indonésie | Aqua | 1 900 |
| | Mexique | Aga | 1 100 |
| 2002 | Canada | Naturo | 70 |
| | Europe | Chateaud'eau | 110 |

Source : Danone

que c'est le moyen préféré des Américains de boire de l'eau conditionnée. Nestlé est numéro un aux Etats-Unis mais Danone, en multipliant les acquisitions au Canada et en Amérique du Sud, a rattrapé son rival européen sur la zone Canada, Etats-Unis et Mexique.

En Europe, la consommation est encore très faible et les bonbonnes ne représentent que 2 % des volumes d'eau vendus, les Européens privilégiant l'eau en bouteille. Mais le marché, en croissance moyenne de 40 % par an en volume depuis 1995, offre de belles perspectives même s'il va nécessiter de forts investissements.

Tous les grands groupes de boisson multiplient aussi les acquisitions dans les pays émergents, qui représentent plus de 50 % de ce marché dans le monde et surtout deux tiers de la croissance. Mais pour Danone, il reste un défi immédiat : trouver un remplaçant à Pedro Medina, le responsable du pôle eau du groupe qui a quitté l'entreprise en mai et dont le successeur n'a toujours pas été désigné.

Laure Belot

Malmenée en Bourse, Suez multiplie les sessions

SUEZ est pris dans une tourmente boursière qui dépasse de très loin la chute actuelle des marchés. Mercredi 9 octobre, le titre du groupe de services collectifs (énergie, eau, propreté) a perdu 4,65 % pour tomber à 13,94 euros. En cinq jours, l'action a baissé de 20 %.

« Il n'y a pas de raisons fondamentales qui expliquent la baisse de Suez. Ce recul est lié à la chute du secteur de l'électricité aux Etats-Unis », note un analyste cité par Reuters. Toutes les sociétés de négoce d'énergie américaines se retrouvent entraînés dans la chute d'Enron. Mardi, des entreprises comme TXU et Allegheny ont accusé respectivement des baisses de 24 % et 50 % en Bourse. Suez qui fait aussi du négoce d'électricité aux Etats-Unis a été emporté par la vague : selon certaines rumeurs de marché, il aurait accusé de fortes pertes sur des options dans des activités de trading. Le groupe a catégoriquement démenti ces informations, rappelant que son activité de trading est organisée de façon totalement différente de celle d'Enron. Les engagements du groupe sur des produits dérivés notamment sont limités à 1 million de dollars par jour, ce qui représente un risque assumable pour une société de la taille de Suez.

Cet épisode, cependant, illustre les difficultés que traverse le groupe. Confronté à un marché qui n'entend que les mauvaises nouvelles, il est une cible toute désignée. D'abord, il y a ses investissements en Argentine, un de ses grands débouchés à l'étranger. Face à l'écroulement de l'économie du pays, Suez a provisionné 596 millions d'euros dans ses comptes semestriels pour ramener l'ensemble de ses engagements à zéro. Cet amortissement exceptionnel a réduit ses bénéfices semestriels à 160 millions d'euros contre 1,3 milliard en 2001. L'incertitude électorale qui pèse au Brésil, où Suez a de nombreux investissements dans

l'électricité, pèse aussi sur son cours.

Enfin, il y a son endettement. Pour grandir très vite, Suez a beaucoup dépensé ces dernières années. Ses acquisitions n'ont pas été gigantesques – la plus importante est la société de traitement d'eau, Nalco, qui a coûté 4 milliards de dollars – mais très nombreuses. L'endettement net du groupe s'élève à 24,7 milliards d'euros pour 17,8 milliards de fonds propres. Doté de contrats à très long terme, Suez a assure avoir un auto-financement suffisant pour y faire face. L'agence de notation Standard & Poor's a confirmé vendredi 4 octobre sa note A2.

Pourtant, les marchés continuent à douter. « Les paramètres ont changé. Nous devons consolider notre structure financière », reconnaît Gérard Mestrallet, PDG de Suez. En quelques semaines, le groupe a cédé des turbines à gaz en Thaïlande, sa participation de 25 % dans le bouquet satellite TPS, ses activités de bonbonnes d'eau logées dans sa filiale Ondeo à Danone, sa participation dans Sagem et transformé celle dans la boucle locale radio. Il a vendu au total plus de 600 millions d'euros d'actifs.

Suez semble décidé à poursuivre cette active politique de cessions. Les atterrissements qui ont entouré la vente de sa participation dans le groupe financier Fortis, héritée de son passé, ne paraissent plus de mise. « Tout sera cédé avant la fin 2004 », assure M. Mestrallet. De même, après de nombreuses hésitations, Suez paraît décidé à tirer un trait définitif sur ses activités dans la communication. Ses participations dans M6, le câble en France et en Belgique seront vendues à plus ou moins long terme. Enfin, même les métiers stratégiques du groupe (Ondeo, Sita, Tractebel) sont appelées à revoir leur portefeuille et à vendre des actifs un peu superflus.

Martine Orange

Le Monde

OPERATION GARNETS DE VUSAGE - ÉTÉ 2002 LES PLUS BELLES CRÉATIONS LES PLUS RECHERCHÉS DU MONDE 2

PLANTU 30 ANS DANS LE MONDE

NUMÉRO COLLECTOR

A Bagdad chez Saddam

Entre impérialisme et propagande, la capitale italienne telle que vous ne l'avez jamais vue, avec ses stars, ses cafés, sa vie nocturne. Et aussi : Saddam Hussein écrit. Les Bush et Saddam, une affaire de famille. Comment les États-Unis préparent la guerre.

N° 22

MAGAZINE MENSUEL 3 €

Le nouveau système de contrôle des banques fait l'impasse sur la vérification de 98 % des chèques

Le traitement informatique mis en place, en juin 2002, par les établissements français accroît le risque d'une escroquerie à grande échelle

DÉJÀ PEU ENCLINES à vérifier la régularité des chèques émis par leurs clients et reçus pour encaissement, les banques ont, depuis quatre mois, presque cessé de les contrôler. Un système d'informatisation du traitement des chèques, mis en place depuis dix-huit mois – et effectif depuis juin – par les banques françaises, complique les procédures de contrôle, déjà matériellement très difficiles à mettre en œuvre en raison du gros volume de chèques en circulation.

Avec l'aval des autorités, les banques ont ainsi renoncé à contrôler avant encaissement 98 % des chèques, qui sont traités intégrale-

ment par informatique depuis juin dernier, grâce au système Exchange image chèque (EIC). Validé par un règlement du Comité de réglementation bancaire et financière d'avril 2001, l'EIC consiste à raccourcir le circuit de traitement des chèques entre la banque présentatrice (celle du bénéficiaire) et la banque tirée (celle de l'émetteur du chèque). Les chèques étaient jusque-là échangés physiquement entre les banques via les chambres de compensation, dont la dernière a fermé en juin. Ils sont désormais mis sur fichiers informatiques avant d'être échangés, une copie de l'original du chèque étant archivée par la banque présentatrice.

L'avantage du système pour les banques est simple : il permet de réaliser des gains substantiels dans le traitement des chèques, jusque-là très coûteux. Le consommateur y trouve également une réduction des délais d'encaissement.

PAS D'ORIGINAL

Mais la mise en place de l'EIC rend difficile sinon impossible le contrôle des chèques a priori tel que les textes le prévoient. Les chèques informatisés sans contrôle préalable si ce n'est celui effectué au guichet lors de la remise du chèque. Puis ils sont archivés par la banque remettante et non, comme auparavant, par la banque tirée. Cette dernière est pourtant chargée contractuellement de faire les vérifications nécessaires avant d'effectuer le paiement. Ne disposant pas de l'original du chèque mais seulement d'un fichier numérique, elle ne peut procéder à aucun des contrôles obligatoires préalablement à l'encaissement : authentification de la signature, vérification du montant, de l'ordre, de la date, détection d'une falsification.

C'est donc au client émetteur du

chèque de signaler la fraude s'il la détecte. Sa banque procédera alors au contrôle du chèque après l'avoir encaissé, en réclamant à la banque présentatrice une copie sur microfilm de l'original du chèque – les originaux sont détruits après deux mois – pour faire les vérifications. Mais un autre problème peut alors se poser : il est difficile d'invoquer une falsification à partir d'un microfilm. « Sur un microfilm, tout grattage, lavage, réécriture des éléments du chèque ou falsification

Nouvelle jurisprudence en cas d'opposition

La Cour de cassation a jugé, mardi 8 octobre, qu'une banque n'a pas à vérifier, en cas d'opposition sur un chèque, la réalité du motif de cette démarche, qui relève de la seule responsabilité du titulaire du compte. Cet arrêt casse un arrêt rendu le 13 décembre 1999 par la cour d'appel de Bastia qui avait condamné la Société générale à indemniser le bénéficiaire d'un chèque parce qu'elle avait refusé de payer la somme alors que l'opposition n'était pas fondée. Le titulaire du compte invoquait une signature sous la contrainte, assimilable à un vol, mais n'avait pas encore porté plainte (déposée plus tard, cette plainte devait être classée sans suite par le parquet). La cour d'appel estimait que le banquier devait vérifier si l'opposant avait déposé une déclaration de perte ou une plainte pour vol. La Société générale avait alors dû payer elle-même au bénéficiaire les 9 000 euros, montant figurant sur le chèque.

devient quasiment impossible non seulement à détecter mais aussi à prouver », note un avocat. C'est d'ailleurs pour cette raison que les chèques d'un montant supérieur à 5 000 euros sont conservés par les banques.

Ces chèques, ainsi que ceux nécessitant un traitement particulier comme ceux en provenance de l'étranger, restent donc matérialisés, le tout représentant moins de 2 % du total des chèques. « Le papier permet de repérer les falsifications flagrantes, note la Fédération bancaire française. On préfère ne pas prendre de risque sur des chèques sensibles. » Tous les autres chèques passent entre les mailles du filet, à l'exception de quelques spécimens pré-

levés au hasard. Du côté des banques, on souligne que les chèques frauduleux ne représentent qu'une très faible minorité. D'après celles-ci, le contrôle n'est pas amoindri par le nouveau système, car l'ancien n'était pas davantage propice au contrôle. Le fond du problème, pour elles, reste le coût considérable d'un contrôle systématique des chèques, moyen de paiement par ailleurs gratuit pour les usagers. « Les banques n'ont jamais pu contrôler tous les chèques car il est matériel-

lement impossible de le faire », rappelle l'une d'elles. Il est de toute façon moins coûteux de dédommager un client lésé que de contrôler les chèques un à un.

Elles s'affranchissent ainsi des contraintes légales en acceptant d'endosser le risque de contentieux. « Il est vrai que les banques prennent un risque d'escroquerie à grande échelle sur des chèques de petits montants, explique M^{me} Christine Dumesnil-Rossi, présidente de la commission bancaire du barreau de Paris. Mais le client est finalement mieux protégé, car l'EIC débouche sur une responsabilité automatique des banquiers. »

Elsa Conesa

A la suite d'une grève dans ses quatre centrales électriques, la SNET renonce à son plan de restructuration

« LE PLAN GRANDIR, c'est fini. » C'est en des termes sans équivoque que François Rain, directeur général de la SNET (Société nationale d'électricité et de thermique), a enterré, mardi 8 octobre, le plan de restructuration qui avait déclenché la semaine dernière une grève dans les quatre centrales électriques de cette filiale du groupe Charbonnages de France (CDF). Le plan Grandir, mis en œuvre au début de l'année, prévoyait la suppression, d'ici au 1^{er} janvier 2004, de 327 emplois sur 1 100, dont 222 (sur 515) sur le site de Carling, en Moselle, qui avait déclenché le mouvement de grève.

A l'issue d'une réunion entre syndicats et direction, mardi soir, les dirigeants de la SNET ont donc décidé de renoncer à mettre en œuvre leur plan, avec l'approbation des deux actionnaires principaux de l'entreprise, CDF (51 %) et le groupe privé d'électricité espagnol Endesa. Deux représentants de ce dernier étaient présents à la réunion, le directeur général adjoint en charge du développement, Francisco Muñoz, et le directeur de la production, Manolo Lopez.

André Sainjon, PDG de la SNET, lui-même ancien cégétiste, s'est écrié mercredi : « La crise au sein de l'entreprise est finie ». Cette reculade sans condition de la direction marque surtout un retour à la case départ pour la SNET. Constituée en 1996, avec pour objectif de réaliser au moins 5 % de gains de productivité par an – chiffre fixé par un rapport du Conseil d'Etat –, la SNET est l'un des derniers actifs que doit céder CDF dans le cadre de son plan de fermeture, établi par le pacte charbonnier de 1994. « Ma mission est de réaliser un partenariat fort avec un grand producteur européen dans des conditions de paix sociale, qui permettent à la SNET de poursuivre son évolution, et je suis toujours dans cette ligne », a rappelé M. Sainjon.

SOLUTION ALTERNATIVE

Endesa, entré dans le capital à hauteur de 30 % en 2000, demeure-t-il ce « grand producteur européen » dont parle le PDG ? L'épisode social que vient de connaître l'entreprise fran-

çaise, où les salariés ont nommément pris pour cible l'actionnaire espagnol, a de quoi échauder Endesa, qui avait tenté, lui, d'accélérer la réalisation du plan Grandir. Les Espagnols exigeaient ainsi que la société multiplie par deux, dès cette année, son résultat net.

Le géant ibérique de l'électricité dispose d'un accord d'exclusivité pour le rachat des 51 % de la SNET à CDF jusqu'au 31 décembre 2002. Au-delà, tout redevient possible, et d'aucuns évoquent déjà l'éclatement du pacte d'actionnaires actuels, au profit d'une solution alternative de reprise par un électricien allemand. Quoi qu'il en soit, l'entreprise française, dont EDF est actionnaire (à 19 %), ne coupera pas à un nouveau plan de restructuration. M. Sainjon a rappelé que 1,6 milliard d'euros d'économies étaient toujours à trouver, pour rendre l'entreprise compétitive avant l'ouverture totale du marché français de l'électricité, après 2004.

Pascal Galinier

Le Nobel d'économie à un économiste et à un psychologue

Vernon Smith et Daniel Kahneman sont les deux colaurés du millésime 2002

LE PRIX Nobel 2002 en économie a été attribué, mercredi 9 octobre, à un économiste américain, Vernon Smith, et à un psychologue israélo-américain, Daniel Kahneman. Il consacre la convergence entre les approches de ces deux sciences sociales. M. Smith est un des pères fondateurs de l'économie expérimentale et M. Kahneman a montré l'intérêt des résultats de la psychologie expérimentale pour l'économie.

L'économie expérimentale permet d'observer avec précision, in vitro, les comportements économiques des êtres humains, ainsi que les conditions objectives déterminant ces comportements : les coûts supportés par les agents, leurs informations, le cadre dans lequel ils interagissent. Concrètement, les participants à l'expérience peuvent être dans une salle de classe ou intervenir sur des ordinateurs connectés en réseau. Connaissant les conditions objectives dans lesquelles interagissent les participants, l'expérimentateur peut calculer les prédictions de la

théorie économique : transactions et prix d'équilibre.

En 1962, Vernon Smith a publié un article important dans lequel il traitait que l'interaction entre acheteurs et vendeurs, dans une enchère double, convergait vers l'équilibre concurrentiel, prédit par le modèle microéconomique standard. La théorie économique était ainsi véhiculée par l'expérience. Ces conclusions optimistes quant à la validité de la théorie économique ont été relativisées par un autre article important de M. Smith, publié en 1988. Dans un marché financier expérimental, où les participants purent acheter des actions pour les revendre aux autres, M. Smith a observé l'apparition de bulles spéculatives. L'action était échangée à des prix bien supérieurs à sa valeur fondamentale, en contradiction avec les prédictions de la théorie économique – du moins dans sa version standard.

Ces résultats invitaient les économistes à s'interroger sur le paradigme de l'*Homo economicus* rationnel. Deux psychologues, Da-

niel Kahneman et Amos Tversky (décédé en 1996), ont su proposer des approches théoriques alternatives du comportement économique nourries par les apports de la psychologie expérimentale. Alors que M. Smith, comme les autres économistes, concentre son attention sur les comportements observés, MM. Kahneman et Tversky se focalisent sur les processus cognitifs qui sous-tendent la prise de décision économique.

THÉORIE DES PERSPECTIVES

La première de leurs deux contributions majeures, publiée en 1974, proposait une théorie psychologique de la manière dont les individus jugent de la probabilité des événements. Pour exemple, plutôt que d'évaluer les fréquences de manière statistique, les individus ont tendance à accorder une probabilité élevée aux événements qui leur viennent facilement à l'esprit.

La seconde contribution majeure de MM. Kahneman et Tversky, la « théorie des perspectives » (*prospect theory*), publiée en 1979,

est celle qui a eu l'impact le plus fort sur les économistes. Alors que la théorie économique classique postule que les individus évaluent les différents états du monde de façon absolue et objective, MM. Kahneman et Tversky estiment que les individus évaluent les situations de manière relative, par rapport à un point de référence qui peut être subjectif.

Les travaux de M. Smith, actuellement professeur d'économie et de droit à la George Mason University (Virginie), et de M. Kahneman, professeur à l'université de Princeton (New Jersey), ont contribué à créer de nouveaux courants de recherche, tels que l'économie expérimentale et la finance comportementale. Ils ont aussi contribué à renouer le dialogue entre science économique et science cognitive, tel qu'il existait à l'époque d'Adam Smith et de John Stuart Mill.

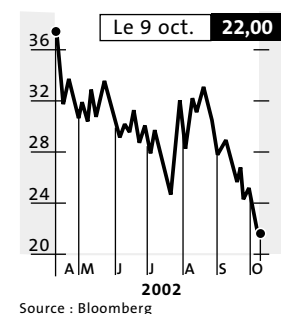
Bruno Bias (professeur de finance à Toulouse-I) et Denis Hilton (professeur de psychologie à Toulouse-II)

GE supprime 2 800 postes dans les moteurs d'avion

GE AIRCRAFT ENGINES, la filiale de moteurs d'avion de l'américain General Electric, a annoncé, mercredi 9 octobre, son intention de supprimer 1 000 emplois en 2002 et 1 800 supplémentaires en 2003, sur un effectif total de 26 685 personnes dans le monde. La société, qui fabrique et vend plus de la moitié des moteurs d'avions civils écoulés dans le monde, s'est dite frappée par la crise qui secoue le transport aérien. Le PDG de GE Aircraft Engines, David Calhoun, a justifié sa décision par les pertes accusées par les compagnies aériennes américaines, qui ont immobilisé des appareils au sol, réduit le nombre de leurs dessertes, ainsi que leurs commandes de moteurs. M. Calhoun ne prévoit pas de redressement du secteur avant la fin 2005. A Wall Street, le titre General Electric, a perdu 5,78 % mercredi.

FRAPPÉE PAR LA CRISE

Action General Electric en dollars à New York



Source : Bloomberg

68 % des salariés actionnaires prêts à souscrire à nouveau

MALGRÉ LA CHUTE des cours de Bourse, 68 % des salariés actionnaires seraient prêts à acquérir à nouveau des actions de leur entreprise, selon une enquête réalisée par le Cercle de l'actionnariat salarié auprès de 1 500 porteurs salariés de 28 entreprises du CAC 40. De leur côté, 96 % des responsables des ressources humaines de ces entreprises affirment qu'ils vont continuer à proposer des actions aux salariés. Les salariés se détermineraient cependant au vu des critères suivants : les conditions de prix d'achat (cité par 98 % des salariés actionnaires), les dispositifs de limitation du risque (89 %), les modifications substantielles dans la stratégie de l'entreprise (49 %) et dans le mode de management des salariés (40 %). Quelque 82 % des salariés actionnaires interrogés se déclarent plus attentifs au résultat financier de leur entreprise et à son image dans les médias. 80 % de l'échantillon déclarent suivre régulièrement le cours de l'action.

Jean-Marie Messier veut gérer un fond d'investissement spéculatif

L'ANCIEN PRÉSIDENT de Vivendi Universal, Jean-Marie Messier, est en train d'ouvrir à New York un fonds d'investissement spéculatif (*hedge fund*) du nom de Messier Partners, révèle Libération dans son édition du 10 octobre. En juin 2002, M. Messier avait dénoncé le rôle joué par les fonds spéculatifs dans la baisse du titre Vivendi Universal, dans une lettre aux salariés de l'entreprise. Dans un entretien au magazine américain *Variety* du 3 octobre, M. Messier explique que « dans une prochaine réincarnation professionnelle », il n'entend plus travailler « pour une grande compagnie ou pour quelqu'un d'autre ». Il ajoute : « Trois hommes – Balladur pour les privatisations françaises, Michel David-Weill pour la banque Lazard et Guy Dejouany pour Vivendi – m'ont donné leurs projets à développer. Mon quatrième projet sera le mien. »



INDUSTRIE

■ PEUGEOT : la CGT du groupe PSA Peugeot-Citroën a annoncé mercredi avoir assigné devant le tribunal de Nanterre le constructeur automobile français, estimant « illégal » l'accord de réduction du temps de travail de mars 1999. Les syndicats signataires de l'accord (FO, CFDT, CFE-CGC, CFTC, GSEA) sont aussi assignés en justice.

■ ROCHE : le laboratoire pharmaceutique suisse a annoncé jeudi 10 octobre une provision supplémentaire de 1,2 milliard de francs suisses (820 millions d'euros) pour « régler aussi rapidement que possible les actions en justice en cours », dans l'affaire du cartel des vitamines.

FINANCE

■ BOURSE : 48 % des personnes de 15 à 34 ans ont une image positive de la Bourse et ce résultat s'élève à 75 % chez les individus de cette tranche d'âge qui sont déjà actionnaires, indique une étude de la Sofres, réalisée pour Euronext.

Du 28 septembre au 13 octobre



Il y a deux façons de découvrir les nouvelles Jaguar :

- les voir comme tout le monde au Mondial de l'Automobile
- les voir et les essayer en exclusivité chez Adam Clayton.

JAGUAR

77, avenue Pierre Grenier
92100 Boulogne
Tél. : 01 46 10 99 77
Fax : 01 46 09 16 20

AUTOMOBILES
L'ESPRIT ET DE QUALITÉ
DEPUIS 1970

96 députés sont favorables de l'interdiction de la pornographie à la télévision

Dominique Baudis, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, en a appelé à la responsabilité des politiques pour faire interdire les programmes X. La question divise la droite et le gouvernement, autour d'un texte déposé par Christine Boutin, députée UMP des Yvelines

DOMINIQUE Baudis a clairement dit les choses. « Maintenant, c'est la responsabilité des politiques, des élus, du gouvernement, a-t-il lancé lundi 7 octobre, sur RMC Info. Ils peuvent, dans les semaines qui viennent, s'ils le veulent, mettre un terme à la diffusion des films pornographiques à la télévision. » Ce n'est pas la première fois que le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) affirme ainsi sa volonté de durcir la législation actuelle sur la diffusion des programmes télévisés.

Depuis le mois de juillet, M. Baudis mène une active campagne pour que la France transcrive dans la loi la directive européenne « télévision sans frontières », qui vise à interdire les programmes susceptibles de porter préjudice aux enfants. Il n'ignore pas que la droite est largement divisée sur le sujet. Le gouvernement et l'Elysée, embarrassés, sont pris entre la volonté d'affirmer la responsabilité individuelle et la liberté d'expression, d'une part, et le souci de présenter une politique globale de lutte contre la violence. Pour l'instant, ni Matignon ni l'Elysée ne sont parvenus à trancher le débat sur la pornographie à la télévision.

Au sein même du gouverne-



La députée UMP Christine Boutin propose de modifier la loi sur l'audiovisuel en interdisant les « programmes comprenant des scènes de pornographie et de violence gratuite ».

ment, les ministres affichent des positions contradictoires. Le ministre de la Culture, Jean-Jacques Aillagon, interrogé lundi, a rappelé qu'« à partir du moment où un accès immédiat à ces programmes n'est pas possible, lorsqu'il y a cryptage ou abonnement particulier, les parents peuvent exercer leur responsabilité. » Face à lui le ministre délégué à la famille, Christian Jacob s'affirme « tout à fait convaincu » que Dominique Baudis a raison.

Jacques Chirac et Jean-Pierre Raffarin avaient pourtant cru, jusque-là, pouvoir repousser la diffi-

culté. Ayant noté combien le débat avait déjà divisé la gauche, l'Elysée et Matignon ont mis en place, dès le mois de juillet, une commission sur le sujet. Présidée par Blandine Kriegel, philosophe et conseillère du président de la République, cette commission doit examiner l'impact de la violence et de la pornographie sur les jeunes téléspectateurs et remettre ses conclusions à la fin du mois de novembre. Il n'est pas certain que le débat ne prenne pas de l'ampleur d'ici là.

Car 96 députés de l'UMP ont d'ores et déjà signé une proposition de loi, déposée le 24 juillet, qui propose d'ajouter un alinéa à l'article 15 de la loi sur l'audiovisuel de 1986, afin de permettre l'interdiction des « scènes de pornographie ou de violence gratuite » dans les programmes télévisés. Cette proposition de loi gêne le gouvernement à cause de son initiatrice. C'est en effet Christine Boutin, députée UMP des Yvelines et militante catholique, qui en est à l'origine. « Voir Christine Boutin à la tête de cette nouvelle croisade, c'est immédiatement en faire une croisade pour le retour de l'ordre moral et nous ne voulons pas de cela », explique ainsi un conseiller de Matignon. Le président de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, après

discussion avec Jacques Chirac et Jean-Pierre Raffarin, a dû lui-même « recadrer » les choses en énonçant une position mi-chèvre mi-chou, qui devrait être celle, pour l'heure, du gouvernement. « Je ne suis pas pour l'interdiction », a-t-il expliqué le 8 octobre sur Europe 1, en appelant au « respect de certaines valeurs » et à la « responsabilité » des auteurs de programmes.

Dominique Baudis, le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), ancien député maire (UDF) de Toulouse, conteste être à l'origine d'un lobbying énergique auprès des parlementaires. Il confie avoir « simplement » fait connaître, au début de l'été, au président de la République, au premier ministre, ainsi qu'aux présidents des deux assemblées parlementaires, la position du CSA sur la question de la pornographie : en vertu d'une résolution adoptée le 2 juillet, le CSA avait demandé aux chaînes de bien vouloir abandonner la diffusion des films pornographiques, et saisi les pouvoirs publics pour qu'ils transposent « intégralement la directive télévision sans frontières » entrée en application en 1989 au sein de l'Union européenne (*Le Monde* du 10 juillet).

En effet, si certains points de la directive ont été pris en compte lors de la révision en 2000 de la loi de 1986 sur l'audiovisuel, l'article 22, qui interdit la diffusion des programmes susceptibles « de nuire gravement aux mineurs, notamment des programmes contenant des scènes de pornographie » n'a jamais été transposé.

Dans son combat, le CSA n'est pas seul. L'Union nationale des

associations de famille (UNAF) a salué l'initiative de l'autorité en « apportant son total soutien » à la demande de modification de la loi. Cette association est le coauteur d'un rapport, commandé par l'ancienne ministre déléguée à la famille, Ségolène Royal, sur l'envi-

Plus de 900 films X sur les écrans par mois

● Les films pornographiques sont diffusés en France entre minuit et 5 heures du matin. Sur les 80 chaînes conventionnées, 8 sont concernées. Outre l'accès payant, certaines ont mis au point un double cryptage avec un code parental. ● Une centaine de diffusions de films X sont regardables chaque mois. Canal+ propose un film repassé quinze fois au total sur ses différentes chaînes. Sur le câble et le satellite, la chaîne XXL en présente trente, en cinquantaine-six passages. Cinécinémas 1 et 3 montrent douze diffusions. TPS Star et Cinéstar 1 en diffusent quatre chacune. En outre, 840 diffusions de pornos sont accessibles en payant à la séance, sur neuf canaux distincts.

ronnement médiatique des enfants de 0 à 18 ans. Réalisé au sein Collectif interassociatif enfance et médias (CIEM), cette étude a, la première, mis en exergue les répercussions psychologiques des images violentes, dont la pornographie, sur les enfants. « Cette recommandation s'inscrit dans un contexte nouveau de réflexion sur les effets

de la médiatisation de la violence, du sexisme et des atteintes à la dignité humaine », a alors expliqué l'association.

Il y aurait urgence : selon des chiffres fournis au CSA par Médiamétrie, de plus en plus d'enfants voient les films pornographiques diffusés, par exemple, par Canal+, le premier samedi de chaque mois. En 2001, 600 000 mineurs ont vu le film X de la chaîne cryptée, dont 150 000 enfants âgés de moins de 11 ans. « Le phénomène est en progression exponentielle », affirme M. Baudis qui précise qu'au premier semestre 2002, ces chiffres auraient progressé de 40 % par rapport au premier semestre 2001.

Reste qu'agiter le chiffon rouge sur les bancs de l'Assemblée pourrait s'avérer « contre-productif », estime-t-on au sein de la Commission « violence à la télévision ». « Le lobbying pourrait faire lever une contestation forte alors que la Commission essaie d'obtenir un ajustement auquel tout le monde consent », précise l'un des participants.

En attendant, le CSA modifie les conventions des chaînes au fur et à mesure que des demandes de renouvellement lui parviennent. Fin août, la convention de Canal+ sur les Antilles a ainsi été amputée de l'autorisation de diffuser des films pornographiques. Et deux chaînes vus sur multithématiques auraient également accepté de répondre favorablement au CSA. Mais, s'il faut attendre le renouvellement de toutes les conventions, la disparition du porno à la télévision française pourrait prendre quatre ans.

Florence Amalou et Raphaëlle Bacqué

TPS prêt à arrêter la diffusion de films pornos

Emmanuel Florent, président de TPS, se déclare prêt à ne plus diffuser de films pornos sur son bouquet numérique. C'est la proposition qu'il a formulée, avant l'été, à Dominique Baudis, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, lors des auditions des chaînes candidates à la télévision numérique terrestre. M. Florent avait alors assuré à M. Baudis que, « sur la simple promesse de Canal+ de retirer ses films pornographiques, TPS retirerait les siens ». Une proposition valable « notamment pour TPS Star, une chaîne qui propose un film X chaque samedi » après minuit, a précisé au Monde M. Florent, mardi 8 octobre. Dans l'attente d'une réponse de Canal+, TPS se veut un bon élève du X avec « la mise en place d'un système de double verrouillage parental », a ajouté M. Florent. Selon lui, « la programmation déjà minimaliste de TPS en matière de porno attire plutôt les familles », qui choisissent de s'abonner à son bouquet numérique. Un arrêt du X ne devrait donc pas pénaliser les abonnements de TPS auprès de cette catégorie de souscripteurs. Outre TPS Star, le bouquet numérique contrôlé par TF1 (66 %) et M6 (34 %) diffuse aussi XXL, une chaîne du groupe AB entièrement consacrée au porno.

TROIS QUESTIONS À... MAURICE LEROY

1 Vous qui êtes député UDF du Loir-et-Cher, estimez-vous qu'il faille légiférer pour interdire la pornographie à la télévision ?

Je me méfie toujours des tenants et des champions de l'ordre moral d'où qu'ils viennent. Je ne suis pas un partisan zélé de la pornographie évidemment, mais je pense que nous n'avons pas à légiférer en ce domaine. Je crains même que ce type de proposition de loi ne se retourne contre leurs auteurs en allant à l'encontre de l'objectif recherché.

Je préfère toujours que les choses soient sur la place publique et que l'on se batte pour l'éducation. Ce genre de législation aboutit toujours à la création de réseaux parallèles. On se donne bonne conscience facilement.

2 Comment empêcher les enfants de visionner les programmes qui peuvent les choquer ?

Je suis pour l'éducation des parents et des familles. C'est à eux de sensibiliser et de prévenir les enfants. Ce n'est pas de répression qu'on a besoin mais de pédagogie.

La pornographie, cela a toujours existé. Est-ce que l'on préfère qu'elle se diffuse de façon clandestine ? Il y a suffisamment de textes réglementaires qui existent déjà. Il faut que le gouvernement les fasse appliquer. Et surtout, je suis pour une sévérité sans faille contre les publications liées à la pédophilie.

3 Après la censure littéraire, le projet de répression accru de la prostitution, cette nouvelle proposition

n'est-elle pas le signe, de la part de l'UMP, d'un retour à l'ordre moral ?

Si le texte devait être débattu, je souhaiterais qu'il y ait un vote solennel à l'Assemblée. Pas de discussions à la sauvette. Je ne pense pas qu'une prohibition d'Etat suffise à pallier l'autorité parentale. Pourquoi la télévision uniquement ?

Il faut s'attaquer aussi à Internet et à tous les programmes susceptibles de choquer. Est-ce que l'on doit montrer au journal de 20 heures la violence dans le monde ? Faut-il montrer les questions d'actualité au gouvernement tous les mardis et les mercredis à la télévision ? Je me méfie toujours des pudibonderies.

Propos recueillis par Christiane Chombeau

14^e FORUM Le Monde LE MANS



RELIGION
ET POLITIQUE,
UNE LIAISON
DANGEREUSE ?

VENDREDI 25,
SAMEDI 26 et
DIMANCHE 27
OCTOBRE 2002

Le Monde

LE MANS

LE MANS

PALAIS DES CONGRÈS ET DE LA CULTURE DU MANS

Jean BAUBÉROT - Sadek BELOUCIF - Esther BENBASSA - Alain DIECKHOFF - Jean-Marie DONEGANI
Roger-Pol DROIT - Marcel GAUCHET - Bruno GIULIANI - Danièle HERVIEU-LÉGER - Nancy HONICKER - Jeffrey HOPES
Denis LACORNE - Michaël LOWY - Michel MORINEAU - Henri PENA-RUIZ - Jean-Luc POUTHIER - Isabelle RICHET
Olivier ROY - Danièle SALLENAVE - Paul THIBAUD - Odon VALLET - Gianni VATTIMO - Brigitte WACHÉ

Renseignements : DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE
Service CULTURE

Téléphone : 02 43 47 38 60 - Fax : 02 43 47 49 04 - Internet : m-tremblais.culture@ville-lemans.fr

PAYS DE LA
LOIRE

SARTHE
Conseil Général

COMUNAUTÉ URBAINE DU MANS

Le Mans

LES LIBRAIRIES
DU MANS

Des productions vingt fois moins chères qu'un film traditionnel

QUASI INEXISTANTS sur le réseau hertzien, où seul Canal+ diffuse son « porno » mensuel, les films X sont un des motifs d'abonnement des téléspectateurs au câble ou au satellite. Le responsable d'un des deux bouquets français, Canal Satellite et TPS, qui totalisent trois millions d'abonnés, confiait récemment que l'interdiction de tels programmes « pourrait entraîner le départ de 10 % des abonnés de la télévision à péage ».

Les chaînes paient, en moyenne, 6 000 euros pour pouvoir diffuser un film X, mais les tarifs vont de 1 800 euros, pour les « premiers prix », jusqu'au forfait de 26 670 euros versé par Canal+, pour chaque film. Pour les opérateurs, cela revient à vingt fois moins cher qu'un film traditionnel, d'autant que, contrairement aux productions classiques, les chaînes conservent l'intégralité des bénéfices liés à la diffusion des films X. XXL, la seule chaîne nationale « 100 % X », serait d'ailleurs la chaîne la plus rentable sur le câble et le satellite.

Les films diffusés sur les chaînes françaises sont, selon un producteur, « à 60 % des productions françaises ». Les principales sociétés de production hexagonales sont Vidéo Marc Dorcel, Colmax, Blue One et JBR Media. A leur côté, on trouve

des sociétés telles que Concorde, JTC et Magma, plus spécialisées dans la distribution de cassettes vidéo et dont les productions les plus économiques, réservées à la vidéo, sont réalisées pour moins de 2 500 euros.

« TRAVAIL AU NOIR »

« Un film de qualité coûte au moins 75 000 euros, indique le producteur Jean Guillerot, alias John B. Root (JBR Media). Mais les chaînes font tout pour payer le moins possible : on encourage ainsi le travail au noir et les productions à bon marché. Il ne faut pas interdire le porno mais le codifier. » Seul problème, relevé par un producteur : « les films cheap, c'est-à-dire le porno crade, font autant d'audience sur les chaînes que ceux qui coûtent dix fois plus ».

L'interdiction du porno sur les petits écrans pourrait doper les autres voies d'expression du X. « La baisse de nos recettes sur nos ventes de cassettes vidéo du fait de la concurrence des chaînes de télévision n'a jamais été compensée par nos recettes provenant de nos cessions de droits aux télévisions », affirme Jack Remis, réalisateur chez Colmax. Les amateurs du genre pourraient toutefois s'échapper vers Internet.

José Barroso

Pathé Sport devient Sport+

SEPT MOIS après avoir racheté Pathé Sport au groupe Pathé, Canal+ va remplacer cette chaîne de sport par Sport+ qui sera diffusée à partir du 26 octobre sur le câble et le satellite. Les achats de droits sportifs pour Canal+ et Sport+ dépendront de la même régie et les deux rédactions vont être fusionnées. « Ce lancement démontre que notre groupe est encore vivant et même vivace », a expliqué Xavier Couture, président du groupe Canal, propriété de Vivendi Universal. Sport+ proposera notamment les championnats de football européens de première division, les championnats de tennis de Wimbledon ou la Coupe Davis ou la Coupe du monde de ski alpin.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : le président d'Arte, Jérôme Clément**, a déclaré mercredi lors du Mipcom à Cannes, qu'il espérait développer la chaîne franco-allemande dans d'autres pays européens dès janvier 2003.

■ **LIBERTÉ DE LA PRESSE : les autorités israéliennes ont remis en liberté** mercredi le cameraman palestinien Djoussry al-Djamil, journaliste de Reuters. Il était en détention administrative depuis plus de cinq mois.

LA TENDANCE FINANCIÈRE

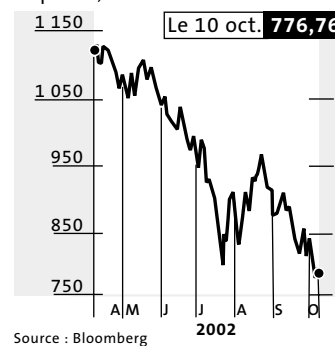
Des cours historiquement bas pour les indices boursiers

RÉAGISSANT actuellement à des facteurs domestiques, plutôt qu'en prenant modèle sur l'évolution des places boursières internationales, la Bourse de Tokyo n'en finit pas de chuter. L'indice Nikkei, jeudi 10 octobre, s'établissait à 8 439,62 points, son plus bas niveau depuis dix-neuf ans. Il a cédé 1,2 %, après avoir déjà perdu 1,9 % mercredi, les investisseurs étant toujours inquiets de la mise en place du plan de sauvetage du système bancaire japonais.

Certaines des principales banques japonaises, déjà très sous-capitalisées, risquent de devenir « pratiquement insolubles » si les autorités mettent en œuvre les mesures rigoureuses prévues pour régler définitivement le problème des créances douteuses, a averti l'agence de notation financière

INDICE STANDARD & POOR'S

en points, à New York



Source : Bloomberg

Fitch, dans une étude intitulée « Banques japonaises : le remède tuer-t-il le malade ? ». Selon le quotidien *Nihon Keizai Shimbun* de jeudi, la Banque du Japon va appeler vendredi le gouvernement à injecter des fonds dans les banques si elles devaient se retrouver trop sous-capitalisées à la suite du plan de sauvetage.

A New York, de son côté, l'indice Dow Jones a reculé de 2,87 %, à 7 286,27 points, son plus faible niveau depuis le 27 octobre 1997. Le Nasdaq, qui a perdu 1,34 %, à 1 114,11 points, est au plus bas depuis le 1^{er} août 1996. A Paris, l'indice CAC 40 a reculé de 1,4 %, à 2 656,45 points, un niveau plancher depuis octobre 1997.

La tendance de Wall Street a été donnée par les poids lourds de la cote, General Electric et General Motors, qui ont respectivement perdu 5,78 % et 7,71 %, tous deux victimes d'une révision de cours des analystes financiers à laquelle s'ajoute, pour le premier, le plan de réduction de postes dans son activité de moteurs d'avion. La stratégie de Goldman Sachs, Abby Joseph Cohen, généralement optimiste contre vents et marées, a même baissé ses objectifs à un an pour le S & P 500 et le Dow Jones, qui restent toutefois très élevés (1 150 points contre 1 300 points pour le premier et 10 800 contre 11 300 pour le second).

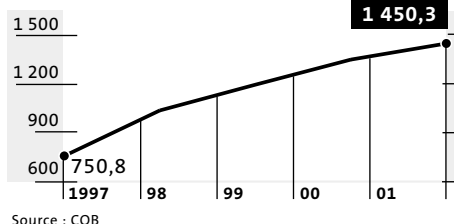
Cécile Prudhomme

Les sociétés de gestion souffrent aussi de la baisse des marchés

CHRONIQUE DES MARCHÉS

EVOLUTION DES ENCOURS GÉRÉS

Actifs en milliards d'euros



Source : COB

LES GESTIONNAIRES de sicav et autres fonds communs de placement (FCP) seraient-ils insensibles à la baisse des marchés ? On pourrait le croire selon la dernière enquête de la Commission des opérations de Bourse (COB) sur la gestion pour compte de tiers. L'étude, présentée mercredi 9 octobre, montre que les encours gérés, pour compte de tiers, par les sociétés de gestion ont progressé de 7,27 % en France pour atteindre 1,623 milliard d'euros en 2001. La conjonction n'a pas tari la mise sur le marché de nouveaux produits : plus de 1 350 créations de sicav et de FCP ayant eu lieu en 2001. « La situation française tranche avec celle des autres pays européens qui commencent à connaître un retournement du cycle à la baisse », fait remarquer Jean-Marc Delion, chef du service de la gestion et de l'épargne de la COB, lors de la présentation de l'enquête.

PRODUITS SÉCURISÉS

Cette évolution positive ne doit pas masquer un changement de comportement des épargnants. Les mauvaises conditions de marché ont orienté les investisseurs vers des produits sécurisés. En 2001, la collecte a concerné les produits monétaires, qui ont représenté 50 % du total au 31 décembre 2001, et, dans une moindre mesure, les fonds alternatifs (dont les performances sont censées ne pas suivre l'évolution des marchés), les produits multigérés (réunissant dans un seul fonds des sicav tenus par différents gestionnaires) ou encore les fonds garantis. Cette tendance s'est confirmée depuis le début de l'année, les fonds monétaires comptant pour deux tiers dans les sommes collectées par les gestionnaires.

A l'inverse, les produits investis en actions ont moins attiré les investisseurs. Ils ont enre-

gistré une collecte « pratiquement nulle mais pas de décollecte », souligne M. Delion. Expliquant que l'appétit des épargnants pour les sicav ou les FCP n'a pas été complètement découragé par la chute des actions, le gestionnaire de fonds américains Fidelity a indiqué, mercredi 9 octobre, lors d'une conférence de presse, qu'il avait attiré quelque 500 millions d'euros, essentiellement sur des produits concernant des actions européennes. « Cela fait de nous le cinquième collecteur de fonds sur ce type de sicav ou de FCP depuis le début de l'année », s'est félicité Olivier Gourragne, directeur de la stratégie chez Fidelity en France.

INDUSTRIE DYNAMIQUE

Le poids des gestionnaires étrangers en France reste cependant encore modeste. Les sociétés à capitaux étrangers géraient 18 % du volume total des encours au 31 décembre 2001. L'industrie de la gestion collective en France fait, en revanche, preuve d'un certain dynamisme. Malgré une conjoncture boursière peu favorable, 59 nouvelles sociétés de gestion ont été

agréées en 2001, dont 50 % dans le secteur du capital investissement. A la fin de l'année 2001, la France comptait 520 sociétés de gestion. Le paysage est plutôt contrasté, avec 46 sociétés qui centralisaient 90 % des actifs sous gestion tandis que 252 petites sociétés géraient moins de 1 % du volume des encours. Près de la moitié des sociétés de gestion appartiennent à des groupes bancaires ou d'assurance qui collectent 88 % de l'épargne. De même, les dix principaux acteurs de l'épargne salariale rassemblaient 88 % des encours gérés de cette branche, contrairement au capital investissement, dans lequel la COB note un « très fort émiettement » avec plus de 120 sociétés à fin 2001.

BAISSE DE LA RENTABILITÉ

Néanmoins, en dépit de l'augmentation des encours, la rentabilité des sociétés de gestion s'est dégradée en 2001. Le chiffre d'affaires des gérants a reculé de 2,4 %, à 6 milliards d'euros. Dans le même temps, alors qu'elles augmentaient leurs dépenses de personnels et informatiques, les sociétés de gestion ont vu leurs charges progresser de 5,4 %. Du coup, leur résultat d'exploitation a accusé une baisse de 20,4 %. Près de 28 % des sociétés de gestion ont enregistré une perte nette d'exploitation, les plus touchées étant les entreprises qui géraient moins de 250 millions d'euros d'encours ou les sociétés en phase de démarrage. Le résultat net agrégé a baissé de 10,8 %, à 1,235 milliard d'euros en 2001. Ce niveau est « inférieur à 2000 mais reste supérieur à 1999 », a souligné M. Delion. Il traduit pourtant une fragilité des petites structures, qui auraient du mal à survivre si la crise boursière devait perdurer.

Joël Morio

LES BOURSES DANS LE MONDE 10/10, 9h44

| Pays | Indice | Dernier cours | % var. | Maxi 2002 | Mini 2002 | PER |
|-------------------------|-----------------------|---------------|-------------|-----------|---------------|------------|
| UNION EUROPÉENNE | | | | | | |
| ALLEMAGNE | DAX Index | 2631,84 | 1,31 | 5467,31 | 2519,30 | 9/10 14,00 |
| | Euro Neu Markt PIX | 356,62 | 10/10 -0,22 | 1212,43 | 4/1 349,01 | 8/10 |
| AUTRICHE | Austria traded | 1004,98 | 10/10 0,12 | 1368,18 | 2/5 996,71 | 9/10 11,90 |
| BELGIQUE | Bel 20 | 1774,13 | 10/10 0,03 | 2906,75 | 24/4 1752,31 | 9/10 9,80 |
| DANEMARK | Horsens Bnex | 186,62 | 10/10 -0,85 | 280,92 | 26/3 186,03 | 9/10 11,60 |
| ESPAGNE | Ibex 35 | 5373,30 | 10/10 0,16 | 8608,50 | 4/1 5293,50 | 25/9 14,40 |
| FINLANDE | Hex General | 5124,25 | 10/10 1,06 | 9224,38 | 4/1 4711,08 | 24/7 13,80 |
| FRANCE | CAC 40 | 2681,97 | 10/10 0,96 | 4720,04 | 4/1 2622,48 | 9/10 14,50 |
| | Mid CAC | 1247,74 | 9/10 -0,48 | 2176,89 | 2/4 1247,73 | 9/10 15,10 |
| | SBF 120 | 1890,74 | 10/10 0,80 | 3263,90 | 28/3 1855,06 | 9/10 14,60 |
| | SBF 250 | 1794,47 | 9/10 -1,37 | 3081,89 | 28/3 1794,46 | 9/10 14,50 |
| | Indice second marché | 1656,94 | 9/10 -0,68 | 2567,01 | 15/5 1656,93 | 9/10 11,10 |
| | Indice nouveau marché | 438,91 | 10/10 -0,38 | 1175,41 | 7/1 437,32 | 25/9 |
| GRÈCE | ASE General | 1727,09 | 10/10 0,00 | 2655,07 | 3/1 1704,70 | 9/10 12,70 |
| IRLANDE | Irish Overall | 3622,31 | 10/10 0,06 | 6085,02 | 18/1 3620,04 | 9/10 9,00 |
| ITALIE | Milan Mib 30 | 20891,00 | 10/10 0,18 | 33548,00 | 17/4 20578,00 | 9/10 16,00 |
| LUXEMBOURG | Lux Index | 651,64 | 9/10 -4,70 | 1169,47 | 14/1 651,64 | 9/10 12,10 |
| PAYS BAS | Amster. Exc. Index | 295,05 | 10/10 1,24 | 531,45 | 18/4 282,79 | 24/9 12,20 |
| PORTUGAL | PSI 20 | 5252,34 | 10/10 0,39 | 7998,50 | 4/1 4937,16 | 30/9 12,60 |

EUROPE Jeudi 10 octobre 9h44

| INDICES | Indice | % var. |
|--------------------------|---------|--------|
| EURO STOXX 50 | 2170,19 | -0,93 |
| AUTOMOBILE | 147,00 | -1,46 |
| BANQUES | 162,99 | -1,37 |
| PRODUIT DE BASE | 122,70 | -0,26 |
| CHIMIE | 240,99 | -0,34 |
| TÉLÉCOMMUNICATIONS | 265,53 | -0,64 |
| CONSTRUCTION | 157,23 | -0,73 |
| CONSUMMATION CYCLIQUE | 68,45 | -1,32 |
| PHARMACIE | 327,60 | -0,02 |
| ÉNERGIE | 160,93 | -0,41 |
| SERVICES FINANCIERS | 142,10 | -0,30 |
| ALIMENTATION ET BOISSON | 203,94 | -0,18 |
| BIENS D'ÉQUIPEMENT | 206,91 | -0,41 |
| ASSURANCES | 138,87 | -1,37 |
| MÉDIAS | 133,21 | -1,08 |
| BIENS DE CONSOMMATION | 258,69 | -0,40 |
| COMMERCE ET DISTRIBUTION | 200,51 | -0,27 |
| HAUTE TECHNOLOGIE | 200,78 | -2,21 |
| SERVICES COLLECTIFS | 199,72 | -0,52 |

| LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX | Code pays | Cours | % var. /préc. |
|--------------------------------|-----------|--------|---------------|
| ABN AMRO HOLDING | NL | 11,20 | -3,23 |
| AEGON NV | NL | 10,71 | -2,78 |
| AIR LIQUIDE | FR | 129,80 | -1,33 |
| ALCATEL A | FR | 2,57 | -5,33 |
| ALLIANZ N | AL | 77,87 | -1,55 |
| AVENTIS | FR | 54,90 | -0,09 |
| AXA | FR | 10,21 | -2,10 |
| BASF AG | AL | 33,67 | -0,81 |
| BAYER | AL | 17,65 | -0,34 |
| BAYR.HYP.V.VERBK | AL | 12,57 | -5,45 |
| BNP | ES | 7,30 | -2,10 |
| BVA PARIBAS | FR | 30,65 | -3,20 |
| BSCH | ES | 4,91 | -0,61 |
| CARREFOUR | FR | 39,45 | -1,15 |
| DAIMLERCHRYSLER N | AL | 31,61 | -1,64 |

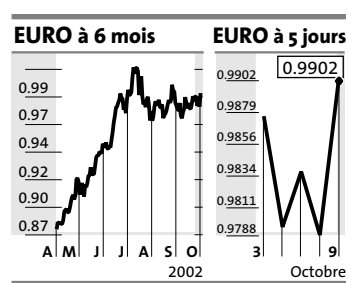
| | | | |
|--|----|--------|-------|
| DANONE | FR | 118,80 | -0,34 |
| DEUTSCHE BANK AG | AL | 38,67 | -3,04 |
| DEUTSCHE TELEKOM | AL | 9,01 | -1,35 |
| E.ON | AL | 45,75 | -0,91 |
| ENDESA | ES | 9,34 | -0,65 |
| ENEL | IT | 4,73 | -3,07 |
| ENI SPA | IT | 13,96 | -0,79 |
| FORTIS | BE | 13,72 | -1,55 |
| FRANCE TELECOM | FR | 9,25 | -3,35 |
| GENERALI ASS | IT | 14,84 | -0,34 |
| ING GROEP CVA | NL | 14,47 | -1,12 |
| KONINKLIJKE AHOLD | NL | 11,37 | -2,80 |
| L'OREAL | FR | 73,15 | -0,54 |
| LMVH | FR | 32,78 | -0,92 |
| MUENCHENER RUECKV | AL | 101,49 | -2,53 |
| NOKIA OYJ | FI | 13,61 | -1,95 |
| PINAFOLD PRINTEMPS | FR | 55,35 | -0,45 |
| REPSOL YPF | ES | 11,06 | -1,16 |
| ROY.PHILIPS ELECTR | NL | 14,20 | -3,05 |
| ROYAL DUTCH PETROL | NL | 41,00 | -0,15 |
| RWE | AL | 29,56 | -0,77 |
| SAINT GOBAIN | FR | 22,77 | -1,20 |
| SANOPI-SYNTHELABO | FR | 58,25 | -0,09 |
| SANPAOLO IMI | IT | 5,32 | -1,72 |
| SIEMENS | AL | 32,86 | -1,36 |
| SIEMENS GENERALE A | FR | 39,69 | -4,17 |
| SUEZ | FR | 14,04 | -0,72 |
| TELECOM ITALIA | IT | 7,27 | -0,55 |
| TELEFONICA | ES | 7,97 | -0,62 |
| TIM | IT | 4,28 | -0,71 |
| TOTAL FINA ELF | FR | 132,30 | -0,76 |
| UNICREDITO ITALIAN | IT | 3,20 | -0,31 |
| UNILEVER CVA | NL | 60,25 | -0,17 |
| VIVENDI UNIVERSAL | FR | 11,30 | -1,62 |
| VOLKSWAGEN | AL | 33,55 | -1,79 |
| ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce) | | | |
| HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark) | | | |

MARCHÉ DES CHANGES 10/10, 9h44

| | Dollar | 100 Yens | Euro | Livre | Franc S. |
|------------------------|-----------|----------|------------------|-----------|----------|
| NEW YORK (\$) | | 0,81018 | 0,98950 | 1,56750 | 0,67600 |
| TOKYO (¥) | 123,43000 | | 122,11500 | 193,39000 | 83,43067 |
| PARIS (€) | 1,01055 | 0,81880 | | 1,58405 | 0,68310 |
| LONDRES (£) | 0,63796 | 0,51709 | 0,63150 | | 0,43123 |
| ZURICH (FR. S.) | 1,47930 | 1,19860 | 1,46360 | 2,31895 | |

COURS DE L'EURO

| | Achat | Vente |
|--------------------------|------------|------------|
| COURONNE DANOISE | 7,4258 | 7,4325 |
| COURONNE NORVÉGE | 7,3255 | 7,3335 |
| COURONNE SUÉDOISE | 9,1861 | 9,1958 |
| COURONNE TCHÉQUE | 30,3745 | 30,8847 |
| DOLLAR AUSTRALIEN | 1,8033 | 1,8055 |
| DOLLAR CANADIEN | 1,5787 | 1,5817 |
| DOLLAR HONGKONG | 7,7160 | 7,7190 |
| DOLLAR NÉO-ZÉLAND | 2,0632 | 2,0668 |
| FORINT HONGROIS | 244,8518 | 245,7179 |
| LEU ROUMAIN | 32430,0000 | 32494,0000 |
| ROUBLE | 31,3648 | 31,3905 |



FRANCFORT

| 9/10 : 159 millions d'euros échangés | Valeur | Cours de clôture (€) | % var. |
|--------------------------------------|--------|----------------------|--------|
| Meilleures performances | | | |
| CFN | 0,15 | 50,00 | |
| EMS NEW MEDIA | 0,32 | 28,00 | |
| D.LOGISTICS AG | 1,79 | 24,31 | |
| DIGITAL ADVERT | 0,27 | 22,73 | |
| METABOX | 0,06 | 20,00 | |
| 4MBO | 1,92 | 19,25 | |
| BAEÜRER | 0,42 | 16,67 | |
| Plus mauvaises performances | | | |
| LETSBUYIT.COM | 0,01 | -50,00 | |
| TEAMWORK INF MNGMT | 0,12 | -50,00 | |
| AMATECH | 0,06 | -40,00 | |
| RHEIN BIOTECH NV | 19,49 | -35,03 | |
| CYBERNET INTERNET | 0,11 | -26,67 | |
| EDEL MUSIC | 0,50 | -21,87 | |
| DATASAVE | 0,23 | -20,69 | |

LONDRES

| 9/10 : 2620 millions d'euros échangés | Valeur | Cours de clôture (£) | % var. |
|---------------------------------------|--------|----------------------|--------|
| Meilleures performances | | | |
| PACE MICRO TECH | 0,17 | 17,86 | |
| QXL RICARDO | 0,24 | 14,29 | |
| STAGECOACH GROUP | 0,24 | 10,47 | |
| ABBEY NATIONAL | 5,94 | 7,13 | |
| SAGE GROUP | 1,09 | 6,36 | |
| BT GROUP | 1,65 | 6,13 | |
| PRUDENTIAL | 3,78 | 6,04 | |
| Plus mauvaises performances | | | |
| SPIRENT | 0,09 | -66,96 | |
| BRITISH ENERGY | 0,09 | -20,64 | |
| MYTRAVEL GROUP | 0,70 | -11,18 | |
| LOGICA | 1,20 | -10,76 | |
| BALTIMORE TECHNOL | 0,04 | -9,64 | |
| CMG PLC | 0,53 | -9,44 | |
| BAE SYSTEMS | 1,89 | -8,47 | |

TAUX

| TAUX D'INTÉRÊTS LE 10/10 | Taux 1 mois | Taux 3 mois | Taux 10 ans | Taux 30 ans |
|--------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| FRANCE | 3,29 | 3,23 | 4,45 | 4,86 |
| ROYAUME-UNI | 3,51 | 3,94 | 4,50 | 4,45 |
| ITALIE | 3,29 | 3,23 | 4,60 | 5,04 |
| ALLEMAGNE | 3,29 | 3,23 | 4,30 | 4,89 |
| JAPON | 0,05 | 0,07 | 1,15 | 1,82 |
| ÉTATS-UNIS | 1,80 | 1,77 | 3,60 | 4,82 |
| SUISSE | 0,73 | 0,76 | 2,69 | 3,33 |

MARCHÉS A TERME LE 10/10, 9h44

| Echéance | Premier prix | Dernier prix | Contrats ouverts |
|------------------|--------------|--------------|------------------|
| PARIS | | | |
| CAC 40 TER. | 10/2 | 2612,00 | 2685,00 513642 |
| EURO NOTI. | 12/2 | 92,98 | 0 |
| EURO ST. 50 | 9/2 | 2157,00 | 2201 |
| FRANCFORT | | | |
| BUND 10 ANS | 12/2 | 112,88 | 112,66 740 |

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Jeudi 10 octobre 9h30

| Valeur | Dernier cours | Cours préc. | % var. /préc. | % var. 31/12 | Plus haut | Plus bas | Divid. net | Code sicovam |
|--------------------|---------------|-------------|---------------|--------------|-----------|----------|------------|--------------|
| ACCOR | 27,54 | 27,28 | 0,95 | -32,54 | 49,00 | 27,18 | 1,05 | 12040 |
| AFINE | 39,97 | 40,00 | 0,08 | 8,31 | 40,05 | 30,34 | 1,40 | 3610 |
| AGF | 24,24 | 23,88 | 1,51 | -55,02 | 58,50 | 22,75 | 2,00 | 12592 |
| AIR FRANCE GPE NOM | 7,12 | 7,19 | -0,97 | -56,69 | 21,19 | 7,09 | 0,10 | 3112 |
| AIR LIQUIDE | 129,20 | 128,10 | 0,86 | -7,65 | 160,00 | 111,60 | 3,20 | 12007 |
| ALCATEL A | 2,43 | 2,44 | 0,41 | -87,34 | 21,62 | 2,05 | 0,16 | 13000 |
| ALCATEL O | 1,79 | 1,73 | 3,47 | -76,81 | 9,62 | 1,61 | 0,10 | 13015 |
| ALSTOM | 3,44 | 3,36 | 2,38 | -70,54 | 15,24 | 3,25 | 0,55 | 12019 |
| ALTRAN TECHNO. # | 4,90 | 4,96 | -1,21 | -90,34 | 66,40 | 4,30 | 0,20 | 3463 |
| ARBEL# | 2,50 | 2,50 | n/d | -19,35 | 7,50 | 2,29 | 0,53 | 3588 |
| AREVA CIP | 119,00 | 120,00 | 0,83 | -25,39 | 201,00 | 116,00 | 6,20 | 4524 |
| ASF | 22,61 | 22,56 | 0,22 | n/d | 28,20 | 22,50 | n/d | 18415 |
| ATOS ORIGIN | 23,50 | 23,13 | 1,60 | -68,04 | 94,40 | 21,50 | 1,40 | 5173 |
| AVENTIS | 54,60 | 54,85 | 0,46 | -31,53 | 85,95 | 48,60 | 0,58 | 13046 |
| AXA | 9,96 | 10,00 | 0,40 | -57,56 | 26,09 | 8,80 | 0,56 | 12062 |
| BACOU DALLOZ | 72,00 | 71,50 | 0,70 | -18,18 | 138,00 | 68,00 | 0,90 | 6089 |
| BAIL INVESTIS.CA. | 125,00 | 125,00 | n/d | 3,22 | 147,00 | 121,00 | 7,58 | 12018 |
| BEGHIN SAY | 36,92 | 37,00 | 0,22 | -9,50 | 45,90 | 36,00 | 1,70 | 4455 |
| BIC | 32,45 | 32,60 | 0,46 | -15,40 | 44,66 | 31,00 | 0,36 | 12096 |
| BNP PARIBAS | 30,04 | 29,70 | 1,14 | -40,21 | 61,85 | 27,50 | 1,20 | 13110 |
| BOLLORE | 238,50 | 237,50 | 0,42 | -7,00 | 262,00 | 225,50 | 3,50 | 12585 |
| BOLLORE INV. | n/d | 39,00 | n/d | -24,05 | 55,00 | 35,23 | 0,25 | 3929 |
| BONGRAIN | n/d | 37,42 | n/d | -16,84 | 59,80 | 36,50 | 1,45 | 12010 |
| BOUYGUES | 24,09 | 24,06 | 0,12 | -34,53 | 38,95 | 20,40 | 0,36 | 12050 |
| BOUYGUES OFFS. | n/d | 60,08 | n/d | 50,01 | 62,00 | 38,60 | 1,10 | 13070 |
| BULL# | 0,37 | 0,37 | n/d | -69,91 | 1,36 | 0,34 | n/d | 5260 |
| BURELLE (LY) | 57,05 | 58,00 | -1,64 | -14,95 | 68,00 | 49,63 | 0,60 | 6113 |
| BUSINESS OBJECTS | 10,90 | 10,33 | 5,52 | -70,97 | 51,00 | 9,06 | n/d | 12074 |
| CANAL + | 4,08 | 4,05 | 0,74 | -13,96 | 4,79 | 3,43 | 1,18 | 12546 |
| CAP GEMINI | 14,50 | 14,67 | -1,16 | -82,12 | 90,70 | 12,85 | 0,40 | 12533 |
| CARBONE-LORRAINE | 23,16 | 23,50 | 0,45 | -22,80 | 39,48 | 20,10 | 0,80 | 3962 |
| CARREFOUR | 39,20 | 39,00 | 0,51 | -32,87 | 58,80 | 36,33 | 0,56 | 12017 |
| CASINO GUICH.ADP | 43,60 | 44,61 | -2,26 | -30,24 | 67,30 | 42,50 | 1,58 | 12113 |
| CASINO GUICHARD | 60,20 | 60,90 | -1,15 | -30,52 | 89,90 | 58,55 | 1,54 | 12558 |
| CASTORAMA DUB.(L) | 66,75 | 66,80 | 0,07 | -15,38 | 68,50 | 54,25 | 0,76 | 12420 |
| CEGID (LY) | 36,00 | 36,20 | 0,55 | -54,05 | 90,50 | 36,00 | 2,30 | 12470 |
| CEREO | 32,30 | 32,30 | n/d | -13,53 | 36,40 | 28,00 | 0,65 | 4456 |
| CFR.RECYCLING | n/d | 38,30 | n/d | -4,25 | 49,88 | 35,00 | 2,08 | 3905 |
| CHARGEURS | n/d | 24,00 | n/d | -3,96 | 30,66 | 22,00 | 3,00 | 13069 |
| CHRISTIAN DIOR | 24,96 | 25,12 | 0,64 | -27,58 | 47,63 | 24,21 | 0,50 | 13040 |
| CIC - ACTIONS A | 119,80 | 120,00 | 0,17 | -0,58 | 135,00 | 118,70 | 2,36 | 12005 |
| CIMENTIS FRANCAIS | 46,60 | 46,52 | 0,17 | -2,91 | 53,50 | 46,02 | 1,40 | 12098 |
| CLARINS | 27,90 | 28,78 | -3,06 | -55,99 | 72,50 | 27,75 | 0,65 | 13029 |
| CLUB MEDITERRANEE | 18,50 | 18,80 | -1,60 | -54,87 | 56,40 | 18,10 | 1,00 | 12156 |
| CNP ASSURANCES | 34,21 | 34,16 | 0,15 | -4,17 | 43,98 | 31,50 | 1,39 | 12022 |
| COFACE SVN CA | n/d | 46,10 | n/d | -2,74 | 64,00 | 46,10 | 1,47 | 12099 |
| COFLEXIP | 80,00 | 80,00 | n/d | -49,68 | 172,00 | 77,00 | 0,31 | 13064 |
| COLAS | 67,50 | 68,00 | 0,74 | -6,55 | 75,95 | 62,00 | 2,80 | 12163 |
| CONTIN.ENTREPR. | 31,05 | 31,05 | n/d | -30,53 | 46,90 | 31,00 | 0,70 | 3664 |
| CREDIT AGRICOLE | 14,26 | 14,24 | 0,14 | -19,84 | 24,70 | 13,46 | 0,55 | 4507 |
| CREDFON.FRANCE | 16,06 | 16,41 | -2,13 | -10,45 | 16,80 | 13,05 | 0,40 | 12081 |
| CREDIT LYONNAIS | 28,52 | 28,96 | -1,52 | -23,94 | 48,80 | 27,65 | 0,75 | 18420 |
| CS COM.ET SYSTEMES | n/d | 6,40 | n/d | -22,89 | 12,25 | 6,00 | n/d | 7896 |
| DANONE | 117,20 | 118,40 | -1,01 | -14,45 | 150,40 | 109,40 | 2,06 | 12064 |
| DASSAULT-AVIATION | 292,50 | 292,60 | 0,03 | -7,72 | 425,00 | 284,90 | 6,50 | 12172 |
| DASSAULT SYSTEMES | 17,01 | 17,05 | 0,23 | -68,50 | 59,40 | 15,19 | 0,33 | 13065 |
| DEV.R.N-P.CAL II # | 14,40 | 13,80 | 4,35 | n/d | 16,90 | 13,00 | 0,55 | 12423 |
| DEVEAUX(LY) | 55,90 | 56,00 | 0,18 | -30,55 | 78,00 | 55,00 | 3,00 | 6100 |
| DIDOT-BOTTIN | n/d | 84,75 | n/d | -38,93 | 88,00 | 61,10 | 2,74 | 3747 |
| DMC (DOLLFUS MI) | 3,75 | 3,88 | -3,35 | -49,93 | 11,48 | 3,43 | 0,61 | 12133 |
| DYNACON | n/d | 19,49 | n/d | -27,54 | 32,40 | 17,50 | 0,50 | 13035 |
| EIFFAGE | 70,45 | 71,75 | -1,81 | -2,99 | 97,40 | 67,00 | 2,10 | 13045 |
| ELECT.MADAGASCAR | 18,60 | 18,60 | n/d | -17,33 | 24,95 | 17,51 | 1,50 | 3571 |
| ELIOR SVN SCA | 3,50 | 3,45 | 1,45 | -56,57 | 9,88 | 3,43 | 0,07 | 12127 |
| ENTENIA(EX CDE) | 27,94 | 28,00 | 0,21 | -10,21 | 35,89 | 25,35 | 0,54 | 12093 |
| ERAMET | n/d | 17,00 | n/d | -50,86 | 39,80 | 17,00 | 0,60 | 13175 |
| ESSOR INTL | 40,37 | 40,75 | -0,93 | -18,91 | 45,57 | 31,20 | 0,41 | 12166 |
| ESSO | 85,30 | 90,00 | -5,22 | -6,35 | 96,80 | 78,00 | 3,25 | 12066 |
| EULER ET HERMES | 16,38 | 16,24 | 0,86 | -60,39 | 46,13 | 16,00 | 1,40 | 12130 |
| EURAZEO | 38,60 | 38,90 | -0,77 | -36,61 | 60,80 | 38,60 | 1,00 | 12112 |
| EURO DISNEY SCA | 0,42 | 0,43 | -2,33 | -52,27 | 1,21 | 0,40 | n/d | 12587 |
| EUROTUNNEL | 0,71 | 0,70 | 1,43 | -37,16 | 1,18 | 0,70 | n/d | 12537 |
| FAURECIA | 34,38 | 33,98 | 1,18 | -41,72 | 61,40 | 33,00 | 0,91 | 12114 |

| Valeur | Dernier cours | Cours préc. | % var. /préc. | % var. 31/12 | Plus haut | Plus bas | Divid. net | Code sicovam |
|--------------------|---------------|-------------|---------------|--------------|-----------|----------|------------|--------------|
| F.F.P. (NY) | 85,00 | 86,45 | -1,68 | -12,41 | 132,50 | 82,00 | 2,20 | 6478 |
| FIMALAC | 25,01 | 25,50 | -1,92 | -37,94 | 50,50 | 23,66 | 1,40 | 3794 |
| FINAXA | n/d | 37,50 | n/d | -52,62 | 107,50 | 33,50 | 2,24 | 3313 |
| FONC.LYON.# | 25,90 | 25,53 | 1,45 | -2,99 | 32,60 | 25,00 | 1,00 | 3340 |
| FRANCE TELECOM | 9,18 | 8,95 | 2,57 | -79,55 | 48,16 | 6,75 | 1,00 | 13330 |
| FROMAGERIES BEL. | n/d | 115,00 | n/d | -15,05 | 120,00 | 91,80 | 2,22 | 12185 |
| GALERIES LAFAYETTE | 99,30 | 98,90 | 0,40 | -35,05 | 168,90 | 96,00 | 0,90 | 12124 |
| GAUMONT # | n/d | 40,00 | n/d | -2,91 | 53,70 | 39,00 | 0,57 | 3489 |
| GECINA | 87,05 | 87,15 | -0,11 | -4,86 | 104,00 | 85,60 | 3,60 | 13151 |
| GENERALE DE SANTE | 8,99 | 9,43 | -4,67 | -37,39 | 17,85 | 8,50 | n/d | 4447 |
| GEOHYSIQUE | 14,30 | 14,80 | -3,38 | -59,43 | 50,05 | 13,35 | 1,22 | 12016 |
| GFI INFORMATIQUE | 2,49 | 2,55 | -2,35 | -79,33 | 13,34 | 2,14 | 0,15 | 6337 |
| GRANDVISION CA# | 17,55 | 17,65 | -0,57 | -15,08 | 20,10 | 15,05 | 0,30 | 5227 |
| GROUPE GASCOGNE | 69,00 | 69,50 | -0,72 | -7,00 | 86,00 | 66,80 | 2,70 | 12441 |
| GROUPE PARTOUCHE # | 61,50 | 63,70 | -3,45 | -17,17 | 84,20 | 57,35 | 0,80 | 5354 |
| GUYENNE GASCOGNE | 77,60 | 78,10 | -0,64 | -9,70 | 92,95 | 74,00 | 1,70 | 12028 |
| HAVAS | 3,17 | 3,14 | 0,96 | -61,00 | 11,00 | 2,80 | 0,17 | 12188 |
| IMERYS | 111,00 | 111,00 | n/d | -2,96 | 139,00 | 98,00 | 3,70 | 12085 |
| IMMEUBLES DE FCEE | n/d | 21,77 | n/d | -1,04 | 25,00 | 19,80 | 0,30 | 12037 |
| IMMOBANQUE NOM. | 126,60 | 126,50 | 0,08 | n/d | 132,50 | 118,00 | 0,92 | 5793 |
| INGENFRAMES ENTER | 2,08 | 2,06 | 0,97 | -83,93 | 15,98 | 1,06 | n/d | 5257 |
| INFORMATICS | 5,59 | 5,70 | -1,93 | -72,78 | 25,90 | 5,13 | 0,15 | 12534 |
| JC DECAUX | 9,58 | 9,97 | -3,93 | -23,66 | 15,40 | 9,06 | n/d | 7791 |
| KAUFMAN ET BROAD | 15,95 | 16,00 | 0,31 | -3,33 | 23,63 | 15,27 | 0,92 | 12105 |
| KLEPPIERRE | 110,00 | 111,40 | -1,26 | -2,51 | 134,60 | 108,20 | 3,10 | 12196 |
| LAGAFRE | 70,15 | 69,40 | 1,08 | -33,12 | 111,20 | 68,85 | 2,30 | 12053 |
| LAGARDERE | 35,91 | 36,14 | 0,64 | -23,59 | 54,85 | 35,50 | 0,82 | 13021 |
| LEBON (CIE) | n/d | 54,85 | n/d | -9,26 | 59,00 | 48,75 | 2,30 | 12129 |
| LEGRAND ORD | 132,20 | 134,00 | -1,34 | -8,19 | 180,00 | 118,00 | 0,93 | 12061 |
| LEGRAND ADP | n/d | 108,80 | n/d | -12,25 | 143,20 | 101,10 | 1,49 | 12528 |
| LEGRIS INDUST. | 18,20 | 18,50 | -1,62 | -17,27 | 25,39 | 18,10 | 0,70 | 12590 |
| LIBERTY SURF | 2,35 | 2,45 | -4,08 | -17,54 | 3,80 | 2,17 | n/d | 7508 |
| LOCINDUS | 27,00 | 26,98 | 0,07 | -14,28 | 35,97 | 26,10 | 0,76 | 12135 |
| L'OREAL | 73,30 | 73,55 | -0,34 | -9,39 | 88,30 | 60,55 | 0,54 | 12032 |
| LOUREV # | 51,00 | 51,00 | n/d | -18,78 | 83,40 | 50,00 | 1,30 | 3311 |
| LUCIA | n/d | 11,10 | n/d | -14,61 | 14,13 | 9,10 | 1,83 | 3630 |
| LVHM MOET HEN. | 32,19 | 32,48 | -0,89 | -29,56 | 61,60 | 31,61 | 0,53 | 12101 |
| MARIONNAUD PARFUM. | 35,00 | 36,99 | -5,38 | -35,66 | 57,60 | 34,01 | n/d | 6494 |
| MATUSSIERE FOREST. | 4,90 | 5,09 | -3,73 | -44,88 | 9,85 | 4,77 | 0,22 | 6057 |
| MAUREL ET PROM. | 19,74 | 18,83 | 4,83 | -27,35 | 24,99 | 15,10 | 0,91 | 5107 |
| METALEUROPO | 1,75 | 1,72 | 1,74 | -43,18 | 4,90 | 1,59 | 0,61 | 12038 |
| MICHELIN | 24,99 | 24,93 | 0,24 | -32,55 | 45,05 | 24,50 | 0,85 | 12126 |
| MONTUPET SA | 11,50 | 12,80 | -10,16 | -10,25 | 16,40 | 9,12 | 0,17 | 3704 |
| NATEXIS KO POP | 70,35 | 70,90 | -0,78 | -27,39 | 97,50 | 70,00 | 2,50 | 12068 |
| NEOPOST | 33,65 | 33,50 | 0,45 | -2,84 | 44,50 | 31,40 | n/d | 12056 |
| NEXANS | 9,97 | 10,00 | -0,30 | -38,49 | 24,90 | 9,70 | 0,43 | 4444 |
| NORBERT DENTRES. | 18,89 | 19,18 | -1,51 | -15,48 | 29,69 | 16,80 | 0,60 | 5287 |
| NORD-EST. | 15,54 | 15,54 | n/d | -42,63 | 27,90 | 15,11 | 0,40 | 12055 |
| NRI GROUP | 12,75 | 12,95 | -1,54 | -39,11 | 26,00 | 12,60 | 0,28 | 12169 |
| OBERTHUR CARD SYS. | 1,24 | 1,29 | -3,88 | -86,14 | 9,40 | 1,19 | n/d | 12413 |
| ORANGE | 4,94 | 4,98 | 0,80 | -51,47 | 10,74 | 4,19 | n/d | 7919 |
| OXYG.EXT-ORIENT | 67,55 | 67,50 | 0,07 | -4,59 | 85,20 | 66,50 | 1,50 | 3117 |
| PECHINEY ACT ORD A | 26,20 | 26,00 | 0,77 | -54,74 | 63,80 | 24,50 | 1,00 | 13290 |
| PECHINEY B PRIV. | n/d | 26,90 | n/d | -50,55 | 59,60 | 26,40 | 1,79 | 3640 |
| PENAUILLÉ POLY.# | 3,56 | 3,62 | -1,66 | -90,98 | 45,59 | 3,23 | 0,28 | 5338 |
| PERNOD-RICARD | 100,10 | 101,10 | -0,99 | -15,05 | 106,50 | 81,30 | 1,00 | 12069 |
| PEUGEOT | 33,35 | 33,73 | -1,13 | -30,15 | 60,80 | 32,20 | 1,15 | 12150 |
| PINAULT-PRINT.RED. | 55,00 | 55,10 | -0,18 | -61,96 | 154,69 | 53,90 | 2,30 | 12148 |
| PUBLICIS OMN.(LY) | 61,50 | 61,50 | n/d | -4,23 | 96,00 | 59,05 | 1,20 | 12245 |
| PROVIMI | | | | | | | | |

AUJOURD'HUI

SCIENCES

La découverte, il y a deux ans, d'**OSSEMENTS HUMAINS FOSSILISÉS** sur le site préhistorique de Dmanissi, en Géorgie, avait doublé l'âge des premiers Européens, le portant à 1,7 million d'années. Les pre-

miers hommes avaient donc quitté leur berceau africain plus tôt qu'on ne le pensait. La mise au jour récente d'une **NOUVELLE MANDIBULE** sur le même site par une équipe franco-géorgienne apporte des

informations encore plus spectaculaires. Ses **CARACTÉRISTIQUES ARCHAÏQUES** et « hors normes » ont obligé les paléo-anthropologues à l'attribuer à une nouvelle espèce, *Homo georgicus*, vieille de 1,8 million

d'années. En remontant encore plus loin dans le temps, la découverte de Toumaï, au Tchad, vieux de **7 MILLIONS D'ANNÉES**, suscite des controverses scientifiques sur sa nature préhumaine ou simiesque.

« Homo georgicus », un nouvel ancêtre pour le genre humain

L'étude d'une mandibule découverte en Géorgie a conduit les paléo-anthropologues à créer une nouvelle espèce dans notre arbre généalogique. Ce lointain aïeul d'*Homo sapiens* à la machoire préminente mesurait 1,50 m. Il vivait en Eurasie il y a 1,81 million d'années

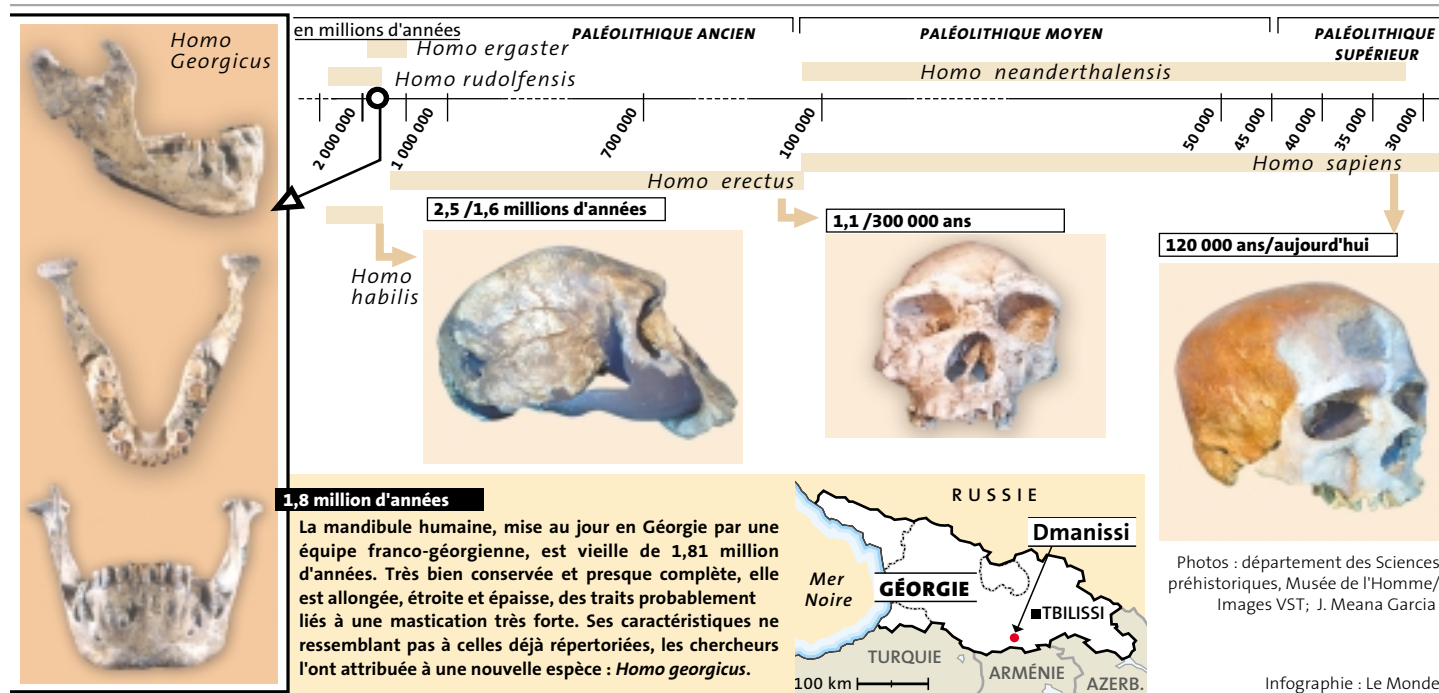
LE SITE préhistorique de Dmanissi, en Géorgie, est décidément fertile en événements. La découverte de deux crânes, d'une mandibule (appelée D211) et d'un métatarsien avaient déjà permis d'établir que l'homme, parti de son berceau africain, était arrivé en Eurasie beaucoup plus tôt qu'on ne le pensait. Car ces restes, attribués à *Homo ergaster* – une forme archaïque d'*Homo erectus* – avaient été datés de 1,7 million d'années (*Le Monde* du 19 avril 2000). Ce qui doublait l'âge des premiers Européens, puisque les ossements les plus anciens découverts à Ceprano (Italie) et à Atapuerca (Espagne) ne dépassaient pas les 800 000 ans.

La mise au jour d'une nouvelle mandibule (D2600), en septembre 2000, et son étude approfondie par une équipe franco-géorgienne, provoque cette fois une révolution dans le monde des paléo-anthropologues, car elle n'appartient à aucune espèce d'*Homo* connue. Les différences et les archaïsmes constatés par les scientifiques avec les restes des anciens représentants du genre humain sont tels qu'ils ont dû créer une nouvelle espèce, et l'ont appelée – noblesse oblige – *Homo georgicus*.

UNE DATATION PLUS FINE

Ces chercheurs, Marie-Antoinette de Lumley (institut de paléontologie humaine du Muséum national d'histoire naturelle), Léo Gabounia, Abesalom Vekua (Académie nationale des sciences de Tbilissi), et David Lordkipanidzé (département de géologie et de paléontologie, Musée national géorgien de Tbilissi), responsable des fouilles, publient leurs travaux dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* (série Paléo-

LE PLUS ANCIEN EUROPÉEN A ÉTÉ DÉCOUVERT À DMANISSI, EN GÉORGIE



vol - série I-4, juillet-août 2002) du 10 octobre. Leur article, intitulé *Découverte d'un nouvel hominidé à Dmanissi*, est présenté par Yves Coppens, paléo-anthropologue et professeur au Collège de France.

Une datation plus fine, avec la méthode argon 39 - argon 40, des cendres volcaniques enrobant les restes humains recueillis à Dmanissi, et notamment la nouvelle mandibule, réalisée par plusieurs préhistoriens français a de plus permis de préciser que tous les ossements mis au jour sur le site étaient vieux de 1,81 million d'années. Les premiers Européens sont encore plus anciens qu'on ne le

pensait, et ils étaient encore très proches d'*Homo habilis*, l'ancêtre du genre humain, le premier qui a commencé à tailler des outils de forme rudimentaire. Ce qui laissait déjà entendre l'étude d'une équipe internationale, publiée dans *Science* du 5 juillet, concernant un troisième crâne humain de faible capacité crânienne (600 cm³) découvert à Dmanissi (*Le Monde* du 12 juillet).

« Il est vraisemblable qu'il y a eu un peuplement de l'Eurasie par un type humain qu'on ne connaissait pas encore, proche d'*Homo habilis* et qui annonce l'émergence d'*Homo ergaster*, précise Marie-Antoinette

de Lumley, une des signataires de l'article. La découverte de Dmanissi évoque une diffusion très ancienne de l'Afrique vers l'Eurasie par le couloir du Levant entre 2 millions et 1,8 million d'années ».

Les ossements humains découverts à Dmanissi sont incontestablement les plus anciens découverts à ce jour en Eurasie. Ceux qui sont parfaitement situés et datés ont été trouvés à Sangiran (Java, près de 1 million d'années) et à Yunxian (Chine, 800 000 ans). Ils s'ajoutent aux restes d'Atapuerca et de Ceprano. Il faut rappeler cependant que la présence humaine était attestée sur notre conti-

nent par l'existence d'outils lithiques dès 2 millions d'années en Israël, et de plus de 1 million d'années sur les rivages méridionaux de l'Europe, notamment au Vallonet près de Menton (France).

Les informations fournies par la nouvelle mandibule ont été rendues possibles en raison de son bon état et parce qu'elle est presque complète. Elle a pratiquement toutes ses dents et surtout elle possède encore ses deux branches montantes, ce qui n'était pas le cas pour la mandibule D211, plus gracieuse, mise au jour précédemment, et qui est attribuée à une jeune femme. Les observations effectuées

sur cette mâchoire ont permis aux scientifiques d'établir qu'elle appartenait à un homme de 40 ans, haut environ de 1,50 m.

Cette mandibule est « allongée, étroite et épaisse, alors que celle de l'homme d'aujourd'hui est en comparaison plus courte, plus large et plus mince », précise Marie-Antoinette de Lumley. Sa partie proprement masticatrice représente 55 % à 60 % de sa longueur totale, ce qui est important, « un caractère probablement lié à une mastication très forte ». Une hypothèse confortée par les dents, très usées, ce qui indique l'ingestion d'aliments durs et fibreux. Les prémolaires sont très grandes et comportent deux racines, survivance d'un caractère archaïque. Les canines sont également très fortes, très saillantes, avec un renflement au niveau des racines. De plus, les reliefs des muscles masticatoires sont très marqués.

Cette solide mâchoire aurait très bien pu appartenir à un australopithèque *afarensis* ou *africanus*, précurseur du genre *Homo*. Mais les mandibules de ces derniers sont moins massives. Les comparaisons effectuées avec *Homo habilis* (2,5 à 1,6 million d'années), *Homo rudolfensis* (2,4 à 1,7 million d'années), *Homo ergaster* (1,9 à 1 million d'années) et *Homo erectus* (1 à 0,3 million d'années) n'ont pas non plus été probantes, car d'une manière générale la mandibule D2600 est de dimension plus grande et d'une morphologie différente. « L'ensemble de ces observations paraît suffisant pour justifier la création d'une nouvelle espèce », argumentent les signataires de l'article, à laquelle appartiennent également les ossements déjà mis au jour à Dmanissi.

Un gisement sous une cité médiévale

Le gisement de Dmanissi, dans le sud de la Géorgie, est un gisement préhistorique exceptionnel qui a livré plusieurs restes d'hominidé fossiles, une industrie lithique archaïque composée essentiellement de galets aménagés, de nucléus et d'éclats, ainsi qu'une faune de grands vertébrés. Le gisement fut découvert par hasard, en 1983, à l'occasion de fouilles dans la cité médiévale de Dmanissi, qui surplombe le site préhistorique, et qui fut construite aux IX^e et X^e siècles, prospère du XII^e au XIV^e siècle et détruite dans la seconde moitié du XIV^e siècle par Tamerlan, conquérant turc à la tête de la Horde d'or. La cité était installée sur un éperon basaltique, à proximité du village de Patara Dmanissi, et à environ 70 km au sud-ouest de Tbilissi. Cet éperon perché à environ 1 000 mètres d'altitude est formé par la confluence de deux rivières, la Masavera et la Pinaoraouri, et il domine les vallées actuelles.

« Un phénomène d'évolution en mosaïque »

« LA DÉCOUVERTE d'une nouvelle espèce humaine, dotée de traits archaïques, en Géorgie, change beaucoup de choses pour la sortie d'Afrique. Elle implique aussi une redéfinition du genre *Homo*, car pratiquement pour la même période cohabitent différents représentants du genre humain : *Homo habilis*, *rudolfensis*, *ergaster* et *georgicus* », explique Pascal Picq, paléo-anthropologue et maître de conférences au Collège de France.

Or, « à Dmanissi, nous sommes très éloignés de la définition de l'homme forgée en 1978 par Francis Clark Howell, qui implique un cerveau assez développé et des mâchoires assez réduites. Alors qu'*Homo georgicus* possède une mâchoire puissante, des canines robustes et un cerveau peu développé », ajoute le scientifique. La nouvelle espèce, très proche d'*habilis*, fait-elle d'ailleurs partie du genre humain ? Pour certains paléo-anthropologues, en effet, tels l'Américain Bernard Wood, *Homo habilis* et *Homo rudolfensis* en sont exclus. Pour eux, en effet, les « vrais hommes » commencent avec *Homo ergaster*, qui possède un cerveau développé et une mâchoire incontestablement réduite, et qui, de plus, avec sa taille élancée, est bâti pour la marche.

Les découvertes de Dmanissi posent aussi de nombreuses questions concernant les processus évolutifs de notre espèce. Historiquement, les paléo-anthropologues penchaient plutôt pour une évolution graduelle, lente et régulière du genre *Homo*. Puis Stephen Jay Gould a proposé une autre théorie, celle des équilibres ponctués. Dans ce cas, l'évolution ne procède pas par un changement continu. Les changements peuvent être lents, ou au contraire extrêmement rapides en fonction des mutations génétiques et de la pression de l'environnement.

LA MANDIBULE ET LE CRÂNE

Les deux fossiles de Dmanissi qui viennent d'être étudiés – la mandibule et le crâne – semblent plutôt plaider pour la théorie post-darwinienne de l'évolution portée par Stephen Jay Gould. Ils reflètent « un phénomène d'évolution en mosaïque. Nous ne sommes plus dans un schéma de continuité linéaire, mais dans celui d'une continuité multiforme. Et l'on passe d'une espèce à l'autre avec des caractères qui évoluent différemment », précise encore Pascal Picq. Une argumentation que le paléo-anthropologue présente dans son nouvel ouvrage : *A la*

recherche de l'homme, écrit avec Laurent Lemerle (Nil éditions).

Finalement, « l'évolution humaine offre un très bel exemple de la manière dont fonctionne l'évolution en général ». Il est donc tout à fait plausible que les différentes petites populations humaines, nées d'un tronc commun, *Homo habilis* (le premier à avoir commencé à tailler les outils) et ensuite très dispersées géographiquement, aient connu une dérive génétique et partant une diversité évolutive importante. Car les différences de milieux favorisent l'évolution de diverses formes. C'est ce que Pascal Picq appelle « la spéciation périphérique ».

Dans ce buissonnement humain, qui pose de multiples questions, une chose semble sûre : le genre *Homo* a montré qu'il pouvait faire preuve d'une grande capacité d'adaptation à différents écosystèmes. Nos très lointains ancêtres étaient en effet capables de vivre dans tous les milieux plus ou moins arborés et peut-être même dans des milieux ouverts. « Ce que ne pouvait pas faire *Homo habilis*, encore accroché à son arbre. »

C. Ga.

Christiane Galus

Singe ou hominidé ? Le fossile Toumaï au centre d'une vive polémique

TOUMAÏ, fossile tchadien vieux d'environ 7 millions d'années et prétendant au titre du plus ancien ancêtre de l'humanité, était-il un être broyeur ou sérateur ? La question oppose, parmi d'autres, Michel Brunet (université de Poitiers, CNRS), directeur de l'équipe franco-tchadienne qui a découvert le crâne de Toumaï dans le désert du Djouab, en juillet 2001, à certains de ses collègues paléontologues.

Dès que son existence a été rendue publique, Toumaï, alias *Sahelanthropus tchadensis*, a été parfois suspecté de n'être pas un préhumain, mais plutôt l'ancêtre de grands singes, voire une femelle « paléogorille ». D'abord relayées par la presse profane, la controverse prend un tour plus académique, quoique tout aussi vif, avec la publication dans la revue *Nature* du 10 octobre d'un article mettant en cnet concernant son protégé.

Le débat est d'autant plus aigu que deux des protagonistes, Brigitte Senut et Martin Pickford, appartenant respectivement au Muséum national d'histoire naturelle et au Collège de France, sont eux-mêmes les codécouvreurs d'Orrorin, un fossile originaire du Kenya et vieux de 6 millions d'années, dont ils sont persuadés qu'il est l'ancêtre du genre *Homo*.

Brigitte Senut et Martin Pickford, à qui Michel Brunet a présenté un moulage de Toumaï, pensent que sa canine supérieure, dont la pointe est usée, a pu servir à couper les aliments. Michel Brunet prétend au contraire que la pointe s'insère parfaitement dans la canine de la mâchoire inférieure, ce qui démontre qu'à une fonction d'aiguillage des deux canines coupantes se substituait déjà chez Toumaï « une tendance plus broyeurse, tout premier stade d'un caractère dérivé partagé par tous les



humains ultérieurs ». Suivre ses confrères dans leur analyse revient à prendre un « pilon pour le mil pour un sabre de samouraï ».

De la même façon, Martin Pickford et Brigitte Senut voient dans les bourrelets susorbitaires de Toumaï une réponse à l'effort de mastication, et non au fait qu'il s'agissait d'un mâle. La position avan-

cée du trou occipital n'est à leur sens pas le signe que Toumaï était bipède, puisque certains chimpanzés présentent ce caractère anatomique. « Nous croyons que *Sahelanthropus* était un singe qui vivait dans un environnement qui fut ensuite conquis par les australopithèques », avancent Brigitte Senut et ses collègues, qui concluent

que l'existence d'outils lithiques dès 2 millions d'années en Israël, et de plus de 1 million d'années sur les rivages méridionaux de l'Europe, notamment au Vallonet près de Menton (France).

« Ce que ne pouvait pas faire *Homo habilis*, encore accroché à son arbre. »

Y aura-t-il un juge de paix dans

cette querelle d'experts, empreinte, même si chacun s'en défend, de la célèbre « fièvre de l'os » que tout paléontologue est expert à diagnostiquer chez son prochain ? Yves Coppens estime normal que « lorsqu'on lance un nouveau personnage, il y ait un débat ». Il regrette seulement que celui-ci soit aussi « acide ». Cosignataire des deux articles présentant tant Toumaï qu'Orrorin, il croit volontiers que Toumaï « se tenait debout » et que sa classification comme hominidé est « justifiée ». Mais il pense aussi qu'Orrorin mérite cette appellation. Le débat est donc loin d'être clos. La seule issue, face à ce combat de tranchées ? La patience : un nouveau fossile pourrait bien finir par chasser les ancêtres ennemis de leur position instable sur notre arbre généalogique.

Hervé Morin

Le prix Nobel récompense trois chimistes pour leurs travaux sur l'analyse des molécules

John B. Fenn, 85 ans, Koichi Tanaka, 43 ans, et Kurt Wüthrich, 64 ans, partagent la distinction. Ils ont appliqué la spectrographie de masse et la résonance magnétique nucléaire aux protéines

PLUTÔT QUE des découvertes fondamentales, l'Académie royale des sciences de Suède a choisi de distinguer la mise au point de nouveaux outils scientifiques à travers le Nobel de Chimie 2002. Le prix a été attribué, mercredi 9 octobre, à l'Américain John B. Fenn, au Japonais Koichi Tanaka et au Suisse Kurt Wüthrich. Tous trois ont contribué à améliorer les méthodes d'identification et d'analyse des molécules du vivant, telles que les protéines. Les deux premiers ont développé de nouvelles techniques de spectrométrie de masse qui permettent de l'appliquer à de grosses molécules. Le troisième a soumis à la résonance magnétique nucléaire (RMN) ces mêmes molécules afin de déterminer leur structure dans l'espace, offrant de nouvelles perspectives d'étude de leurs fonctions biologiques.

La spectrométrie de masse est une technique d'analyse ancienne dont les fondements ont été posés à la fin du XIX^e siècle. Elle consiste à séparer les molécules en fonction de leur masse et de leur taille,



Les lauréats du Nobel de chimie, de gauche à droite : John Fenn, Koichi Tanaka et Kurt Wüthrich.

Mais la spectrométrie de masse était plus difficile à mettre en œuvre pour les grosses molécules, celles-ci étant plus facilement dégradées lors de la phase d'ionisation. C'est là que sont intervenus John Fenn et Koichi Tanaka, qui ont découvert, à la fin des années 1980, deux méthodes permettant de respecter la structure des macromolécules. John Fenn a publié, en 1988, deux articles pré-



de façon classique. Les deux méthodes, complémentaires, font partie de l'équipement standard de tout bon laboratoire de chimie ou de biochimie. Les domaines d'application sont très larges, couvrant aussi bien les développements pharmaceutiques, en permettant l'analyse quotidienne de plusieurs centaines de composés, que le diagnostic précoce du paludisme ou de plusieurs formes de cancer, en passant par l'analyse sanitaire des aliments à différents stades de leur fabrication. L'un des secteurs prometteurs est la protéomique, complémentaire de la génomique, qui vise à analyser les protéines exprimées dans les différents tissus et cellules.

UNE MÉTHODE MATHÉMATIQUE

Kurt Wüthrich, professeur de biophysique à l'École polytechnique fédérale (EPF) de Zurich et professeur invité à l'Institut de recherche Scripps, de La Jolla aux États-Unis, a, en quelque sorte, complété les travaux de deux autres lauréats. En effet, au début des années 1980, il a inventé une méthode permettant d'appliquer la résonance magnétique nucléaire (RMN) à des molécules telles que les protéines. En associant chaque signal de la RMN au noyau d'un atome d'hydrogène de la macromolécule observée, il a montré qu'il est possible de déterminer des distances entre un grand nombre de noyaux. Kurt Wüthrich a ensuite fait appel à une méthode mathématique pour calculer la structure tridimensionnelle de la molécule. En 1985, il parvenait ainsi à la première déter-



mination complète de la structure d'une protéine. Aujourd'hui, de 15 à 20 % des milliers des structures de protéines connues ont été établies grâce à la RMN, le reste étant fourni par la cristallographie ou la diffraction. Mais la RMN présente l'avantage d'étudier les protéines en solution, c'est-à-dire dans un environnement similaire à celui de la cellule vivante.

C'est la maladie de la « vache folle » qui a propulsé Kurt Wüthrich sous les feux de l'actualité. En 1996, il publie en effet dans la revue *Nature* un article révélant pour la première fois la structure tridimensionnelle de la protéine-prion de la souris (*Le Monde* du 22 août 1996). Le résultat prend à contre-pied toutes les modélisations basées sur l'enchaînement des acides aminés qui composent la protéine. C'est bien la mise en évidence de la structure spatiale de cette dernière qui ouvre aux chercheurs une nouvelle piste pour percer le mystère du prion.

Michel Alberganti et Hervé Morin

L'épidémie de la vache folle serait très sous-estimée

Plus de 2 millions de bovins britanniques auraient en effet été contaminés

SELON UNE ÉTUDE publiée mercredi 9 octobre, à Londres, dans les *Proceedings of the Royal Society*, l'ampleur de l'épidémie de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou maladie de la vache folle) dans le cheptel bovin britannique a jusqu'à présent été très largement sous-estimée. Officiellement, on a, depuis quinze ans, recensé, outre-Manche, près de 180 000 cas d'ESB. De plus, on estimait généralement à 900 000 le nombre total des bovins infectés par le prion pathologique responsable de l'ESB qui dans le même temps sont entrés dans les chaînes alimentaires britannique et européennes. Au terme de son travail d'épidémiologie rétrospective fondé sur la technique dite du « rétrocalcul », l'équipe des professeurs Christl A. Donnelly et Roy M. Anderson (département d'épidémiologie des maladies infectieuses, faculté de médecine, Imperial College de Londres) considère que cette estimation doit être sérieusement corrigée.

Selon ces chercheurs, il y aurait eu en réalité, du fait notamment de la sous-déclaration de la maladie par les éleveurs britanniques, « deux à quatre fois plus d'animaux infectés » au Royaume-Uni. Ces spécialistes fondent aussi leurs conclusions sur les données issues des campagnes de dépistage systématique lancées depuis plus de deux ans dans l'ensemble des pays de l'Union européenne. Il y a deux ans, le professeur Donnelly situait entre 4 700 et 9 800 le nombre des animaux infectés qui, en France ont pu être consommés depuis l'émergence de cette nouvelle maladie. Toujours selon cette équipe, l'épidémie d'ESB dans les cheptels bovins de Grèce, d'Italie et de Belgique sévit désormais à un niveau

relativement élevé, plus important qu'en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne.

LA DURÉE D'INCUBATION

Ils estiment par ailleurs que leur révision ne devrait pas modifier les prévisions les plus pessimistes quant à l'ampleur que devrait prendre en Grande-Bretagne l'épidémie de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ), forme humaine de l'ESB. En 2000, le professeur Anderson estimait, à partir d'un modèle mathématique informatisé, que dans le pire des cas on pourrait dénombrer jusqu'à 500 000 victimes britanniques de la vMCJ. Quelques mois plus tard, il avait revu ses estimations à la baisse, estimant le bilan maximal à 136 000 cas (*Le Monde* du 22 janvier 2000 et du 11 août 2000). Plus récemment, un autre groupe de spécialistes d'épidémiologie rétrospective, dirigé par Jérôme Huillard d'Aignaux (École d'hygiène et de médecine tropicale de Londres), pensait, au vu du profil de l'épidémie débutante, que le nombre de cas de vMCJ pourrait, au total, se situer dans une fourchette comprise entre quelques centaines et quelque 40 000 (*Le Monde* du 30 octobre 2001).

Ces différences dans les estimations tiennent, pour l'essentiel, aux hypothèses faites sur la durée d'incubation de la vMCJ, dont on ne sait si elle est de l'ordre de quelques années ou si, comme certaines données le font redouter, elle peut atteindre, voire dépasser, le demi-siècle. On compte aujourd'hui, en Grande-Bretagne, 128 victimes de la vMCJ. Parmi elles, 117 sont décédées.

Jean-Yves Nau

Un Américain, un Japonais et un Suisse

Citoyen américain, John Fenn est né le 15 juin 1917 à New York (Etats-Unis). Il a obtenu son doctorat de chimie en 1940. Après un passage chez Monsanto, il a occupé entre 1967 et 1987 la fonction de professeur de chimie et de sciences appliquées à l'université Yale. Depuis 1994, il enseigne à l'université Virginia Commonwealth de Richmond (Virginie).

Koichi Tanaka, le deuxième lauréat, de nationalité japonaise, est né en 1959 à Toyama City, au Japon. Il a été ingénieur de recherches à l'université Tohoku, et exerce actuellement la même fonction dans la société Shimadzu Corp., à Kyoto.

Le troisième lauréat, Kurt Wüthrich, de nationalité suisse, est né le 4 octobre 1938 à Aarberg (Suisse). Après avoir obtenu en 1964 un doctorat de chimie à l'université de Bâle, il est devenu professeur de biophysique à l'Institut de biologie moléculaire et de biophysique de Zurich (Suisse), et professeur invité au Scripps Research Institute de La Jolla (Californie).

en les plaçant, sous leur forme ionisée (chargée électriquement) et gazeuse, dans un champ électrique : leur vitesse de déplacement – leur « temps de vol » – dans une chambre à vide permet de calculer à la fois leur charge et leur masse. Cette méthode, extrêmement puissante pour les petites molécules, a ouvert la voie à plusieurs prix Nobel, notamment celui d'Harold Hurey et son deutérium (Chimie, 1934) et celui de Curl, Krot et Smalley (1996) pour la découverte des fullerènes, ou molécules-cages.

sentant l'ionisation électrospray. Elle consiste à utiliser un champ électrique pour transformer l'échantillon en un nuage de gouttelettes qui, en s'évaporant, laissent les molécules « nues » en suspension, prêtes pour l'analyse de masse.

Pour parvenir au même résultat, Koichi Tanaka a, à la même époque, ionisé les molécules grâce à un laser qui, en bombardant l'échantillon, le fait éclater en petites parties, libérant les molécules qui peuvent alors être analysées

Chercheurs et militaires fourbissent leurs armes contre le bioterrorisme

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

La menace d'une intervention militaire contre l'Irak a ravivé le spectre d'une attaque biologique, à laquelle le régime de Bagdad pourrait se livrer – directement ou par groupe terroriste interposé – contre les États-Unis et leurs alliés. Cette crainte hante les états-majors et les responsables de la sécurité civile, depuis les cinq morts provoquées outre-Atlantique par le bacille du charbon. Signe de cette préoccupation, la délégation générale pour l'armement (DGA) et le CNRS ont consacré deux journées de colloque, les 7 et 8 octobre, à Strasbourg, au thème « biologie et défense ».

Plus qu'une arme tactique susceptible de mettre en déroute une armée bien équipée, les agents biologiques pathogènes – bactéries, virus ou toxines – représentent une arme stratégique contre les civils dotée d'une « formidable capacité de désorganisation », estime Alain Dunaud, expert en prospective à la DGA. « Un contenu fantasmagique très important est attaché au bioterrorisme, explique-t-il. Ajoutez-y le principe de précaution, et vous obtenez un pouvoir de nuisance considérable. » L'illustration en a été l'épidémie de fausses alertes aux enveloppes piégées au charbon qui a sévi, en France et en Europe, à l'automne 2001, provoquant panique dans les bureaux, fermeture de guichets de poste et difficultés économiques pour nombre de PME. Une véritable psychose engendrée, heureusement, par de mauvais canulars.

« Cette crise nous a confrontés à un scénario de bioterrorisme indivi-

duel de masse. Des centaines de personnes se sont prises pour des bioterroristes en herbe », commente Françoise Lévêque, ingénieur en chef de l'armement au Centre d'études du Bouchet (Essonne). En deux mois, ce service a analysé dans l'urgence plus de 1 500 colis suspects, « contaminés » à la farine ou au sucre. Le Centre de recherche du service de santé des armées de Grenoble a fait face à un flux comparable d'échantillons.

DÉTERMINER L'ORIGINE

La menace biologique n'est pourtant pas une pure fantasmagorie. L'Organisation mondiale de la santé recense 47 agents biologiques infectieux pouvant être utilisés de façon malveillante. En première ligne, le bacille du charbon, mais aussi le virus de la variole. Un modèle mathématique utilisé par l'Inserm révèle l'ampleur du risque : appliqué à la région parisienne, il montre que, pour 100 personnes contaminées au départ, 3 900 seraient victimes de l'épidémie en cas de mesures prophylactiques rapides (isolement des malades, vaccination des proches) et, en cas de réaction plus tardive, plus de dix fois davantage. Les États-Unis ont du reste lancé un programme de vaccination antivariolique à grande échelle et le Royaume-Uni envisage de suivre leur exemple.

« Avec les techniques actuelles de manipulation génétique, il est possible de fabriquer des armes biologiques nouvelles avec peu de matériel et pour pas cher », ajoute Alain Dunaud. Or, « si l'arme est facile à réaliser, la cuirasse l'est beaucoup moins, car elle doit être à chaque fois spécifique ». Autrement dit,

« nous sommes très démunis face à cette menace ».

Pour tenter de la juguler, chercheurs civils et militaires explorent plusieurs pistes. L'Institut de génétique et microbiologie d'Orsay (CNRS - université Paris-XI) travaille ainsi à l'identification des souches d'agents infectieux à partir de l'analyse de leur ADN. Grâce à cette carte d'identité génétique, explique Gilles Vergnaud, qui dirige ce travail, il est possible de suivre une souche à la trace et d'en déterminer l'origine. Ce qui supprime l'un des intérêts de l'arme biologique aux yeux d'apprentis terroristes, à savoir l'anonymat. L'objectif est de constituer des fichiers d'empreintes génétiques pour tous les agents pathogènes, dans un cadre européen.

A cette forme de dissuasion s'ajoute la recherche de vaccins ou de traitements adaptés – l'une des difficultés étant qu'ils peuvent avoir des effets secondaires plus nocifs à grande échelle qu'un agent pathogène –, mais aussi des dispositifs pour lutter, sur le terrain, contre une attaque biologique. La défense est ainsi en train de tester le premier « module interarmées d'identification biologique », laboratoire mobile doté de biocapteurs pour détecter la présence d'agents infectieux dans l'atmosphère. Les militaires étudient aussi des systèmes de détection à distance, par faisceau laser, de particules toxiques. Pour avancer dans la mise au point de parades efficaces, le CNRS et la DGA ont annoncé la signature prochaine d'une convention de partenariat scientifique.

Pierre Le Hir



RUSSIE Chasse au trésor à Saint-Petersbourg

DÉBAT Contre l'interdiction de Batasuna

Et chaque jour : www.courrierinternational.com

Les volleyeurs français dans le dernier carré du Mondial

Volley-ball • L'équipe de France masculine s'est qualifiée pour la première fois de son histoire pour les demi-finales du championnat du monde – où elle retrouvera vendredi la Russie – en battant l'Argentine, pays organisateur (3-1)

BUENOS AIRES

de notre envoyé spécial

Les grandes équipes ne naissent pas toujours sous les meilleures étoiles. Il en existe même dont les premiers cris ne rencontrent pas le moindre écho. En bouclant leurs malles pour le Mondial argentin, le 19 septembre, les douze volleyeurs français et leur encadrement n'avaient guère trouvé de compagnie pour les conduire vers l'aéroport et leur souhaiter bon vent. Ils avaient annoncé d'une seule et même voix, pas très sonore mais aisément audible, leur ambition d'atteindre les quarts de finale. Personne n'avait semblé les entendre. Ils avaient rappelé, sans lassitude ni forfanterie, avoir déjà fait plier au moins une fois toutes les équipes de la planète, même les plus couronnées, comme le Brésil ou la Yougoslavie. Mais, encore une fois, leurs belles paroles s'étaient perdues dans la brise.

Mercredi 9 octobre, ces douze mêmes joueurs ont poussé comme un seul homme la porte du Luna Park de Buenos Aires, un peu avant 20 heures, pour y rencontrer l'Argentine en quart de finale du

championnat du monde. A l'intérieur, ils y ont trouvé 10 000 Argentins habillés de bleu et de blanc, debout sur leurs ergots, la haine sur le visage et la main sur le cœur. Ils ont entendu leurs chants. Ils ont écouté leurs sifflets, résonnant sous la toiture avant même la première balle envoyée au-dessus du filet, leur secouant les tympans à chacune de leurs attaques. Le spectacle aurait dû les faire trembler de tous leurs membres, eux dont les états de service n'affichent pas le moindre tournoi mondial et pas une seule qualification aux Jeux olympiques depuis dix ans. « Mais on s'y attendait, confiera plus tard Dominique Faquin, le capitaine de l'équipe de France. Au début, bien sûr, on a senti cette ambiance. Et puis, passé le premier set, on ne l'a même plus entendue. On a même eu l'impression de jouer à domicile. »

Moins de deux heures après en avoir franchi le seuil d'entrée, les douze joueurs français ont quitté le Luna Park de Buenos Aires la sueur sur le front mais un sourire béat aux lèvres. Les Argentins, eux, ont traîné longtemps sur le parquet, séchant leurs larmes,

répondant aux remerciements du public par des mines froissées et des regards sans vie. Invaincue depuis le début du tournoi, l'Argentine quitte le Mondial avant même son dernier week-end. La France, elle, avance toujours, droit devant elle. Elle rencontre la Russie, vendredi 11 octobre, pour une place en finale. Une grande équipe, donc, née dans le silence et l'indifférence.

DÉMONSTRATION DE FORCE

En début de rencontre, le ballon semblait pourtant avoir choisi un seul camp, celui du pays hôte. Poussés par un public déchaîné, aidés parfois du geste, jusqu'à friser l'indécence, par l'arbitre japonais, les Argentins ont mordu dans la partie comme s'ils voulaient en finir sans avoir à passer par les douches. Ils ont pris le large, dans le premier set, pour ne jamais être rejoints (25/14). « On a mal abordé le match, car la situation était truffée de pièges, expliquera plus tard Loïc De Kergrat, le passeur français. On s'était dit qu'il faudrait rester calme pour supporter la pression du public. Mais on l'a fait jusqu'à

l'excès. Et, à rester tellement calme, on en a perdu toute agressivité. »

A ce moment de la soirée, la partie penchait tellement du même côté qu'on a pu craindre un instant qu'elle ne s'en remette pas. Mais les Français, armés d'une patience jusque-là insoupçonnable, ont entrepris de la redresser doucement sur ses bases. « On a posé notre attaque, notre défense, puis notre jeu tout entier », raconte Dominique Faquin. « On jouait tellement mal, en début de partie, que l'avance des Argentins ne nous a pas inquiétés, confirme le libero, Hubert Henno. Il nous fallait seulement un peu de temps pour organiser nos manœuvres et appliquer nos combinaisons de jeu. »

Au deuxième set, les Français ont remis les pieds dans les bonnes empreintes, pour égaliser au score (29/27). Au troisième, ils ont déréglé avec des manières de vieux roublards la belle mécanique argentine, jusqu'à faire taire les chants du public (25/23). Au quatrième, ils ont récité sans une fausse note leurs plus belles leçons de volley-ball, pour s'offrir le gain de la partie et assommer l'orgueil de leurs

hôtes (25/18). Une éloquente démonstration de force, saisissante de maîtrise de la part d'un groupe dont les seuls faits d'armes, ces deux dernières années, se réduisaient à deux participations, pas vraiment brillantes, à la phase finale de la Ligue mondiale et une septième place à l'Euro 2001.

Son secret ? « On aborde toutes les rencontres avec le même état d'esprit, répond Philippe Blain, l'entraîneur. On essaye de ne pas penser à l'objectif à atteindre, pour se concentrer seulement sur le jeu à produire. » Vendredi, ces douze joueurs entreront dans le Luna Park de Buenos Aires, avant leur demi-finale face à la Russie (qu'ils ont déjà battue lors de ce Mondial, à l'occasion d'un match du premier tour), habités de la même obsession. Ils penseront à bien jouer, avant même d'envisager de l'emporter. Et tous méditeront cette phrase d'Hannibal, affichée par Glenn Hoag, l'entraîneur adjoint, sur les murs de leur hôtel : « Si on ne peut pas trouver la solution, il faut l'inventer. »

Alain Mercier

Le Trophée Lancôme permet à Christian Cévaër de retrouver la compétition

Golf • Le joueur français avait vu sa progression stoppée en février par une chute de snowboard et un coude luxé

POUR le Trophée Lancôme comme pour Christian Cévaër, tout est question de temps et de patience. Dès 2003, le Trophée, après avoir dû décaler ses dates en 2002 pour laisser de la place à la Ryder Cup, fin septembre, retrouvera sa période de prédilection. Une faveur accordée par la PGA européenne, l'association des golfeurs professionnels qui règne sur le circuit

continental, car le seul prestige du Lancôme ne suffit plus à lui assurer une place de choix dans le calendrier. Les organisateurs du tournoi parisien ont par ailleurs prévu d'en augmenter la dotation : elle passera à 1,8 million d'euros en 2003, puis à 2 millions en 2004 pour atteindre 2,2 millions en 2005.

Bien qu'il soit prêt à défendre

ses chances cette semaine sur le parcours de Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines), Christian Cévaër devra sans doute patienter au moins jusqu'au printemps pour retrouver l'intégralité de ses moyens. Sa luxation au coude droit, due à une chute en snowboard en février 2002, sera alors complètement soignée, mais il aura eu besoin de toute la période

d'hiver pour reprendre un rythme d'entraînement compatible avec les exigences du circuit. Un long purgatoire que le joueur prend avec philosophie : « Lorsqu'on est golfeur, on devient vite fataliste. A force de faire des bogeys ou des doubles bogeys alors qu'on est bien placé dans un tournoi, on apprend à accepter ce qui nous arrive. Il faut positiver. D'ailleurs, il y a eu un avantage à cette interruption : j'ai pu passer beaucoup de temps avec Damien, mon fils qui aura bientôt un an, et Fabienne, mon épouse. »

Né en 1970 en Nouvelle-Calédonie, Christian Cévaër tape ses premières balles sur le golf de Nouméa, à 12 ans, et prend ses premiers cours à Tahiti. Au bout de deux ans, voyant les progrès qu'il réalisait, il se met à rêver de devenir professionnel. A l'âge de 14 ans, il part pour la Californie où il sera interne dans un lycée de Pebble Beach. « Privilégié ! Privilégié !, répète-t-il. Vous vous rendez compte : jouer sur des parcours tels que Pebble Beach ou Cypress Point, des parcours mythiques ! » A l'issue de cette période de quatre ans, il est « recruté » par l'université de Stanford, où il obtient une

bourse et restera jusqu'à ses 22 ans, après avoir obtenu une licence de psychologie.

Au cours des compétitions auxquelles il participe, il côtoie de futurs champions tels Phil Mickelson, actuel numéro 2 mondial, David Duval ou Jim Furik. Sur les quatre championnats universitaires de l'ouest des Etats-Unis qu'il dispute, il en remporte deux, en 1989 et en 1992, alors que Mickelson ne le gagne qu'une fois. « J'ai de bons souvenirs là-bas », précise-t-il, mi-ironique mi-nostalgique. C'est alors le retour en France, pour un service militaire qu'il accomplit au bataillon de Joinville et à l'issue duquel il passe professionnel, en 1993.

Après un an passé sur le Challenge Tour, il accède au circuit européen, dont il termine 72^e en 1995. De 1997 à 2000, ses résultats étant insuffisants, il redescend dans la division inférieure mais retrouve l'élite en 2001. La saison 2002 s'annonçait particulièrement bien, avec quatre places dans les trente premiers sur les quatre premières épreuves qu'il avait disputées. Jusqu'à son accident.

Mardi 8 octobre, au cours de sa partie d'entraînement, Christian Cévaër se plaignait encore, par moments, de douleurs à ce coude qu'il ne peut ouvrir au maximum. Il essayait plusieurs types de coups, suivant les différents emplacements qu'occuperaient les drapeaux pour les quatre tours à venir. « Avant de jouer un coup, il faut l'imaginer, réussir à visualiser la trajectoire optimale. C'est pratiquement une garantie de le réussir. Grâce aux études que j'ai faites, je sais quelle est la puissance de la pensée, de la pensée positive. »

Sergio Garcia vise le doublé

Le 33^e Trophée Lancôme se déroule du jeudi 10 au dimanche 13 octobre sur le parcours de Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines).

- **La dotation totale** est de 1 508 720 euros, dont 236 130 reviendront au vainqueur.
- **Tenant du titre**, l'Espagnol Sergio Garcia figure parmi les favoris, au même titre que l'Ecossois Colin Montgomerie, les Anglais Nick Faldo et Justin Rose, l'Australien Adam Scott, les Argentins Angel Cabrera et Eduardo Romero et le Français Thomas Levet.
- **120 golfeurs** participent à l'épreuve, parmi lesquels douze joueurs français : Jean-François Remesy, Raphaël Jacquelin, Marc-Antoine Farry, Grégory Havret, Christian Cévaër, Sébastien Delagrangue, Olivier Edmond, Christophe Pottier, Jean-François Luquin, ainsi que deux amateurs, Philippe Lima et François Illouz.
- **Le prix des billets** est de 38 euros par jour, 19 euros pour les 9-16 ans, l'entrée est gratuite pour les moins de 9 ans. Réservation possible sur le site www.trophee-lancome.com.
- **Canal+** assure la retransmission de l'épreuve, en différé vendredi 11, de 0 h 25 à 2 h 25, samedi 12 de 2 h à 4 h, en direct samedi, de 15 h à 17 h, et dimanche, de 15 h à 16 h 45.

UNE SITUATION DÉLICATE

Cette semaine, sous le regard de son épouse et, pour la première fois, de son fils, Christian Cévaër reprend contact avec la compétition. L'esprit serein puisqu'il bénéficie d'une exemption médicale qui lui permettra de retrouver sa place sur le circuit la saison prochaine. Le Trophée Lancôme sera aussi l'occasion de renouer avec le milieu et de tenter de convaincre des sponsors car, sur le plan financier, tout ne va pas pour le mieux : au moment de son accident, le golfeur venait de résilier son contrat d'assurance et s'est donc retrouvé dans une situation délicate, vivant depuis lors sur ses économies.

Un souci que ne connaissent pas Colin Montgomerie, Sergio Garcia, Thomas Bjorn, Paul McGinley, Sam Torrance ou Ian Woosnam, quelques-uns des héros de l'équipe européenne victorieuse de la Ryder Cup, le 29 septembre, qui participent également à ce Trophée Lancôme.

Jean-Louis Aragon

Le Défi français toujours bredouille

LE DÉFI AREVA s'est incliné jeudi 10 octobre face au syndicat américain Oracle BMW Racing, lors de la septième journée de la Coupe Louis-Vuitton, en baie d'Auckland (Nouvelle-Zélande). Le Défi français, avec cinq défaites, reste toujours à la recherche d'une victoire dans le premier Round Robin, dont il partage la dernière place avec le Défi italien Mascalzone latino. Face à Oracle BMW Racing, qui reste le seul défi invaincu avec l'Américain One World Challenge, le bateau français a été distancé dès le premier bord de près et n'est jamais parvenu à reprendre le dessus, terminant avec 2 minutes et 52 secondes de débours.

Hervé Stoïcheff reste le médecin de l'équipe Crédit agricole

LE CONTRAT du docteur Hervé Stoïcheff, renvoyé devant le tribunal correctionnel de Perpignan dans le cadre d'une vaste affaire de dopage, prévoit qu'il reste chargé du suivi médical de l'équipe cycliste Crédit agricole jusqu'à la fin du mois de décembre 2002. « Il va pourtant falloir réfléchir à son avenir, à la leur de ce fait nouveau que constitue son renvoi en correctionnelle, a déclaré au Monde, mercredi 9 octobre, Roger Legeay, manager général de l'équipe Crédit agricole. Le docteur Stoïcheff bénéficie d'un contrat à durée déterminée chez nous, il s'occupe de tout le suivi médical réglementaire de nos trente coureurs. » Le médecin avait accompagné, pendant deux jours, l'équipe Crédit agricole engagée sur le Tour de l'Avenir, début septembre. « Nous n'avons rien à lui reprocher, a assuré Roger Legeay. Il reste donc le médecin responsable de mon équipe. D'autant que ce qui lui est reproché dans l'affaire de Perpignan ne concerne en rien le Crédit agricole. » Le docteur Hervé Stoïcheff demeurerait injoignable, jeudi 10 octobre.

DÉPÊCHES

■ **BASKET** : en s'imposant sur le parquet de la Virtus Bologne (88-84), Villeurbanne a créé la sensation de la première journée de l'Euroleague, mercredi 9 octobre. Les Italiens ont remporté l'épreuve à deux reprises (1998 et 2001) et ont été finalistes lors de la précédente édition.

■ **BOXE** : le Français Salim Medjkoune est devenu champion de boxe WBA des super-coq en battant aux points en douze reprises le Japonais Osamu Sato, tenant du titre, mercredi 9 octobre à Tokyo. Chacun des trois juges a octroyé une large avance au boxeur auvergnat (119-110, 117-111, 116-112).

■ **CYCLISME** : la Russe Zoulfia Zabirova a remporté le titre du contre-la-montre dames des championnats du monde sur route, mercredi 9 octobre, sur le circuit belge de Zolder. La Française Jeannie Longo, tenante du titre mondial, a pris la septième place.

■ **TENNIS** : Arnaud Clément s'est facilement qualifié pour les quarts de finale du tournoi de tennis de Lyon, mercredi 9 octobre, en battant le Chilien Fernando Gonzalez (6-4, 6-3). Le Russe Marat Safin s'est plus difficilement qualifié, en battant l'Australien Wayne Arthurs 6-3, 4-6, 7-6 (12/10), sauvant notamment deux balles de match dans le jeu décisif.

■ **LOTTO** : résultat des tirages n° 81 effectués le 9 octobre 2002. Premier tirage : 8, 16, 19, 24, 29, 38 ; complémentaire : 27. Rapports pour 6 numéros : 485 933,00 € ; 5 numéros et complémentaire : 6 611,90 ; 5 numéros : 869,80 ; 4 numéros et complémentaire : 37,80 ; 4 numéros : 18,90 ; 3 numéros et complémentaire : 4,20 ; 3 numéros : 2,10. Second tirage : 8, 33, 38, 39, 42, 46 ; numéro complémentaire : 11. Rapports pour 6 numéros : 3 000 000,00 ; 5 numéros et complémentaire : 13 783,40 ; 5 numéros : 1 319,60 ; 4 numéros et complémentaire : 53,80 ; 4 numéros : 26,90 € ; 3 numéros et complémentaire : 5,40 ; 3 numéros : 2,70.



LE SEIGNEUR DES ANNEAUX LES DEUX TOURS

Un film, un jeu, deux événements en exclusivité dans le magazine



+ SON DVD DE DÉMOS EXCLUSIF



En vente le 10 octobre chez votre marchand de journaux

AUJOURD'HUI

Mauvais temps sur le Sud

VENDREDI 11 OCTOBRE
Lever du soleil à Paris : 8 h 06
Coucher du soleil à Paris : 19 h 08
 Le mauvais temps s'attarde sur les Pyrénées, le Midi et la Corse. Le système pluvio-orageux affecte encore la Côte-d'Azur et la Corse. Le temps est plus clément au nord de la Loire.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. Après dissipation des brouillards locaux, le ciel est nuageux, quelques éclaircies se développent en journée, plus franches sur le Cotentin et le Maine. Les températures maximales s'étagent de 15 à 18 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les brouillards matinaux laissent place peu à peu à un ciel partagé entre nuages et éclaircies, plus belles sur le Nord-Picardie, les Ardennes, la Basse-Normandie et l'Ile-de-France. Les températures sont comprises entre 12 et 17 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel est nuageux en général voire très nuageux sur le Morvan, les Vosges et le Jura. Le thermomètre affiche de 14 à 17 degrés dans l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. La couverture nuageuse est importante sur le Poitou-Charentes mais les précipitations sont rares. Sur l'Aquitaine et Midi-Pyrénées, le ciel est couvert et porteur de pluies. Les températures maximales s'échelonnent de 17 à 20 degrés.

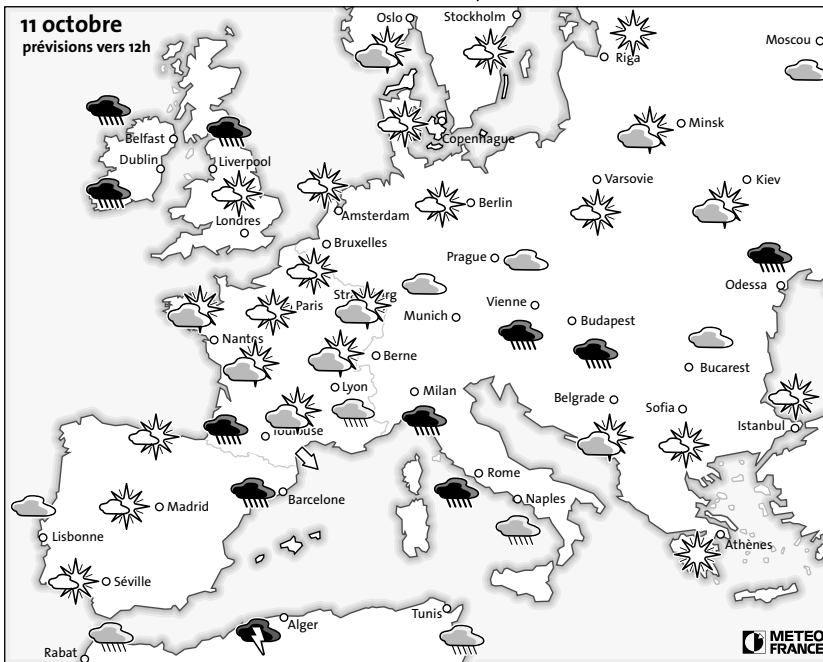
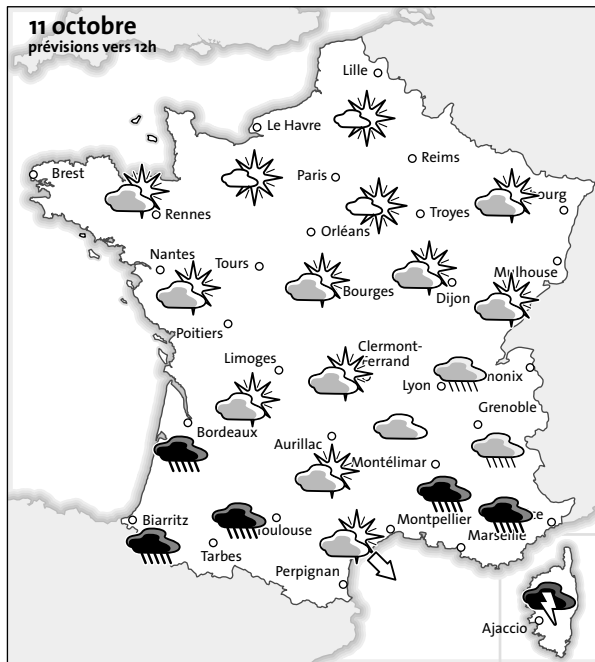
Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le ciel est gris en matinée, des pluies affectent encore le sud de Rhône-Alpes et de l'Auvergne. Dans l'après-midi, quelques rayons de soleil apparaissent du Limousin au Lyonnais, alors que de la Haute-Loire aux Alpes du Nord, les pluies se font plus discrètes. Le thermomètre atteint dans l'après-midi 11 à 19 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le mauvais temps continue avec des orages et des pluies localement fortes de la Provence à la Côte d'Azur ainsi qu'en Corse. Sur le Languedoc-Roussillon, les éclaircies reviennent lentement dans le courant de l'après-midi. La tramontane souffle fort jusqu'à 90 km/h. Les températures maximales varient de 17 à 20 degrés.

11 OCT. 2002 PRÉVISIONS

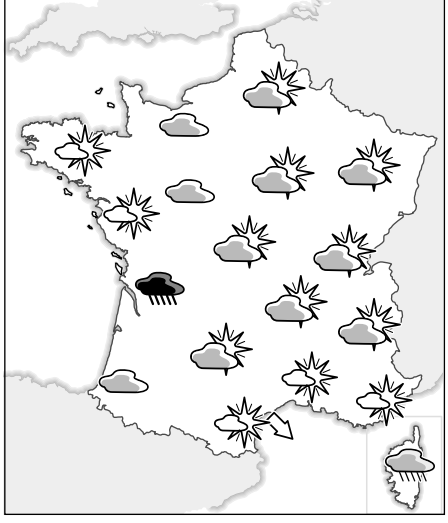
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

| | | | |
|------------------------------|---------|-------------|---------|
| FRANCE MÉTROPOLITAINE | | | |
| Ajaccio | 13/20 P | Milan | 16/20 P |
| Biarritz | 14/19 P | Moscou | 1/4 C |
| Bordeaux | 13/18 P | Munich | 8/16 C |
| Bourges | 9/16 N | Naples | 15/18 P |
| Brest | 10/17 N | Oslo | 0/6 N |
| Caen | 9/16 N | Palma de M. | 12/23 P |
| Cherbourg | 8/16 N | Prague | 5/7 C |
| Clermont-F. | 9/16 C | Rome | 14/18 P |
| Dijon | 6/17 N | Séville | 10/21 S |
| Grenoble | 10/16 P | Sofia | 13/22 S |
| Lille | 5/13 N | St-Petersb. | 2/3 S |
| Limoges | 9/15 N | Stockholm | 1/6 S |
| Lyon | 10/17 P | Ténériffe | 22/27 S |
| Marseille | 13/18 N | Varsovie | -3/8 S |
| Nancy | 6/15 N | Venise | 15/20 P |
| Nantes | 9/17 N | Vienne | 8/11 P |
| Nice | 16/19 P | | |
| Paris | 6/17 S | | |
| Pau | 10/18 P | | |
| Perpignan | 12/18 N | | |
| Rennes | 8/18 N | | |
| St-Etienne | 10/16 N | | |
| Strasbourg | 6/14 C | | |
| Toulouse | 11/18 C | | |
| Tours | 9/17 N | | |
| FRANCE OUTRE-MER | | | |
| Cayenne | 21/32 S | | |
| Fort-de-Fr. | 25/32 C | | |
| Nouméa | 19/24 S | | |
| Papeete | 24/30 S | | |
| Pointe-à-P. | 25/32 C | | |
| St Denis Réu. | 20/26 S | | |
| EUROPE | | | |
| Amsterdam | 4/11 S | | |
| Athènes | 22/28 S | | |
| Barcelone | 15/23 P | | |
| Belfast | 11/13 P | | |
| Belgrade | 15/23 N | | |
| Berlin | 3/10 S | | |
| Berne | 9/12 N | | |
| Bruxelles | 5/11 S | | |
| Bucarest | 8/20 C | | |
| Budapest | 10/13 P | | |
| Copenhague | 3/10 N | | |
| Dublin | 10/13 P | | |
| Francfort | 7/13 N | | |
| Genève | 10/12 N | | |
| Helsinki | -3/4 S | | |
| Istanbul | 16/25 S | | |
| Kiev | -4/5 N | | |
| Lisbonne | 17/22 C | | |
| Liverpool | 9/13 C | | |
| Londres | 9/14 N | | |
| Luxembourg | 6/11 N | | |
| AMÉRIQUES | | | |
| Brasilia | 20/31 S | | |
| Buenos Aires | 12/24 S | | |
| Caracas | 27/32 P | | |
| Chicago | 10/21 S | | |
| Lima | 17/21 S | | |
| Los Angeles | 14/19 C | | |
| Mexico | 12/22 S | | |
| Montréal | 5/17 S | | |
| New York | 17/18 P | | |
| San Francisco | 12/20 S | | |
| Santiago Ch. | 10/22 C | | |
| Toronto | 10/19 S | | |
| Washington DC | 18/20 P | | |
| AFRIQUE | | | |
| Alger | 13/22 P | | |
| Dakar | 26/29 P | | |
| Kinshasa | 22/30 P | | |
| Le Caire | 21/31 S | | |
| Nairobi | 14/26 S | | |
| Pretoria | 13/28 S | | |
| Rabat | 17/21 P | | |
| Tunis | 17/22 P | | |
| ASIE-Océanie | | | |
| Bangkok | 21/33 S | | |
| Beyrouth | 24/30 S | | |
| Bombay | 28/34 S | | |
| Djakarta | 24/32 P | | |
| Dubaï | 27/35 S | | |
| Hanoï | 17/29 S | | |
| Hongkong | 23/28 S | | |
| Jérusalem | 15/28 S | | |
| New Delhi | 23/33 S | | |
| Pékin | 9/23 S | | |
| Séoul | 11/21 S | | |
| Singapour | 28/34 C | | |
| Sydney | 13/20 S | | |
| Tokyo | 13/20 S | | |



11 octobre prévisions vers 12h

Soleil, Peu nuageux, Couvert, Brèves éclaircies, Averses, Pluie, Orage, Neige, Brouillard, Vent fort



11 octobre prévisions vers 12h

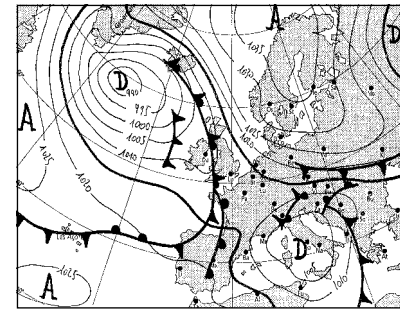
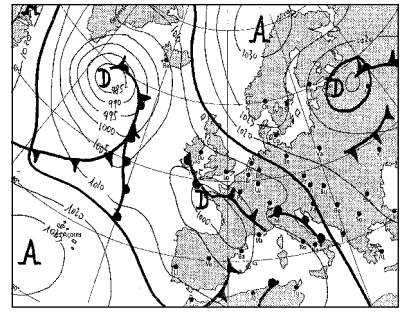
Tarif Evasion 30
 Vous n'étiez pas habitués à de si petits prix.

AIR FRANCE

Paris/Marseille à 38 € ttc aller simple

Tarif soumis à conditions, disponible uniquement en aller-retour.

Samedi 12 octobre :
 Les nuages sont encore très nombreux sur la France, avec quelques pluies de l'Aquitaine au Centre. Les éclaircies sont plus généreuses sur l'Ouest et le pourtour méditerranéen. Le mistral et la tramontane soufflent fort.



Des peintres graveurs de la fin du XIX^e présentés à la galerie Berès

VENTES
 Tous les jeudis datés vendredi, l'agenda du chineur

DES PEINTRES GRAVEURS de la fin du XIX^e présentés à la galerie Berès. Près de trois cents gravures et dessins, réalisés par trente-quatre artistes entre 1890 et 1900, sont exposés à la galerie Berès jusqu'au 14 décembre. A l'époque, la révolution esthétique imposée par les impressionnistes et l'écllosion de l'art nouveau ont ouvert la voie à de multiples courants artistiques. Dans cette effervescence créatrice, l'art de l'estampe connaît un essor considérable. A la recherche des perceptions, peintres et graveurs essaient d'aller vers l'essentiel, sans souci du détail ou de la réalité. Ils simplifient les formes et utilisent des couleurs primaires, qu'ils posent en aplats (c'est-à-dire de manière uniforme, et non par touches qui donnent un modelé).

Cette modernité se traduit également par les thèmes abordés, où la vie urbaine, et particulièrement parisienne, tient une place prépondérante : la rue, les petits métiers, le théâtre, le cabaret, les fêtes foraines. Les graveurs n'ont jamais été autant sollicités ; journaux et revues d'art pullulent, de nouveaux spectacles paraissent régulièrement, pour lesquels les directeurs de théâtre commandent des programmes et des affiches, les éditeurs demandent des illustrations

de livres ou de catalogues, les grands marchands organisent des expositions. Les 300 pièces présentées par la galerie Berès offrent un résumé en images de cette période. L'une des plus rares est un album de 12 lithographies en couleurs de Pierre Bonnard (1867-1947) intitulé *Quelques aspects de la vie de Paris*, qui fut exposé chez Ambroise Vollard en mars 1899, et tiré à 100 exemplaires (230 000 €). Cette suite est fortement influencée par l'estampe japo-

naise, non seulement dans la manière graphique, mais aussi dans le concept d'un thème central traité sous des angles différents. **ALBUMS RARISIMES** Edouard Vuillard (1868-1940) reprendra ce principe et réalisera un album de 12 lithographies en couleurs, *Paysages et intérieurs* (200 000 €), également édité par Vollard en 1899. Les albums, qui n'ont pas eu à l'époque un grand succès, sont

aujourd'hui rarissimes. Quelques planches en sont proposées séparément (13 000 à 15 000 €). Vuillard subit lui aussi l'attrait du japonisme ; la lithographie en noir *Les Tuileries* (3 000 €) est inspirée par une planche du célèbre Hokusai, un des maîtres de l'estampe japonaise. Félix Vallotton (1865-1925), qui choisit la technique du bois gravé, se fait remarquer par ses créations en noir et blanc, très contrastées, où il s'affirme comme un témoin attentif de son temps.

Les Amateurs d'estampes, un bois gravé de 1892, figure une foule de badauds et de curieux massés devant la vitrine d'un marchand d'estampes, qui semblent guetter les dernières nouveautés (5 500 €). Moins connu en France, le peintre belge Henri Evenepoel (1872-1899), disciple de Manet et de Toulouse-Lautrec, peint et grave des scènes de la vie parisienne. Sa lithographie en couleurs *Au square*, où une jeune mère tient une fillette par la main, est parue dans *L'estampe moderne* en 1897 (3 800 €). Un catalogue avec 180 illustrations complète l'exposition et constitue un document de référence sur cette décennie de foisonnement artistique (50 €).

Catherine Bedel
 ★ « Les Peintres graveurs, 1890-1900 », jusqu'au 14 décembre. Galerie Berès, 25, quai Voltaire, 75007 Paris ; tél. : 01-42-61-27-91. Du lundi au samedi, de 10 heures à 19 heures.

Calendrier

- ANTIQUITÉS-BROCANTES**
 ● Villeurbanne (Rhône), du jeudi 10 au dimanche 13 octobre ; tél. : 04-72-44-91-98.
 ● Châteaurox (Indre), du vendredi 11 au dimanche 13 octobre ; tél. : 02-54-35-65-30.
 ● Razauz (Gironde), du jeudi 10 au dimanche 13 octobre ; tél. : 05-57-84-01-22.
 ● Paris, boulevard Richard-Lenoir,

- du jeudi 11 au samedi 12 octobre ; tél. : 01-45-89-32-07.
 ● Marseille (Bouches-du-Rhône), samedi 12 et dimanche 20 octobre ; tél. : 04-94-03-40-72.
 ● Brest (Finistère), samedi 12 et dimanche 13 octobre ; tél. : 02-37-25-70-70.
 ● Auxerre (Yonne), samedi 12 et dimanche 13 octobre ; tél. : 03-86-41-87-17.

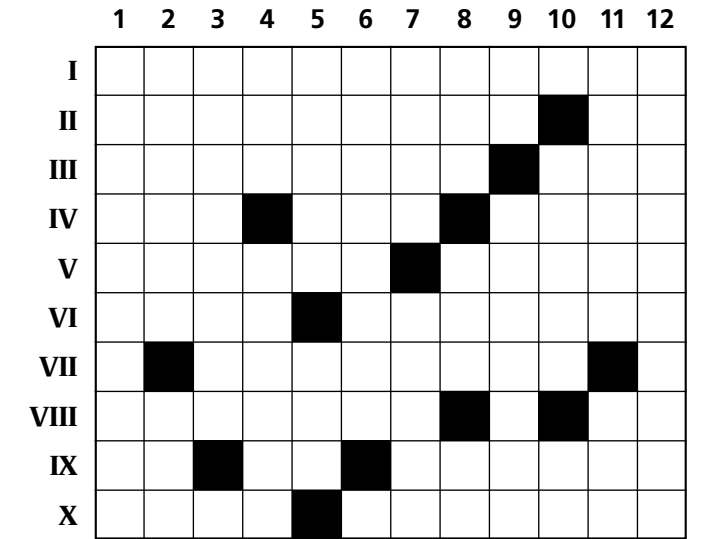
- COLLECTIONS**
 ● Paris, boulevard Auguste-Blanqui, Salon du livre, du jeudi 10 au dimanche 20 octobre ; tél. : 01-46-15-66-30.
 ● Falaise (Calvados), cartes postales, samedi 12 et dimanche 13 octobre ; tél. : 02-31-90-34-22.
 ● Mérignac (Gironde), cartes postales, samedi 12

- et dimanche 13 octobre ; tél. : 05-56-74-91-93.
 ● Tours (Indre-et-Loire), minéraux et fossiles, samedi 12 et dimanche 13 octobre ; tél. : 02-47-53-84-89.
 ● Paris, Espace Champerret, disques de collection, samedi 12 et dimanche 13 octobre ; tél. : 01-43-35-52-52.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 242

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALLEMENT
 I. Du faux bien emballé. - II. Ne laisse aucune chance aux plus petits. Reste dans l'ombre. - III. Communique comme un criquet. Pour tout savoir sur votre compte. - IV. N'attendez pas qu'il soit plein pour le vider. Passage historique. Quel plaisir de pouvoir la taquiner. - V. Ecartée. Repousse. - VI. Examine avec attention. Utilise les services publics. - VII.

Supporte beaucoup depuis Zénon. - VIII. En avance pour son âge. Droit sur la planche. - IX. Article. Arrivé au monde. Se jette dans la Baltique. - X. Libère l'intérieur. Commença par le fromage chez Brillat-Savarin.

VERTICALEMENT
 1. Très vite insupportable. - 2. Huit jours après les fêtes. La première peut être trompeuse. - 3.

Se jeta à l'eau après réflexion. - 4. Avant la distribution. Trompe dès le plus jeune âge. - 5. Marquée par le temps. Encouragement sur la piste. - 6. Ne manque pas de panache. - 7. Indigne. Coup de colère. - 8. Aux Pays-Bas et en Suède. Filet. Entrent en piste. - 9. Point dans l'eau. Difficiles à apprivoiser. - 10. Panse bête. Personnel. - 11. Prendre de la hauteur. Une fois de plus. - 12. Passage difficile.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 241

Horizontalement
 I. Empoisonneur. - II. Nourrice. Tse (est). - III. Cent. Franc. - IV. Aliénés. Eu. - V. II. Irradiées. - VI. Seul. Aluns. - VII. Sus. Anisé. Vt. - VIII. Exécuté. Rpei (pire). - IX. Nat. Rialto. - X. Rétrocession.

Verticalement
 1. Encaisseur. - 2. Moelleux. - 3. Puni. Usent. - 4. Orteil. Car. - 5. Ir. Nr. Auto. - 6. Sidérant. - 7. Oc. Salière. - 8. Nef. Dus. Is. - 9. Ruineras. - 10. Eta. Es. Pli. - 11. Usnée. Veto. - 12. Récusation.

L'ART EN QUESTION

N° 295

En collaboration avec la



« Keris » et « sarung »

DANS L'ARCHIPEL indonésien, deux objets symbolisent l'opposition et la complémentarité du masculin et du féminin, le kriss et le sarong (keris et sarung en langue vernaculaire). Le premier, le kriss, est une dague de métal à la fois arme et objet culturel, symbole masculin et phallique ; le second, le sarong, est un vêtement produit exclusivement par les femmes. Il est porté par les hommes comme par les femmes, qui le nouent différemment autour de la taille. Ces deux entités, le masculin et le féminin, ne sont pas des forces opposées essayant de se dominer, mais des éléments équivalents, complémentaires d'une même unité. A Bali, par exemple, l'opposition complémentaire du féminin et du masculin se manifeste aussi bien dans les cérémonies rituelles du mariage que dans la vie sociale. Conceptualisées en couple, les divinités ont toujours un équivalent masculin ou féminin. Cette combinaison du masculin et du féminin symbolise dans la cosmologie balinaise la créativité, la fertilité, le renouveau.



Paire de « rembut sedana », représentant Vishnou et Sri, déesse du riz. Bali, début XX^e siècle. Monnaie de fer, bois H. 65,5 cm. Collection particulière, actuellement à l'exposition « Kriss & sarong - Masculin et féminin dans l'archipel indonésien », au Musée des arts asiatiques à Nice, jusqu'au 3 novembre 2002.

Ces deux divinités domestiques, confectionnées avec d'anciennes monnaies chinoises ou vietnamiennes, marquent la richesse matérielle. Sri, la déesse du riz, est l'épouse de Vishnou. Chargé de nombreux symboles,

le kriss est associé à un animal sacré. Lequel :
 ● L'éléphant ganesha ?
 ● Le renard blanc ?
 ● Le serpent naja ?
Réponse dans Le Monde du 18 octobre.

Réponse au jeu n° 294 paru dans Le Monde du 4 octobre. Philippe de Champaigne a représenté sa fille Catherine dans l'Ex-voto de 1662 (Musée du Louvre). Il a offert ce tableau à l'abbaye de Port-Royal après la guérison miraculeuse de sa fille, paralysée des deux jambes.

CULTURE

MUSIQUE

A 47 ans, le chef d'orchestre britannique a pris la tête du prestigieux Orchestre philharmonique, après avoir obtenu une modification de ses statuts. Le musicien, qui a élaboré une programmation riche et éclectique, souhaite aussi travailler avec les autres formations de la ville

Simon Rattle, un nouveau tempo pour Berlin

LE 7 SEPTEMBRE, à 20 heures, Simon Rattle prenait officiellement ses fonctions de nouveau directeur musical du prestigieux Orchestre philharmonique de Berlin (*Le Monde* du 10 septembre). Quelques jours plus tôt, dans un cosy et très raffiné club londonien de Portman Square, visage radieux et boucles folles, Sir Simon affichait ce sourire heureux qui ne le quitte jamais. « On y est ! On va enfin pouvoir faire de la musique ! » Le 23 juin 1999, la nouvelle était tombée. Le mandat de Claudio Abbado s'achevant, on présentait Daniel Barenboïm, précédemment évincé en 1989 par la nomination du chef italien. Ce fut Rattle. « Le fait que cet orchestre m'ait choisi n'est pas sans m'effrayer, mais c'est aussi un formidable soutien. Ils ont réfléchi très longtemps pour savoir ce qu'ils voulaient devenir, privilégiant ce dont ils avaient besoin plutôt que la personne dont ils avaient besoin. » Ce que les Berliner Philharmoniker attendent de la baguette magique de Simon Rattle ? Devenir un orchestre du XXI^e siècle, et pourquoi pas le modèle du genre.

Il faut dire qu'en quelques décennies le phénomène Rattle s'est transmis en prototype. Dès l'enfance à Liverpool, qui lui révéla à 11 ans la *Deuxième symphonie* de Mahler, le pianiste, violoniste et percussionniste Rattle se rêva chef d'orchestre. Un brillant passage à la Royal Academy of Music de Londres confirme une vocation que ses premières armes londoniennes et le Festival de Glyndebourne (qui lui confie, à 22 ans, une *Petite Renarde rusée* de Janacek) ont tôt fait d'entériner. Répertoire classique, musique contemporaine, ouvrages baroques – de Rameau à Boulez en passant

par Sibelius, Janacek, Britten, Messiaen et Mahler –, son insatiable faculté d'enthousiasme, sa curiosité dévorante et son charisme ravageur ont raison de tout. Quant à la carrière, à l'évidence rien n'est tracé. « J'ai eu besoin de rompre avec cette génération de chefs pour qui le fin du fin est de diriger sans jamais voir le soleil se coucher. » C'est pourquoi, de 1980 à 1998, Rattle se fixa auprès de l'Orchestre de la ville de Birmingham la provinciale, dont il fera en quelques années le meilleur phalantère symphonique du Royaume-Uni

« C'est un choc quand un chauffeur de taxi berlinois me dit : "On vous attend." A Liverpool, ce sont plutôt les footballeurs qu'on attend »

et qu'il dotera, en 1991, d'un Symphony Hall à faire pâlir le reste du monde.

Le nom de Rattle est sur toutes les lèvres, qui dirige un peu par tout mais refuse les sollicitations appuyées des poids lourds américains comme le Los Angeles Philharmonic. On parle de Rattle pour la succession de Seiji Ozawa à Boston, de Wolfgang Sawallisch à Philadelphie. Ce sera finalement Berlin, « cette ville imprévisible, métissée, toujours en transition », où il sent que tout peut désormais se passer. Ratt-

le se dit heureux dans cette Europe centrale de la culture : la musique y est un langage parlé par tout le monde. Pas comme aux Etats-Unis, où chaque ville se doit de posséder un orchestre, un musée, une bibliothèque, sans savoir si les gens en ont vraiment besoin. Heureux et soulagé, lui qui vient d'un pays où la musique est de nulle part, trop élitiste pour la gauche, inexistante pour la droite », et qui se délecte de prendre du temps pour faire de la musique, plutôt que de se battre pour son existence. « C'est un choc culturel quand je vois à Berlin des gens si passionnés par la musique, quand un chauffeur de taxi me dit : "Vous savez, on vous attend." A Liverpool, ce sont plutôt les footballeurs qu'on attend. »

L'accouchement berlinois ne s'est pourtant pas fait sans douleur, des négociations longues et difficiles pour donner au nouvel « orchestre du XXI^e siècle » une structure adéquate. « Je voulais être sûr de l'engagement de la ville. Les salaires avaient baissé, on perdait des musiciens qui partaient ailleurs, aux Etats-Unis par exemple. Et puis, il y avait deux orchestres, dont les administrations ne communiquaient pas. L'un, le Berliner Philharmonisches Orchester, avec des fonctionnaires payés par la ville, l'autre, les Berliner Philharmoniker, une compagnie privée fondée par Karajan. Le tout avec les mêmes musiciens ! Maintenant, il n'y a plus qu'un seul orchestre, une fondation et pas de fonctionnaires. C'est moins sûr mais c'est plus sain. »

En acceptant ce poste, Simon Rattle est conscient de la lourde charge et de l'immense responsabilité qui lui incombent, de l'insigne honneur qui lui est fait. « Je n'en voudrais à personne d'être envieux de ma position, c'est vrai que je suis au som-



« Nous allons sortir des sentiers battus », prévient Simon Rattle.

met – mais sans filet. Seulement, je suis sur les épaules de ceux qui m'ont précédé, et, de là, on peut voir très loin. Quand j'ai dirigé l'orchestre en 1987, il y avait encore des musiciens qui avaient connu Furtwängler et dont j'ai essayé de recevoir le maximum de choses. Son esprit est toujours là, et même aujourd'hui l'orchestre est resté marqué par sa gestique. »

Simon Rattle n'a pas attendu quarante-sept ans pour savoir que « toute musique a à faire avec la mystique, qu'il est important d'entretenir "la flamme de l'extase" ». Extatique par essence, bouleversant par nature, Rattle n'en est pas moins homme de structure : « Il y a des limites aux cycles Brahms et Mahler, même si j'adore ces deux compositeurs. Je préfère le principe du potager médiéval, qui laissait toujours un carré en friche, à la fois pour la régénération mais aussi pour les cultures nouvelles. En même temps, mon premier

concert a programmé la Cinquième de Mahler ! Mais c'est la seule de toute la saison. A part cela, il y a beaucoup de musique française (Berlioz, Bizet, Boulez, Debussy, Ravel, Rameau, Messiaen, Milhaud). C'est la première fois qu'ils jouent L'Enfant et les Sortilèges. De plus en plus, nous allons sortir des sentiers battus. Nous étions une diva très élégante un peu en marge de la ville, on garde l'élégance mais on va essayer d'être au centre. » Car Sir Simon entend bien délocaliser à Berlin certaines spécialités anglaises telles ces opérations inédites et un peu folles dans le domaine de l'éducation. Cette fois, ce sont deux cents jeunes Berlinois d'Est et d'Ouest apprentis danseurs dans un *Sacre du printemps* de la réunification. « On emmènera tout l'orchestre à Berlin-Est, lumières, costumes, familles. Ce sera une expérience difficile pour eux, difficile pour nous, peut-être même dangereuse,

mais je pense que ça nous apprendra beaucoup sur le Sacre. »

Même défi, peut-être plus exigeant encore, le pari d'une certaine « réunification musicale » entre les huit orchestres que compte la capitale allemande. « Avec des chefs comme Daniel Barenboïm (Staatsoper unter den Linden), ou Christian Thielemann (Deutsche Oper Berlin), qui sont des stars de la direction d'orchestre, nous allons essayer de travailler ensemble, de gérer les deux salles de la Philharmonie qui étaient jusqu'à présent de somptueux garages, et où les musiciens de l'Est n'ont quasiment jamais joué. Y recevoir la Philharmonie de Vienne constituera sans doute une vraie révolution. La musique peut être là aussi pour soigner les blessures de la réunification. C'est prétentieux, mais on peut toujours essayer. »

Marie-Aude Roux

Emmanuel Pahud, flûte solo des Berliner Philharmoniker

« Il cherche la brisure, la cassure, là où ça fait mal »

En 1993, vous avez défrayé la chronique en intégrant l'Orchestre philharmonique de Berlin comme flûte solo, à peine âgé de 23 ans (le flûtiste suisse Aurèle Nicolet y était entré à l'âge de 24 ans, et resté de 1950 à 1959).

C'est certainement l'une des grandes joies de ma vie, et j'ai beaucoup appris pendant les sept ans où je suis resté sous la direction de Claudio Abbado. En 2000, j'ai cependant eu envie de changer de cap, de développer davantage ma carrière de soliste tout en enseignant au Conservatoire de Genève. Je reviens aujourd'hui à Berlin, car c'est une ville où bat le cœur musi-

cal de l'Europe, où les choses changent, à commencer par la Philharmonie elle-même. Il est certain que l'arrivée de Rattle est une motivation non négligeable.

Comment s'est déroulée la nomination de Simon Rattle à la tête de l'Orchestre philharmonique de Berlin en juin 1999 ?

On a procédé à une sorte de scrutin présidentiel. Chaque musicien a donné, sans discussion officielle préalable, un nom. Cela s'est rapidement cristallisé autour de trois candidats. Après une deuxième session à bulletin secret, les scores étaient de 44 %, 22 % et 11 %, les autres plafonnant à moins de 5 %.

Sont alors restés seuls en lice Rattle et Barenboïm : à une majorité des deux tiers, Rattle l'a emporté. Les deux avaient livré campagne cette année-là en dirigeant chacun un concert entre janvier et mai.

Quelles étaient pour vous les principales réformes à effectuer au sein de l'orchestre ?

C'est vrai qu'il ne s'est pas passé grand-chose depuis la démission de Karajan en 1989. Mais l'ère Abbado n'a pas été une parenthèse pour autant, puisque quelque 70 % des musiciens de l'orchestre ont été renouvelés, portant la moyenne d'âge à environ 35 ans. Nommer des jeunes, les intégrer, gérer aussi le problème des femmes dans un orchestre réputé misogyne (il y a vingt ans, il n'y en avait aucune, alors qu'une quinzaine sont actuellement confirmées, sans parler d'une dizaine travaillant à l'académie), tout cela n'a pas été simple. D'autant plus qu'il a fallu opérer la transition stylistique qui s'imposait et qui fait qu'on ne joue plus Beethoven en doublant systématiquement les vents ou en utilisant six voire dix contrebasses.

Comme les autres musiciens, vous aussi appelez de vos vœux cet « orchestre du XXI^e siècle » ?

Bien sûr. Et Rattle a tout de suite défini une programmation riche, éclectique, différente, qui va du baroque à la dernière musique contemporaine, en passant par la musique française, qu'il adore : ce qui n'était pas arrivé depuis Furtwängler, beaucoup plus franchophile qu'on ne le pense généralement. Mais cela ne suffirait pas si les méthodes d'entreprise n'avaient pas été modernisées,

favorisant la souplesse, la flexibilité et la rapidité du travail, et donc une meilleure performance. Rattle l'a parfaitement compris. C'est pourquoi il a fait de cette refondation des statuts de l'orchestre une condition sine qua non de son acceptation.

Si vous deviez définir Simon Rattle musicien et chef d'orchestre ?

Travailler avec Rattle est plutôt jubilatoire. Et on est tous d'accord pour dire qu'avec lui on apprend quelque chose entre la première répétition et le concert. C'est un chef qui ne se contente pas de mettre en place ou d'homogénéiser, il cherche la brisure, la cassure, fouille là où ça fait mal. Mais il est capable de faire de chaque musicien, fût-il le plus faible techniquement ou le plus inhibé musicalement, un interprète à part entière, selon ses désirs à lui. Sa gestique est tendue, nerveuse, claire. Comme Abbado ou même Karajan, il ne bat pas la mesure, mais on n'a pas besoin d'un métronome ! Il construit une véritable interprétation, ce que peu de chefs font, et il est dans ce domaine nettement supérieur à la plupart des chefs de sa génération. Son autorité naturelle fait qu'on n'est jamais livrés à nous-mêmes, qu'on ne se permet aucun déballage individuel. C'est nouveau par rapport à la direction d'Abbado, où l'on sentait parfois une invitation à jouer et à prendre le relais. Ce qu'ils ont par contre en commun, c'est l'expression du visage et l'intensité du regard.

Propos recueillis par M.-A. R.

Une pléiade de prédécesseurs renommés

SIXIÈME CHEF permanent nommé à la tête de l'Orchestre philharmonique de Berlin (aujourd'hui die Berliner Philharmoniker), fondé en 1882 par une cinquantaine de musiciens, Sir Simon Rattle succède à une pléiade de musiciens renommés. C'est à Hans von Bülow (1887-1893), chef d'orchestre prodige et accessoirement gendre de Liszt, que revient d'avoir établi les bases de l'orchestre, avant qu'Arthur Nikisch (1895-1922) n'en développe le répertoire, défendant Bruckner, Tchaïkovski, Berlioz, Liszt, Richard Strauss et Mahler.

Premier âge d'or à partir de 1922 avec le jeune Wilhelm Furtwängler, qui instaura la prééminence trilogique des 3 B – Beethoven, Brahms, Bruckner – avant de se réfugier en Suisse peu avant la chute du III^e Reich. Il n'échappera pas à un procès de dénazification dont il sortira blanchi. 1945, année difficile, qui vit Leo Borchard quelques mois à la tête d'un orchestre controversé, puis la personnalité tourmentée et peu conventionnelle du Roumain Sergiu Celibidache (1945-1948) prendre le relais. De retour en 1947,

« Furt », soutenu par des artistes comme Yehudi Menuhin, rentre dans ses fonctions en 1948. Il meurt en 1954. Son jeune rival, le monarque absolu Herbert von Karajan, prend sa succession.

De 1955 à 1989, la Philharmonie de Berlin connaît un rayonnement sans précédent : trois décennies de concerts, tournées, films et nombreux enregistrements, avec, en 1963, la construction d'une grande salle de 2 400 places dévolue aux activités de l'orchestre. Démissionnaire en avril 1989, le chef autrichien ne mourra pas à son poste, mais à Salzbourg la même année. Difficile succession que celle assurée par l'Italien Claudio Abbado (1989-2002), lequel aura à cœur de mener une politique nouvelle, tant sur le plan d'un répertoire qui s'ouvre au XX^e siècle qu'en ce qui concerne une programmation lyrique qui mêle Wagner, Verdi, Strauss, mais aussi Berg, Moussorgski, Rossini. Avant de passer pour dix ans le flambeau au Britannique Sir Simon Rattle.

M.-A. R.

Concerts et enregistrements

● **Salle Pleyel**, le 13 octobre à 20 heures. 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e. M^o Ternes. Tél. : 0825-000-252. Places de 30 € à 170 €. Haydn (*Symphonie n^o 88*) et Mahler (*Symphonie n^o 5*), avec les Berliner Philharmoniker et Simon Rattle.
● **Disques** : *Symphonie n^o 5* de Mahler avec les Berliner

Philharmoniker, Simon Rattle. 1 CD EMI.
Gurrelieder, de Schoenberg, avec Karita Mattila, Anne Sofie von Otter, Philip Langridge, Thomas Moser, Thomas Quasthoff, MDR Rundfunkchor Berlin, MDR Rundfunkchor, Leipzig, Ernst Senff Chor Berlin, Berliner Philharmoniker, Simon Rattle.

HEBERTOT
L'ENFANT DO
de **JEAN-CLAUDE GRUMBERG**
mise en scène **JEAN-MICHEL RIBES**
avec **François BERLEAND**
Chantal NEUWIRTH
Jonathan ZACCARÀ
Oleg GRUMBERG
Alexandre AUBRY
Philippe LE GALL
Dites **JEAN-MARC STÉHLÉ**
01 43 87 23 23

« L'émotion vient après, quand la dernière salve des rires est tirée »
B. THOMAS - LE CANARD ENCHAÎNÉ

« Grumberg est suprême et suprêmement drôle »
F. FERNEY - LE FIGARO

« Une drôle et jolie soirée de théâtre »
A. COPPERMAN - LES ECHOS

« Le texte est si parfait que le comique porte aux larmes et le pathétique aux rires »
P. MARCABRU - LE FIGARO

« C'est drôle et tendre »
J.M. STRICKER - FRANCE INTER

LE FIGARO TOUJOURS RP

La polémique enfle sur les aides aux concerts de Johnny Hallyday

LE TON monte, à propos des aides municipales accordées au producteur de Johnny Hallyday. A Marseille, le commissaire du gouvernement, saisi par le préfet Yvon Ollier, a estimé « illégale », mardi 8 octobre devant le tribunal administratif, la subvention accordée par la ville à Adam Production, représentant local du producteur du chanteur, pour le concert du 16 juillet 2000 au stade Vélodrome. Selon le quotidien *La Provence*, le commissaire a déploré que 30 000 places, dont le prix avait été ramené de 40 ou 45 € à 15 € grâce à une subvention de 240 000 €, n'aient « pas été distribuées selon des critères sociaux ». Le tribunal a mis son jugement en délibéré et a demandé à la Ville d'étayer son argumentation sociale. La semaine dernière, le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin (UMP), a dit qu'il souhaitait que la Ville s'engage de nouveau, lors du prochain concert de Johnny Hallyday à « faire diminuer le prix des places. Mais si le tribunal administratif dit que je me suis trompé, nous ne recommencerons pas. On verra ».

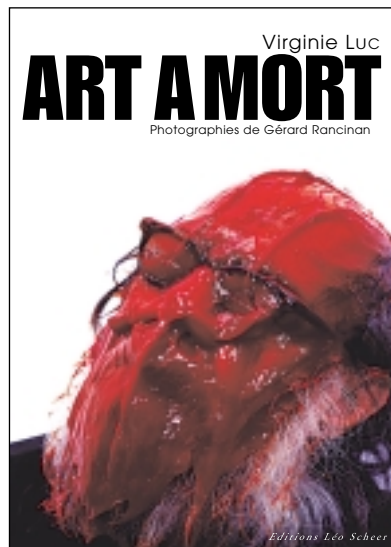
Mercredi, à Strasbourg, Robert Grossmann, premier adjoint au maire (UMP) Fabienne Keller, a déclaré que la municipalité « entendait faciliter » l'organisation du futur concert de Johnny Hallyday et envisageait « la mise à disposition gratuite du stade de la Meinau ». Lundi, la mairie de Nantes avait déjà renoncé à apporter toute aide au prochain concert estival du chanteur, une décision identique à celle prise par la mairie de Bordeaux, qui a abandonné le 3 octobre son projet d'acheter, pour 228 000 €, des places à tarif réduit.

Jean-Claude Camus, producteur de Johnny Hallyday a précisé au *Monde* qu'il ne « s'agit en aucun cas de subventions. Nous ne demandons aucune aide pour la production des spectacles ». Les villes ont selon lui « intérêt à organiser de grandes manifestations populaires, Elles choisissent d'aider les plus démunis à venir au concert. Elles nous offrent parfois la location des stades – ce qui représente environ 38 000 € – et de la publicité. Pour les villes c'est bien moins cher qu'un feu d'artifice ou que le Tour de France, pour lequel elles dépensent des millions ».

Nicole Vulser (avec AFP.)

Les Éditions Léo Scheer
ont le plaisir de vous annoncer la naissance de
la galerie 14/16 Verneuil

avec l'exposition des photographies de
Gérard Rancinan
et le livre de
Virginie Luc



Vernissage le 11 octobre 2002
à partir de 19 heures

Exposition
du 12 octobre au 1^{er} novembre 2002

Galerie 14/16 Verneuil - Éditions Léo Scheer
14 - 16 rue de Verneuil - 75007 Paris

Éditions Léo Scheer

ARTS • En près de 200 toiles, aquarelles et dessins réunis au Grand Palais, la première rétrospective française du peintre britannique, mort en 1837, révèle un créateur en marge de l'académisme, qui a conduit son art jusqu'à une folie admirable

John Constable dans le chaos de la nature



« Vue de Salisbury, depuis la bibliothèque de l'archidiacre Fisher » (1829). Huile sur papier, 16,2 x 30,5 cm.

des études sur le motif très adroites des années 1800 à l'implosion ultime. Les œuvres ont été choisies non par un historien d'art, mais par le peintre Lucian Freud.

RÉVOLUTIONNER LA PEINTURE

Ce dernier, dans l'entretien que publie le catalogue, affirme que « Constable ne se préoccupait pas de révolutionner la peinture mais de peindre vrai ». Ce qui est vrai et faux. Vrai parce que Constable ne se « préoccupait » pas de faire une révolution : il la faisait, simplement, parce qu'il ne pouvait pas faire autrement. Faux parce que, pour « peindre vrai », il fallait une révolution contre les conventions en usage chez les messieurs bien élevés de la Royal Academy of Arts.

Le sentiment de la nécessité s'impose tout de suite. Dès la première salle, on sait que voici un artiste incapable d'un compromis, qui n'y

pense même pas – et qui, donc, se perdra. Vers 1806, il peint une jeune femme, de dos. Les coussins sont des nuages. Le vêtement est un feuillage. L'épaule est une chair molle dans laquelle le doigt s'enfoncerait. L'obsession du tactile s'impose déjà : il faut que la peinture fasse ressentir physiquement son sujet. Si elle se contentait de le

représenter visuellement, elle l'appauvrirait, elle le manquerait.

Pour éviter cette solution de facilité, toutes les solutions sont bonnes. La peinture peut être nourrie de météorologie pour figurer un ciel, de géologie pour figurer une falaise, de botanique pour des plantes. Dans les années 1810 et 1820, les paysages ont des airs d'inven-

Quand l'écriture fait corps avec la peinture

A première rétrospective, premier grand livre. Il n'existait que bien peu à lire sur Constable en français. L'ouvrage de Pierre Wat (*Constable*, Hazan, 304 p., 92 €), spécialiste du romantisme, est à la mesure de son sujet. Avec une passion et une patience exemplaires, il pénètre dans l'œuvre et en rend manifeste l'absolue singularité. Animé d'un mouvement constant entre les œuvres – exceptionnellement bien reproduites – et les écrits de l'artiste – dont des inédits jamais traduits jusqu'ici –, fondé sur une connaissance attentive du contexte intellectuel, littéraire et artistique, le livre excède de beaucoup ce que l'on entend d'ordinaire par monographie. Surtout, il aide le regard au lieu de le contraindre. Loin d'enfermer l'œuvre dans un commentaire rigide, il se plaît à en révéler les profondeurs, à suivre les accidents de son développement, à vivre avec elle. L'écriture fait ainsi corps avec la peinture. Le cas n'est pas fréquent.

MUSIQUE • La titanesque partition du compositeur a conquis le public du Festival d'automne

« Tutuguri », « poème dansé » de Wolfgang Rihm

LE FESTIVAL d'automne à Paris invite depuis plusieurs années à considérer la question de la forme musicale, simple miniature ou cycle long. Sur ce sujet, Wolfgang Rihm est le compositeur qui a le plus à dire. Non seulement parce que cet Allemand de 50 ans possède un catalogue de plus de 200 œuvres, mais surtout parce qu'il les écrit en envisageant « le moment, le moment suivant et le moment entre les deux » (*Le Monde* du 19 novembre 2001).

Ceux qui ouvrent *Tutuguri* sont d'une stupéfiante ingéniosité. Une note répétée à la flûte infiltre progressivement les pupitres environnants, comme une formule incantatoire qui joue les sésames de l'orchestre. Le portail instrumental entrebâillé laisse alors transparaître des trésors de diverses natures, assemblages composites puissam-

ment éclairés ou amorces de figures maintenues dans l'ombre. Avec, ça et là, du vide, bien en place et indispensable. Après un démarrage tonitruant, ces respirations servent moins à reprendre son souffle qu'à continuer d'inhaler les effluves très particuliers de la musique.

RICHE EN IMAGES

Tutuguri est un « poème dansé » qui s'inspire de la poésie éponyme provenant de la pièce radiophonique *Pour en finir avec le jugement de Dieu*, d'Antonin Artaud. Localement riche en images, *Tutuguri* prend dans sa globalité des allures de vision. Vision d'un metteur en scène de moments musicaux d'une époustouffante efficacité qui use du familier et de l'inouï comme du premier plan et de l'arrière-plan.

Sa partition de 115 minutes ne

compte pas un temps mort. Elle comporte trois types d'expression. Des zones de non-droit musical où domine l'activité brute et impulsive. Des terrains d'activité très réglementée, par une pulsation fortement assénée. Des espaces de métissage harmonique, souvent inédits. *Tutuguri* est une œuvre à nulle autre pareille avec ses chœurs phonétiques (préenregistrés), son orchestre convulsif (dont quelques membres ont émigré dans la salle pour marteler des tam-tams et des gongs) et son récitant (prévu pour vociférer, ahaher et geindre dans un micro).

Rihm y apparaît bien différent du créateur raffiné de *Jagden und Formen* (2001) qui a, le 4 octobre, constitué le premier volet du triptyque consacré cette année par le Festival d'automne à son compositeur de référence pour la période

taire : haies, champs, charrues, charriots, bétails. Parce qu'elles sont encore très figuratives, ces toiles ont obtenu un certain succès, surtout en France, où elles étonnèrent Delacroix. Pendant ce temps, Constable multiplie infatigablement les petites études au crayon, à l'aquarelle et à l'huile. L'observation juste s'y inscrit en gestes picturaux dynamiques. Sans souci de plaire, Constable évite les points de vue spectaculaires et la « belle nature » : il peint là où il est, en synthétisant ce qu'il voit, arbres, écluses, taillis.

Ces prélèvements *in situ* nourrissent les esquisses pour de plus grands tableaux. Ceux-ci, Constable s'efforce de les pousser jusqu'au degré d'achèvement qu'exige le goût dominant. Mais il ne peut pas : cet achèvement le contraindrait à demeurer superficiel, à s'en tenir prudemment aux apparences extérieures – à mentir. Dès 1824 et *Le Saut du cheval*, l'incompatibilité est évidente : soit finir, soit être dans le vrai. Il ne peut hésiter. On ne le comprend pas ? Il ne change pas pour autant. Dès 1828 et la somptueuse grande esquisse du *Château de Hadleigh*, la question est réglée. Turner, criant avec les loups, compare la toile à des écla-boussures tombées d'un plafond badigeonné trop vite, à cause du blanc qui apparaît là pour la première fois dans toute son intensité. Constable n'en a cure. Il est déjà bien au-delà, emporté par ses « perpétuels orages » de peinture.

Philippe Dagen

GRAND PALAIS, entrée Clemenceau, Paris-8^e. M^o Champs-Élysées-Clemenceau. Du mercredi au lundi, de 10 heures à 20 heures, le mercredi jusqu'à 22 heures. 9,1 €. Jusqu'au 15 janvier. Internet : www.rmn.fr/constable/

1999-2004. Remarquablement interprété par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, sous la direction alerte de Fabrice Bollon, *Tutuguri* passe pour le manifeste titanesque d'un demiurge qui, capable (techniquement) de tout, se permet tout pour laisser *in fine* le public tétanisé mais conquis.

Pierre Gervasoni

FESTIVAL D'AUTOMNE. Wolfgang Rihm : *Tutuguri* (création française). Rupert Huber (récitant), Chœurs et Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, Fabrice Bollon (direction). Cité de la musique, le 8 octobre.

EXPOSITION
PARIS PÉKIN

LES ARTISTES DE L'AVANT-GARDE CHINOISE !

DU 5 AU 28 OCTOBRE 2002

www.paris-pekin.net

LOCATION : 1-3, AVENUE GABRIEL - 75008 PARIS

ESPACE CARDIN

1-3, AVENUE GABRIEL - 75008 PARIS

LE FIGARO

Università degli Studi di Firenze
Istituto di Studi Umanistici
Antichità Medioevo Rinascimento

En collaboration avec:
Institute for Advanced Study
École Pratique des Hautes Études
École des Hautes Études en Sciences Sociales
Robbins Collection School of Law UC Berkeley
Fondazione Ezio Franceschini
Istituto Nazionale di Studi sul Rinascimento
Società Internazionale per lo Studio del Medioevo Latino
Istituto e Museo di Storia della Scienza

Doctorat de Recherche
Avis de concours pour la période 2002-2004 (trois ans)
18 places: 12 avec bourse d'étude
Échéance des inscriptions: 11 novembre 2002
Épreuves de sélection: 9 - 12 décembre 2002
Début des cours: mai 2003
Texte intégral de l'avis de concours: www.isu.unifi.it
Renseignements: isu@tsd.unifi.it - Tel.: +390552757081

Théâtre L'homme selon Beckett, tout simplement



GENNEVILLIERS Le dessin de Beckett est de représenter l'homme, l'être humain, dans sa condition la plus simple. En représenter l'idée, et juste le nécessaire qu'elle implique. Respirer, veiller, dormir, se nourrir, uriner... les besoins de nature. Une épure. Vivre, Beckett ne va pas jusque-là, il y aurait trop d'incertitudes à dire. Dans *En attendant Godot*, ils sont deux modèles, nommés Estragon et Vladimir, deux modèles purs et simples, deux concepts. Vivants, ça nous ne savons pas. Morts aussi bien, puisque Beckett ajoute un attribut à son idée d'homme : le suicide. Deux attributs plutôt, puisque tout de même c'est le théâtre : suicide et conversation. Estragon et Vladimir parlent donc. C'est un couple. Depuis cinquante ans. Presque un couple comme l'on dit en science physique : « ensemble de deux forces parallèles égales et opposées ». Et à les écouter parler, nous pourrions croire un moment que leurs paroles sont stylisées, origi-

nales, proches d'un « genre » littéraire, celui du clown par exemple, mais non, « qu'est-ce que tu fais ? Je me déchausse » : rien que du courant, ordinaire. C'est qu'au théâtre, normalement, il y a une disparité, on ne sait quoi d'augmenté, d'affecté, que nous laissons faire comme allant de soi. Rien de ça dans *Godot*. L'ordinaire. Dieu aussi dit, peut-être, sans chercher plus loin, « nous avons le temps », ou « au fond du couloir à gauche ». Estragon et Vladimir, quoique simples concepts l'un et l'autre, ne sont pas indifférenciés, pas « tout com-

me ». Estragon est volontiers faiblard, anémique. Assis ou allongé. Sur le désert nu, plat, où ils se disent des choses pour continuer d'être deux, Vladimir se paie du footing (désert nu sauf un arbre, puisqu'il a bien fallu une ou deux branches pour se pendre). Soit dit en passant, lorsque deux compagnons se tuent ensemble, comme le feront peut-être ou l'ont déjà fait Vladimir et Estragon, ils doivent se retrouver plus légers, plus espiègles, que les suicidés solitaires – il y a quelque chose de ça dans *Godot*. A deux reprises, sur ce non-lieu perdu, viennent à passer deux autres hommes, Pozzo et Lucky, qui n'ont rien à voir. Autant Estragon et Vladimir sont nus, autant Pozzo et Lucky crânent ou ploient sous les aventures de la société : inégalité, violence, cruauté, et aussi, mais brimées, danse ou poésie. Lorsqu'ils réapparaîtront, ils seront deux loques, sous les yeux de nos deux amis, intacts, qui, eux, restent là parce que,

dissent-ils, ils « attendent *Godot* ». Tout se passe comme si ce « Godot », souvent invoqué, n'était personne. Etait « ce soir » ou « demain », tout et rien du même coup. N'était que l'idée du Temps, comme Estragon et Vladimir ne sont que l'idée de l'homme. Le très beau décor que Lucio Fanti a fait pour Bernard Sobel est une « machine » cosmogonique, les astres évoluent, se cachent ou se découvrent, Vladimir enjambe un levier qui semble étayer une comète, nos deux concepts d'homme conversent dans l'outre-monde, dans l'« absolu ». Cette œuvre de Samuel Beckett, constamment jouée et rejouée dans le monde entier depuis cinquante ans, qu'en dire encore, qu'en faire encore ? Bernard Sobel réussit à éviter tout contre-jour, toute dérivation, quand il est si facile, et si couru, d'incliner Vladimir et Estragon vers des originalités de société ou de fiction, ou vers des cérébralités. Non, la mise en scène de Bernard Sobel, mot par mot d'une justesse extrême, tient, d'un seul allant clair, et le simple et l'immense. Et comme il a bien fait de confier les rôles à quatre camarades d'école, quatre brigands, Christophe Brault (Lucky), Philippe Faure (Estragon), Claude Guyonnet (Pozzo), Daniel Znyk (Vladimir), meilleurs que jamais.

Michel Cournot

« En attendant *Godot* », de Samuel Beckett.

Mise en scène de Bernard Sobel.

Théâtre de Gennevilliers, 41, avenue des Grésillons.

M^e Gabriel-Pétri. Tél. : 01-41-32-26-26.

Du mardi au samedi à 20 h 30, dimanche à 16 heures.

Jusqu'au 27 octobre. De 9 à 20 €.

Photo © P. Victor/MAXPPP.

Clubbing

PARIS

Gonzales

Venu du Canada avec quelques chansons en poche, Gonzales s'est immédiatement amouraché de l'Europe et réciproquement. Musicien accompli, nous l'avions découvert par la grâce d'un premier album au titre délibérément acide, *Gonzales Uber Alles*, rappelant ses origines juives, entre cabaret rock et chansons mélodieuses. Le deuxième, beaucoup plus brutal, moins travaillé et teinté de rap alternatif n'avait en revanche pas convaincu. C'était sans compter sur l'énergie du bonhomme. Auteur prolifique et loufoque, Frank Sinatra de l'underground, il est revenu cette année avec un troisième opus *Gonzales III, Presidential Suite*, synthèse très réussie de ses divers penchants. Si ses shows clownesques et son physique rappellent souvent

Django Edwards, Gonzales a suffisamment de personnalité et de répertoire pour tenir une scène à lui seul. Divertissement faussement mégalomane et bonne musique assurée. Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. M^e Anvers. Tél. : 01-55-07-06-00. 20,90 €. Soirée suivie de plusieurs dates en France.

Danse

SURESNES
La colère

Depuis 1995, la chorégraphe Laura Scozzi s'est mis en tête de chorégrapier les émotions fondamentales. Après *L'Amour* et plus récemment *La Peur*, elle s'attaque à *La Colère*. Pour cette entreprise délicate, la chorégraphe en résidence de création au Théâtre de Suresnesa rencontré des Suresnois pour plancher sur le sujet et invité des amateurs sur scène. Dans un décor de supermarché, notre Italienne formée à la

sociologie, au théâtre et au mime, compte bien nous faire grimper au rideau de bonheur.

Théâtre de Suresnes, 16, place Stalingrad, Suresnes (Hauts-de-Seine). Tél. : 01-46-97-98-10. Les 11, 12, à 21 heures ; le 13, à 17 heures. Navette gratuite quarante-cinq minutes avant la représentation à l'angle de l'avenue Hoche et de la place Charles-de-Gaulle. Retour assuré après le spectacle. De 9 € à 20 €.

Jazz

NANCY
Festival Nancy Jazz Pulsations

Deux éléments symbolisent depuis vingt-cinq ans le festival Nancy Jazz Pulsations. Son chapiteau, au cœur du parc de la Pépinière, lieu d'accueil des fantasques parades free des origines jusqu'aux tenants des dernières évolutions du jazz. Et puis son nom de pulsations, qui dit bien le propos festif

et jubilatoire de la manifestation, qui, comme Montreux ou Nice, se demande régulièrement si le terme de jazz correspond encore à toutes ses envies, mais sans se résoudre à le supprimer. Du jazz il y en a pourtant encore beaucoup cette année. Ainsi les formations de Jef Sicard, Stéphane Belmondo, Rosario Giuliani, de François Théberge avec Lee Konitz, de Steve Coleman, Sarah Morrow, Paolo Fresu, Joseph Jarman, Bill Frisell, Jean Toussaint ou Sonny Rollins. Quelques bluesmen sont aussi annoncés, comme Mighty Mo'Rodgers ou Nico Wayne Toussaint, nouveau venu à suivre sur la distance. Comme se distingue du tout-venant actuel de la scène électro Rubin Steiner. A noter aussi la présence de l'Orchestra Baobab et d'Hadouk Trio pour les musiques du monde et une soirée funk avec la reformation des Jazz Crusaders et l'inoxydable Maceo Parker.

Parc de la Pépinière et différentes salles (Vertigo, Terminal Export, Zénith, salle Poirer...) de Nancy (Meurthe-et-Moselle). Jusqu'au 19. Tél. : 03-83-35-40-86. De 5 € à 45 € selon les lieux et les soirées.

Sélection disques musique instrumentale

par Sylvain Siclier

PIERRE-YVES MACÉ

Faux jumeaux

Quatre pièces lentes forment *Faux jumeaux*, premier album du pianiste et vibraphoniste Pierre-Yves Macé, accueilli par la compagnie phonographique Tzadik dirigée par John Zorn. Limpides, suscitant l'émotion de bout en bout, les dérives mélodiques de Macé traduisent une intensité inquiète qui doit tout à l'écri-



ture (percussions mélodiques, clarinette, flûte, cordes) et non à la tentation de l'effet. Macé insère à ses méditations des improvisations dirigées et de fugitives interventions de machines à travailler le son. On n'a pas entendu si souvent un tel talent à appréhender l'espace et un tel discernement dans l'organisation musicale. Superbe début pour ce jeune compositeur (22 ans) pleinement maître de ses ambitions.

1 CD Tzadik/Orkhestra International.

PASCAL COMELADE

Psicotic Music'Hall

Avec des indices plus ou moins déchiffrables (références musicales, titres des compositions avec des perles comme *A Hard Mortadelo's A-Gonna Filemon Fall*), *Psicotic Music'Hall*, de Pascal Comelade, raconte plus que de coutume son concepteur, qui incidemment a pris en main la quasi-totalité des nombreux instruments mis en jeu ici. La relation musique/mouvements des corps ; l'attachement à des musiciens trop « particuliers » pour l'industrie (ici Ornette Coleman, les compagnons de Captain Beefheart, probablement Todd Rundgren au travers de *Sense el resso del dring...*) ; le rendu sans dédain aux musiques de bals, fanfares (*Lumpen-Harmony*) et de ce music-hall qui renvoie à l'imaginaire des *Enfants du Paradis* ; le goût pour la forme ramassée de la chanson rock et/ou pop ; le rappel des minimalistes du courant répétitif. Détaché du pastiche – qu'il a plutôt pratiqué avec économie – Comelade assume

ici sa part tendre et sereine.

1 CD Delabel/Virgin.

DANIEL YVINEK

Recycling
The Future

Bassiste sollicité sur bien des territoires (le jazz, en particulier avec l'excellent Pierrejean Gaucher, la variété, les musiques du monde), Daniel Yvinek collecte depuis des années des sons, des airs, des rythmes, des

bruits. Comme avant lui Brian Eno ou Bob Ostertag, Yvinek – aidé de près par le pianiste Pierre-Alain Goualch – a agrégé cette matière pour en faire un support partiel ou total, essentiellement rythmique, à divers solistes. Il en ressort un ensemble touffu, singulier, assez proche de l'ambient music d'Eno justement et dont la première des qualités est de ne pas diriger l'écoute vers des interprétations trop évidentes.

Mystérieux et prenant.

1 CD RCA Victor/BMG.

Fabienne Darge

SKINNER, de Michel Deutsch (éd. De L'Arche, 9,50 €). Mise en scène d'Alain Françon. Avec Carlo Brandt, Cécile Garcia-Fogel, André Marcon, Jean-Paul Roussillon, Dominique Valadié. Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris-20^e. M^e Gambetta. Tél. : 01-44-62-52-52. Mardi à 19 h 30, du mercredi au samedi à 20 h 30, dimanche à 15 h 30. Jusqu'au 27 octobre.

Alain Françon n'a pas cherché à mettre en scène de manière réaliste un fait de société aux nombreux échos contemporains. Il joue la densité, la tension sourde, évitant toute psychologie. Il installe ce cauchemar halluciné en utilisant tout l'espace scénique, immense, à la fois vide et étouff-

CONCERTS

ensemble
inter
contemporain
Dimanche 20 octobre
15 h 30

Solistes aux
Bouffes du Nord

œuvres de



Rossini
Hindemith
Carter
Ligeti

Théâtre des Bouffes du Nord
37 bis, Bd. de la Chapelle 75010 Paris
Réservations : 01 46 07 34 50

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

35^e Anniversaire
THÉÂTRE du CHÊNE NOIR
— Avignon —

Saison 2002-2003 avec entre autres

| | |
|-------------------|--------------------------|
| Daniel Auteuil | Guillaume Lanson |
| Philippe Avron | Richard Massoutier |
| Robert Cantarella | Ivan Morane |
| Philippe Caubère | J.-Claude Penchenat |
| Jean-Paul Farré | Damien Rémy |
| Fellag | Robin Renucci |
| Gérard Gelas | Christian Schiaretti |
| Jean-Max Jalin | Pierre-Olivier Scotta... |

Abonnements et locations sur place au 8 bis rue Ste-Catherine Avignon et au 04 90 82 40 57

Samedi 12 octobre 2002
au Palais de l'Europe
Les Colloques
de Menton
« Penser notre temps »
Aux Livres
Citoyens !
La République
au XXI^e siècle
Monique Canto-Sperber
Alain-Gérard Slama
Michel Winock
Maurice Agulhon
Paul-Marie Coletteaux
samedi 12 octobre
Conférence-débat à 14h30
Entrée libre
Retrouvez les Colloques de Menton sur
www.villedementon.com

Latifissima et le Conseil Général des Bouches-du-Rhône présentent
FIESTA DES SUDS
2002
Renseignements : 0625 833 833
Internet : www.dock-des-suds.org
Réservations : points de ventes habituels
DU 12 AU 31 OCTOBRE
DOCK DES SUDS

THÉÂTRE GYPTIS
du 15 au 26 octobre
L'Echange
1^{re} version
Paul Claudel
Mise en scène Françoise Chatôt
SUBLIME ET RENVERSANT
04 91 11 00 91 - Marseille

Pour communiquer
dans cette rubrique,
vous pouvez nous
contacter au :

01.42.17.39.65

Fax : 01.42.17.39.24

Mino Cinelu percute à tout va

Chanteur-guitariste, compositeur et leader d'un groupe d'électro-world, percussionniste historique – Miles Davis, Sting, Dizzy Gillespie...

PECTORAUX ET VENTRE de salle de gym, démarche de danseur, bras de fort des halles, tresses d'Indien, sourire d'enfant, beau type, rayonnant, solide : « *J'aime la vie, j'ai besoin de ressentir la vie, je me suis beaucoup plus griot que percussionniste.* » Toujours aux aguets, enfant, ouvert au monde et aux autres, on le perçoit comme sûr de soi : « *Je n'y échappe pas.* » Sensible, fille, remué tous les jours par le 11 septembre dont il a vu l'épisode de ses fenêtres de Brooklyn, il passe pour prétentieux : « *Je ne sais pas d'où ça vient.* » Ne reniant rien de son prestigieux passé (« le plus grand percussionniste du monde », une carte de visite de luxe, de Miles Davis à Peter Gabriel en passant par Sting et Weather Report, jazz, pop, rock, fusion, free, Afrique, Antilles, électro, world), il constate qu'on peine à le classer : « *jazz* » pour la Fnac, pas assez jazz pour TSF, presque pop pour NRJ, mais pas tout à fait électro pour Nova, ovni trop identifié (Miles, Miles, Miles) : « *En fait, je démarre tous les jours.* »

Et si les choses avaient commencé avant ? A la fin des années 1970 en France, Mino Cinelu est de tous les coups : free, pop, avant-garde, danse, manche, métro, joyeux, musicien complet, tous le voulaient. Un peu lassé d'être contrôlé à tout propos dans le métro, il tente sa chance à New York. Dix mille avant lui. Au mieux, on les retrouvait à la plonge d'une pizza ou un couteau dans le dos. Lui, il disparaît. Personne n'a de nouvelles. On attaque le deuil. Quand un autre disparu, Miles Davis, annonce la composition de l'équipe de son retour (1981). Aux percussions : Mino Cinelu. Berlin, Café Einstein, le Mur est bien là, un étourneau retourne à l'Est, il fait gris, samedi 29 octobre 1983, 11 heures : interview du percussionniste en tournée avec Miles. Au bout de soixante-deux minutes, lui : « *Qui es-tu ? Depuis que je fais partie du groupe, ma vie d'interviewé est un enfer. On me demande à quelle heure il se lève, s'il prend des cachets, qu'est-ce qu'il écoute la nuit, s'il est thé ou café, etc. J'aime tellement Miles, que je réponds à tout. Là, on parle depuis une heure, on n'a pas prononcé son nom.* »

Depuis, constante attention à la carrière de Mino. Sincérité qui ne fait aucun doute. C'est un des types les plus directs, vrais, candides jusqu'à l'erreur : « *Les gens se sont appropriés un Mino percussionniste. Vingt ans qu'on me rabâche que j'ai joué avec un des types les plus géniaux de la planète. Enfin, il y a pire comme problème dans la vie. De toute façon, il m'a tant apporté. C'est osé de sortir cet album, Quest Journey (Universal), mais c'est ma voie. J'ai commencé à la scie musicale, aujourd'hui on ne me laisserait plus le faire.* »

BIOGRAPHIE

► **10 mars 1957**
Naissance à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

► **1963**
Premier voyage en bateau aux Antilles, première guitare offerte par le père.

► **1980**
Rencontre de Miles Davis.

► **1987**
Rencontre de Raoni, chef indien (Amazonie).

En musique, Mino Cinelu ne fait pas de classement. Chris McGregor, Chautemps, Jef Gilson, Lubat, Levallet, Lavilliers en duo, Chute libre, Moravagine, Jacques Thollot, Beb Guérin, Jeanneau, Siggy Kessler avec qui il chantait des tubes cubains dans le camion, ses frangins (une guitare à trois), Patrick Gardès, premier synthé pas accordable, Miles, Dizzy, Joe Zawinul, beaucoup plus tard Portal, ou tel petit combo amateur de Belleville, pour lui, tous sont à égalité de rencontre. Il aime aimer (grand défaut). Il est incapable de méchanceté (vice majeur). Prêt à jouer partout à tout moment (péché mortel). Il a aimé Pia Colombo (impardonnable), Colette Magny, Toto Bissainthe (faute de jeunesse), il a connu le riz complet faute de mieux et l'auto-stop sportif « *surtout si tu es un peu bronzé...* ».

ALLERS-RETOURS ENTRE HIER ET DEMAIN

Soif d'apprendre. La flûte comme un moyen de voyager et de parler avec tous ceux qu'on croise. La six-trous, la bamsri indienne, les shinabuya du Japon, toutes celles qu'il trouve ou qu'on lui donne. Dès qu'on joue, on peut parler avec n'importe qui. Rapport très fort au Japon où il a séjourné et attachement aux Etats-Unis où il vit. Une mémoire intacte, de tout, des détails,

des images, des êtres, d'un arrêt sur la route à Mâcon avec Beb Guérin, Pierre Favre et Léon Francioli, d'avoir écouté de près (en jouant) Steve Lacy et Clifford Thornton. Demain est un autre jour : « *Tout ce mouvement, le mélange électronique, la voix, les machines* », tout ce qu'avec des bricoleurs, des inventeurs, des bizarres, il savait déjà, ils préfiguraient et trouvaient déjà, maintenant ça marche : « *Ça répond bien aux grandes agglomérations, aux zones urbaines, moins proches de la nature, c'est une réalité musicale profonde qui touche tout le monde, Blacks, Bleus, Verts, Mauves. Ça prend le relais du jazz qui avait trouvé la danse et qui l'a oubliée en route, au profit d'harmonies impossibles, d'un phrasé impossible, directement passé au cerveau. Avec Dizzy, on danse, on danse, avec Albert Ayler, même Sun Ra que j'ai croisé à l'aéroport. Miles à côté me disait : regarde, il te mate, il va t'engager. Il ne faut jamais avoir peur d'une belle mélodie. Je sens la belle mélodie chez Keith Jarrett comme chez Cecil Taylor.* »

Mino Cinelu, c'est son point faible, a la mémoire égale : zone en banlieue, les troquets équipés de Scopitone où l'on voit Farid El-Atrache, Oum Khalsoum. Pour la guitare, une seule école : Django. Pour le jazz, Louis et Ella. Il sait qu'un lundi il jouera

au Sweet Basil avec Gil Evans. Il les appelle le groupe des fantômes. Comme Enée au chant VI, il voit de l'autre rive les ombres qui tendent leurs bras vers lui, Count (Basie), Duke (Ellington) ; ou Stevie Wonder, avec qui, comme avec Curtis Mayfield, il s'est produit. Il a connu ces êtres. Pire : il a joué avec eux, « *cette force, cette classe, tu ne peux pas savoir* ». Il ne se considère pas comme percussionniste, « *plutôt guitariste, Miles a pigé ça, l'instrument, c'est tout et c'est rien, le rythme d'abord, il voulait que je chante* ». Naïf ? « *Je crois que les gens peuvent être bons, qu'on peut y arriver. Le monde, je l'ai pesé, il était léger. Je me moque de moi.* » Mino a commencé par une musique d'un film allemand sur Rimbaud. On lui propose d'enregistrer sous son nom : « *Mon premier album n'était pas mon premier album. Je suis si malade avec toutes ces stratégies. Pour le dernier, je donne quinze ans de ma vie. Quinze ans : de toute façon, tu les as pris dans la tronche avec joie.* » Ainsi que dit Bird, d'après Cortazar : ça, Miles, je l'ai joué demain...

Francis Marmante

En concert le 10 octobre à l'Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. M^e Anvers. Tél. : 01-44-92-45-36. 18,70 €.



FÉDÉRIC POULTIN

LES GENS DU MONDE

■ Le jury Femina a rendu publique sa deuxième liste en vue des prix qu'il décernera le 7 novembre. Côté français, restent en lice *Le Non de Klara*, de Soazig Aaron (Maurice Nadeau), *Exhibition*, de Michka Assayas (L'Arpenteur), *Dormir*, de Sylvie Caster (Pauvert), *Johnny chien méchant*, d'Emmanuel Dongala (Le Serpent à plumes), *Heureux comme Dieu en France*, de Marc Dugain (Gallimard), *La Gare des faux départs*, de Hugo Marsan (Mercure de France), *La Mélancolie des innocents*, de Jean-Pierre Milovanoff (Grasset), *Les Adieux à la reine*, de Chantal Thomas (Seuil), *Faire l'amour*, de Jean-Philippe Toussaint (Minuit) et *Dondog*, d'Antoine Volodine (Seuil). Pour le prix étranger, *Les Soldats de Salamine*, de Javier Cercas (Actes Sud), *La Sorcière d'Exmoor*, de Margaret Drabble (Phébus), *Les Corrections*, de Jonathan Franzen (L'Olivier), *Le Palais des miroirs*, d'Amittav Gosh (Seuil), *Viser les cygnes*, de Hella H. Hasse (Actes Sud/Lémeac), *La Forteresse*, de Robert Hasz (Viviane Hamy), *Montedidio*, d'Erri De Luca (Gallimard), *La Tache*, de Philip Roth (Gallimard), *Le Pouvoir du chien*, de Thomas Savage (Belfond) et *Nids d'hommes*, de Lu WenFu (Seuil). Le prix Essai se jouera entre François Azouvi (*Descartes et la France*, Fayard), Michael Barry (*Masoud*, Audibert), François Bon (*Rolling Stones, une biographie*, Fayard), Patrick Declerck (*Les Naufragés*, Plon), Gabriel Desmarquest (*Kafka et les jeunes filles*, Pygmalion), Max Dorra (*Heidegger, Primo Levi et le séquoia*, Gallimard), Eric Hazan (*L'Invention de Paris*, Seuil), Abdelwahab Meddeb (*La Maladie de l'islam*, Seuil), Monique Nemer (*Raymond Radiguet*, Fayard), Philippe Roger (*L'Ennemi américain*, Seuil) et Eric Roussel (*De Gaulle*, Gallimard). Prochaine liste le 23 octobre.

■ **Jean-Pierre Junet** va adapter à l'écran *Un long dimanche de fiançailles*, roman de Sébastien Japrisot couronné du prix Interallié en 1981. Le réalisateur du *Fabuleux Destin d'Amélie Poulain* a signé un accord avec la compagnie américaine Warner Bros. Le livre relate la quête d'une femme pour découvrir la vérité sur la disparition de son fiancé pendant la première guerre mondiale. « *Voilà plus de dix ans que j'attendais ce moment, a déclaré Jean-Pierre Junet. Le bouquin de Japrisot est une fabuleuse histoire d'amour, d'espoir et de volonté. Je peux relire la fin dix fois de suite, dix fois de suite je pleure !* »

■ **Jean-Louis Murat** a annulé en raison d'un mal de dos toutes les dates de sa tournée d'automne, qui devait débiter le 8 octobre au Nouveau Casino, à Paris. Cette tournée était initialement prévue jusqu'au 8 novembre.

RADIO

VENDREDI 11 OCTOBRE

► Pot-Bouille

11 heures, France-Culture
Adaptation par Sylvie Péju d'un des tomes des *Rougon-Macquart*, d'Emile Zola. Dixième épisode : Berthe va épouser Auguste mais, le jour de leurs noces, le frère du marié découvre qu'il est cocu.

► Le Voyage des mots

14 heures, France-Culture
Les mots sont des immigrants et chaque pays en importe d'ailleurs. Une émission de Gilles Lapouge, avec l'étymologiste Marie-José Brochard.

DOMINIQUE DHOMBRES

Sortir du trou

LE JOLI, l'admirable lapsus. Julien Dray était, mercredi, l'invité de « Soir 3 ». Le député de l'Essonne, sans doute stressé par une dure journée, racontait en direct à Laurence Bobillier le socialisme depuis Epinay. Il parlait vite, trop vite sans doute. Le Parti socialiste a eu « deux présidents de la République, François Mitterrand et Lionel Jospin », disait-il. Allons bon ! Pour Mitterrand, c'est avéré, assuré, historique même. Mais pour Jospin ? Il reste un doute, une inquiétude, un souci. Julien Dray voulait probablement dire que François Mitterrand avait accompli deux mandats présidentiels. Mais, emporté par son élan, fougueux comme un quadragénaire, et sans doute l'herbe verte aussi le poussant, il commettait un de ces lapsus de légende qui font la joie des psychanalystes. Le président de la République Lionel Jospin ! La séance va vous coûter cher, mon gaillard.

Qu'est-ce qui lui a pris, à Julien Dray ? La journée avait été longue, sans doute. Avec Arnaud Montebourg et Vincent Peillon, il s'est mis martel en tête de réaliser un nouveau Parti socialiste. Vaste programme. Fatigant, certainement. Usant, sûrment.

Mais pourquoi ce lapsus ? Freud affirme qu'il s'agit toujours de l'expression, un peu tordue, d'un désir inconscient. Julien Dray aurait certainement aimé que Jospin soit élu président.

Mais l'explication est insuffisante. Il y a autre chose. C'est grave, docteur ? Il faut attendre la fin de l'entretien pour comprendre. Est-ce que Jospin peut refaire surface comme le souhaitait apparemment les Français ? « *On a connu des gens qui étaient au fond du trou et qui sont venus de très loin, le président de la République actuel en est un bon exemple* », disait encore le député de l'Essonne, qui ne s'était toujours pas aperçu de son lapsus.

L'auteur de ces lignes éprouvait soudain une illumination, comme Raymond Souplex dans « Les cinq dernières minutes », une série-culte des années d'antan qui est restée gravée dans la mémoire des quinquas. « *Mais, c'est bien sûr !* » Evidemment. Julien Dray, qui a visité beaucoup de commissariats et que l'expérience a sûrement marqué (comme tous ceux qui sont passés par là, de gré ou de force, vous le diront), n'a qu'une idée en tête. Devenir président de la République. Sortir du trou.

TÉLÉVISION

Cabinet de campagne

La rentrée de la chaîne Festival se distingue par deux nouvelles séries haut de gamme, inédites en France et proposées en version originale sous-titrée : « *Cap Random* », de Des Walsh – saga canadienne anglophone en huit épisodes, illustrant le drame des communautés d'émigrants anglais vers le Canada à l'aube du XIX^e siècle (en rediffusion chaque jour à 19 h 40, à partir du lundi 14 octobre) –, et « *Médecins de l'ordinaire* » (« *Peak Practice* »), série britannique créée en 1993 par Lucy Gannon. Sous la signature de scénaristes et de réalisateurs chevronnés (Jason Flemyng, Antonia Bird...), cette chronique des tribulations quotidiennes d'une équipe de médecins implantée en milieu rural (village de Cardale, dans le comté de Peak) pulvérise depuis bientôt dix ans l'audience de la chaîne ITV. Défis médicaux et questions de conscience, challenges économiques, dilemmes de l'amitié et des sentiments amoureux... Un cocktail à l'anglaise particulièrement efficace (l'humour en contrepoint d'un réalisme social tout en noirceurs et d'intrigues poignantes), servi par une distribution d'excellente tenue – en trio de tête, Kevin Whately (Docteur Jack Kerruish), dans lequel on reconnaîtra le sergent Lewis d'« *Inspecteur Morse* » ; Amanda Burton (Docteur Beth Glover) et Simon Shepherd (Docteur Will Preston). – Val. C.

« *Médecins de l'ordinaire* », vendredi 11 octobre, 21 h 15, Festival. Rediffusions : lundi 14, 18 h 40 ; mardi 15, 13 h 40 ; jeudi 17, 10 h 05.

VENDREDI 11 OCTOBRE

► Vingt-quatre heures de la vie d'une femme

21 heures, CineCinema Succès
Adaptation de la célèbre nouvelle de Stephan Zweig, à laquelle pensa Max Ophuls, mais qu'il ne put mettre en œuvre avant sa mort. Pour lui rendre hommage, Dominique Delouche reprit le projet. La transposition est fidèle à l'œuvre de Zweig, tant dans la mise en scène raffinée que dans

les rumeurs de guerre, la réalité cauchemardesque de la manipulation et du jeu. En femme mûrissante, qui croit une ultime fois en les délices de l'amour, Danielle Darrieux y frémit, à la fois mélancolique et amère, face à son jeune amant.

► Le chamamé

22 h 45, Mezzo
Le chamamé est l'emblème du nord-est de l'Argentine, le fruit de la rencontre entre les gringos – en l'occurrence les jésuites – et les

Salle Jean Tardieu
15 octobre - 2 novembre 2002, 18h30

Petites Fêlures
de Claude Bourgeyx
Par Claude Piéplu

Mairie de Paris
Télérama

Théâtre du Rond-Point 2bis, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris
01 44 95 98 21/10 - www.theatredurondpoint.fr

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 10 OCTOBRE

TF1

14.45 Fausse identité Téléfilm. Larry Cohen. Avec Tracy Lords (EU, 1994, ♦) **16.25** Providence Instinct maternel **17.15** Melrose Place Série **18.10** Star Academy En direct **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.55 JULIE LESCAUT L'EX DE JULIE Série. Pascale Dallet. Avec Véronique Genest, Georges Corraface, Mouss Diouf, Alexis Desseaux (France, 1999, ♦), 2709132 *Alors qu'elle enquête sur le meurtre d'un délinquant, Julie rencontre l'une de ses anciennes conquêtes, devenu directeur d'un foyer de la protection judiciaire de la jeunesse.*

22.45 L'OMBRE DE LA SÉDUCTION Téléfilm. Lyndon Chubbuck. Avec Kiefer Sutherland, Rebecca De Mornay, Dana Delany, Adam Baldwin, Michael Ralph (Etats-Unis, 2000, ♦) **8299749**

0.25 Les Couilles de l'économie 5216188 **1.15** Star Academy 77439817 **1.50** Mode in France Prêt-à-porter printemps-été 2003 **3.00** Reportages Les forçats du Guano **24.30** 3.00 Très chasse La bécassine (50 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS
14.00 La Fleur de mon secret ■■ Pedro Almodovar (Fr. - Esp., 1995, v.m., 105 min) **CC Auteur**
14.20 Lady Oscar ■■ Jacques Demy (GB - Fr., 1978, v.o., 120 min) **Cinétoile**
15.00 Force majeure ■■ Pierre Jolivet (France, 1988, 80 min) **CC**
16.05 Nos funérailles ■■ Abel Ferrara (Etats-Unis, 1996, v.m., 95 min) **CC Frisson**
17.40 Les Apprentis ■■ Pierre Salvadori (France, 1995, 100 min) **Cinéfraz**
18.10 Eyes Wide Shut ■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1999, 155 min) **Cinéstar 1**
19.00 Le Secret magnifique ■■ Douglas Sirk (Etats-Unis, 1954, v.m., 105 min) **CC Succès**
19.45 L'Amour à la mer ■■ Guy Gilles (France, 1963, 75 min) **CC Auteur**
20.40 Ronde de nuit ■■ Jean-Claude Missiaen (France, 1983, 95 min) **13^{ème} Rue**
21.00 La Machine ■■ Paul Vecchiali (France, 1977, 95 min) **CC Auteur**
22.20 Ma nuit chez Maud ■■ Eric Rohmer (France, 1969, N., 100 min) **TV 5**
23.30 Wild Bill ■■ W. Hill (1995, v.o., 99 min) **Cinéfraz**
0.10 Le Christ s'est arrêté à Eboli ■■ Francesco Rosi (Italie, 1979, v.o., 150 min) **CC Classic**

FRANCE 2

17.00 Des chiffres et des lettres **17.30** Age sensible Série **18.00** Brigade des mers Dans la peau d'un autre **18.55** On a tout essayé **20.00** Journal **20.35** Question ouverte Invité : Robert Badinter **20.46** Météo.



20.55 ENVOYÉ SPÉCIAL Magazine présenté par Françoise Joly. Au sommaire : En toute sécurité. Documentaire. Michel Guettienne et Frédéric Bonn. Chine : la longue marche de l'adoption. Documentaire. Philippe Rochot et Sylvain Guillaume. Manu Chao Incognito. Documentaire. Patrice Lorton et Laurent Ciron ♦. 2316855

0.40 Journal de la nuit, Météo **1.05** Millenium Série [22/22] **1.50** Contre-courant Dans le secret de la présomption d'innocence **3.00** Dans le secret de la prison de Fleury-Mérogis **3.45** Info, Météo (20 min).

FRANCE 3

17.45 C'est pas sorcier Les Landes **18.15** Un livre, un jour *Mon cas personnel*, d'Ilan Duran Cohen **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'Info, Météo **20.15** Tout le sport **20.25** ET 2.15 Le Fabuleux Destin de...



20.55 SENS UNIQUE ■ Film. Roger Donaldson. Avec Kevin Costner, Gene Hackman, Sean Young, Will Patton, Howard Duff, George Dzundza (EU, 1987, ♦) **2702229** *Un officier doit mener une enquête sur un meurtre dont il est le principal suspect. Un alliage habile d'intrigue policière et de thriller d'espionnage.* **22.50** Météo, Soir 3.

23.20 PASSÉ SOUS SILENCE Témoin X1 : silence on tue des enfants I Documentaire. Patrick Benquet **6626381** *Le témoignage d'une jeune femme belge victime de pédophilie.*

0.25 Ombre et lumière Titouan Lamazou. **0.55** Cyclisme Championnats du monde sur route **1.45** Espace francophone **2.40** Soir 3 **3.00** Des racines et des ailes La section de recherches **4.55** La Ruée vers l'air (25 min).

CANAL+

15.55 En aparté Magazine. **16.50** Maman, j'ai raté l'avion Film. Chris Columbus (EU, 2000) **18.30** Hyper Show **19.30** Journal des bonnes nouvelles **19.55** Guignols **20.05** H Série **20.30** Les Journaux.



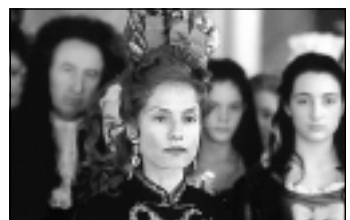
21.00 L'ANGLAISE ET LE DUC ■■ Film. Eric Rohmer. Avec Lucy Russell, Jean-Claude Dreyfus, François Marthouret, Léonard Coblant (France, 2001) **3584126** *Reconstitution stylisée des journées révolutionnaires parisiennes et de la Terreur adaptée des Mémoires de Grace Elliot, aristocrate britannique témoin et actrice des événements.*

23.05 LE PLACARD Film. Francis Veber. Avec Daniel Auteuil, Gérard Depardieu, Thierry Lhermitte, Michèle Laroque, Michel Aumont (France, 2000, ♦) **5869774** *Une comédie aux ressorts vieillots.*

0.25 Golf Trophée Lancôme (1^{ère} journée). 1574188 **2.25** Hockey NHL Colorado Avalanche - Dallas Stars. 2957508 **4.25** Surprises 5120817 **5.05** Marie-Chantal contre le docteur Kha ■ Film. C. Chabrol (Fr., 1967, 110 min).

FRANCE 5 / ARTE

16.35 Alerte au soleil Documentaire **17.35** 100 % Question **18.05** C dans l'air Magazine **19.00** Flash info **19.01** Voyages, voyages **19.45** Arte info **20.15** 360°, le reportage géo Les Radeaux géants de Sibérie.



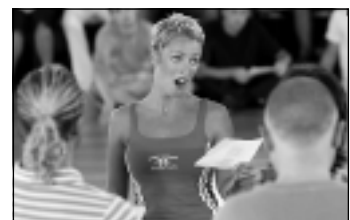
20.40 PREMIÈRE SÉANCE - SAINT-CYR ■■ Film. Patricia Mazuy. Avec Isabelle Huppert, Jean-Pierre Kalfon, Simon Reggiani (France, 2000, ♦) **713107** *La création par madame de Maintenon d'une école réservée aux jeunes filles de la noblesse provinciale. Une réflexion sur l'éducation et la liberté, un regard sur l'histoire inventif.*

22.35 THEMA - LE MYSTÈRE DES LANGUES LES VOIES DE BABEL Documentaire. Pierre Morize (Fr., 2002). 3657497 **23.35** Thema - Poto et Cabengo Documentaire. Jean-Pierre Gorin (EU, 1980). 1512923

0.55 La Bête humaine ■■ Film. Jean Renoir. Avec Jean Gabin, Simone Simon, Fernand Ledoux. *Drame* (Fr., 1938, N.) **7869121** **2.30** Why Are You Creative? Luciano Benetton (10 min) 9469904.

M6

16.05 M6 Music **17.05** 80 à l'heure **17.55** Stargate SG-1 La Colère des dieux **18.55** Charmes Trois sorcières sans charme **19.45** ET 20.40 Caméra café Série **19.54** 6 minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer Série **20.05** Météo



20.50 POPSTARS Episode n° 7. Feuilletou-Documentaire (2002). 4403000 *Depuis le début du casting, les membres du jury (Elisabeth, Valéry et Bruno) ont effectué une sélection drastique pour ne conserver que les vingt-cinq meilleurs élèves-candidats.*

22.10 ALLY McBEAL La Croqueuse d'hommes **23.00** Le test **096294** Série (saison 5). Jeannot Szwarc ; David Grossman. Avec Callista Flockhart, Portia de Rossi, Greg Germann, Lucy Liu (EU, 2002).

23.55 Normal, paranormal? Magazine. La Puissance de l'hypnose ; Peut-on perdre dix kilos en dix jours? ; etc. 140497 **1.54** Météo **1.55** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (305 min) 10776966.

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.30 Quadrille.
21.00 Le Gai Savoir. Bernard Forthomme.
22.00 Journal. **22.10** Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.00 Du jour au lendemain. Marcel Moreau.

FRANCE-MUSIQUES
20.00 Les Musiciennes de Lyon. Donné le 19 septembre. Joseph Silverstein, violon, Paul Coletti, alto : œuvres de Mozart, Brahms, Fauré.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz poursuite. Le Savoy.
0.00 Le Cabinet des curiosités.

RADIO CLASSIQUE
20.00 Les Rendez-Vous du soir. (Œuvres de De Mondonville, Rameau, Dieupart.
20.40 Hans von Bülow et l'Orchestre de Meiningen. Les Préludes, de Liszt, dir. Herbert von Karajan ; Œuvres de Brahms, Mendelssohn, Beethoven, Wagner.
22.35 Les Rendez-Vous du soir (suite). (Œuvres de Mozart, Tchaïkovski, R. Strauss.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

VENDREDI 11 OCTOBRE

TF1

12.05 Attention à la marche ! **12.50** A vrai dire Agenda : le raisin **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilletou **14.45** Le Mariage de mon ex Téléfilm. Harvey Frost. Avec Gail O'Grady, Marla Maples **16.25** Providence Feuilletou **17.15** Melrose Place Série **18.10** Star Academy **18.55** Le Bigdil **19.50** Métiers de campagne Patrimoine bâti **19.55** Météo, Journal, Tiercé, Météo.



20.50 STAR ACADEMY Jeu présenté par Nikos Aliagas. Invités : Marc Lavoine ; Billy Crawford ; Maxime Leforestier ; Roch Voisine ; Eve Angeli. 96792492 *Les onze élèves interprètent des standards de la chanson française et internationale, en compagnie de stars du show-biz. A la fin de l'émission, un concurrent devra quitter le Château.*

23.10 SANS AUCUN DOUTE Magazine présenté par Julien Courbet, avec la participation de maître Didier Bergès. 8145459

1.30 Les Coups d'humour Invité : Bruno Salomone 5354015 **2.05** Star Academy 3680544 **2.43** Du côté de chez vous 376423218 **2.45** Météo 47982928 **2.50** Très chasse Chasses sur lapins et faisans. Documentaire. Claude Cailloux 7581831.

3.45 Reportages Les « Visiteurs » sont parmi nous. Documentaire. Laurent Lesage et Jean-Michel Chappes. Magazine **6787742** **4.10** Musique 5181928 **4.50** Aimer vivre en France Les ports. Magazine (60 min) 5762034.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS
13.00 La Dame des tropiques ■■ Jack Conway (1939, Etats-Unis, N., v.o., 95 min). **TCM**
14.20 Kika ■■ Pedro Almodóvar (1993, Fr. - Esp., 110 min) **Cinéstar 1**
15.10 Détour ■■ Edgar G. Ulmer (1945, Etats-Unis, N., v.o., 70 min) **CC**
16.15 Sauve qui peut (la vie) ■■ Jean-Luc Godard (1979, France - Suisse, 90 min) **CC Premier**
17.05 Moulin Rouge ■■ John Huston (1952, Grande-Bretagne, v.m., 115 min) **CC Classic**
18.15 Ma nuit chez Maud ■■ Eric Rohmer (1969, France, N., 100 min) **TV 5**
19.00 Al Capone ■■ Richard Wilson (1959, Etats-Unis, N., v.o., 105 min) **CC Classic**
20.45 Heimat ■■ Carl Froelich (1938, Allemagne, N., v.o., 95 min) **CC Classic**
21.00 Chat noir, chat blanc ■■ Emir Kusturica (1998, Fr. - All., 125 min) **Cinéstar 1**
22.20 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy (1982, France, 95 min) **CC Succès**
23.00 La Septième Aube ■■ Lewis Gilbert (1964, Etats-Unis, v.o., 120 min) **CC**
23.55 Souvenirs d'en France ■■ André Téchiné (1974, France, 90 min) **CC Succès**
0.20 Généalogies d'un crime ■■ Raoul Ruiz (1996, France, 110 min) **TPS Star**
0.30 Le Sauvage ■■ Jean-Paul Rappeneau (1975, France, 105 min) **CC Premier**

FRANCE 2

13.55 Inspecteur Derrick Le photographe **13.00** Le Renard Contrat pour un meurtre **16.05** Rex Tricher n'est pas jouer **16.50** Un livre Paris l'instant, de Philippe Delerm **16.55** Rayon X Magazine **17.00** Des chiffres et des lettres **17.30** Age sensible La fleur au fusil **18.00** Brigade des mers Coups fourrés **18.50** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** Journal, Météo.



20.55 UNE SOIRÉE DE POLARS - LA CRIM' Meurtre.com **06282695** Série. J.-P. Prévost. Avec Isabel Otero, Philippe Bizari, Maria Guggenheim, Stéphanie Pasterkamp, Jérôme Hardelay (France, 2001, ♦). **21.55** Les Enquêtes d'Eloïse Rome Série (saison 2). Qui a tué Lili ? **06997546** **22.55** Un flic nommé Lecœur Série. Céline. Avec Eric Métayer **03314546**.

23.50 CONTRE-COURANT Gaza, l'enfermement. Documentaire. Ram Loevy (2002). Magazine présenté par Stéphane Paoli. 710782 *La bande de Gaza, territoire autonome entouré par l'Etat d'Israël et la Méditerranée. Depuis l'intifada, un grillage infranchissable a été dressé entre les deux populations.* **0.45** Journal de la nuit, Météo **1.05** CD'aujourd'hui Avec Mano Solo.

1.10 Contre-courant Leaderchimp!, les jeux de pouvoir. Documentaire. 7873522 **2.20** Envoyé spécial Magazine. 92206096 **4.15** 24 heures d'Info, Météo **4.35** Des mots de minuit Magazine (105 min) 7193980.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix Magazine **15.00** Et si c'était à refaire Téléfilm. Lila Garrett. Avec Shelley Hack (EU, 1989, ♦) **16.35** TO3 **17.30** Mon Kanar **17.45** C'est pas sorcier **18.15** Un livre, un jour *Les Amants de Marie*, de Leslie Kaplan **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'Info, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** ET 2.30 Le Fabuleux Destin de... Jean-Pierre Coffé et Michel Blanc.



20.55 THALASSA Magazine présenté par Georges Pernoud. Au sommaire : *Le Joola* ; Mission invisible. Documentaire. Vitaly Fedko et Ludmila Nazaruk ♦. 5385966

22.55 ON NE PEUT PAS PLAIRE À TOUT LE MONDE Magazine présenté par Marc-Olivier Fogiel. Invités : Stéphane Blakowski, Ariane Masseten, Alexis Trégarot et Doc Gynéco. 4128492

1.10 Ombre et lumière Magazine. Invitée : Claire Chazal 7363831 **1.35** Toute la musique qu'ils aiment... Magazine. 9028676.

2.55 Culture et dépendances Spécial Michel Tournier. Magazine. Invités : Jean-Philippe Domecq, Romain Sardou, Amélie Nothomb, etc. 8495522 **4.25** Les Dossiers de l'Histoire La saga Panhard. Magazine (55 min) 89498454.

CANAL+

En clair jusqu'à 14.00 **14.00** Capitaine Corelli Film. John Madden. *Drame* (EU, 2001) **16.00** Minutes en + Spécial « Capitaine Corelli » **16.10** Vertical Limit Film. M. Campbell. *Drame* (EU, 2000) **18.10** 7 jours au Groland *En clair jusqu'à 21.00* **18.30** Hyper Show **19.30** Le Journal des bonnes nouvelles, Guignols **20.05** H Série **20.30** La Grande Course **20.45** Le Journal du cinéma Magazine **0**.



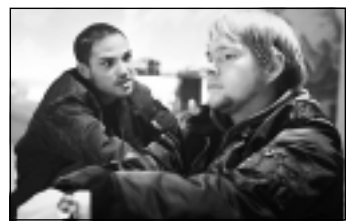
21.00 GREY OWL, CELUI QUI RÉVAIT D'ÊTRE INDIEN Film. Richard Attenborough. Avec Pierce Brosnan, Stewart Bick, Vlasta Vrana, Annie Galipeau, Neil Kroetsch. *Drame* (Can. - GB, 1999, ♦) **8723459** *Au Canada, dans les années 1930, Archie, chasseur de l'âme, devient un défenseur de l'environnement.* **22.50** Surprises.

23.00 24 HEURES CHRONO 06 h 00 - 7 h 00 **063121**. 07 h 00 - 8 h 00 **01559275**. Série (saison 1). Brian Spicer ; Stephen Hopkins. Avec Kiefer Sutherland, Leslie Hope, Michael Masee (EU, 2001). *Dans l'épisode 6 h 00 - 7 h 00, au moyen de l'oreillette, Ira Gaines envoie Jack à la cellule antiterroriste afin de procéder à un échange de cartes électroniques.*

0.25 Football Championnat d'Europe Espoirs 2004 : France - Slovaquie. 5373744 **2.05** Golf Trophée Lancôme. 3151015 **4.05** Les Maléfices de la momie ■ Film. Michael Carreras. *Horreur* (GB, 1964, 80 min, ♦) **7108657**.

FRANCE 5 / ARTE

14.10 Les Refrains de la mémoire Au pays des merveilles de Juliet, 1973 **14.40** Les Grands Métiers de la mer [1/2]. Femmes entre terre et mer (2002, ♦) **15.35** Le Trésor de la jonque engloutie Documentaire **16.35** L'Épopée du grand large [2/4]. Les fils de Sinbad le marin **17.35** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00** Flash info **19.01** Tracks **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Les Vietnamiens du Sénégal.



20.40 LE DOS AU MUR Téléfilm. Thorsten Näter. Avec Oliver Bröcker, Tim Wilde, Fatih Alas, B. Klausner (2002, All., ♦). 846362 *Pour aider son jeune frère et sa sœur mêlés à la petite délinquance, un ancien dealer, devenu policier, revient s'installer dans le quartier qu'il avait cherché à fuir. Il est bientôt rattrapé par son passé.*

22.10 LA VIE EN FACE - UN JOUR EN ARMÉNIE Documentaire. Alexander Gutman (2002). 9652072 *Rencontre avec les habitants de Gyumri, ville arménienne ravagée par un violent tremblement de terre en 1988.*

23.15 Profils Henri Cartier-Bresson. Documentaire. Raphaël O'Byrne (Fr., 2001). 2571053

0.25 Les Chariots de feu ■ Film. Hugh Hudson. Avec Ian Charleson, Ben Cross. *Chronique* (GB, 1981, v.o.) **4271015** **2.30** Vive le Tour ! Documentaire. Louis Malle (Fr., N., 1962, 15 min) 9407164.

M6

13.35 L'Ultime Rendez-vous Téléfilm. Noel Nosseck. Avec Ari Meyers (EU, 1997, ♦) **15.20** Les Anges du bonheur Un ange particulier **16.15** M6 Music **17.05** 80 à l'heure **17.55** Stargate SG-1 Série. Transferts **18.55** Charmes Série. C'est pas du cinéma ! **19.45** ET 20.40 Caméra café Série **19.54** 6 minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer Etonnante ressemblance **20.40** Dérochages Info.



20.50 LES MOMENTS DE VÉRITÉ Magazine présenté par Laurent Boyer. Au programme : « Caméra café » (2001/2002) ; « Le Grand Bluff » (TF1, 26 décembre 1992) ; « Attention à la marche » (TF1, 7 juillet 2002) ; « Loft Story » (M6, 2002) ; « Loft Story 2 » (2002) ; « La Grosse Emission » (31 mai 2002) ; « Plein les yeux » (TF1, 1^{er} avril 2002) ; etc. Invité : Bruno Solo. 29325053

23.00 PROFILER La tête dans le sac **054985**. Le disciple **0699850**. Série (saison 3) [13 et 14/21]. Ian Toynton. Avec Ally Walker, Robert Davi, Julian MacMahon, Erica Gimpel, Michael Whaley (EU, 1999). *Dans La Tête dans le sac, un homme assassine de manière méthodique de beaux et riches jeunes gens de South Beach, en Floride, un endroit à la mode.*

0.40 Delta Team Série. La météorite. Avec Diego Wallraff, Stefanie Schmid **07360980** **1.39** Météo **1.40** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (305 min) 59157367.

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.30 Black and Blue.
21.30 Cultures d'Islam. Invité : Jean Jolivet.
22.00 Journal. Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.00 Du jour au lendemain. *Envie d'amour*, de Cécile Beauvoir.

FRANCE-MUSIQUES
20.00 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France : œuvres de Schönberg, Bruckner.
22.30 Alla breve. Les Micromondes fragiles, de Cholley, par le Trio Maurice Durflé, avec Jérôme Van Wynsberge, flûte, Gilles Delière, alto, Magali Goimard, piano.
22.45 Jazz-club. Donné au Surside, à Paris.

RADIO CLASSIQUE
18.30 Classique affaires soir. 18.50 L'Interview culturelle : Simon Rattle.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. (Œuvres de Smetana, Suk, Novak.
20.30 Les Grands Interprètes. Donné à l'Opéra de Lyon, par le Quatuor Prazak : œuvres de Dvorak, Feld, Janacek.
22.25 Les Rendez-Vous du soir (suite). (Œuvres de Beethoven, Schubert, R. Schumann.

PIERRE GEORGES

Pourquoi ?

TENEZ, celle-ci d'abord, saisie au vol, ce matin sur une radio et qui, en langage de chez jeune, nous explosa littéralement de rire. Que fait Jean-Marie Messier à New York ? Il vient de fonder, avec son bel argent et celui de sa secrétaire, une boîte spécialisée dans les placements sur fonds spéculatifs. Serré ! Sans sucre ni commentaire !

Que font les avocats francophones, réunis vendredi à Beyrouth ? Un grand concours d'éloquence francophone, soit, mais encore ? Des gammes sur des thèmes imposés, genre « faut-il remplacer Windows par Fenêtres » ou alors « le français est-il encore une langue de conquête ? ». Mais si l'on avait le choix d'une noble cause à défendre, ce serait la troisième, l'admirable proposition : « Est-il urgent de ne rien faire ? » En un mot comme en mille, monsieur le Président : « Oui ! » C'est votre dernier mot ? Mon dernier mot, Jean-Pierre.

Que fait Napoléon à Eylau ? Eh bien, la suite au prochain numéro ! Nous le quittâmes en pleine bataille, mardi, et il nous sembla qu'appuyant sa longue vue sur le dos à longue vue d'un gaillard il murmura quelque chose comme : « La bataille n'est pas encore perdue. » Et puis rideau, générique, à lundi prochain si vous le voulez bien. Eylau-Urgences, même combat ! Eh bien, soit, nous y serons, fidèle au poste, pas question d'en manquer une miette, ce Napoléon-là traité comme épopée à épisodes nous explose de rire, lui aussi. Et puis quoi ! Eylau n'est pas encore perdue pour la légende.

Que font les paléontologues français en Géorgie ? Ils trouvent des restes d'hominidés. Et comme ils sont en Géorgie, avec une équipe géorgienne, il ne reste

qu'à baptiser cet homme de jadis en bas latin d'anthropologie, l'*Homo georgicus*. Evidemment, la nouvelle n'est pas totalement passée inaperçue et quelques ricaneurs ont été entendus en conférence de rédaction dans l'espoir de pousser le *Georgus chronicus* à la faute. Circulez, volaille ! Maintenant que l'on sait qu'*Homo georgicus* est le digne descendant d'*Homo habilis* et d'*Homo rudolfensis*, et annonçait lui-même l'émergence d'*Homo ergaster*, il serait urgent de traiter le sujet avec le respect dû à son ancienneté !

Que font les chercheurs en sciences économiques pour obtenir le prix Nobel, une valeur assurément plus sûre que les fonds spéculatifs ? Ils démontrent, nous y revoici, que « l'*homo economicus* » n'est pas un animal rationnel. Ce dont nous nous doutions vaguement. Mais Daniel Kahneman et Vernon L. Smith eux le prouvent. De leurs études, contredisant le postulat d'Adam Smith selon lequel l'homme est un être économique rationnel, il ressort que l'*homo economicus* est plutôt selon eux un humanoïde plus stupide, mais aussi plus généreux que cette froide rationalité le supposerait.

Démonstration : pourquoi, disent-ils, si nous sommes rationnels, faisons-nous des dizaines de kilomètres pour gagner quelques centimes sur des achats mineurs et inutiles ? Pourquoi assurément nous à grands frais des objets ménagers bon marché ? Pourquoi, si nous sommes rationnellement égoïstes, laissons-nous des pourboires ou rendons-nous des portefeuilles trouvés, quand personne ne nous a vus les ramasser ? Et pourquoi les investisseurs croient-ils les gestionnaires de fonds plus forts que les marchés ? Hein, pourquoi !

NAOSHIMA (Japon)
de notre envoyé spécial

Vus de l'embarcadère, les bâtiments tapis dans la végétation dont la morphologie épouse les formes du relief montent en trois paliers espacés de verdure jusqu'au sommet de la petite colline surplombant la mer. Petite île perdue parmi une centaine d'autres dans la mer Intérieure, Naoshima, dont la superficie ne dépasse guère 16 km² et qui abrite 3 800 habitants, est « une utopie », écrit le critique d'art Fumio Nanjo : une tentative de conjuguer l'art contemporain, et en particulier une architecture, à un environnement naturel et de faire « d'un lieu ignoré un endroit unique ».

L'ensemble architectural, situé au sud de l'île, abrite un Musée d'art contemporain – appelé aussi Benesse House, du nom d'un groupe éditorial, implanté également dans les activités de bien-être, qui l'a fondé. Il a été conçu par l'architecte Tadao Ando, qui a été chargé de la construction de la Fondation Pinault sur l'ancien site des usines Renault de l'île Séguin, à Paris. A Naoshima, Tadao Ando a réussi la gageure esthétique d'harmoniser une architecture avec la nature environnante. Et aujourd'hui, huit ans après leur construction, ses bâtiments disparaissent sous cette nature qui semble reprendre son droit sur le bâti pour le fondre en elle comme elle le fait d'une ruine, conformément au souhait initial de l'architecte.

La plus étonnante réalisation de Tadao Ando à Naoshima est l'Annexe, bâtiment caché au sommet de la colline, auquel on accède par un petit funiculaire. Structure basse de forme ovale, évidée en son centre et ouverte sur le ciel qui se reflète dans une pièce d'eau de même dimension que la béance du toit, le bâtiment est flanqué d'une cascade dont l'eau court sur un large escalier s'ouvrant sur la mer et dont le bruit emplie le lieu. Du toit du bâtiment en gazon et planté d'arbustes, on jouit d'une superbe vue de 360 degrés sur la mer Intérieure. Le musée, dont les espaces combinent les

Naoshima, l'île de l'art contemporain



L'Annexe de Tadao Ando offre une vue panoramique sur la mer intérieure.



volumes et jouent de la lumière par de larges baies vitrées ouvertes sur des terrasses, est certes d'abord... un musée, mais c'est aussi... un hôtel, où les hôtes peuvent goûter, comme par inadvertance, en se rendant au restaurant, une toile de David Hockney, de Jennifer Bartlett ou Sam Francis, jeter un coup d'œil à une œuvre de Frank Stella ou de Jannis Kounellis avant de dîner avec, au mur, une peinture de Jean-Michel Basquiat.

Le dépouillement des plaques de béton chères à Tadao Ando allié à la sobriété de murs de blocs de travertin qui rehaussent le vert de la végétation qui les cerne, les surplombe, s'insinue entre les pierres ou court en vagues de lierre, et les cheminements inattendus qu'impose cette architecture qui, en jouant des décrochements et des butées visuelles, ménage le dévoilement plus que la perspective, donnent au lieu une qualité spatiale particulière. Comme dans

l'architecture traditionnelle nipponne, chaque espace se découvre pas à pas et se goûte pour lui-même.

Chacun, à sa façon, fait coexister le bâti ou l'œuvre d'art et l'environnement naturel.

Bien que le musée attire 40 000 visiteurs par an, l'endroit reste un lieu élitiste dont le petit nombre des chambres de l'hôtel réserve aux privilégiés des soirées d'une exquise sérénité. Mais Naoshima a une autre ambition : faire du quartier de Honmura, situé à l'autre extrémité de l'île, un lieu où se côtoieraient histoire et art contemporain.

Le quartier, qui prospéra au XVII^e et au XVIII^e siècle avec le commerce maritime entre l'île de Shikoku et les ports du Honshu, pos-

sède de belles maisons traditionnelles de bois sombre aux lourds toits de tuiles grises, souvent à moitié à l'abandon. En coopération avec le musée, la municipalité a entrepris de rénover le quartier en transformant partiellement certaines maisons afin qu'elles puissent abriter les œuvres d'artistes contemporains.

Naoshima n'entend pas seulement préserver les architectures traditionnelles, mais leur donner une nouvelle fonction par une concertation entre les propriétaires et un ou plusieurs artistes : c'est le cas du temple Minamidera, qui a été rendu à la vie par James Turrell et Tadao Ando, ou de la deux fois séculaire maison Kadoya, qui abrite des installations lumineuses de Tatsuo Miyajima.

Naoshima a su éviter les avatars des complexes touristiques surgis au cours de la « bulle spéculative » de la fin des années 1980 et du début de la décennie suivante – qui, pour beaucoup, ont fait faillite – en cherchant à respecter son environnement naturel et monumental. L'île voudrait aujourd'hui faire correspondre passé et art contemporain en esquissant la nostalgie souvent inhérente à toute entreprise de préservation qui fige l'objet dans le passé.

Philippe Pons

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Un nouveau « savant » entre en service

C'EST LE CINQUIÈME « savant » que M. Francis Fabre, président des Chargeurs réunis, a présenté au Havre, jeudi 9 octobre, à ses invités. Après le *Pasteur*, chef-d'œuvre de la construction navale d'avant-guerre, les Chargeurs, qui, depuis 1872, desservent la ligne de La Plata, ont, en remplacement des dommages de guerre, reçu cinq beaux paquebots : *Claude-Bernard*, *Lavoisier*, *Edouard-Branly*, *Laënnec*, enfin

Louis-Lumière. Aucun hommage ne fut mieux mérité. M. Francis Fabre évoqua justement devant les membres de sa famille la glorieuse carrière du créateur du cinéma, qui jusqu'à sa mort travailla, disait-il, « pour s'amuser ». Le paquebot à moteurs *Louis-Lumière*, construit chez Penhoët, est légèrement plus grand que ses prédécesseurs. Le navire, harmonieusement équilibré, est aménagé pour cent six passagers de 1^{re} classe et

trois cent vingt-six de 3^e ; il possède deux appartements de luxe, une piscine, des locaux communs d'une charmante et élégante simplicité due à des artistes comme Joussemet et Jean Croetti. Mais ce sera aussi un puissant transporteur, avec ses cinq cales, ses entreponts frigorifiques et ses appareils de levage perfectionnés.

Edmond Delage
(11 octobre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Museexpo.** Electric Body, le corps en scène. Cette exposition s'interroge sur la place du corps dans la musique. Portfolio et entretien avec Emma Lavignes, commissaire de l'exposition. Séquence Culture.

■ **Chaîne Finances.** Pour suivre les soubresauts des marchés financiers, consultez la chaîne Finances dans sa nouvelle version. <http://finances.lemonde.fr>

■ **L'information en continu** sur lemonde.fr

CONTACTS

► **RÉDACTION**
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;
téléc : 202 806 F

► **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 25
Changement d'adresse et suspension :
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies :
<http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>
Marché de l'emploi :
<http://emploi.lemonde.fr>
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>
Marché de l'immobilier :
<http://immo.lemonde.fr>

► **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde
► **DOCUMENTATION**
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>
► **COLLECTION**
Le Monde sur CD-ROM :
01-44-09-43-21
Le Monde sur microfilms :
03-88-71-42-30
► **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « A Bagdad, chez Saddam ».

Tirage du Monde daté jeudi 10 octobre 2002 : 514 078 exemplaires. 1-3

Rien ne vous révèle comme un Folio

Pierre Assoline

Double vie



Catherine Cusset

La haine de la famille



Camille Laurens

Dans ces bras-là



Bernhard Schölk

Amours en fuite

folio
vous lirez loin

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Geneviève Brisac ou l'amour des mots et Raymond Radiguet vu par Monique Nemer **page II**



IBRAHIM AL-KHONI **page IV**



GÉRARD DE CORTANZE **page III**



CINÉMA **page VI**

MUSIQUES

Dominique Jameux et l'Ecole de Vienne, Lydia Flem et le mystère de la voix **page VII**

Intelligence du Moyen Âge

Trônant en majesté sous un dais orné d'un blason qui identifie le duc de Bourgogne, un prince vêtu d'écarlate, comme les fidèles qui l'encadrent, reçoit un volume que lui tend un évêque mitré. Il s'agit de Guillaume Fillastre, titulaire du diocèse de Toul; son traité, sur la Toison d'or, ordre chevaleresque créé trente-huit ans plus tôt par Philippe le Bon, entreprend de christianiser la figure de Jason, pour faire pièce à la prétention du roi capétien à descendre de la cité troyenne. Nourrie des réminiscences de la légendaire Table ronde et d'une mythologie antique enrôlée dans un débat politique bien concret, l'affirmation du politique passe manifestement par le livre.

Et la cérémonie de la dédicace va plus loin, si l'on songe qu'elle mit longtemps en scène, en place de l'auteur, le prince offrant la maquette de l'édifice élevé à la gloire du Seigneur, auquel le puissant du moment s'est substitué, destinataire du précieux *codex*. Il est vrai qu'avec la substitution au *volumen*, livre-rouleau des Anciens, de ce livre relié, plus propice à la confection et l'élaboration toujours plus subtile des images, c'est tout le sens de la lecture qui a changé. Avec le recul de la profération du texte, désormais déchiffré en silence à partir du XIII^e siècle, le lecteur n'est plus sollicité par le texte seul, mais par tout ce qui se joue sur la page. Et la vie y est si intense que l'exhumation des trésors des manuscrits enluminés des bibliothèques de France permet seule d'en mesurer la force.

C'est le premier mérite de l'admirable travail collectif qu'a dirigé le médiéviste Jacques Dalarun. Spécialiste reconnu de la spiritualité des XII^e et XIII^e siècles - synthèse fondamentale, sa passionnante exploration des hagiographies de François d'Assise, férocement rejetées dès 1266 par le chapitre général de l'ordre franciscain, soucieux de préserver « la » version officielle signée par Bonaventura, *La Malaventure de François d'Assise*, publiée en Italie en 1996, vient de paraître (traduit par Pierre B. Beguin, Etudes franciscaines [9, rue Marie-Rose, 75014 Paris], 288 p., 27,6 €) -, cet élève de Georges Duby est aujourd'hui directeur de l'Institut de recherche et d'histoire des textes, devenu, sitôt créé (1937), un laboratoire du tout nouveau Centre national de la recherche scientifique (1939). A ce titre, il a la charge de la reproduction des manuscrits antérieurs à 1500 conservés dans les bibliothèques municipales.

Or, si les documents portent d'abord le texte, l'enluminure s'y mêle. Avec une pertinence de symétrie, de contrepoint ou de résonance autant que d'illustration, qui fait dire à Dalarun, dans son éclairante préface, « Lumières du Moyen Âge »: « *Ecriture et glose, images et sons: le manuscrit médiéval, au risque d'anachronisme, apparaît comme le triomphe prémonitoire de l'hypertexte et du multimédia.* » Richesse et fluidité



B.M. DE DIJON

A partir d'un riche corpus de manuscrits enluminés, Jacques Dalarun dirige une passionnante et lumineuse leçon de lecture des images que l'on complètera avec le « Dictionnaire du Moyen Âge » (lire page V)

té de l'outil moderne dont le médiéviste teste depuis toujours l'efficacité grammaticale, désormais offerte à tous. D'où le formidable projet d'interroger les images (quelque 300 000 pièces d'un trésor à peu près évalué aujourd'hui et dont plus du quart sont désormais numérisées) moins pour leur beauté - encore faudrait-il savoir si ce qui nous touche, nous émeut, nous ravit coïncide parfois avec le sentiment des premiers lecteurs, pour en faire un objet d'histoire (« la puissance historique de la beauté »)! - que pour ce qu'elles révèlent. C'est poser la seule question qui vaille, celle de la représentation.

Realia maladroites? Ou vues de

l'esprit, soumises à des codes et des modes qui en contraignent la lecture? Aucune de ces perspectives radicales ne tient et c'est tout l'art des dix spécialistes réunis autour de Jacques Dalarun - François Boespflug, Patrick Boucheron, Patrick Gautier Dalché, Christian Heck, Robert Jacob, Didier Lett, Perrine Mane, Michel Pastoureau, Daniel Russo et

Philippe-Jean Catinchi

Jean-Claude Schmitt, sans oublier Jean-Baptiste Lebigue et Olivier Legendre qui invitent avec concision à décrypter « l'envers du décor », c'est-à-dire la logique qui préside à la fabrication, à la production et la conservation du *codex* - de répondre en toute liberté, sans ériger de nouveaux dogmes.

Fidèle à l'esprit médiéval, l'ensemble forme un triptyque. « Genèse », installe le temps, qui découle des astres, et l'espace, des sphères cosmiques à la Terre, puis les acteurs, animaux et humains, même si le bestiaire est d'emblée symbolique, quand les liens familiaux obéissent à des préceptes et des interdits édictés par les clercs. Suit « La condition humaine », où la société apparaît dans la gamme de ses activités, avant que ne s'affirment les distinctions en son sein, établies par le pouvoir, le droit ou le savoir. « Du ciel aux marges » invite à découvrir l'invisible ou l'occulté, le surnaturel (et Dieu au premier chef, ordonnateur secret) et le

négligé, tel ce monde fourmillant d'inventions qui peuple les marges des manuscrits médiévaux.

Partant judicieusement des connaissances et non des perceptions du temps, dont il est si vain de se moquer a posteriori, Gautier Dalché réhabilite une ingéniosité qui permet seule ces combinatoires subtiles définissant une harmonie de la Création placée sous le signe du nombre; qu'il nous rappelle la lutte du lion et de l'ours pour la souveraineté animale ou fixe le départ entre deux bestiaires, divin et diabolique (il est remarquable que, dans certaine image, la colombe et le corbeau, seuls animaux indispensables à l'épisode de l'Arche, ne soient distincts que par la couleur), Pastoureau souligne un âge d'or du bestiaire où l'imaginaire fait pleinement partie de la réalité. Traitant du contrôle des mœurs par les hommes d'Eglise, Lett pointe avec justesse cette obsession de la procréation, qui commande diagrammes, puis arbres généalogiques, tandis que l'affirmation de la figure mariale donne une épaisseur charnelle au débat.

Malédiction de la sortie de l'Eden, le travail est une activité humaine très largement figurée. Musée des pratiques rurales et des traditions populaires, l'image ne néglige pas le monde plus urbain des artisans et commerçants, d'où la femme est la grande absente. Signes et formes du pouvoir, bien avant la représenta-

tion bourguignonne qui vaut programme politique, les livres disent plus que l'autorité: la légitimité de ceux qui les commandent, les reçoivent ou s'en prévalent. Rien d'étonnant à ce que juristes, savants et enseignants figurent en bonne place, mise en abyme du livre dans le livre, sans qu'on puisse mesurer ce qui passe d'une image à un savoir dont Dieu est seul comptable.

En abordant l'invisible, le troisième volet relève un défi majeur, où se joue la légitimité de la représentation; les codes de perspectives sont ici essentiels et Heck en livre les clés avec une impeccable clarté, mais il va plus loin et dévoile une véritable exégèse dont les historiens d'art peinent souvent à entrevoir la portée réelle. Le corpus divin, dont Boespflug a la charge, est plus déroutant, et toute l'intelligence de l'historien est de ne pas le masquer. Même impeccable maîtrise chez Schmitt, qui traque tout ce qu'on néglige d'ordinaire dans les pages, ces *marginallia* qu'on pose un peu vite en germe de contestation. Plus circonspect, le médiéviste voit d'abord dans l'invention figurative une exubérante célébration de la Création. Une générosité qui convient bien à l'opulence du festin qu'il conclut.

Jadis Emile Mâle militait contre la

péjoration dont souffrait l'esthétique médiévale. Moins d'un siècle plus tard, ce n'est plus dans l'exception artistique que se joue l'intelligence de l'époque, mais dans l'ensemble des images qu'elle a données d'elle-même, et dont nous pouvons enfin, grâce à Dalarun et son équipe, percevoir un profil fiable. Cette révolution capitale, qui couronne un retour en grâce d'un temps longtemps honni (Bloch, Duby, Le Goff, comme Perroud n'ont pas œuvré en vain) - la somme que publient les PUF (lire page V), si utile pour les spécialistes par son optique synthétique, en est la plus récente confirmation - méritait d'être publique.

Aiguillant la curiosité sans l'épuiser - comment serait-ce possible au vu de l'ampleur du corpus? -, corrigeant les idées reçues, la leçon du *Moyen Âge en lumière* est universelle. Avec la production, sous le même titre, d'un DVD-Rom (59 €, PC ou Mac, en librairie le 15 octobre) et d'un CD-Rom destiné au public scolaire (accompagné d'un guide pédagogique, 49 €, disponible le 15 novembre), l'exploration des images, marges comprises, n'aura jamais eu tant d'intérêt, d'audace, de charme et de couleurs aussi. En un mot, d'intelligence lumineuse.

LE MOYEN ÂGE EN LUMIÈRE
sous la direction
de Jacques Dalarun.
Fayard, 400 p., 80 € jusqu'au
31 janvier 2003, 100 € ensuite.

Daniel BOULANGER - *Cache-cache*

« Cela vous Phil? Je ne vous Phil Héliou de mieux. Elle me peut son enfant. Elle tout du monde, baissant dans une res dont le platon... »

www.grasset.fr

Petit traité de colère, au nom de l'amour des mots

De Virginia Woolf à Alice Munro, de Rosetta Loy à Karen Blixen en passant par la décupante Jean Rhys ou la si lucide Flannery O'Connor, Geneviève Brisac rend hommage à ces femmes écrivains, « soucieuses de réveiller des âmes endormies ». Un essai précieux, salutaire

LA MARCHÉ DU CAVALIER
de Geneviève Brisac.
Ed. de l'Olivier, 136 p., 15 €.

Ceux qu'afflige ce qui s'écrit sur la littérature contemporaine dans beaucoup de journaux et quelques livres, ceux que le spectacle de la télévision rend moroses, pourront recourir à un remède tonique, rapide, efficace et peu onéreux. Il s'appelle *La Marche du cavalier*, il est écrit par une femme qui affirme bien haut ce que tant d'autres n'osent même plus penser sur ce début de siècle où « ce qui compte n'est plus jamais ce qui est dit mais qui le dit ». C'est un livre de colère et d'amour. De colère contre ce « monde endormi et terrorisé par ses fantasmes ». D'amour de la littérature, des mots : « Pourtant les mots, (...) aujourd'hui, sont atteints d'une étrange maladie, dont les symptômes sont innombrables, et la conséquence essentielle, un affaiblissement profond, une décoloration. » C'est un texte de colère, par amour, et non par ressentiment ou aigreur, ce qui rompt heureusement avec les pseudo-pamphlets qu'on nous sert depuis quelque temps.

Geneviève Brisac part d'un constat fait aussi par d'autres : « Il est possible que nous ne sachions plus lire. Que nous

ayons définitivement remplacé notre goût des livres par le goût des moulins. » Mais il est encore temps d'entrer en résistance et elle le fait, avec vigueur et humour, en choisissant de parler des mots de femmes « par provocation, tout simplement, par souci de justice et pour rétablir un peu la balance ». Sous ce titre énigmatique, *La Marche du cavalier* – « un brusque écart sur l'un des côtés de l'échiquier » –, sont rassemblés dix chapitres, dix brefs essais, hommages à des femmes qui font partie de l'univers littéraire de Geneviève Brisac.

Pourtant le premier personnage à entrer en scène est un homme, un grand écrivain, Vladimir Nabokov, qui a, dit Geneviève Brisac « vendu la mèche » : « J'ai des préjugés contre toutes les femmes écrivains. Elles appartiennent à une autre catégorie. » Ainsi a-t-il suscité la consternation de son ami Edmund Wilson, qui lui proposait de faire une conférence sur Jane Austen, en suggérant à la place Robert Louis Stevenson, « auteur de second ordre », selon Wilson. Ce qui permet à Geneviève Brisac de rêver à la complaisance de Wilson contre ses « amis lettrés » adorateurs de Stevenson, « pour trouver les mots justes afin de cerner cette passion collective et si masculine vouée aux romanciers héroïques, aux



A.P. M. ETLINGER, V. GIANNETTI, SIPA, D.R.

De gauche à droite et de bas en haut : Virginia Woolf, Jean Rhys, Sylvia Townsend Warner, Alice Munro, Rosetta Loy, Flannery O'Connor, Karen Blixen, Grace Paley

écrivains voyageurs, à la littérature de feu de camp, aux Indiens, aux pirates, aux aventuriers intergalactiques. Tous ces anciens petits garçons fidèles à leurs rêves et à leurs lectures d'enfants se retrouvent régulièrement dans des festivals, de Saint-Malo à Bamako, ils évoquent les Mémoires des chercheurs d'or, des baleiniers et des chasseurs de castors comme avant ils échangeaient des vignettes de footballeurs dans la cour de récréation... »

« Ils excluent sans s'en apercevoir, ajoute-t-elle, les ennuyeuses sédentaires, soucieuses de nommer nos brumes incertaines, de réveiller des âmes endormies. » Et elle les fait ressurgir, les célèbres et les méconnues. Virginia Woolf, bien sûr, mais aussi Grace Paley, Rosetta Loy, Alice Munro, Sylvia Townsend Warner, Karen Blixen... Jean Rhys, décupante, obstinée... et aussi Flannery O'Connor, la lucidité même, à laquelle Geneviève Brisac a consacré un très émouvant essai-portrait que l'on réédite (1). Tout cela va sûrement déplaire aux grands garçons

admirateurs de Stevenson. D'autres – des filles, peut-être –, se sentiront tellement en empathie avec cette *Marche du cavalier* qu'elles voudront en apprendre des passages par cœur, pour lutter contre cette réalité « obscurcie par notre aveuglement, notre caractère borné, le sentiment du déjà-vu, du trop entendu, du tout mouliné par la complaisance sentimentale ».

Dans cette glu spectaculaire et sentimentale, de reality shows en livres clips, comment « composer une forme qui soit unique et ne ressemble à aucune autre », souhaitée par Marcel Proust ? « Comment vendre quelque chose d'unique, qui ne ressemble à rien d'autre, et ne fait presque aucun bruit ? » Poser la question est le premier geste salutaire, et Geneviève Brisac le fait avec une énergie qu'on admire. Et qui reconforte.

Josyane Savigneau

(1) *Loin du paradis*, Flannery O'Connor, éd. de l'Olivier, « Petite bibliothèque », 146 p., 10 €.

★ Signalons aussi la parution, en poche, du recueil de nouvelles *Pour qui vous prenez-vous* (« Points », Seuil n° P993), ainsi que, à l'École des loisirs, d'*Olga fait une fête* (64 p., 7 €) et de *Monelle et les autres* (94 p., 7,50 €).

Les années folles de Raymond Radiguet

Avec scrupule et précision, Monique Nemer replace la brève trajectoire de l'auteur du « Diable au corps » dans les turbulences de son époque

RAYMOND RADIGUET
de Monique Nemer.
Fayard, 520 p., 26 €.

Lorsque l'on doit mourir à 20 ans, mieux vaut vivre intensément. Surtout en ces années qui suivent la grande saignée de 1914-1918 au cours de laquelle toute une génération de jeunes hommes fut sacrifiée : à ceux-là, on n'offrit que l'intensité de la peur et de la misère. En littérature, Apollinaire, le « poète assassiné », est chargé de passer le flambeau. Il meurt en novembre 1918. Très vite, on se dispute son héritage. La grande fanfare funèbre laisse la place au siècle nouveau qu'elle était chargée d'inaugurer.

Raymond Radiguet, qui avait 11 ans au début du conflit, semble avoir obscurément pressenti cette urgence. Du moins c'est ainsi que l'on peut se figurer, avec le recul et

la déformation du temps, la très rapide trajectoire de l'auteur du *Diable au corps*. Comme le souligne Monique Nemer dans cette biographie exemplaire, six brèves années (1917-1923) séparent « l'arrivée en pantalon trop court dans les bureaux de L'Intransigeant et le catafalque blanc de l'église Saint-Honoré d'Eylau ». Entre ces deux dates, de 16 à 20 ans, il trouve le temps de devenir un écrivain connu, de choisir son camp parmi les divers courants esthétiques qui s'affrontent et de vivre quelques amours tumultueuses tout en restant proche de sa famille. Eternel cadet, celui que Jean Cocteau appela « M. Bébé » n'a eu le temps de devenir l'ainé de personne. « Narcisse », « Télémaque », « Icare » : les trois parties de l'ouvrage dessinent son itinéraire, de la découverte de soi à l'apprentissage, de l'envol à la mort. Avec la cruelle interdiction de s'attarder jamais.

On aurait pu croire qu'une si courte vie offrirait au biographe l'aubaine d'un travail lui-même limité... Mais les cinq cents pages du livre démontrent que l'auteur n'a pas considéré cette donnée comme une faveur, une facilité. En concentrant son attention sur ce laps de temps réduit, Monique Nemer ne met pas seulement en lumière la figure d'un individu au milieu de son époque – schéma classique. Braquant son objectif sur ces brèves années, elle délie et montre l'époque – il est vrai, particulièrement riche et significative – dans toutes ses dimensions. De là, elle fait surgir et vivre, autant qu'il se peut, l'individu Radiguet. La perspective ordinaire de la biographie s'en trouve renversée : il ne s'agit plus de broser, derrière la reconstitution en majesté du sujet, un paysage historique, avec quelques comparses, le vague rappel des circonstances, des

couleurs locales... mais de trouver un équilibre, celui de la vie même.

Très tôt, la légende s'est emparée de Radiguet pour le noircir exagérément ou le peindre en ange d'innocence. Sans parler du Rimbaud réincarné, comparaison aussi commode que peu sérieuse. Monique Nemer ne porte pas de jugement d'ensemble sur la personne ou l'œuvre de Radiguet, même si parfois elle s'emporte sur telle inconséquence ou tel propos scandaleux, ou sur quelque fâcheux qu'elle n'aime pas. De même qu'elle délie l'époque, elle étale le tissu contemporain et relationnel où Radiguet a cherché sa place. C'est là qu'elle le trouve et le fixe.

« DÉSORDRE INTELLECTUEL »

La biographe, qui a mené une véritable enquête de terrain, apporte beaucoup d'éléments neufs sur l'enfance à Saint-Maur, le milieu familial, les ascendants, les frères et sœurs (Paulette, huitième enfant de la famille, meurt à l'âge de 8 mois, en septembre 1920), les bonnes (cette Marguerite qui emmenait le petit Raymond dans les cimetières et prenait un taxi avec lui dès qu'un incendie se déclarait dans les environs !)... Mais on le sait, tout va aller très vite. En avril 1917, Raymond, presque 14 ans, fait la connaissance, sur l'impériale du train de la Bastille, d'Alice Saunier, 23 ans, fiancée (puis mariée en octobre) à un soldat, Gaston Serrier. La version réelle du *Diable au corps* commence. Parallèlement,

grâce à André Salmon, il commence à travailler à *L'Intransigeant*. Comme son père, Maurice, il placera des caricatures dans divers journaux, avant d'écrire.

Mais c'est évidemment la reconstitution des milieux littéraires et artistiques de ces années de « désordre intellectuel » (Aragon), pas si folles qu'on le dit, qui est la plus passionnante. Entre Montmartre et Montparnasse (le second détrônant le premier), le bouillonnement intellectuel est intense. Comme il se doit, les vies sentimentales sont fort agitées, diversifiées. Radiguet est beau et courtois, par les femmes notamment : parmi celles qui recherchent sa compagnie, citons, pour l'anecdote, Béatrice Hastings, qui fut aussi la maîtresse de Modigliani, et que Max Jacob décrivait en ces termes : « Ivrognesse, pianiste, élégante, bohème, habillée à la mode du Transvaal et entourée de bandits un peu artistes... »

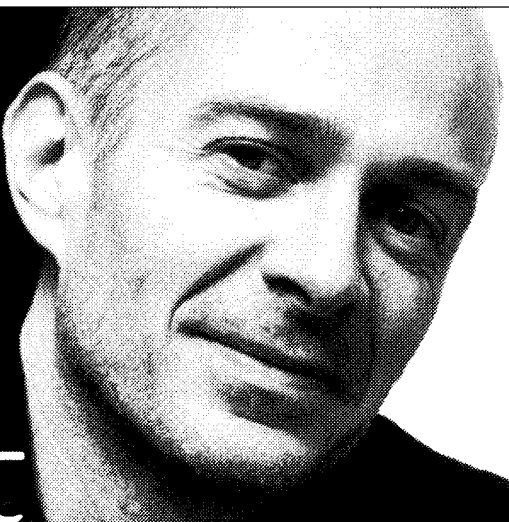
Une première nécessité pour le jeune homme : se chercher des aînés, des modèles. Apollinaire sera, pour peu de temps, la première référence, celui qu'il faut imiter, à qui il faut plaire. Mais le poète des *Calligrammes* est devenu irascible depuis sa blessure, et il n'apprécie pas du tout les efforts du « paltoquet ». Puis ce sera Max Jacob qui se sentira vite un peu délaissé par lui. Et enfin Jean Cocteau vint. Avant de détailler les données affectives de cette relation, forcément plus complexe et ambivalente qu'on ne l'a dit, Monique

Nemer montre bien que Radiguet aurait pu choisir – d'ailleurs, il hésite – une autre hypothèse littéraire, un autre camp : celui de Breton, Aragon et Tzara. De ce côté-là, Cocteau était largement détesté, surtout par Breton : « C'est l'être le plus haïssable de ce temps », écrit-il à Tzara en décembre 1919. Radiguet, lui, fait un peu figure d'otage. Un otage dont on chercherait les faveurs. En fait, Radiguet est un « néoclassique » ; il n'est guère porté à embrasser ce qui va devenir la grande révolte surréaliste.

Mais le temps presse. Les poèmes de Radiguet, pas plus que ses articles, ne lui ont donné la notoriété. En 1923, qui sera donc aussi l'année de sa mort, ce sera chose faite. Le succès du *Diable au corps*, voulu et concocté par le maître éditeur Bernard Grasset, est immédiat. A ce propos, signalons les pages captivantes et parfaitement informées de Monique Nemer sur la naissance de l'éditeur moderne... Mais pour Radiguet, c'est déjà terminé. Il meurt d'une fièvre typhoïde foudroyante avant de corriger les épreuves du *Bal du comte d'Orgel*. Misia Sert, qui est le centre de toutes les mondanités intellectuelles, et Mademoiselle Chanel paient ses funérailles. Le père de Raymond, ému, les remercie...

Patrick Kéchichian

★ Il existe deux éditions des œuvres complètes de Radiguet (La Pochothèque, 2001, et surtout Stock, 1993).



Guillaume Laurant

LES ANNÉES PORTE-FENÊTRE

Guillaume Laurant
Les Années porte-fenêtre
roman

Parvenir à goûter le « bonheur d'être triste », enchainer le quotidien pour ne pas être effrayé de son vide, regarder le monde, ses travers, et y chercher des sourires : voilà l'alchimie de Guillaume Laurant.

Clémence Bouloque, *Le Figaro*

Seuil

www.seuil.com



■ TOUTES CHOSES SCINTILLANT de Véronique Ovaldé

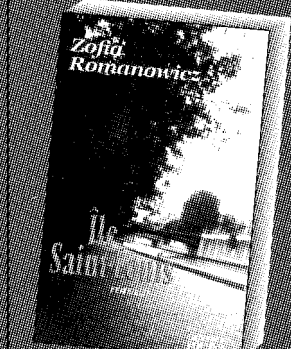
Une « île au bout de rien », abandonnée aux rennes à l'œil mome, aux mouettes carnassières et à un peuple oublié du continent, dont l'usine, forteresse inquiétante, ne veut pas même employer les hommes. Une terre polaire, blanche et glacée, où les mystères glissent, sans effroi sur les consciences.

Du continent, si proche et pourtant inaccessible, viennent aussi par cargo des pilules prétendument capables de conjurer le « Grand Malheur » de Nikko. L'enfant est unique, seule survivante d'une génération de nouveau-nés pléthorique qui s'évanouit aussi énigmatiquement qu'elle était apparue. D'où la compassion terrifiée qui entoure la petite fille, épargnée par les coups du père, plainte par son aînée, rassurée par sa normalité au contact de sa sœur malade. Victime empoisonnée comme la mer et la terre du lieu, témoin quasi muet d'une violence indicible, Nikko est résolument en marge. Ce que son exceptionnelle lucidité et une « intuition magique », « un flirt avec l'enchantement » radicalisent encore. Miraculée, elle cherche seule son issue, digérant fables et rumeurs, osant la fréquentation des hommes pour élire celui qui offrira le salut, la fuite ou la maternité. Car il n'est guère d'autres voies pour le feu qu'elle porte, étrangère à l'emprise des glaces. Destinée à une débâcle toute personnelle, optant pour le silence contre l'emphase et la violence d'un monde bloqué, usant des détours et des lacets de la patience pour affronter un grand Blanc qui aveugle, Nikko s'applique à écrire la première page d'un livre neuf.

Avec ce deuxième roman, Véronique Ovaldé confirme la singularité de son inspiration, la ténébreuse beauté de sa langue, toute en arrêtes et en prémonitions, aiguë et éblouissante, comme ces espaces vertigineux où les hommes, acteurs impuissants, galopent « avec une hâte de mauvaise nouvelle » (éd. L'Ampoule [24, rue Vieille-du-Temple, 75004 Paris], 176 p., 17 €). Ph.-J. C.

ZOFIA ROMANOWICZ

Île Saint-Louis



Une façon habile de mêler le cauchemar, le rêve, le passé, le présent... la folie.

ÉDITIONS DU ROCHER

A la recherche des Cortanze

C'est avec son trisaïeul Aventino Roero Di Cortanze, parti en Inde à l'orée du XIX^e siècle à la recherche du thé, que le romancier et essayiste clôt de belle manière sa trilogie familiale

ASSAM
de Gérard de Cortanze.
Albin Michel, 540 p., 24 €.

Pendant toute son enfance, Gérard de Cortanze a été intrigué par ce mystère familial sur lequel il n'obtenait aucune explication. Son grand-père, Roberto, se faisait appeler Cortanze, tout simplement. Son père, Renato, avait rétabli la particule. Son grand-oncle Charles « assumait et revendiquait son nom, Roero de Cortanze, et son appartenance à l'Italie, au Piémont ». « Si je n'avais pas eu ce problème d'enfance, si on m'avait tout expliqué dès le départ, dit aujourd'hui Gérard de Cortanze, je ne serais peut-être pas devenu écrivain. »

A partir de 1974, il a donc écrit : de la poésie, des essais – plutôt réussis et intéressants –, des romans – auxquels il manquait toujours quelque chose pour être aboutis –, sans jamais oser toucher à cette histoire familiale. Ce n'est qu'à l'approche de la cinquantaine, en 1996, qu'il a commencé à écrire *Les Vice-Rois*, grand récit généalogique mettant en scène son arrière-grand-père Ercole Tommaso et son grand-père Roberto. Les amateurs de sagas familiales ont adoré et même ceux qui préfèrent une littérature plus concentrée, moins narrative, ont su que Gérard de Cortanze avait trouvé là sa voix, son rythme, sa distance.

« J'ai mis très très longtemps à me réconcilier avec cette histoire de famille, explique-t-il, et c'est sans doute vrai que dans mes romans d'avant *Les Vice-Rois* quelque chose manquait. Il fallait que je remonte aux sources, que je comprenne d'où je venais, comment j'étais constitué. *Les Vice-Rois*, à l'origine, ce n'était



CATHERINE CABROL/GAMMA

pas le début d'une trilogie, c'était une œuvre unique, une façon de régler cette histoire. Du reste ce n'est pas, à mes yeux, un roman historique, plutôt une plongée dans l'inconscient familial. Ensuite, il y a eu une sorte d'engrenage, j'ai voulu en savoir plus, rechercher les archives, les croiser avec les récits que j'avais pu entendre. J'y ai pris un grand plaisir. » Deux ans après *Les Vice-Rois* a paru *Cyclone*, où l'on retrouve Roberto en Floride, en 1933, puis à Cuba et enfin de retour dans cette Europe qu'il avait fuie. D'abord en Espagne pendant la guerre civile, puis dans la France de la deuxième guerre mondiale.

En toute logique, le dernier volume de la trilogie aurait dû aller jus-

qu'à la fin du XX^e siècle et à l'autobiographie de Gérard de Cortanze. Or *Assam*, le roman qui vient de paraître et clôt le cycle, est celui qui aurait dû l'ouvrir : l'histoire, entre 1794 et 1815, d'Aventino Roero Di Cortanze, père d'Ercole Tommaso. Aux côtés de cet aristocrate piémontais refusant la présence française et l'alliance avec l'Autriche pour partir en Inde, contrée mystérieuse, à la recherche du thé, Gérard de Cortanze se laisse aller plus que jamais à sa jubilation du récit. Non un goût de la reconstitution historique, du roman en costumes, mais une sorte de folie de création de personnages secondaires, qui soudain arrivent au premier plan, envahissent la scène pour

quelque temps, en Inde, à la guerre, puis disparaissent derrière la figure du héros, Aventino. Et derrière une héroïne cachée, ou plus exactement à éclipses, Maria Galante – « dont le nom est exact, précise Cortanze, mais à laquelle j'ai inventé un destin » –, qui, finalement, à l'égal d'Aventino, structure cet énorme roman – imprimé un peu trop tassé, sans doute pour ne pas dépasser les 550 pages.

« Oui, le manuscrit était très long, reconnaît Gérard de Cortanze, mais je me suis passionné pour le destin d'Aventino. Je me suis souvenu de ce que racontait mon grand-père, et que je ne croyais pas, à savoir que son ancêtre Aventino avait planté un théier dans la serre du château de Cortanze... et je me suis embarqué avec Aventino. Et il est vrai que j'aime ces personnages dits "secondaires" et que je les fais proliférer. Comme dans les vieux films français en noir et blanc que j'adore, où Carrette, Daliò et quelques autres, dans des scènes censément "mineures", donnent de l'époque l'image la plus exacte qui soit. Et puis évoquer le passage du XVIII^e au XIX^e siècle, au moment où l'on basculait du XX^e au XXI^e siècle était passionnant. J'y trouvais des échos inattendus... » Désormais libéré de cette recherche des Cortanze, délivré de ce passé si romanesque qui lui a permis d'écrire ses meilleurs romans, que va donc faire Gérard de Cortanze ? Là, resurgit l'héritier du mutisme familial. Il a plein de projets et « on verra ».

Jo. S.

★ En poche paraissent *Les Vice-Rois* (J'ai Lu n° 5401), *Cyclone* (Babel n° 549), *Une chambre à Turin* (Folio n° 3724), *Hemingway à Cuba* (Folio n° 3663).

Humaine condition

Le monde du travail, avec ses codes et ses usages, est le terrain d'observation de Thierry Beinstingel

COMPOSANTS
de Thierry Beinstingel.
Fayard, 226 p., 17 €.

Le monde du travail, qu'il soit celui de l'entreprise ou de l'usine, ne suscite plus guère l'intérêt des romanciers. A quelques exceptions près – notamment Leslie Kaplan avec son très durassien *L'Excès-Usine* (POL, 1982), François Bon, avec *Sortie d'usine* (Minuit, 1982), Philippe Delaroche avec *Abel et Caïn avaient un père* (éd. de l'Olivier, 2000), ou encore Thierry Beinstingel, qui en a fait la matière de ses deux premiers romans, dont le très singulier et remarqué *Central* (Fayard, 2000) qui le fit découvrir. Dans ce texte d'une grande rigueur formelle (emploi de tous les verbes à l'infinitif), le romancier, qui est aussi cadre dans les télécommunications, stigmatisait la déshumanisation progressive de l'individu assujéti au grand « nous » de la sacro-sainte entreprise – voire son annulation pure et simple. Cela à travers les plus infimes rouages et réseaux d'un central téléphonique ; un « formulaire de description d'emploi » accompagné de son « Glossaire des verbes » à utiliser était à la source de toutes les paroles.

Avec *Composants*, Thierry Beinstingel persiste et signe, avec bonheur pourrions-nous dire, si la gravité de ce sujet ne rendait ce terme presque incongru. « Bonheur d'être bousculé, dérangé par des interrogations (notamment celle de la place du travail dans nos vies) traversant un récit porté par une écriture qui puisse dans le plus infime ordinaire sa puissance poétique.

Car quoi de plus prosaïque en effet que de suivre, pas à pas, tâche après tâche, geste après geste, la semaine d'un intérimaire dans une entreprise de composants mécani-

ques, d'un homme effacé dans le « on » ? Quoi de plus banal que ces cinq jours scandés invariablement ou presque par le départ au petit matin, « les yeux épais, le cerveau dans le brouillard », le train de banlieue et la vision des mêmes visages fatigués, l'arrivée dans la zone industrielle, la prise du registre et les clés de l'entrepôt avant les premiers mouvements d'une chorégraphie précise, minutieuse : « S'approcher du tas, saisir un carton (...), ouvrir, décoller, agripper, poser, reposer, déposer, retourner. Mouvements qui s'empilent en strates de dixième de secondes, poussière remuée, agitation d'air, l'inconscience des mains qui agissent, le cerveau qui donne l'influx nerveux. » Puis vient la pause déjeuner, la gamelle avec les restes du dîner, la cigarette, et la reprise jusqu'à la tombée de la nuit avant le retour, harassé, chez soi, pour y grappiller quelques instants d'une autre vie, en famille. Avant que tout ne recommence.

« Automatismes que tout cela (...), Saisir. Routine. Diable. Aliénation. Comptoir. Ouvrir. Habitude. Etiqueter. Gestuelle. Vidage. Vidé. Remettre. Agripper. Diable. Diabolique. Reposer. S'épuiser. Et l'esprit dans tout cela ? » Il s'évade dans les interstices d'une pensée mécanique, remonte le temps au hasard des réminiscences douces-amères de l'enfance, flotte au gré de la sonorité de mots mystérieux : « ressorts de compression », « vérins à vis coulissante », « pignon arbré », « galet tendeur »... S'épuise enfin dans les « pour qui ? », « pour quoi ? », les « à quoi bon ? » d'une révolte mort-née ; d'une existence ordonnée, rangée, classifiée que Thierry Beinstingel transcende par les fulgurances d'une prose où la poésie se pare d'une profonde humanité.

Christine Rousseau

Laurent Mauvignier, en retrait dans la voix des autres

Sans aucune complaisance à l'égard de la violence banalisée, l'auteur d'« Apprendre à finir » met la parole à l'épreuve des misères quotidiennes

CEUX D'À CÔTÉ
de Laurent Mauvignier.
Ed. de Minuit,
160 p., 12 €.

La phrase tourne, pivote, dessine des cercles autour de son objet. Elle s'en approche, va le toucher... Mais non, c'était une illusion. On ne l'atteint jamais. Pourtant c'est bien cet objet, cette chose innommable, honteuse, ce creux, cette déchirure où toute la pitié du monde se concentre, qui détermine et commande le mouvement de la phrase.

Laurent Mauvignier n'est pas le premier écrivain à tenter de dire la douleur brute et banale, la violence des situations individuelles, ces existences réduites à la seule dimension d'un quotidien sans horizon, à énoncer la litanie de l'impossible amour. Mais c'est l'un des seuls,

probablement, à avoir trouvé une langue littéraire aussi adéquate et suffisamment élaborée pour transmettre la sensation d'une proximité véritable, presque physique, compassionnelle voudrait-on dire, avec les êtres imaginaires qu'il met en scène.

Dans ses deux précédents romans – *Loin d'eux* en 1999 et *Apprendre à finir* l'année suivante (tous deux chez Minuit) –, comme dans *Ceux d'à côté* qui paraît en cette rentrée, Mauvignier ne cherche pas à reconstituer les vies de ses personnages, à leur tisser une biographie serrée et vraisemblable. Rien n'est exprimé sur eux, sur leur dos en quelque sorte. L'auteur se contente (si l'on ose dire), tout en se retirant lui-même, de leur donner la parole, de leur prêter une voix. La technique du monologue intérieur se fait ici éthique : il n'y a pas lieu, il y aurait même obscurité, à se substituer à cette parole, à cou-

vrir, en la commentant, cette voix. Il suffit de la rendre assez pure. Et cette pureté, on la reconnaît au bouleversement qu'elle communique.

Deux femmes, Claire et Catherine, vivent sur le même palier. Claire, avec son ami Sylvain, va quitter l'immeuble, car elle a subi là un viol qui la laisse pantelante. Cathy vit seule, intérieurement seule. Dans cette vie comme évidée de toute joie, de tout espoir, le voisinage de Claire était devenu essentiel. Un peu de ciel s'ouvrirait : cette relation suffisait à rehausser de vraies couleurs le gris de son existence. Mais parce que les sentiments et les désirs sont infiniment complexes, que leur ambivalence est comme une loi non écrite qui fait ployer l'existence, Cathy va entretenir le rêve du violeur.

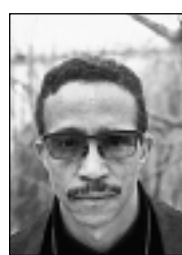
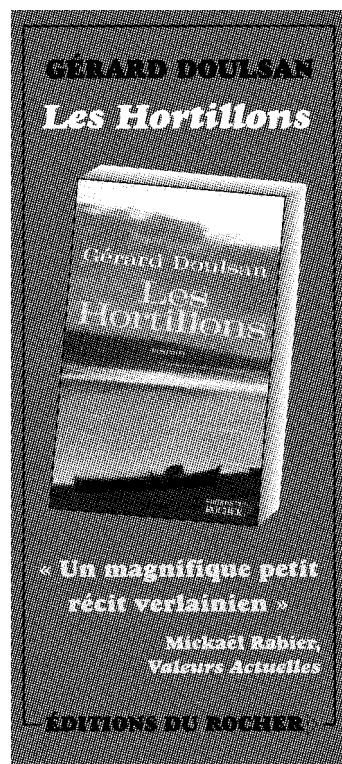
« Les bras lourds, le corps, sa fatigue, je me souviens, j'ai marché tellement longtemps à me dire tout ça. A tellement vouloir que tout ne

soit qu'un rêve, un sale rêve comme on en fait et qui nous laisse si vide le matin, avec pour nous soutenir que les mots à attendre qui murmuraient à l'oreille que ce n'était rien qu'un mauvais rêve. Des mots à attendre, et puis aussi cette voix qu'on ne connaît pas qui saurait nous le dire. »

Les paroles béantes des uns et des autres sont comme des corps compacts, saturés. La misère, sous tous ses visages, intime ou exposé, est une réserve commune ; ceux qui ne sont pas « doués pour la vie », qui « n'ont que la douleur d'être humiliés pour se rappeler qu'ils sont vivants », sont invités à y

puiser. Ainsi, pour faire parler le violeur – admirables pages –, Mauvignier n'a pas eu besoin, comme cela se fait beaucoup, de s'identifier à lui. Par son retrait, sa manière et son style, il est parvenu à donner à son roman une incontestable puissance de vérité.

P. K.



■ **LES HIRONDELLES DE KABOUL**, de Yasmina Khadra
Fils d'un négociant prospère, Mohsen Ramat avait 10 ans lors de l'invasion de l'Afghanistan par l'armée soviétique. Quand « le ciel afghan se couvrit de rapaces blindés », ce fut la fin d'une époque où « rien ne contestait ses éclats de rire ». Au temps de ces rapaces a succédé celui des talibans. Le rire est un péché et Zuneira, la femme de Mohsen, ancienne enseignante, a dû « enfileur ce monstrueux accoutrement qui la néantise, cette tente ambulante qui constitue sa destitution et sa geôle » cependant que le « dégoût... fermente en elle ». A ce couple qui, grâce à l'amour, survit dans des conditions matérielles difficiles, se juxtapose, dans une parfaite construction romanesque, celui d'Atiq Shaukat et de Mussarat, laquelle, parce que « son sang se décompose très vite » et qu'elle ne supporte plus une espèce d'indéfinitive maladie de langueur, se meurt de désespoir. Tandis que Mohsen, « comme anesthésié » par l'atmosphère de la ville, participe à la lapidation d'une prostituée condamnée – « Comment ai-je pu ? » –, Atiq, gardien de prison, fait son métier sans enthousiasme mais dans sa foi à l'idéologie des talibans.

Le talent de Khadra se retrouve dans cet hymne aux femmes de Kaboul, et il en faut un grand pour transmettre par le roman la complexité des diverses faces de la société musulmane, de la plus pacifique à la plus meurtrière, de la plus saine à la plus folle. De Mohsen, qui n'est plus lui-même, à Mussarat, qui veut que sa mort soit la rédemption d'Atiq pour qu'il sache à nouveau aimer, situations et personnages nous permettent une approche d'un univers que nous ignorons. Khadra ou la force de l'écrit quand simplicité et densité sont ses qualités premières (Julliard, 190 p., 16,60 €).

P.R. L.

Gaétan Soucy

MUSIC-HALL!

Gaétan Soucy
Music-Hall !
roman

www.seuil.com

“

La puissance de feu romanesque de Soucy est époustouflante. Roman de la scène autant que des coulisses, roman orchestre, cour des miracles, lanterne magique, *Music-hall!* ressemble à un mélodrame qui s'efforcerait d'adoucir d'un peu de tendresse le tragique de l'existence.

Danièle Brison, *Magazine Littéraire* ”

”

Seuil

Science-fiction

par Jacques Baudou

Gigue endiablée

LE QUADRILLE DES ASSASSINS

d'Hervé Jubert.
Albin Michel, « Wiz », 408 p., 13,90 €.

Pour danser ce quadrille, Hervé Jubert, dont on connaît l'imagination débordante, a convoqué un émule de Jack l'Éventreur, une sorcière détective des plus pittoresques, une empoisonneuse célèbre, quelques dieux aztèques, un tueur patenté de la Main Blanche adepte du comte de Saint Germain, un novice des affaires criminelles plutôt prometteur et, en guest star inattendue, le diable en personne. Le Londres victorien, le Paris du XVII^e siècle, la Venise de la Renaissance et le Mexico de Montezuma sont les lieux où s'exécute ce ballet qu'Hervé Jubert, en bon chorégraphe, a réglé de main de maître, sans reculer devant les figures les plus audacieuses, les pas de danse les plus insolites, les entrechats les plus délirants. Le résultat est une gigue endiablée qui confirme l'exceptionnel talent de son ordonnateur. N'hésitez pas, entrez dans la danse...

■ SUPER ÉTAT, de Brian Aldiss

Dans quel état sera l'Union européenne dans une quarantaine d'années ? C'est ce que Brian Aldiss s'est visiblement amusé à imaginer dans ce roman à l'intrigue fragmentée en un kaléidoscope assez sidérant qui fait passer le lecteur par toutes sortes d'états avec une grâce tourbillonnante. La tonalité générale est plutôt à l'humour narquois (on appréciera tout particulièrement les apartés des robots à propos de l'engeance humaine), voire au burlesque, mais on sent bien qu'il s'agit là d'une manière polie de faire déchanter le futur. Un régal ! (éd. Métailié, 222 p., 18 €).

■ ATOMIC BOMB, de David Calco et Fabrice Colin

Quand deux auteurs les plus doués de la nouvelle vague française des littératures de l'imaginaire s'associent, le résultat est littéralement explosif. Ce recueil de trois nouvelles déjantées et décapantes, d'une écriture toute baroque, détone dans le paysage un peu lisse de notre S-F nationale. En compagnie des surfeurs fous de la première, des aliens zarbis de la deuxième et des rats immigrés de la troisième, le lecteur va d'électrochoc en électrochoc : une expérience décoiffante... (éd. Le Béal, 128 p., 10 €).

■ LE PAS DE MERLIN, de Jean-Louis Fejtaine

Auteur d'une trilogie remarquable de fantasy, Jean-Louis Fejtaine s'est intéressé non pas au Merlin l'Enchanteur de la légende, mais au personnage historique qui l'a inspiré. Et il en a fait le héros d'un roman épique et cruel comme l'époque à laquelle il se déroule, dans cette île de Bretagne en proie aux invasions, à la barbarie et à la trahison et en voie de christianisation. Loin de la geste arthurienne, Merlin y conduit une quête identitaire qui débouche sur la fantasy. On recommande au lecteur de lui emboîter le pas... (Belfond, 332 p., 18,30 €).

Al-Koni, au-delà de son islamité

L'écrivain libyen, de culture touarègue, prend le détour d'une fable saharienne pour tenter de sortir le roman arabe de l'« ornière orientale »

L'OASIS CACHÉE
d'Ibrahim Al-Koni.
Traduit de l'arabe
par Philippe Vigreux,
Phébus, 184 p., 18 €.

La Libye ne produit pas que du naphte et des colonels ! On le savait depuis que Mof-tah Missouri, sorbonnard puis diplomate, publia en 2000 à Lausanne, son guide littéraire : *La Libye des voyageurs* (1). On aurait pu s'en apercevoir dès 1998, lorsque Gallimard sortit *Poussière d'or*, roman d'Ibrahim Al-Koni, texte suivi de trois autres à l'Esprit des péninsules et chez Sèbe. Ces quatre volumes furent précédés de murmures flatteurs à Beyrouth lorsqu'on y lut dans l'original, en arabe donc, les premières pages de ce nouvel auteur.

Nouvel auteur peut-être, mais pas jeune, cet Ibrahim Al-Koni, au physique sudiste, moustaches et teint mat, qui naquit en 1948 et se partage à présent entre Suisse alémanique et Libye. Sa biographie précise : « Né dans le Sahara libyen, de culture touarègue, il n'apprend à écrire l'arabe qu'à 12 ans. » Un Berbère arabophone, formé en histoire et journalisme dans l'Europe communiste, auteur de plus de 20 volumes en arabe, édités à partir des années 1980. Le premier véritable écrivain libyen, car Missouri est seulement essayiste. La première voix touarègue captée au-delà du Sahara, même si on ne peut oublier la poésie berbérophone des Hommes voilés, dont Al-Koni est imprégné.

L'Oasis cachée déroule – au fond d'un désert à la fois intemporel et décrit avec la précision d'un témoin direct (par exemple, le chapitre sur la crue d'un oued) – le drame d'un nomade, contraint, par devoir, de renoncer à poésie et amour, pour



AYSE VAVAS/KEVSTONE ZÜRICH

EXTRAIT

« Il scruta de nouveau le visage du devin, puis, se tournant vers l'homme le plus proche, il lui dit :

– Saurais-tu reconnaître un homme dévoilé ?

Imswān Wendarrān nia le fait en secouant son turban et cour-

ba gravement la tête vers le sol.

– Je n'ai jamais pu m'adresser à un homme dévoilé ! confia Amamma à Ahalloun.

– Quoi de plus laid qu'un visage dévoilé ! appuya Amāssis.

– Voilez-le tout de suite ! commanda l'aïeul au héros. » p. 113

diriger son clan. D'où le choc d'énergies contraires ; le dilemme entre cocon et risque, réflexion et action.

Chefferie tragique ! Canevas banal, déjà mille fois traité ici et là, récemment encore par un autre Maghrébin, également berbère et arabophone, Ahmed Al-Taoufik,

dans *L'Arbre et la Lune* (2), où le chef, cette fois, sacrifie tout à sa domination. Dans les deux cas, le traducteur est Philippe Vigreux, fameux pour la façon fluide avec laquelle il mit en français la trilogie du Prix Nobel égyptien Naguib Mahfouz. Jusqu'ici Al-Koni, qui pratique un arabe sim-

ple orné de quelques archaïsmes, n'avait pas été satisfait des traductions en français de ses ouvrages, et il leur attribuait en partie le faible écho trouvé chez nous par ses romans.

Ces considérations s'estompent dès qu'on revient à *L'Oasis*, premier texte arabe contemporain où l'auteur, sans renier son islamité, sans même s'en soucier, pourrait-on dire, la dépasse, après l'avoir – tant pis si le terme est trivial ! – « digérée ». Que de romans arabes sont, à un moment ou un autre de leur déroulement, gâchés parce que croyant nécessaire de faire acte d'allégeance, directement ou non, à Mahomet, comme la littérature communiste croyait bon de s'incliner devant Marx !

Dans *L'Oasis*, Al-Koni n'a d'allégeance qu'envers une idée d'universalité où figurent Pascal, Faulkner, Schopenhauer, pour finir en beauté avec Virgile. Entre-temps, et c'est le plus neuf, le plus « scandaleux », Al-Koni place le déroulement de son livre sous l'invocation de la sagesse hindoue (considérée par les musulmans comme « impure ») ou de textes sacrés du christianisme, reconus par le dogme islamique, lequel accuse néanmoins la chrétienté de les avoir « falsifiés »...

Une modeste intrigue saharienne véhicule donc les prémices d'une révolution qui pourrait permettre à la littérature arabe de sortir de son « ornière orientale », de devenir véritablement universelle en mettant enfin sur un pied d'égalité ce qui est musulman et ce qui ne l'est pas.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) Ed. Favre « Le Monde des livres » du 29 juin 2001.

(2) Phébus « Le Monde des livres » du 26 avril.

Bienvenue aux États Stupides d'Amérique!

Provocateur, corrosif, subversif, Mike l'Agitateur-en-chef dénonce avec humour les maux cachés de l'Amérique : l'illettrisme et l'alcoolisme, le racisme, la libre circulation des armes, la peine de mort, la pauvreté massive, mais aussi l'arrogance et l'irresponsabilité de la politique étrangère de son pays.

Par le réalisateur
de BOWLING
FOR COLUMBINE

Michael Moore

La Découverte
www.editionsdecouverte.fr

La Découverte est une maison d'édition de Vivendi Universal Publishing

Prada prend des airs

Faussement ironique et vraiment empesé, le nouveau roman du « jeune prodige » espagnol plonge le lecteur dans le plus grand ennui

LES LOINTAINS DE L'AIR
(Las Esquinas del aire. En busca de Ana Maria Martinez Sagi) de Juan Manuel de Prada.
Traduit de l'espagnol par Gabriel Iaculli, Seuil, 426 p., 21 €.

Il arrive que les très jeunes gens partagent avec les très vieux la manie de ne jamais parvenir à se défaire d'un terrible esprit de sérieux. Ce qui donne parfois, quand il s'agit d'écrivains, de fâcheux résultats : la prose issue de là sent rapidement le renfermé, même quand elle est camouflée sous les apparences de l'humour. Encensé comme le nouveau prodige de la littérature espagnole (il a 32 ans et déjà cinq livres traduits en français à son actif), Juan Manuel de Prada montre, une fois encore, cette inclination, dans son dernier roman.

Déjà, la tentation perçait dans *Les Masques du héros* (Seuil, 1999), son troisième ouvrage et celui qui lui valut le début de sa notoriété – avant que le prestigieux prix Planeta, attribué à *La Tempête* (Seuil, 2000), ne vienne encore gonfler sa réputation. Dans *Les Lointains de l'air*, l'auteur se donne des airs lointains, justement, faussement ironiques et vraiment empesés qui mettent le lecteur sur les nerfs dès les premières pages.

D'abord parce qu'il faut un temps fou pour en arriver au véritable objet – ou du moins, au but affiché – de cet énorme roman. En l'occurrence, la recherche d'une mystérieuse Ana Maria Martinez Sagi, « poétesse, syndicaliste et vierge du stade » dans les années 1930. Le narrateur, un écrivain débutant qui tremble à l'idée de mourir sans laisser de traces, se met en quête de cette femme à travers les souvenirs fumeux d'un vieux chroniqueur décati, à travers aussi des coupures de journaux et des recueils moisissés dénichés çà et là. Il a pour compagnons, dans cette tâche exaltante, un dénommé Tabares, bouquiniste de son état, et une mignonne petite personne appelée Jimena, rencontrée par hasard à la Foire du livre ancien de Madrid.

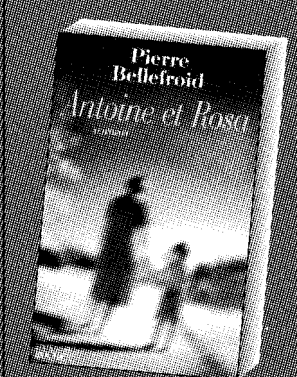
PRÉCIOSITÉ INDIGESTE

Tout cela met des pages et des pages d'écriture boursoufflée à se mettre en place, des kilomètres de considérations verbeuses sur la littérature et sur l'improbable postérité promise à ceux qui la pratiquent, de digressions à rallonges sur le sort cruel des parents pauvres de l'art et sur l'idée de « supercherie ». Il est possible (et même probable) que l'auteur ait eu l'intention de pratiquer l'ironie, mais il y a dans son ton tant d'application, dans son style une telle emphase, que le lecteur passe directement à l'ennui, sans jamais ressentir la délectable petite excitation complice provoquée par la véritable ironie. Passons sur la gourmandise ostentatoire pour les mots rares, et même sur les tics de carabin qui font surgir une multitude de termes médicaux dans les phrases les plus anodines.

Passons aussi sur une érudition qui fonctionne plus ou moins à vide et sur des figures de style assez douteuses. Mais la prétention du style, cette langue pompeuse qui encombre tout le début du livre, ont de quoi rebuter. Pre-

nez la nuit, par exemple, qui devient, en toute simplicité « ces heures hallucinées où les draps acquièrent une texture de lin-céol. » Ou les poèmes d'un vieux monsieur, « commis à l'heure où sa jeunesse n'était pas encore abolie ». Les choses finissent par s'améliorer un peu, au bout d'une bonne centaine de pages, pour ceux que l'histoire intéresse. Mais le ton reste celui d'un jeune homme ambitieux, qui déclare dans sa préface avoir aspiré, depuis ses débuts, à faire de l'écriture son « genre » : « L'écriture ivre de liberté, fondée sur le travail du style, qui foule aux pieds la loi des genres et s'érige, impétueuse, en tant que seule justification de l'écrivain. » Vaste programme.

Raphaëlle Rérolle

PIERRE BELLEFROID
Antoine et Rosa« Des aventures
truculentes sur fond
d'exode »Jean-Claude Laval,
France Bleu

ÉDITIONS DU ROCHER

DANY LAFFERIERE
rencontre
à la librairie
Compagnie
le mercredi 16 octobre à 18h.
à l'occasion de la sortie de son roman
Cette grenade dans la main
du jeune nègre est-elle
une arme ou un fruit?
(Éd. du Serpent à Plumes)
58, rue des Écoles, Paris 5^e
tél. 01 43 26 45 36

L'Histoire, somme toute

Tandis que Perrin réussit la refonte de son « Dictionnaire d'Histoire de France », les PUF osent la plus vaste synthèse consacrée au Moyen Âge. Un volume passionnant, même si sa consultation reste élitiste

DICTIONNAIRE D'HISTOIRE DE FRANCE

Sous la direction d'Anthony Rowley.
Perrin, 1 152 p., 60 € jusqu'au 28 février 2003, 75 € ensuite.

DICTIONNAIRE DU MOYEN ÂGE

Sous la direction de Claude Gauvard, Alain de Libera et Michel Zink.
PUF, 1 600 p., 150 € sous coffret ou, en « Quadrige », 45 €.

Si le terme « dictionnaire » est anachronique, le Moyen Âge a eu très tôt le goût des listes de mots. Glossaires latins hérités de l'Antiquité tardive, « *étymologies* » (Isidore de Séville) ou lexiques, tous répondent à deux préoccupations : apporter une réponse précise ou former celui qui les consulte ou les mémorise. Grammaire de l'érudit en quelque sorte.

Cet automne, deux gros volumes se réclament du genre. L'un limité à la longue séquence du Moyen Âge, envisagé dans l'espace européen essentiellement ; l'autre couvrant pour la seule France, entendue dans ses contours contemporains, toutes les périodes sans restriction.

Le Dictionnaire Perrin fait mieux qu'actualiser l'ancien « Castelot-Decaux » paru en 1981, épuisé depuis, et dont il assure la relève ; il le repense entièrement puisqu'un sixième des entrées sont des créations, soucieuses d'accueillir des perspectives transversales et de faire droit aux chantiers ouverts par la « nouvelle histoire », tandis que les 4 200 autres notices sur les 5 000 de l'ouvrage ont été révisées, mises à jour et complétées. Bénéficiant d'un superbe travail d'illustration, l'ensemble révèle le

recul d'une histoire dynastique et militaire, pour rendre au politique, au culturel, aux sciences et techniques, voire à l'art, une place plus adaptée aux curiosités historiques du moment. D'une consultation aisée – l'index thématique propose un mode de consultation supplémentaire –, et d'une information fiable, jusque dans les délicats problèmes de datation médiévale, il ose aller au plus contemporain, même si on peut s'étonner que Déat ou Doriot aient leur entrée mais pas Papon, prudence inédite quand on lit l'analyse du scrutin instaurant le quinquennat, sévère et réitérée. Un outil précieux pour trouver à coup sûr une référence manquante, mais aussi une incitation à cette navigation vagabonde qui fait le charme du genre.

Plus copieux, plus austère aussi, le collectif des PUF est d'une ambition enthousiasmante. Dans un champ où les devanciers ne manquent pas – récemment le *Dictionnaire encyclopédique du Moyen Âge* (dir. Vauchez, Cerf, 1997) ou le *Dictionnaire raisonné du Moyen Âge* (dir. Le Goff et Schmitt, Fayard, 1999) –, il offre seul deux formules : l'une, luxueuse, sous coffret, et la seconde, souple, compacte, à moins du tiers du prix de la première pour que les étudiants n'aient pas à attendre pour bénéficier des fruits d'un chantier colossal et inédit, désormais prêt à tenir en poche. Pas moins de 380 spécialistes, français comme étrangers, ont œuvré sous la houlette de l'historienne Claude Gauvard, du philosophe Alain de Libera et du « littéraire » Michel Zink, chacun assisté de trois sous-directeurs de section, pour livrer près de 1 800 entrées. C'est la première fois que sont ainsi croisées des approches jusque-là isolées,

même si d'aucuns déploieront la majeure place faite aux arts, que l'absence de reproduction ne justifie pas, tout dictionnaire accueillant les musiciens sans craindre de ne rien donner à entendre. Tel quel, le résultat est stimulant, les recoupements pertinents et le jeu des renvois bien rodé. Sans doute l'index qui oriente la lecture du



L'homme qui lit dans les marges du Décret de Gratien (vers 1300)

corpus aurait-il gagné à ouvrir la somme, le lecteur butant, étonné, sur l'absence de certaines entrées (Saint Louis, Philippe le Bel, mais il est vrai que les souverains sont les grands perdants de ce classement, comme une réticence opiniâtre à la vision obsolète du « grand homme » selon Lavis) pour reconstituer le puzzle par les entrées qui les évoquent. Au risque de ne même pas pouvoir les situer strictement dans la chronologie. Ce parti pris surprend d'autant plus que Blanche de Castille, Guillaume le Conquérant, Frédéric Barbe-rousse, Innocent III ou Jeanne d'Arc sont, eux, aisément repérables ; et le choix frôle le ridicule quand, à « *Richard cœur de lion* », on ne trouve pas le Plantagenêt mais un poème consacré au souverain, où la notice ne dit rien du personnage (l'inverse est vrai aussi, le personnage légendaire de Guillaume d'Orange apparaît

sant en place de l'« historique » Guillaume de Gellone, dont il emprunte les traits biographiques). On pourrait prolonger l'exercice, un rien cruel, et s'étonner que Bologne soit exclue, quand Siemne et Lucques sont admises, voir la « folie » écartée quand tant de notions comparables sont fort justement incluses (il est vrai que le croisement avec Charles VI n'est pas même envisageable), discuter les frontières géographiques du chantier (Avicenne est éclaté en 17 adresses, tandis qu'Averroès est exclu comme nombre de Byzantins, si Saladin est là). Et que dire d'un article « millénarisme » partiellement construit sur un faux sens pour évoquer l'An mil et ses prétendues « terreurs », il est vrai vite expédiés dans la présentation de Raoul Glaber ? En clair, c'est l'ambiguïté du dictionnaire qui en fait la limite. Raisonné ou critique, il pouvait opérer tous les choix, assumer tous les partis pris ; historique, il n'est guère utilisable que par les spécialistes ou ceux qui clarifieront avec un autre usuel un champ quelque peu opaque. A ce jeu les sections philosophique et littéraire (la partie la plus rigoureuse dans sa cohérence) s'avèrent plus exploitables pour le curieux, mais sont-elles les plus prescriptrices quand on attend un Moyen Âge « total » ?

Formidable référence pour l'historien, qui y cherchera l'état de la recherche sur les concepts et les thèmes qu'il pourra ainsi manipuler sans craindre l'anachronisme ou l'approximation, ce gros ouvrage risque de dérouter le simple amateur. A moins que, devant les richesses promises à l'érudit, il ne se pique au jeu et n'en fasse un défi d'apprentissage. Une didactique risquée.

Ph.-J. C.

Dans les langues du Rhône

Tourbillon d'érudition pour ce dictionnaire médiéval qui restitue le parler des bateliers

DICTIONNAIRE DU RHÔNE MÉDIÉVAL (1300-1550)

de Jacques Rossiaud.
Centre alpin et rhodanien,
2 vol., 256 p., et 368 p., 70 €.

A peine a-t-il ouvert ce livre, le lecteur se sent emporté comme dans les tourbillons du fleuve. Comme l'annonce le titre, l'ouvrage, du moins dans son second volume, est un dictionnaire, une masse de savoir réunie sous 650 vocables. Mais il est aussi bien plus, multipliant les manières d'aborder l'« *histoire totale* » – écologique, économique, sociale, culturelle, voire mythique – de l'artère rhodanienne, des Alpes au delta camarguais. Quant au premier volume, c'est un livre à part entière, dans la tradition initiée par Braudel. On n'attendait pas moins de Jacques Rossiaud.

L'objet premier de ce dictionnaire est la langue ; telle que l'historien doit l'étudier, produit d'une histoire et voie privilégiée par laquelle accé-

der aux réalités intellectuelles, sociales, techniques du passé. Tout était à faire, en raison du caractère particulier et largement méconnu de la langue des bateliers et de tous les biais qui se sont interposés entre cette langue et nous depuis l'époque romantique. La critique implacable que Rossiaud fait de Mistral et du Félibrige donne une excellente idée de l'accumulation de ces fausses lectures et d'étymologies aventureuses. Il a fallu que l'historien revienne aux sources mêmes. Un travail de titan, qui a donné au médiéviste une connaissance intimiste des voix enfouies dans les registres de notaires, comptes de péage, livres de recettes et mémoires de négociants. Il n'en fallait pas moins pour prendre la mesure de la « *complexité linguistique* » des pays du fleuve, puisque Saône et Rhône traversent les aires du français, du franco-provençal et du provençal.

Au fil du temps, les rapports entre ces zones ont changé, et il était admis que les progrès de la monarchie avaient assuré le succès continu du français. Rossiaud renouvelle complètement la question : le franco-provençal, loin de décliner, renforce au contraire ses positions dans les actes notariés lyonnais du début du XV^e siècle. Le moteur d'une telle évolution n'est pas au premier chef politique, mais social, économique et démographique. Ainsi, à la faveur de la crise qu'ouvre la Peste noire dès 1347, l'immigration massive entraîne dans son sillage des mots, des accents, des termes techniques, qu'on ne tarde pas à entendre sur les rives du fleuve et dans les officines des notaires.

C'est l'histoire des « *hommes du fleuve* » que vise Rossiaud, leurs « *identités et langages, savoirs et techniques* ». Non seulement la crise économique déplace les hommes et les manières de parler, mais elle est propice aux adaptations qui affectent toute la vie du fleuve, l'emplacement des chantiers de construction, les types de navires, l'importance des convois de remonte, hâlés depuis les berges et qui approvisionnent Avignon ou Lyon en sel du Bas-Rhône, tandis que la « *decize* » fait « *descendre* » vin, fruits, chaux, charbon de bois, vers l'aval, enfin les stratégies sociales des « *ribayriers* », dont les dénominations aussi varient...

On voudrait indéfiniment poursuivre ce cabotage, se perdre dans les articles dont beaucoup sont accompagnés de dessins, cartes et photographies. Quel plaisir de découvrir le vocabulaire inouï des bateliers, dont l'auteur révèle la richesse et la poésie : qui à Lyon connaît encore l'étymologie de « *brotteau* », mot qui désignait la végétation spontanée des îlots et gravières du Rhône ? Sait-on ce qu'est un « *carcagnat* », une « *polmette* », un « *troc* » de maille ? On pourrait poursuivre indéfiniment cet inventaire d'un patrimoine oublié que Jacques Rossiaud a le mérite de restituer avec une sûreté et une expérience dont lui seul était capable, et de situer en même temps dans les perspectives d'un tableau d'histoire sociale, économique, technologique et culturelle entièrement neuf. Un très grand livre.

Jean-Claude Schmitt

Désastre en Gaule

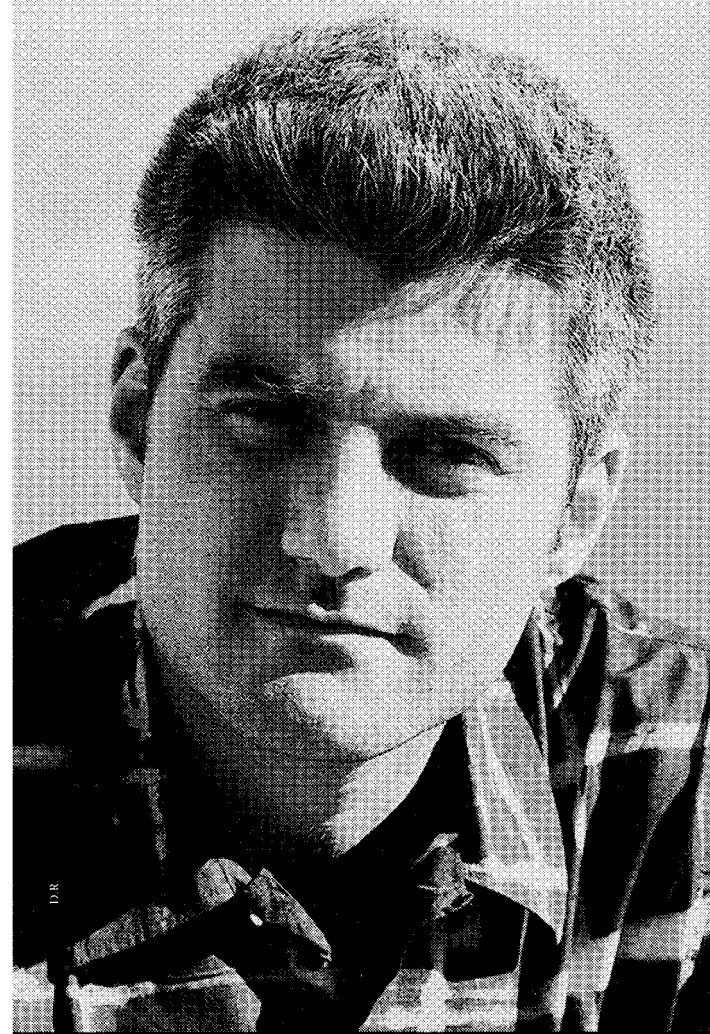
DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE LA GAULE

de Jean-Pierre Picot.
Ed. de La Différence, 734 p., 49 €.

Il est des livres médiocres, il en est peu d'aussi calamiteux. Contestable au plan méthodologique, criblé d'ignorances et d'erreurs dont rougirait un étudiant, il apparaît d'abord comme une entreprise malhonnête sur le plan intellectuel. Car il est malhonnête de présenter comme un travail scientifique un livre où l'essentiel de l'information repose sur des ouvrages périmés (tel l'*Histoire Ancienne* de Chantrel [1873]) ou érotiques cités comme des références scientifiques ; de fonder un article sur une unique source tendancieuse (« *Histoire Auguste* ») sans le dire (« *Elagabal* »). Devant tant d'incompétence, il n'est plus la peine de s'interroger sur le choix des entrées (pourquoi « *Alexandre* », « *Athanase* » ?), et il devient dérisoire de faire l'inventaire des erreurs manifestes (Caracalla pacificateur à 9 ans !), des renseignements inutilisables, des références incomplètes, des articles bâclés (« *Agrippa* »). Les biographies se réduisent à des anecdotes moralisantes puisées chez des auteurs du XIX^e siècle. De rares articles échappent au désastre, citations d'historien compétent, mais qu'on peine à les trouver. Que le préfacier, Marcel Jullian, ose parler d'un livre « *aussi malicieux que rigoureux* » stupéfie ! De rigueur, nulle trace, et toute la malice se situe dans la façon dont on se paie la tête des lecteurs.

Maurice Sartre

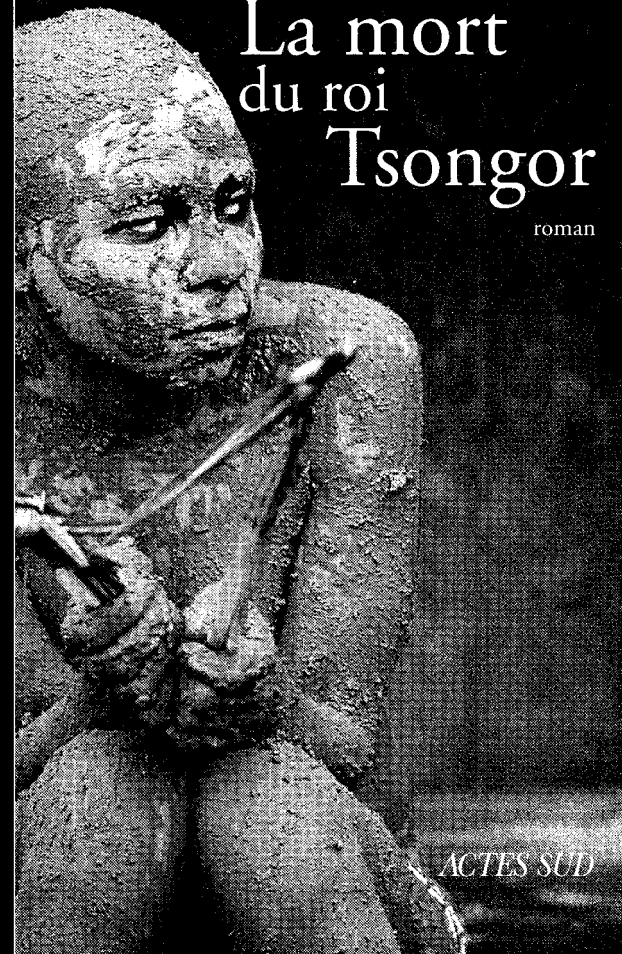
LAURENT GAUDÉ



Laurent Gaudé

La mort du roi Tsongor

roman



SÉLECTIONS GONCOURT ET GONCOURT DES LYCÉENS

Un « coup de cœur » des libraires

ACTES SUD

LA LIBRAIRIE DES
puf

Un lieu de débat pour prolonger vos lectures

49, Bld St Michel
(place de la Sorbonne)
75005 PARIS
tel 01 44 41 81 20

La librairie
LES CAHIERS DE COLETTE
23-25, rue Rambuteau, Paris 4^{ème} - Tél. 01 42 72 95 06
recevra
FRANÇOIS BON le vendredi 11 octobre à partir de 18 h. pour son ouvrage *Rolling Stones, une biographie* (Ed. Fayard)
ANTOINE VOLODINE le samedi 12 octobre à partir de 17 h. à l'occasion de la parution de son roman *Dondog* (Le Seuil)

HACENE BENLAHCEN
Publication
Komen : FLOTS DE SOUVENIRS (170 p.) 27 € (le grand saeur)
Essais : ANALYSES EN ÉBULLITION (150 p.) 28 € (l'Infiniment Récit)
Vivre et évoluer dignement (120 p.) 24 €
Scénario : HELENE, la grande saeur (270 p.) 30 €
debut 2003 :
Etudes : NOS ANCESTRÉS LES JAPONAIS 29 € (Les Origines des Familles Humaines).
Commande avec règlement + 2 € frais à :
HACENE BENLAHCEN
2, rue Gaston de St Paul 75116 PARIS
H-benlahcen@wanadoo.fr
www.benlahcen.com

Hollywood entre parenthèses

Une passionnante enquête de Peter Biskind révèle comment, dans les années 1970, la génération sexe, drogue et rock'n'roll a pris... et perdu le pouvoir

LE NOUVEL HOLLYWOOD
(*Easy Riders, Raging Bulls*)
de Peter Biskind.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Alexandra Peyre,
Le Cherche-Midi, 514 p., 21 €.

P eu de livres de cinéma avaient autant attiré l'attention aux Etats-Unis que l'enquête passionnante de Peter Biskind, publiée en 1998, et consacrée à la génération des jeunes Turcs : Martin Scorsese, Steven Spielberg, Dennis Hopper, Francis Coppola, William Friedkin, Brian De Palma, Robert Altman, Peter Bogdanovich, et George Lucas, qui bouleversèrent Hollywood dans les années 1970. Cet ouvrage fascinant raconte l'histoire du nouvel Hollywood des années 1970, à une époque où les studios, en plein marasme, ne savaient plus comment réagir devant la montée en puissance de la télévision, et offrirent, faute de mieux, les clés de leur royaume aux réalisateurs.

« La génération sexe, drogue et rock'n'roll a sauvé Hollywood », indiquait, à raison, la couverture de l'édition américaine de l'ouvrage de Peter Biskind. La thèse de Biskind va bien au-delà, et pose aussitôt la question suivante : pourquoi, après avoir sauvé Hollywood du marasme, ces réalisateurs ne sont-ils pas parvenus à se sauvegarder ? Le bilan de Peter Biskind est implacable et décrit la trajectoire insensée d'une génération de surdoués qui s'est sabordée.

A la fin des années 1970, avant même d'atteindre la quarantaine, ces réalisateurs avaient leur carrière artistique derrière eux. Francis Coppola s'était perdu quelque part dans les Philippines durant le tournage d'*Apocalypse Now*. William Friedkin avait passé un an en République dominicaine sur le tournage de *Convoi de la peur*. A force d'abuser de diverses substances toxiques, Martin Scorsese manquait de lais-



Peter Bogdanovich (à gauche) sur le tournage de *Daisy Miller* (1974)

ser sa peau sur celui, tout aussi interminable, de *La Valse des pantins*. Dennis Hopper et Peter Bogdanovich étaient en panne d'inspiration. Il y eut bien sûr des exceptions. En révélant des talents d'homme d'affaires parfois supérieurs à leur talent d'artiste, Steven Spielberg et George Lucas donnèrent naissance au blockbuster, le concept central de l'industrie hollywoodienne aujourd'hui.

Cette génération, si l'on en croit Peter Biskind, était pourrie. Pour peu que l'on fasse abstraction de la vingtaine de chefs-d'œuvre dont elle nous gratifia, on découvre un nœud d'intrigues pathétiques, de trahisons, de coucherie, de drogue, et de mégalomanie. Coppola, soutenu par Martin Scorsese et Brian De Palma, expliqua à George Lucas, terriblement déprimé, lors d'une projection d'un premier bout à bout de

La Guerre des étoiles, que son film ne valait rien. Lorsque Coppola montra *Conversations secrètes* à son collègue et associé William Friedkin, ce dernier lui affirma que regarder son film était aussi intéressant que de regarder de la peinture sécher. Toujours selon Biskind, Coppola passa deux années dans la salle de montage après le tournage d'*Apocalypse Now*, se contentant de s'asseoir dans la salle de projection la nuit, de regarder des coupes du film, de se défoncer, et de se dandiner en écoutant de la musique.

Aussi juste soit-il, ce constat n'en apparaît pas moins profondément disproportionné. La liste des sources utilisées par Biskind, malheureusement absente de l'édition française de son livre, pose les limites évidentes de son analyse. Les principaux protagonistes du livre ont été consultés, mais ce sont leurs ex-

épouses et ex-maîtresses qui s'expriment à leur place, avec une profusion de détails qui donnent une vision partielle et partielle des faits. Peter Biskind passe en partie à côté de son sujet. Cette génération spontanée de réalisateurs était certes égoïste, mais aussi solidaire sur bien des aspects, y compris sur le plan financier. Et elle fut autant victime de ses excès que de son époque.

A la fin des années 1970, Hollywood abandonna la politique des auteurs pour privilégier une stratégie strictement mercantile visant à intégrer les studios de cinéma dans des groupes de communication. Le Nouvel Hollywood ne possédait plus sa place dans ce projet industriel. Cette histoire passionnante aurait dû trouver sa place dans l'ouvrage de Peter Biskind.

Samuel Blumenfeld

Jonathan Franzen Les corrections

« Ce gros livre est-il un roman ou cinq romans ? Est-il un roman familial ou un roman de guerre et de critique sociale ? Une tragédie existentielle, un vaudeville, une comédie burlesque ? Sûrement tout cela à la fois, dans une construction très subtile, qui fait sa réussite. » *Josyane Savigneau, Le Monde des Livres*

« Un roman total. Universel. Terriblement incarné. » *Christian Sauvage, Le Journal du Dimanche*

« *Les Corrections* est un passionnant roman familial qui emprunte à la grande tradition des écrivains européens, Musil en tête, autant qu'aux recherches postmodernes des Robert Coover, William Gaddis, Thomas Pynchon ou Don De Lillo. Complexe mais lisible, exigeant mais limpide. »

Didier Jacob, Le Nouvel Observateur

« On disait autrefois « la découverte de l'Amérique ». Moins souvent, à quel point on peut y être perdu. C'est cette impression, souvent comique, de perdition que laisse dans son sillage ce livre au long cours. »

Pierre-Yves Pétillon, Le Point

« Un terrible réquisitoire contre les familles, sous la plume d'un virtuose de la psychologie qui a secoué l'Amérique. » *André Clavel, L'Express*

« Que doit-on à ses parents ? Les comprend-on jamais ? Peut-on se construire en réaction à ce qu'ils représentent ? C'est un roman de portée universelle qu'a écrit Franzen. Le roman de nos inlassables tentatives pour devenir meilleurs. »

Bruno Corty, Le Figaro Littéraire

« Jonathan Franzen a versé dans ce roman torrentiel toute l'innocence d'un conte de Noël, la brutalité d'une autopsie post-mortem, le comique d'une farce. »

Manuel Carcassonne, Le Figaro Magazine

« Le bonheur de lecture est ici à la hauteur de l'exigence littéraire. » *Michel Abescat, Télérama*

« Du grand art. » *Philippe Trétiack, Elle*

■ PRESTON STURGES, OU LE GÉNIE DE L'AMÉRIQUE, de Marc Cerisuelo

L'auteur des fameux *Voyages de Sullivan*, considéré comme « le Feydeau du cinéma américain », a régné sur l'Hollywood des années 1940, avant d'être rejeté par le système. Connue comme le loup blanc dans les bars des Champs-Élysées, ce flambeur, désinvolte et dilettante, inventeur de l'avion à décollage vertical et du rouge à lèvres résistant aux baisers fougueux, signait des films « sans illusion, comme un banquier qui a fait fortune », et ne donnait jamais à son cynisme « la teinte de l'amertume ». Il fut traducteur de Marcel Pagnol, fervent du mariage (façon Guitry). La monographie que lui consacre Marc Cerisuelo est de celles qu'on aime lire (PUF, 176 p., 20 €).

■ SOUVENIRS DE MA VIE, de Marguerite Moreno

Témoin du Paris de la Belle Époque, confidente des poètes (au premier rang, Mallarmé), épouse de Marcel Schwob, celle dont l'humoriste satiriste Tristan Bernard disait qu'elle lui faisait « de la concurrence » fut une actrice de tempérament aux côtés de Jouvet, Dullin, Jules Berry, Michel Simon, Raimu, Stroheim, mais aussi une chroniqueuse de talent. En voici la preuve (Phébus, 328 p., 20 €).

■ HITCHCOCK ET LA THÉORIE FÉMINISTE, de Tania Modleski

L'espionne Alfred montra-t-il les femmes comme des objets passifs du voyeurisme et du sadisme masculin, ou s'autorisa-t-il l'expression

d'un désir spécifiquement féminin ? Pour cette universitaire américaine, Hitchcock n'est ni misogynne ni féministe. Son analyse freudienne d'un certain nombre de films repose essentiellement sur une exploration de la dialectique d'identification et d'effroi devant la féminité chez les spectateurs et spectatrices (traduit de l'anglais par Noël Burch, L'Harmattan, 190 p., 16,80 €).

■ MARCEL CARNÉ ET L'ÂGE D'OR DU CINÉMA FRANÇAIS, d'Edward Baron Tuk

Une approche originale de l'œuvre réévaluée de l'auteur des *Enfants du paradis*, en ce qu'elle fait intervenir sa vie privée (famille, scènes primitives, homosexualité) et conteste la vision « malveillante » des critiques de la nouvelle vague, qui reportèrent le crédit de son talent à ses seuls collaborateurs, Jacques Prévert en tête (traduit par Noël Burch, L'Harmattan, 342 p., 28 €).

■ LE MAGICIEN D'OZ, de Salman Rushdie

Un essai autobiographique dans lequel l'auteur des *Versets sataniques* évoque sa « toute première influence littéraire » : le film de Victor Fleming avec Judy Garland. Il y parle de son père, « être magique », du cinéma hindi, des intégristes, et explique que loin d'être un conte pour enfants, *Le Magicien d'Oz* est une histoire sur la faiblesse des adultes, un film sur l'exil démontrant que le seul authentique foyer est celui que chacun se fabrique lui-même. Ce texte étonnant inaugure une nouvelle collection où romanciers et essayistes proposeront une approche inattendue du cinéma (traduit de l'anglais par Odile Demange, éd. Nouveau Monde, 6, rue Laplace, 75005 Paris, 104 p., 10 €).

■ CINÉMA(S) FRANÇAIS 1900-1939, d'Alain Weber

De la première guerre mondiale à la fin des années 1930, de l'émergence en 1913 d'un cinéma du peuple à *Esprit* d'André Malraux, une exploration d'un cinéma « pour un monde différent », c'est-à-dire engagé. Une mine de renseignements et des approches méconnues de l'histoire de notre cinéma : apparition et rôle social des clubs d'avant-garde, des ciné-clubs militants, problème des

quotas à l'exportation, rapports de l'industrie et des pouvoirs publics avec les projets d'organisation corporative (Séguier, 320 p., 20 €).

■ ACTION ! 1930-1970, de Jean Devaivre

Héros (sous les traits de Jacques Gamblin) du film de Bertrand Tavernier *Laissez-passer*, qui retrace ses années d'assistant metteur en scène à la Continental pendant la

guerre, Jean Devaivre évoque dans ses Mémoires ses débuts de metteur, cascadeur, décorateur, scénariste, réalisateur, la vie dans les studios pendant l'Occupation, et les figures de Jacques Feyder, Georges Méliès, André Malraux, Jean-Paul Le Chanois, Maurice Tourneur, Martine Carol, Eric von Stroheim, Brigitte Bardot... (éd. Nicolas Philippe, 578 p., 21,50 €).

J.-L. D.



La gare des faux départs

roman

« Dans cette gare des faux départs et des vraies arrivées, à la mise en scène remarquable, l'écrivain joue avec bonheur du roman familial. »

Josyane Savigneau, *Le Monde*

MERCURE DE FRANCE

© Greg Marthin

BETTMANN/CORBIS



Éditions de l'Olivier

Vous recherchez un livre épuisé ?
Librairie Le Tour du Monde
29, rue de Condé 75006 Paris
Ordinateurs en accès direct !
15 millions de livres
Internet : www.chapitre.com
téléphone : 0892 35 01 00
minitel : 3615 chapitre

chaPitre.com
LIBRAIRIE SUR INTERNET

Legato universel

A travers des personnages d'opéra, Lydia Flem tente de s'approcher du mystère de la voix, messagère d'une intériorité secrète

LA VOIX DES AMANTS de Lydia Flem. Seuil, « La Librairie du XXI^e siècle », 160 p., 15 €.

Au commencement était l'ouïe. Toute existence ne s'ouvre-t-elle dans l'opaque berceau sensoriel de la matrice maternelle ? Du battement de cœur aux résonances de la voix, doublement perçue de l'intérieur et de l'extérieur – d'où parvient aussi l'écho plus complexe d'un univers encore à découvrir –, le futur humain flotte dans une poche de sons, initiation primordiale à la volupté, pour l'heure limitée à un seul sens.

A l'âge de la lallation, des babils qui explorent, gorge et lèvres, les jeux sonores d'un corps sans langage, la mélodie des voix adultes nourrit celui qui ne parle pas (*l'infans*, tel que le dévoile l'étymologie). Des inflexions de la parole maternelle à l'apprentissage de sa propre voix, chacun incarne une musique propre. Hauteur, amplitude, timbre, rythmes et scansion, l'identité s'entend avant même de s'avouer. Et la voix, avec ses hésitations, ses souffles, ses accents, ses « humeurs » en quelque sorte, délivre la pensée autant par l'intonation choisie que le mot retenu. Messagère irremplaçable d'une intériorité secrète, elle est, même à peine audible, le seul indice d'une présence singulière. « Tout s'ordonne autour d'elle. Une oreille, une voix. », résume la psychanalyste Lydia Flem, qui s'interroge dans un vif et très personnel essai, *La Voix des amants*, sur le sens de ces voix dont elle entend les douloureuses mélodies, dissonances et arythmies figurant les étapes vers une harmonie à reconquérir. « L'être humain se consolera-t-il

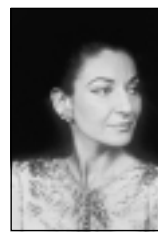
jamais d'être entré dans la parole ? Ne demeure-t-il pas pour toujours orphelin d'un premier monde enfoui ? »

La quête de ce manque infini, elle l'a conduite, avec une souveraine liberté, à travers ces voix qui offrent le mirage de la transfiguration de la dérégulation à la félicité. Éphémère miracle dont l'opéra est le théâtre sublime et convenu, creuset où l'in-

l'interdit de la Genèse, inciter à un métaphorique retour à l'Eden (le page, intermédiaire qui provoque chacun, somme de prendre le risque d'aimer et pousse à une métamorphose de soi qui est le sujet même de l'« opéra d'apprentissage » qu'est *Le Nozze di Figaro*).

Fascinée par la parenthèse fulgurante et illusoire que Zerlina obtient de Don Giovanni (« un ins-

Maria Callas



Voix mythique, Maria Callas suscite, 25 ans après sa disparition (16 septembre 1977), une véritable fièvre éditoriale, rééditions et nouveautés, parmi lesquelles on distingue la *Callas inconnue* de Nicolas Petsalis-Diomidis (Plon, 632 p., 24 €), formidablement documentée et capitale sur les premières années, mais aussi *Maria Callas*, de David Lelaït (Payot, 266 p., 16,5 €), *La Callas*, de Martin Monestier (Le Cherche-Midi, 548 p., 22 €), ou, pour les fans de Madeleine Chapsal, *Callas l'extrême* (éd. Michel Lafon, 216 p., 18 €).

time et le social, soi et le monde, rêvent d'une alchimie volatile.

Evoquant sans pudeur déplacée, en variant les angles d'écriture et le degré d'engagement personnel, certaines de ses plus précieuses voluptés lyriques, Lydia Flem ne fait rien d'autre que s'approcher du charme de la voix humaine, *carmen* qui dit la magie et la poésie de l'origine avant de n'être qu'un chant. Ainsi ausculte-t-elle, à travers le duel entre la Reine de la nuit et Pamina, l'affrontement mère-fille, où il s'agit de se détacher sans se perdre et de s'aimer sans se confondre (et, pour Mozart, c'est la flûte magique léguée par son père qui guide les amants sur le chemin terrible qui conduit à la sagesse). De même qu'elle voit Cherubino en « ange posté aux portes du Paradis » pour en défendre l'accès, mais, contre

tant de gravité ; en quelques notes espacées, [Mozart] soustrait le séducteur à la séduction, il le plonge dans un bref et intense moment de sincérité », Lydia Flem s'interroge sur la rencontre du noble libertin et d'une bohémienne libre, Carmen, dont la sulfureuse insolence dérange un siècle qui attend le châtement du scandale (évoqué « dans la loge de la Traviata ») et n'admet pas le vrai visage de l'amour, tel que les jeux et masques du quatuor de *Così fan tutte* le définissait, « capricieux, ardent, cruel, joyeux, joueur, tendre, vif, insaisissable – de feu et de glace ». L'amour ne supporte pas le dévoilement total, ce que confirme la lecture de *Château de Barbe-Bleue* de Bartok, où l'aveu inaudible de l'époux ouvre sur une nuit où les voix se sont tues.

Ph.-J. C.

La morale de l'Ecole de Vienne

Dans une synthèse didactique, Dominique Jameux démonte les rouages de la formidable « machine à musique » incarnée par Schoenberg, Berg et Webern

L'ÉCOLE DE VIENNE de Dominique Jameux. Fayard, « Les Chemins de la musique », 748 p., 30 €.

La seconde Ecole de Vienne (Haydn, Mozart, Beethoven et Schubert ont incarné la première), celle qui fait référence à Schoenberg et à ses deux élèves Berg et Webern, a suscité une foule d'études, en grande partie monographiques. Et lorsque la vision d'ensemble a prévalu dans l'examen des hauts faits de cette sainte trinité du XX^e siècle progressiste, elle ne s'est pas attachée à définir la spécificité du groupe. Cette lacune, Dominique Jameux se propose de la combler, conscient que « les trois musiciens ne marchent pas toujours ensemble mais ont avancé tout de même dans une même direction ». Pour traiter le sujet, « deux phases et un intermédiaire ». La terminologie rappelle celle (*Trajectoires*, *Inscriptions*) employée par le musicologue dans son grand ouvrage sur Boulez (Fayard-Sacem, 1984) ; c'est celle de quelqu'un qui compose.

Ici, la forme découle des deux âges de l'Ecole et de leur séparation par la guerre. La période 1905-1914 détermine les « dix glorieuses ». Mais la décennie qui la précède et celles qui la suivent ne sont pas jugées moins importantes. Dans chaque cas, Dominique Jameux démonte avec une contagieuse passion documentaire les rouages de la formidable « machine à musique » que représente Vienne à l'époque. De l'érudition transmise avec un véritable art didactique, du beau travail de... maître d'école !

Vienne 1900. « L'intitulé, nous dit-on, se situe aujourd'hui entre la ques-

tion de cours et le cliché journalistique. » Ici, rien de tel mais un livre qui se veut « autant une histoire culturelle de Vienne qu'une histoire musicale de Schönberg et son école ». D'où, par exemple, un rapprochement original de la pensée contrapuntique des musiciens et de la critique de l'ornement en architecture (Adolf Loos). Les grandes lignes de l'Histoire, Jameux les rapporte en conteur inimitable. « A Vienne, les trois coups de la modernité furent donnés en 1897 par un croque-mort, un facteur et un concierge. » Et de relater l'enterrement de Brahms, la proclamation de la Sécession en peinture et l'accession de Mahler à la direction de l'Opéra de Vienne. Les images de ce type abondent pour caractériser des œuvres (Lieder d'après Stefan George : Webern lit par-dessus l'épaule de Schoenberg, *Erwartung* : un divan dans la forêt) ou des procédés (Webern, « négatif » de Mahler au sens où la névrose est le « négatif de la perversion »).

opus 10 ou la *Klangfarbenmelodie* de Farben. Dans tous les cas, l'initié appréciera les sous-entendus (Seconda Prattica, Style et ton) et le novice recevra une formation fiable (*Nuit transfigurée*, sans article). L'acuité analytique doublée d'une aisance de plume bien connue vaut au lecteur quelques sentences d'anthologie. Sur Richard Strauss, « serviable et incompréhensif », Alban Berg, « l'hédoniste pessimiste », ou Anton Webern, « qui ne respire qu'à une certaine altitude ». Pourtant, il arrive que la langue fourche quelque peu pour assurer que Schoenberg utilise des traités de composition « pas vraiment up to date » ou qu'il est « bluffé » par le niveau contrapuntique de Berg, et que sa *Symphonie de chambre* opus 9 a « décidément la scoumoune » !

Sans jouer sur les mots, Jameux réussit néanmoins à montrer que les trois compositeurs de l'Ecole de Vienne représentent plutôt « une école, à Vienne » dont, la quintessence est ainsi formulée : « primauté de la relation pédagogique et messianisme de la démarche, révolution dans l'harmonie, éthique de la composition ».

Après un « épilogue » un peu frustrant sur la portée historique de l'Ecole de Vienne via Darmstadt, la France et Pierre Boulez, la conclusion de cette admirable étude donne à penser au quotidien. « Le ciment qui agrègea Schönberg, Berg et Webern était la conviction que la musique est acte de connaissance (et de vérité), pas de divertissement (et de diversion). Leçon hautaine, voire puritaine. » Leçon de morale que Dominique Jameux trouve utile de méditer à l'heure du débat sur le rôle de la musique dans notre société.

Nombreuses sont d'ailleurs les idées reçues à reconsidérer. Concernant la création du *Quatuor en ré majeur* de Schönberg (« *Catastrophe pour l'image d'un Schönberg maudit : l'œuvre rencontre un vif succès* »), le prétendu wagnérisme des *Gurre-Lieder* (« *Pratique, clair et faux* »), l'atonalisme du quatuor

« *Le ciment qui agrègea Schönberg, Berg et Webern était la conviction que la musique est acte de connaissance (et de vérité), pas de divertissement (et de diversion). Leçon hautaine, voire puritaine. » Leçon de morale que Dominique Jameux trouve utile de méditer à l'heure du débat sur le rôle de la musique dans notre société.*

Pierre Gervasoni

Philippe Besson

Philippe Besson
L'arrière-saison

roman
Julliard

«La dimension de silence est telle, dans les tableaux de Hopper, qu'il fallait une audace certaine à Philippe Besson pour s'emparer de celui-ci. Et il fallait encore plus de talent, pour que le pari fût réussi ainsi qu'il l'est, d'éclatante façon.»

Nathalie Crom, *La Croix*

«Une sensibilité et une lucidité extrêmes dans un roman incandescent et déchirant.»

Alexandra Lemasson,
Le magazine littéraire

«Le charme d'un livre est parfois impalpable. Surtout quand il tient à des riens, de brefs instants de grâce, un sourire qui s'éteint, un soupçon d'espoir qui renaît.»

Annie Coppermann, *Les Échos*

«Philippe Besson étonna les critiques avec son premier roman : En l'absence des hommes. Il publie un troisième roman sobre et déchirant, toujours sur le temps qui passe et les soubresauts du désir qui éclairent la vie et tiennent la mort en suspens.»

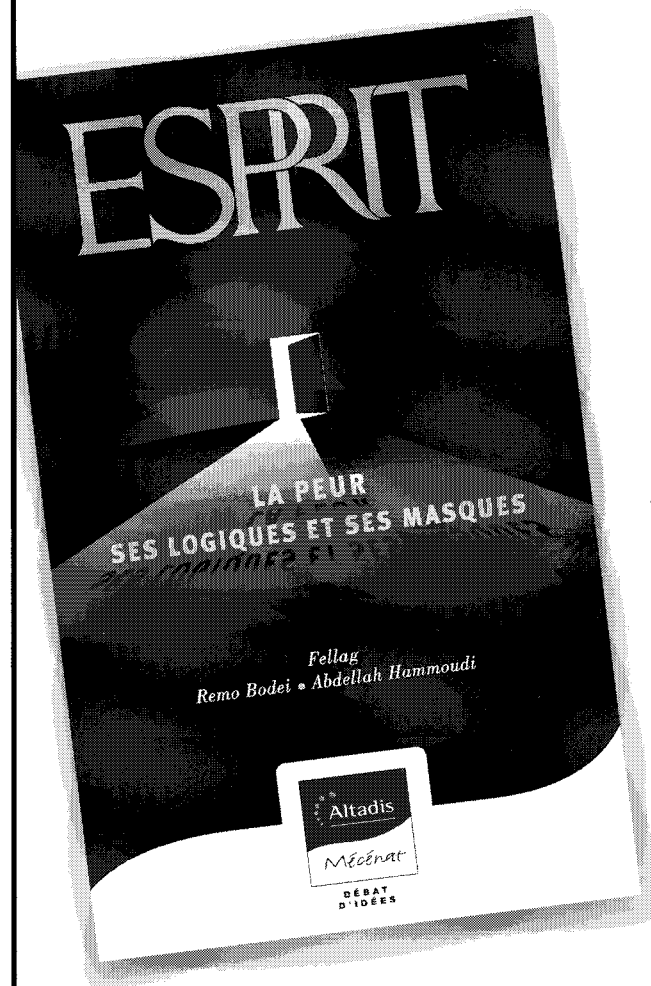
Hugo Marsan, *Le Monde*

Julliard

Chaque année, dans le cadre de la Cité de la Réussite, le Mécénat Altadis organise trois conférences-débats sur une problématique de fond de notre société.

Le thème choisi en 2002, « la peur, ses logiques et ses masques », dont l'actualité nous rappelle sans cesse la force et les dangers, est repris dans le supplément de la revue *Esprit* du mois d'octobre qui regroupe des entretiens avec trois personnalités : l'humoriste Fellag, le philosophe Remo Bodei et l'anthropologue Abdellah Hammoudi.

CITÉ DE LA RÉUSSITE
Paris - La Sorbonne.
19 et 20 octobre 2002.
Renseignements et réservation :
0 825 825 601 (0,125 €/mn)



Promouvoir la réflexion et le débat d'idées, contribuer à la compréhension des profondes mutations du monde contemporain : telle est l'ambition du Mécénat Altadis *Débat d'Idées*.

Le Groupe Altadis est né de la fusion de la Seita et de la société espagnole Tabacalera.



L'ÉDITION FRANÇAISE

■ **LE SNE DÉFEND « ROSE BONBON ».** Le Syndicat national de l'édition (SNE) a qualifié d'« incongrue, inutile et dangereuse » la démarche du ministère de l'intérieur menaçant d'interdire la vente aux mineurs de *Rose bonbon*, de Nicolas Jones-Gorlin. « *Qu'une association de défense de la famille saisisse le juge, après tout, c'est son droit. Que le magistrat instruisse la plainte, il remplit sa mission. Attendons l'issue de l'enquête. Mais que l'administration intervienne dans le débat, c'est nouveau, c'est inquiétant, c'est grave* », dit le SNE dans un communiqué. Alors que le livre fait l'objet d'une enquête, après la plainte de plusieurs associations de défense de l'enfance, l'association Promouvoir, proche du parti de Bruno Mégret, a annoncé qu'elle attaquerait Gallimard devant le tribunal correctionnel de Carpentras.

■ **LE DROIT DE PRÊT VOTÉ AU SÉNAT.** Le Sénat a adopté, mardi 8 octobre, à l'unanimité, le projet de loi sur le droit de prêt en bibliothèques. Jean-Jacques Aillagon a repris le texte élaboré par le précédent ministre de la culture, Catherine Tasca, qui a mis fin à des années de polémiques (*Le Monde* du 22 mars). Le texte prévoit une rémunération des auteurs lors de l'achat des livres par les bibliothèques. Il permet aussi un plafonnement des remises pour les collectivités à 9 %, ce qui permet aux libraires de regagner des marchés qui leur échappaient au profit des grossistes, capables de faire des rabais importants. Le dispositif devrait dégager des ressources de 22 millions d'euros. Celles-ci permettraient de mettre en place un système de retraites complémentaires pour les écrivains et de rémunérer les auteurs et les éditeurs pour le droit de prêt. Les sénateurs ont amendé le texte qui évoquait l'éditeur, comme « ayant droit de l'auteur ». Le droit d'auteur revient à l'écrivain qui peut en céder une partie à son éditeur, sans dépasser 50 %. Le syndicat national de l'édition (SNE) proteste contre cet amendement. M. Aillagon a estimé que la répartition à 50/50, prévue à l'origine dans le texte, « correspond aux règles de la profession ; elle est garante de l'efficacité du dispositif. »

RECTIFICATIF

■ *De la propagande* est un livre d'entretiens de Noam Chomsky avec David Barsamian, et non Emmanuel Todd, comme nous l'avons indiqué dans « Le Monde des livres » du 4 octobre. Ce livre publié chez Fayard est, par ailleurs, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Guillaume Villeneuve.

Mais où est donc passé Harry Potter V ?

Les rumeurs les plus folles planent sur les cours de récréation

Est-elle bloquée, en mal d'inspiration ? A-t-elle jeté l'éponge après avoir fait fortune ? Serait-elle « morte » ? Elle, c'est Joanne Kathleen Rowling, l'auteur de *Harry Potter*. Après avoir vendu 172 millions d'exemplaires dans le monde – dont plus de 11 millions en France –, l'ex-smicarde écossaise décorée par la reine d'Angleterre pour « services rendus à la littérature » avait promis pour juillet le 5^e tome des aventures de son apprenti magicien. Or, cet été, point de *Harry Potter*. Et pas plus d'explications. Ni de J.K. Rowling, ni de son agent, Christopher Little, ni de son éditeur britannique,

Bloomsbury. Le temps passant, des millions d'inconditionnels ont commencé à se sentir trahis. Les forums de discussion ont fleuri sur Internet. Comment J.K. Rowling pouvait-elle laisser ainsi ses lecteurs au milieu du gué, alors qu'elle assurait depuis le début que son entreprise comporterait 7 tomes, pas un de moins ? L'enjeu n'était pas seulement littéraire. Avant la sortie du deuxième film, *La Chambre des secrets*, tous les marchands de produits dérivés ou de jeux vidéo compaient bien sur cet opus pour relancer la demande.

Que les fans se rassurent. J.K. Rowling est sortie de son mutisme. Le

20 septembre, elle a confié au *Times* qu'elle met la dernière main à ce qui s'appellera en anglais *Harry Potter and the Order of the Phoenix*. Le texte existe : un manuscrit au moins aussi gros que le précédent. L'auteur est « satisfaite du résultat », écrit le *Times*, et il ne resterait plus qu'à lui apporter un « dernier toilettage ».

MALÉFIQUE « MOLDU »

Pourquoi J.K. Rowling a-t-elle pris tant de retard ? Pourquoi ce long silence radio ? A cause d'une malédiction, en quelque sorte, qui s'était abattue sur cette experte en sorcellerie. Cela faisait trois ans qu'une Américaine, une certaine Nancy Stouffer,

lui empoisonnait la vie en l'accusant de plagiat. Cette méchante dame prétendait que l'auteur de *Harry Potter* lui avait volé le terme de « moldu » (i.e. les lourdauds étrangers à la magie). En innocentant Rowling et en qualifiant même M^{me} Stouffer de personne « malhonnête et frauduleuse », le juge new-yorkais Allen Schwartz a mis fin à cet « enfer ». Mais Rowling avoue avoir été « très secouée ». Stress, nuits blanches (passées devant des films de Robert Mitchum) : elle n'arrivait plus à écrire le mot « moldu » sans devoir se lever de son bureau et s'éloigner de son ordinateur. Une expérience si dérangeante que, selon le *Times*, elle aurait

même, à certains moments, envisagé de se détourner de *Harry Potter*.

Aujourd'hui, passant sur un autre épisode désagréable – celui d'un fou qui la harcelait au point qu'elle a dû faire surélever le mur de sa villa –, J.K. Rowling ne masque pas son soulagement. L'esprit libre, elle va pouvoir mettre les bouchées doubles pour ce 5^e tome sorte au plus vite. Un cadeau de Noël ? « C'est possible », dit-elle – tout en ajoutant qu'elle ne veut pas être prisonnière d'échéances comme elle l'avait été pour le 4^e. Et comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, elle a aussi révélé au *Times* qu'elle attend un enfant. Après son divorce avec le journaliste portugais Jorge Arantes, J.K. Rowling s'est remariée avec un médecin anesthésiste, Neil Murray.

En dépit de l'intervention publique de J.K. Rowling, la prudence est de mise chez Bloomsbury comme chez Christopher Little. « *Nous ne pouvons pas dire si la publication interviendra avant Noël. Nous ne pouvons vraiment pas spéculer sur un manuscrit que nous n'avons pas vu* », indique-t-on chez Bloomsbury. « *Pour l'instant, l'interview du Times est une non-nouvelle, ajoute Christine Baker chez Gallimard. Tout ce que l'on apprend, c'est que l'auteur est soulagée et qu'elle attend un enfant. Pour le manuscrit, personne ne l'a vu. Les jours, les semaines passent et elle ne l'a pas terminée. La seule certitude, c'est que le bébé arrivera dans six mois environ. J'imagine qu'elle va s'assurer d'avoir terminé. Ensuite, il y a la traduction. La Coupe de feu a été traduite en deux mois, mais c'était un exploit.* » Conclusion : pas de *Harry Potter V*, en France, avant le printemps au moins. D'ici là, il faudra patienter avec le film de Christopher Columbus avec Daniel Radcliffe, annoncé en Angleterre et aux Etats-Unis pour le 15 novembre.

Jo. S.

Florence Noiville

Goncourt et Renaudot en coulisses

C'est le marronnier de l'automne : qui est en piste pour les prix littéraires, qui joue qui, qui échange qui, et contre quoi. Des coulisses assez glauques, annuellement dénoncées. Ce qui ne change rien au fait que le public, sans vraiment savoir pourquoi, achète, plus ou moins, et pas nécessairement pour les lire, les romans primés. Il y a des années rudes, avec duels au sommet – moins entre auteurs qu'entre éditeurs – et des années cocasses, comme 2002 menace de l'être. Premier acte de la pièce : 28 octobre, Goncourt et Renaudot. Avant cela, publication de sélections.

Au Goncourt, généralement, la première liste ratisse large, soucieuse de faire apparaître une variété d'éditeurs, et aussi de textes, dont certains ne correspondent pas au profil du prix (par ailleurs de moins en moins cernable), mais qu'on distingue en les mentionnant. Cette année, les 14 élus avaient presque tous déjà figuré sur des listes. Quant aux éditeurs : Grasset (4 nominations), Albin Michel (4), Seuil (2)..., le train-train, mais aucun auteur Gallimard, ce qui est rare. Deux femmes seulement – mais pas Christine Angot (elle a le temps : Marguerite Duras avait 70 ans quand les Goncourt se sont

avisés de son existence). Une bizarrerie : la présence de Pascal Quignard, écrivain souvent cité comme possible – et légitime – lauréat, mais qui, en cette rentrée, publie *Dernier royaume* (sélectionné pour le Médicis essai) : les trois premiers volumes d'une expérience littéraire passionnante très éloignée de tout propos romanesque. Reculant devant l'effet comique d'un Goncourt à 54 € pour 762 pages, les jurés ont gardé Pascal Quignard sur leur deuxième sélection, pour un seul tome, *Les Ombres errantes*... Au dire des pronostiqueurs, le prix se jouerait pourtant entre ce livre (Grasset, en manque de Goncourt depuis 1997) et les romans de Gérard de Cortanze, *Assam* (Albin Michel, 2 Goncourt en 30 ans) et d'Olivier Rolin, *Tigre en papier* (Seuil, privé de Goncourt depuis 1988).

Au Renaudot, face à cela, on voulait faire sérieux, cohérent intellectuellement. En outre, quatre jurés (sur 9), se souvenant de leurs prédécesseurs si désireux de « corriger les erreurs du Goncourt » (voir les Renaudot de Céline et d'Aragon, notamment), s'étaient mis en tête de couronner *L'Étoile des amants*, de Philippe Sollers (Gallimard), écrivain éternellement ignoré par le Goncourt. Bien qu'il lui manque encore quatre

ans pour atteindre l'âge du « sacré » de Marguerite Duras, il est déjà bien tard pour reconnaître son œuvre, mais, disaient les partisans, jamais trop tard pour rendre un hommage. On ne l'annonçait pas vainqueur, d'autres bons livres étant en compétition, mais à coup sûr finaliste, voire favori. Or, lundi 7 octobre, il a été éliminé de la deuxième sélection. Ce qui ne serait pas spécialement hilarant si n'avait filtré le nom du juré – siégeant pour la première fois – qui a fait pencher la balance en sa défaveur, J.M.G. Le Clézio. Ecrivain se disant retiré loin de Paris et des intrigues (mais néanmoins membre d'un jury), Le Clézio a peut-être voulu signifier ainsi, de manière radicale à défaut d'être vraiment élégante, son exaspération d'être trop souvent, depuis les années 1960, cité dans un trio : « Le Clézio, Modiano, Sollers ». Auteur Gallimard, membre du comité de lecture de la maison, il met aussi à mal – efficacement ? – l'idée que les jurés votent plutôt pour leur maison. Enfin, les épisodes comiques ayant toujours une chute, il a affirmé ensuite n'avoir pas lu le livre dont il était question...

AGENDA

■ **LE 14 OCTOBRE. DOUBROVSKY. A Paris**, conférence d'Isabelle Grell, sur Serge Doubrovsky, en sa présence, au séminaire général de l'ITEM (à 17 heures, salle des Actes, ENS, 45, rue d'Ulm, 75005 ; rens. : 01-44-32-30-04).

■ **LE 14 OCTOBRE. KLIMA. A Paris**, le Musée d'art et d'histoire du judaïsme invite à rencontrer Ivan Klima (20 heures, 71, rue du Temple 75003 ; rens. : 01-53-01-86-48).

■ **DU 17 AU 20 OCTOBRE. CENDRARS. A Bruxelles**, l'association

Ben & Han propose un voyage autour de Blaise Cendrars, avec Miriam Cendrars et Pierre Alechinsky (à 20 h 30, les 17, 18 et 19, Maison du livre, 24-28, rue de Rome, 11 h 30 le 20, librairie Tropismes, 11, galerie des Princes, 1060 Bruxelles ; rens. : 00-32-2-534-13-98).

■ **LE 18 OCTOBRE. L'INTIME. A Paris**, la BPI anime une rencontre autour de François de Singly et Jean-Claude Kaufmann, sur le thème « L'intime et le social » (à 19 heures, petite salle, niveau -1, centre Pompidou, 75004 ; rens. : 01-44-78-44-49).

■ **LE 19 OCTOBRE. OBALDIA. A Muret**, René de Obaldia est invité dans le cadre de « Lire en fête », par le Prix du Jeune écrivain (à 20 h 30, au Théâtre municipal).

■ **LES 19 ET 20 OCTOBRE. ARAGON. A Saint-Arnoult-en-Yveline** (78), la maison Elsa Triolet-Aragon célèbre le 20^e anniversaire de la mort de l'écrivain par un week-end de poésie et de chanson, avec notamment Pierre Arditi et Bernard Lavilliers (à 15 heures ; réservations obligatoires et rens. : 01-30-41-20-15).

■ **DU 25 AU 27 OCTOBRE. RELIGION ET POLITIQUE. Au Mans**, le 14^e forum *Le Monde-Le Mans* aura pour thème « Religion et politique, une liaison dangereuse ? ». Avec Jean Baubérot, Esther Benbassa, Alain Dieckhoff, Roger-Pol Droit, Marcel Gauchet, Danièle Hervieu-Léger, Denis Lacorne, Michaël Löwy, Olivier Roy, Danièle Sallenave, Gianni Vattimo... (au Palais des congrès et de la culture ; entrée libre, rens. : 02-43-47-38-60).

magazine littéraire

N° 413 - octobre 2002

ZOLA
l'autre visage

Les romans de la rentrée

ENTRETIEN : Tzvetan Todorov

Chez votre marchand de journaux : 5,35 €

Le Magazine littéraire sur Internet : www.magazine-litteraire.com

OFFRE SPÉCIALE

6 numéros : 22,87 €

Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Italo Calvino | <input type="checkbox"/> Rabelais | <input type="checkbox"/> Ludwig Wittgenstein |
| <input type="checkbox"/> Jean Starobinski | <input type="checkbox"/> Paul Verlaine | <input type="checkbox"/> Les écrivains cinéastes |
| <input type="checkbox"/> Sade | <input type="checkbox"/> Aragon | <input type="checkbox"/> Cervantès |
| <input type="checkbox"/> Witold Gombrowicz | <input type="checkbox"/> Michel Foucault | <input type="checkbox"/> J.M.G. Le Clézio |
| <input type="checkbox"/> George Sand | <input type="checkbox"/> Cioran | <input type="checkbox"/> Michaux |
| <input type="checkbox"/> Joseph Conrad | <input type="checkbox"/> Schopenhauer | <input type="checkbox"/> Chateaubriand |
| <input type="checkbox"/> Rainer Maria Rilke | <input type="checkbox"/> Vladimir Jankélévitch | <input type="checkbox"/> Mallarmé |
| <input type="checkbox"/> Guy de Maupassant | <input type="checkbox"/> F. Scott Fitzgerald | <input type="checkbox"/> Pierre Bourdieu |
| <input type="checkbox"/> Lévi-Strauss | <input type="checkbox"/> Oscar Wilde | <input type="checkbox"/> Spinoza |
| <input type="checkbox"/> Jean Genet | <input type="checkbox"/> Thomas Mann | <input type="checkbox"/> Les libertins |
| <input type="checkbox"/> Roland Barthes | <input type="checkbox"/> André Malraux | <input type="checkbox"/> Beckett |
| <input type="checkbox"/> Georges Perec | <input type="checkbox"/> Apollinaire | <input type="checkbox"/> Balzac |
| <input type="checkbox"/> Céline, le Voyage | <input type="checkbox"/> Les vies de Proust | <input type="checkbox"/> Darwin |
| <input type="checkbox"/> Hermann Hesse | <input type="checkbox"/> Stefan Zweig | <input type="checkbox"/> Goethe |

Nom :
Adresse :

Règlement joint par chèque bancaire ou postal

magazine littéraire

40, rue des Saints-Pères, 75007 Paris - Tél. : 01.45.44.14.51 - Fax : 01.45.48.86.36

www.magazine-litteraire.com

MON

ECRIVAINS
les Editions Bénévent
publient
de nouveaux auteurs

Pour vos envois de manuscrits :
9 rue Boyer - B.P. 4049
06301 Nice Cedex 4
Tél : 04 93 26 30 12

Dans le cadre de sa mission d'aide aux auteurs, le Centre national du livre, établissement public, propose depuis 2000 une aide aux essayistes :

La bourse
Cioran

D'un montant de 18 000 €, cette bourse financée par le legs de Simone Boué, compagne d'Emil Cioran, est offerte à un écrivain d'expression française, ayant déjà publié au moins un essai de facture libre sur des sujets d'ordre philosophique, littéraire ou politique, chez un éditeur professionnel.

Les deux premiers lauréats de la Bourse Cioran ont été Cécile Guilbert et Philippe Muray. En 2002, elle a été attribuée à Dominique Noguez, essayiste, romancier, critique de cinéma, auteur d'une quarantaine d'ouvrages dont *Tombeau pour la Littérature*, *Les plaisirs de la vie*, et *Le Grantécrivain*, pour le projet d'un autoportrait sous une forme inédite.

La prochaine bourse sera attribuée au printemps 2003. Les candidats devront se faire connaître auprès du Centre national du livre et déposer un dossier de candidature, comprenant une liste des ouvrages parus et un projet d'essai, avant le 15 novembre 2002.

www.centrenationaldulivre.fr

Renseignements et retrait des dossiers auprès de :

Armelle Courrèges,
Bourse Cioran
Tél. : 01 49 54 68 03Philippe Babo,
Chef du bureau des auteurs
Tél. : 01 49 54 68 30centre national du
Livre53, rue de Verneuil
75343 PARIS cedex 07